TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 174 42 PAGES — SAMEDI 15 OCTOBRE 1977

PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

M. Bertil Ohlin
(Suède)

M. James Mead
(Grande-Bretagne)

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,50 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un succès pour Israël

Hantés par le spectre du « lâchage » américain, les Israéliens attendaient avec inquiétude le débat de la Knesset, qui allait leur permettre de mesurer l'ampleur des concessions faites à Washington par leur ministre des affaires étrangères dans la laborieuse mise au point d'un « document de travail » commun sur la convocation de la conférence de Genève. La lecture de ce texte par M. Dayan, jeudi 13 octobre, à la tribune de l'Assemblée, a dissipé leurs appréhensions. De toute évidence, par rapport au projet initial du 29 septembre que les Américains tentaient de faire entériner par leur allié et protégé, c'est Washington qui a dû faire marche arrière en renonçant à mettre en cause, pour l'essentiel, les positions et les exigences de l'Etat hébreu.

Ainsi, il n'est plus question, sur le problème fondamental de la représentation palestinienne à la conférence, que l'O.L.P. y figure par le biais de « membres peu connus », comme le souhaitait M. Carter. Les « Arabes palestiniens » admis à discuter des problèmes de la Cisjordanie et de Gaza aux côtés d'Israël, de l'Egypte et de la Jordanie ne devront en aucun cas se réclamer, peu ou prou, de l'organisation qui, depuis le « sommet » de Rabat en novembre 1974, est, aux yeux des pays arabes, leur « représentant légitime » et dont le chef reçut naguère un accueil triomphal à l'ONU. « Si, à Genève, un maire de Cisjordanie vient à se lever et à déclarer qu'il représente l'O.L.P., nous ne pourrons plus participer aux négociations, car cela irait à l'encontre de l'accord avec les Etats-Unis », a même précisé M. Moshe Dayan.

La création éventuelle d'un Etat ou d'une « entité » palestinienne qui donnerait forme au vœu d'une « patrie », émis par le président Carter, est totalement exclue « a priori » des débats. En outre, Israël, réussissant à faire mentionner la solution du « problème des réfugiés arabes et des réfugiés juifs », fait placer sur le même plan, par son puissant allié, les dédommagements matériels dus aux juifs dépossédés dans les pays arabes à leur départ pour Israël, et la quête d'un « foyer national » par la diaspora palestinienne, problèmes qui, aux yeux des Arabes et de l'ensemble de la communauté internationale, ne sont pas de même nature.

Enfin, le scénario de la conférence de Genève, qui reçoit l'agrément des Américains, fait la part belle à la diplomatie israélienne. Après la séance d'ouverture, la délégation arabe unifiée doit, en effet, se scinder en groupes de travail où, Israël en tête à tête avec chacun de ses partenaires, pourra jouer pleinement du désir de paix de l'Egypte et de la Jordanie pour parvenir à des arrangements partiels, sans que pour autant le problème-clé de la Cisjordanie et de Gaza, confié à un groupe interarabe « ad hoc », avance nécessairement vers sa conclusion.

Dans ces conditions, il faut toute la passion inhérente aux querelles de politique intérieure pour que M. Dayan se soit entendu reprocher par le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, d'avoir assuré aux arabes une « grande victoire avant même que ne s'ouvrent les négociations ». M. Dayan a pu lui répliquer, avec une pointe d'humour, que « quiconque veut la paix doit être prêt à souscrire à des documents qui ne répondent pas à cent pour cent à ses aspirations ».

L'incontestable succès remporté sur l'allié américain renforce-t-il pour autant les chances de règlement ? Israël, allant à Genève à ses propres conditions, pourrait bien du même coup dissuader les autres participants de s'y rendre, quelque envie qu'en éprouvent certains d'entre eux. D'ores et déjà, l'O.L.P. a répété son exigence d'être admise « sur un pied d'égalité » aux négociations. La Syrie, qui la soutient, l'Egypte, qui ne peut s'en désolidariser trop ouvertement, doivent maintenant abattre leurs cartes et décider du sort de la conférence.

(Lire nos informations page 3.)

Les difficultés de M. Carter

Le président Carter rencontre des difficultés de plus en plus grandes sur les plans politique et économique.

Le chef de l'exécutif américain ne parvient pas à imposer ses vues au Congrès tant en ce qui concerne les questions énergétiques que les affaires diplomatiques. Pour ces raisons, le président a, dans sa conférence de presse de jeudi 13 octobre, violemment dénoncé l'action des groupes de pression pétroliers qui mettent en pièces son plan énergétique au Congrès, et les super-profits que les compagnies s'octroient au détriment des consommateurs. M. Carter a aussi défendu son projet de traité avec Panama, dont la ratification n'est pas acquise au Sénat. Ces déclarations ont contribué à tendre un peu plus les relations entre le président, d'une part, le monde des affaires et les élus, d'autre part. Tout porte à croire que M. Carter aura de nouvelles difficultés avec les sénateurs lorsqu'il s'agira de ratifier un nouvel accord SALT avec Moscou. Quant à son projet « urgent » de réforme fiscale, il est en panne depuis l'été.

Sur les marchés des changes, la baisse du dollar s'est poursuivie vendredi matin. Le cours de la devise américaine est tombé à son plus bas niveau à Francfort (2,2740 contre 2,2850 DM), à Zurich (2,28 contre 2,2955 FS) et à Tokyo (252,8 yens contre 255,70). A Paris, le dollar s'est traité à 4,8450 F contre 4,8550 F. Ce nouveau recul de la devise américaine était attribué à des ventes de dollars effectuées par certains pays producteurs de pétrole.

• ÉNERGIE

Le président s'en prend aux compagnies pétrolières

De notre correspondant

Washington. — Le président Carter s'en est pris, lors de sa conférence de presse du jeudi 13 octobre, avec une vigueur proprement sacrilège, aux groupes de pression et, plus particulièrement, aux compagnies pétrolières, responsables du véritable massacre du programme énergétique auquel s'est livré le Sénat depuis un mois.

Rappelant qu'il avait vu dans la lutte pour la conservation de l'énergie, en avril, « *l'équivalent moral d'une guerre* », le président a découvert depuis lors, et constaté tout crûment, qu'une guerre a aussi « *ses profiteurs* », dont l'activité pourrait conduire dans les mois qui viennent au « *plus grand pillage rip off de l'histoire* ». La crise de l'énergie conduit normalement à une hausse des prix des carburants, mais il reste à savoir si les ressources ainsi dégagées seront « *toutes empochées par les compagnies aux dépens du consommateur américain* ». Le programme du gouvernement, a-t-il dit, prévoit des profits supplémentaires pour ces compagnies, mais celles-ci « *veulent tout* ».

Le président a laissé entendre qu'il pourrait prendre des mesures plus sévères non seulement à *propos de l'énergie* (*rationnement* de l'essence, imposition d'une taxe sur le pétrole importé), mais aussi contre les compagnies, probablement en appliquant les lois anti-trusts. Dans son programme d'avril M. Carter envisageait d'obliger les producteurs à ouvrir plus largement leurs comptes et d'établir, en matière de réserves pétrolières notamment, des statistiques indépendantes, afin de briser la situation de monopole dont bénéficient les compagnies également dans le domaine de l'information.

En attendant, l'administration entend se lancer dans une campagne d'explication auprès du public dans l'espoir que celui-ci fera pression sur les sénateurs. Cet « *appel au peuple* » semble avoir pris de court les compagnies, dont les réactions vont de la surprise au « *chagrin* ». Tout le monde se dit « *désolé* » de cette attaque et conscient de la nécessité de conserver l'énergie. Mais, comme l'a dit un représentant de la Standard Oil, l'on n'y arrivera pas en décidant « *la plus grande augmentation d'impôts jamais survenue en temps de paix, sans que le produit soit utilisé à augmenter la production d'énergie* ». Il est pourtant connu que les compagnies pétrolières ont accru considérablement leurs profits ces *dernières années et même* ces tout derniers mois, alors, pourtant, que la production nationale de brut continue de baisser.

Un autre porte-parole de l'industrie pétrolière a affirmé que l'attaque du président « *détruisait tout ce qui avait été accompli de constructif depuis quelques mois dans les rapports entre le gouvernement et la communauté des affaires* ».

Quant aux sénateurs, et bien que M. Carter se soit gardé de les attaquer directement, ils ont mal reçu les accusations du président sur l'activité des groupes de pression. Le sénateur Long, président de la puissante commission des finances, et qui, en tant que représentant de la Louisiane, grand producteur de gaz, ne cache pas sa couleur, a prédit l'échec du programme présidentiel et invité M. Carter à « *réduire le niveau de sa rhétorique* ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

• DOLLAR :

La baisse se poursuit sur toutes les places financières

« *Nerveux, chaotique, insaisissable.* » Lorsqu'ils décrivent l'ambiance qui règne sur les marchés des changes en cette fin de semaine, les spécialistes emploient de nouveau des qualificatifs de crise. Une fois encore, le dollar est sur la sellette. Depuis deux jours, il baisse fortement sur toutes les places financières internationales. Si son recul s'est quelque peu ralenti ce vendredi, sa tenue n'en reste pas moins fort précaire.

L'évolution hésitante de l'économie américaine, les prévisions de déficit commercial des Etats-Unis en 1977 (on parle de 30 milliards de dollars) et même en 1978 — puisqu'il apparaît que le président Carter éprouve les plus grandes difficultés à faire adopter son plan énergétique par les parlementaires — ne sont pas de nature à conforter la devise américaine. Mais ces éléments d'appréciation sont connus depuis longtemps. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de la nouvelle chute du dollar.

Notant que ce recul s'est amorcé au lendemain de la réunion du Fonds monétaire à Washington, de nombreux spécialistes pensent que les Américains ont convaincu à cette occasion les Japonais de laisser monter le yen. Cette rumeur a été démentie ; mais tout s'est passé comme si un accord de cette nature avait été effectivement conclu...

La baisse du dollar à Tokyo ne pouvait qu'inciter les opérateurs à se porter acheteurs d'autres devises considérées comme fortes : deutschemark, franc suisse.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 37.)

LA DIVISION DE LA GAUCHE

La C.G.T. n'écarte pas une initiative

nous déclare M. Georges Séguy

La crise entre les partis de gauche continue de provoquer de nombreuses réactions. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, s'explique en termes très prudents, soigneusement pesés. Après avoir déclaré : « Nous entendons occuper toute notre place et avoir toutes les initiatives que nous jugerons utiles et opportunes pour l'union », il annonce qu'une réunion extraordinaire de la commission exécutive de sa confédération est prévue mardi prochain pour débattre des problèmes de la gauche et que « la C.G.T. n'écarte pas une initiative confédérale ».

Dans le cadre de la « campagne d'explication » du parti communiste, M. Georges Marchais a présenté, jeudi 13 octobre, à la tribune de l'Assemblée nationale, un contre-budget pour 1977 prévoyant 57 milliards de francs de dépenses supplémentaires (par rapport à 1977) et autant de recettes nouvelles. (Lire page 9.)

● *Sans sous-estimer le différend entre les partis de l'union de la gauche sur les nationalisations — sur lequel vous avez déjà pris position, — ne croyez-vous pas que la crise au sein de la gauche a des raisons plus profondes ? Pourquoi la C.G.T. n'a-t-elle pas fait connaître jusqu'à présent son analyse générale de la rupture survenue entre les partis signataires du programme commun ?*

« La C.G.T. avait fait connaître son analyse des causes profondes de cette crise bien avant qu'elle survienne. Rappelez-vous quand nous disions : « L'enjeu de la bataille a une telle dimension que la grande bourgeoisie, les forces conservatrices nationales, européennes et internationales, useront de tous les moyens en leur pouvoir pour faire craquer l'union de la gauche et vider le programme commun de sa substance de classe. En l'absence de solution de rechange style troisième force, de sombre mémoire, le grand capital n'avait pas d'autre choix possible. » Si on perd cela de vue, on ne peut comprendre ce qui se passe aujourd'hui.

» Le soutien que la C.G.T. apporte depuis cinq ans au programme commun n'est pas déterminé par un engagement politique, au sens partisan du terme, mais par le contenu de ce programme, l'étendue des réformes économiques et sociales qu'il prévoit. Nous sommes entrés résolument dans la bataille pour le faire aboutir, parce que, après l'avoir attentivement étudié et analysé, nous avons été convaincus qu'il constituait un moyen sérieux et efficace de résoudre les grands problèmes économiques actuels, de répondre aux besoins sociaux essentiels, de transformer la société et d'ouvrir une perspective socialiste à notre pays.

» Nous conservons cette conviction, mais ce changement, qui doit nécessairement commencer par un processus de rupture décisive avec la domination des puissances d'argent, implique l'application intégrale du programme commun.

» En le signant les partis de gauche ont contracté un engagement historique avec les travailleurs. La question est de savoir aujourd'hui si cet engagement sera ou non respecté, et, dans un certain sens, mieux vaut à cet égard être fixés avant qu'après les élections législatives.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

La qualité du silence

Evoquant l'attitude actuelle du chef de l'Etat, M. Gabriel Péronnet, député réformateur de l'Allier, a déclaré que « son silence montre sa force ».

Il est vrai que, dans un pays aussi bavard que la France, M. Giscard d'Estaing, envoyé pour sept ans à l'Elysée, a appris qu'il faut savoir tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler ; que si la parole est d'argent le silence est d'or ; que les chiens aboient, la caravane passe ; que rien ne sert de parler pour ne rien dire, et que qui ne dit mot consent, toutes ces expressions traduisant, dans notre culture nationale, le silence des forts qui n'en pensent pas moins.

Et puis, après l'expérience de bientôt quatre années de septennat, peut-être M. Péronnet voulait-il également entendre par là que moins le président de la République en dirait, mieux cela irait.

BERNARD CHAPUIS.



Le détournement de l'avion de la Lufthansa serait lié à l'affaire Schleyer

Le gouvernement allemand doit accepter, avant dimanche matin 16 octobre à 9 heures, les exigences des ravisseurs de M. Schleyer : tel est le message que ces derniers ont fait transmettre, dans la matinée de vendredi, par Mᵉ Denis Payot ; l'avocat a ajouté que le détournement d'un avion de la Lufthansa, avec quatre-vingt-six passagers et cinq hommes d'équipage, était directement lié à l'affaire Schleyer.

A Dubaï, cependant, où l'avion détourné le 13 octobre entre Majorque et Francfort s'était posé vendredi à 6 heures du matin, les pirates de l'air exigent la libération de neuf membres du groupe Baader-Meinhof et de quatre prisonniers politiques détenus en Turquie. *Ils* fixent l'échéance de leur ultimatum également dimanche matin. Sinon, l'industriel allemand et les passagers de l'avion seront exécutés.

Mᵉ Denis Payot a lancé « *un appel pressant à toutes les parties en cause afin que tout soit mis en œuvre pour qu'un bain de sang soit évité* ». « *Outre M. Schleyer, c'est le sort de quatre-vingt-onze personnes qui est en jeu* », a-t-il dit.

Le Boeing-737 *Landshut* de la Lufthansa avait décollé de Palma-de-Majorque le 13 octobre à 12 h. 55 en direction de Francfort. Il transportait cinq hommes d'équipage et quatre-vingt-six passagers.

C'est par une station de radar française qu'on apprit, à 14 h. 30, que l'avion était détourné de sa route au survol de l'île d'Elbe et dirigé vers Rome. C'est là qu'il se posait à 16 h. 10 pour faire le plein de carburant. Affirmant s'appeler « capitaine Walter Mohamed », le responsable de l'opération demandait la libération de tous les prisonniers politiques du groupe « Tiger » détenus en République fédérale et déclarait que son mouvement « *combattait les organisations impérialistes du monde entier* ».

A 17 h. 40, le *Landshut* décollait pour Chypre, son plein fait.

A 20 h. 45, le Boeing-737 se posait à l'aéroport de Larnaca, à Chypre, où étaient arrivés M. Patsalidès, chef de l'Etat chypriote par intérim, accompagné de l'ambassadeur de la République fédérale et de M. Zakaria Abdel Rahin, représentant à Nicosie de l'O.L.P. Ce dernier tentait d'engager le dialogue avec le responsable du détournement, qui s'y refusait, en affirmant qu' « *il n'avait rien à voir avec l'O.L.P.* ».

A 22 h. 50, l'avion reprenait l'air et commençait à errer : l'atterrissage lui étant refusé à Beyrouth, Damas et Bagdad, il revenait vers Larnaca, puis changeait de route et se dirigeait vers Koweït et Bahrein, où il se posait à 1 h. 52. Il en repartait à 3 h. 35, après un nouveau plein. A 6 heures, il atterrissait à Dubaï.

(Lire la suite page 6.)

UN HYMNE A LA VIE

Faut-il, peut-on « changer la mort » ?

Un médecin cancérologue et un journaliste politique abordent, à tour de rôle, les principaux aspects de ce que l'on pourrait appeler le destin physique de l'homme. Parfois en écho, parfois en contradiction, toujours en contrepoint, les deux auteurs de ce livre se complètent et se répondent, comme le spécialiste et l'homme de bon sens, le savant et le profane, le médecin et son patient. Ainsi le lecteur — quel qu'il soit — se sent partie prenante dans ce jeu d'une gravité suprême. Car, plus encore qu'une réflexion sur ces trois personnages d'une allégorie funèbre — Maladie, Médecine, Mort — ce livre est une invitation à réfléchir nous-mêmes sur ces grands sujets. C'est qu'ils sont de ceux qui n'admettent pas d'opinion d'emprunt. C'est bien de « ma » maladie et de « ma » mort qu'il s'agit, et je suis contraint de choisir ma position en toute solitude.

Ce livre oblige son lecteur à dire « je ». Aussi ai-je envie de commencer par cet aveu strictement personnel : *j'ai peur des médecins. J'ai été leur proie très jeune. J'en ait gardé un souvenir cuisant.* Ce qui me paraît le plus redoutable dans la maladie, c'est qu'elle vous jette entre leurs mains. Il me semble donc que je manquerai toujours de cette complicité qui doit unir, pour le meilleur et pour le pire, le médecin et le malade.

MICHEL TOURNIER.
de l'Académie Goncourt.

(Lire la suite page 14.)

idées

LES HOMMES SANS HISTOIRE

par JEAN GUEHENNO, de l'Académie française (*)

MON plus grand vice sans doute est de n'avoir jamais su m'amuser. Je suis un mauvais liseur de romans, et je suis, les lisant, dans une ridicule exigence. Mais, sans imagination et, après bien des essais, je regrette de n'avoir jamais pu en écrire un et je pense depuis toujours qu'un grand roman est le plus bel écrit qui puisse être. Il en est paru un cet été en France. Je crois n'avoir depuis vingt ans rien lu de plus saisissant. Il s'agit, bien sûr, de *la Storia* d'Elsa Morante, que ce journal n'a pas manqué de recommander à ses lecteurs (*le Monde* du 17 juin 1977). Qu'on m'excuse de dire ce que fut mon propre plaisir.

Les ratiocinations de toutes sortes autour du nouveau roman, la sécheresse, la réduction de tout à des techniques, la pauvreté de l'invention, les partis pris et les prétentions philosophiques, l'insignifiance des sujets, la soumission aux modes et l'absence, en tout cela, de l'homme ont pu nous faire craindre que le roman ne soit en en train de mourir. Quelque-uns heureusement résistaient, Marguerite Yourcenar, Michel Tournier, etc. Mais un succès comme celui de *la Storia* dans le monde entier nous assure que le beau jeu de l'imagination reste ouvert, et il se trouvera toujours quelqu'un d'assez généreux pour nous conter Peau d'âne.

Le génie du cœur

Pendant des jours, il ne fut, dans la maison, question que de *la Storia*. J'y trouvais, pour moi, réalisés, accomplis des rêves de ma jeunesse. Le premier contrat que j'ai signé avec un éditeur concernait une *Histoire des Français sans histoire*, que je n'ai jamais pu écrire. J'ai rêvé aussi d'un roman, que j'aurais intitulé *Le plus humble des Européens*. L'imagination me manquant, cela ne fut plus qu'un essai : *Caliban parle*... Dans *la Storia*, on entend parler le génie du cœur. Tout son pathétique, me semble-t-il, tient dans sa composition même, dans le parallélisme de deux récits, l'un d'une trentaine de pages, imprimé dans un certain caractère, au commencement de chaque partie du livre, de chaque année, de 1940 à 1947, résume sèchement les événements de l'Histoire telle que les meneurs de jeu, les gouvernements, les chefs, la conçurent et la voulurent, le fascisme, le communisme, la guerre, et telle qu'en fin de compte les historiens la rapportent d'ordinaire. Il est intercalé dans un autre récit, imprimé dans un autre caractère, de près de six cents pages, et qui, à propos d'une pauvre femme et de ses enfants, raconte, année après année, ce que fut le jeu même, et c'est la véritable Histoire, faite des misères, de la chair, du sang, de la vie des hommes sans histoire, qui la subissent dans une totale irresponsabilité.

Un soldat allemand de passage à Rome viole Iduzza, institutrice épouvantée, demi-juive, veuve et mère déjà d'un enfant, Nino, et ainsi tout commence. Tout finit par la mort de ce petit bâtard de génie, Useppe, mal fait pour notre monde et que tue la médiocrité du temps. Et cela compose un merveilleux poème, plein de pitié et d'un amour de toute vie, même celle des chiens et des chats.

Cela fait une lecture étrange et qui change l'âme. On reste longtemps dans le sentiment profond de l'homme égaré qu'on est, un court instant, dans le monde, de tout ce qu'on n'a pas voulu, des fatalités. Il n'est personne sans doute qui ne se soit au moins une fois demandé pourquoi il est là. La toute dernière page vous rend l'espérance. C'est une postface qu'Elsa Morante emprunte à un prisonnier, matricule n° 7047 de la prison de Turin : *« Toutes les graines n'ont rien donné, sauf une ; je ne sais pas ce qu'elle peut être, mais c'est probablement une fleur et non une mauvaise herbe. »*

Je connaissais mal Elsa Morante. J'ai voulu savoir mieux qui elle était ; j'ai fouillé dans le chaos de mes papiers et j'ai trouvé, dans une revue italienne de 1965, *l'Europa letteria*, le texte d'une conférence qu'elle venait de faire à Turin, à Milan et à Rome sous le titre : Pour ou contre la bombe atomique. C'est une véritable profession de foi animée d'un mouvement lyrique admirable et qui nous donne la clef de son œuvre et de son art. Je souhaite qu'un plus savant que moi la traduise. On fut surpris qu'elle eût choisi pour sujet la bombe atomique. Elle s'étonne de cette surprise. C'est que la bombe, cet aboutissement de toute la science moderne, lui paraît le symbole même de notre monde en train de se désintégrer. La question lui paraît devoir préoccuper tout écrivain. Je me suis senti dans un profond accord avec elle. Elle se méfie de tout ce qui n'est que littérature, distingue ceux qui vivent de l'écriture des véritables écrivains.

Du côté de l'espérance

L'art est toujours « le contraire de la désintégration », retour à l'unité de la conscience profonde. Il « interdit la désintégration de la conscience humaine dans les rapports usuels, quotidiens, habitués, aliénants, que nous avons avec le monde ». Il nous rend dans son intégrité, *la réalité*. Il dénonce l'irréalité de nos vies et nous libère. Il est à cause de cela toujours révolutionnaire. Elsa Morante évoque le *Don Quichotte* de Cervantès, « le plus beau de tous les romans ». Le grand art est toujours tragique même quand il est comique, simplement parce que « la susbstance réelle de la vie est tragique ». Cette profession de foi est un grand appel aux écrivains et va, en dépit de tout, du côté de l'espérance.

(*) Après six mois d'un total silence auquel la confusion du temps et des circonstances m'ont contraint et d'une solitude que je supportais mal, voici que de nouveau je vais travailler et écrire, et dans ce journal auquel, depuis longtemps, je souhaitais collaborer. Que mes premières lignes soient pour remercier *le Monde* de l'accueil qu'il fait au vieil homme que je suis.

Au-delà du bien et du mal

par GABRIEL MATZNEFF

LORSQU'IL y a un mois j'évoquais ici le silence méprisant qui, en 1886, accueillit la sortie d'*Au-delà du bien et du mal*, j'ignorais que Liliana Cavani eût tourné un film inspiré de la liaison de Lou Salomé avec Nietzsche, et que ce film porterait précisément ce titre (*le Monde* du 8 octobre). Quel contraste entre la clandestinité de Nietzsche et le renom de Cavani ! Entre ce livre publié à compte d'auteur et ce film au budget somptueux ! Entre cet ouvrage tiré à un nombre infime d'exemplaires, mal distribué, et ce film dont les affiches s'étalent, immenses, sur tous les murs de Paris !

Quelques heures après le film de Cavani, j'ai vu celui que Pierre-André Boutang a consacré à Gabriel Marcel (et que les téléspectateurs pourront voir la semaine prochaine). Durant toute la projection du film de Boutang, encore obsédé par les images de Cavani, je me demandais ce que Gabriel Marcel aurait pensé du portrait que la cinéaste italienne trace de Nietzsche. Avec un léger sourire, j'imaginais la tête qu'il aurait faite devant certaines scènes ; mais dans le même temps je me plaisais à croire qu'il aurait été, comme moi, bouleversé par la beauté et la force d'*Au-delà du bien et du mal*.

Bouleversé ? Je devrais plutôt dire : déchiré, transpercé. J'ai vu le film de Cavani dans une grande salle des Champs-Elysées. Derrière moi, des spectateurs n'ont pas cessé de ricaner et de glousser. Adolescent, c'était dans cette même salle que j'avais vu le sublime film de Mankiewicz, *la Comtesse aux pieds nus* ; je l'avais vu parmi les quolibets et les sifflets du public. Etrangement, cette attitude insultante ne m'a gêné ni dans l'un ni dans l'autre cas : tant de vulgarité d'âme ne faisait au contraire qu'exalter la solitude du personnage joué par Ava Gardner, et celle de Nietzsche. Le chevalier, suivi de la mort et du diable...

Isabella von Ungern-Sternberg, qui a bien connu Nietzsche, le décrit ainsi : *« Il y avait dans l'extérieur et les manières de Nietzsche ce qu'il a plus tard appelé le sens pathétique de la distance* (1). » Et Lou Salomé elle-même note : *« Son rire était léger, et jamais il n'élevait la voix... Dans la vie quotidienne, il ne se départait jamais d'une grande courtoisie et d'une douceur presque féminine. »* Voilà qui ne correspond guère à l'homme débraillé, agité et souvent brutal que peint Liliana Cavani ; et ceux qui se piquent de vérité historique auront beau jeu de crier à la trahison, voire au scandale.

Pourtant, au-delà des apparences, au-delà des masques (sur lesquels il a tant écrit), Nietzsche vu par Cavani est d'une vérité qui, si elle n'est pas « historique », n'en est pas moins terrible, et crucifiante. Le Nietzsche de Cavani, c'est Nietzsche sans son déguisement de digne professeur apprécié par les vieilles Anglaises qui, à Nice ou à Sils-Maria, séjournaient dans les mêmes pensions que lui, c'est Nietzsche écorché vif ; Nietzsche mis à nu (et pas seulement dans la baignoire). Que Cavani ait laissé entendre que Lou Salomé couchait avec Rée et Nietzsche (alors qu'elle ne couchait avec personne) est de peu d'importance ; comme est de peu d'importance qu'elle ait substitué l'opium au choral, et remplacé l'appartement romain de la piazza Barberini par l'hôtel Minerva — où Nietsche n'est jamais descendu, mais où a vécu Stendhal, dont il cite, admirativement, une phrase dans *Au-delà du bien et du mal* : *« Dans la véritable amour, c'est l'âme qui enveloppe le corps. »*

Cette phrase de Stendhal, dont Nietzsche précise qu'elle est la plus chaste qu'il ait entendue, forme l'aphorisme cent quarante-deux d'*Au-delà du bien et du mal*. L'aphorisme qui le précède est celui-ci : *« C'est son bas-ventre qui empêche l'homme de se prendre pour un dieu. »* Et quelques pages plus loin, on lit l'aphorisme cent quatre-vingt-trois, d'évidence inspiré par Lou Salomé : *« Ce qui m'a bouleversé, ce n'est pas ton mensonge, mais de ne plus pouvoir mettre ma confiance en toi. »*

Il me semble que ces trois aphorismes récapitulent assez bien, dans leurs complémentaires contradictions, le beau, l'émouvant film de Liliana Cavani. Par-delà Cavani, par-delà Nietzsche, par-delà Dostoïevski (à qui Cavani emprunte la scène où le diable apparaît à Ivan Karamazov, comme Visconti dans *les Damnés* avait emprunté aux *Possédés* la scène du viol et du suicide de la petite fille), *Au-delà du bien et du mal* est un film qui n'atteindra que les passionnés et les schismatiques qui l'ont déjà vécu de l'intérieur, et qui s'y reconnaîtront. Que *les Passions schismatiques*, mon nouvel enfant (*« Aut liberi aut libri »*, disait Nietzsche), sortent en même temps que le film de Cavani est pour moi un signe. Les étoiles solitaires brillent dans l'opacité de la nuit.

(1) *Nietzsche devant ses contemporains*. Editions du Rocher, 1959.

Fonder la philosophie aujourd'hui

par le Pasteur ANDRÉ DUMAS

JEAN GRANIER, qui nous donna sa thèse sur « Le problème de la vérité dans la philosophie de Nietzsche », vient d'écrire, ce à quoi autorisent ensuite les thèses, un livre de son cru, forgeant son propre vocabulaire, traçant son propre itinéraire sur la face abrupte de l'être, tant cet ouvrage est une escalade en solitaire, mais qui croise les itinéraires de tous. Livre frémissant, où les analyses techniques ne sont pas lourdeur érudite, mais franchissement de quelques surplombs, à l'aide de pitons laissés par des prédécesseurs. Il s'ensuit une course passionnée, qui ne perd jamais de vue le monde dans la précision d'un langage.

Granier part d'un constat, auquel il donne la force d'une provocation. Nietzsche sentait monter le nihilisme, qui l'incitait à cette prédication du surhomme, qu'il appelait lui-même une philosophie. Mais aujourd'hui, c'est l'annulation qui règne, plus plate que tout nihilisme. En effet, la philosophie, qui avait cru gagner pour elle-même cette souveraineté qu'elle disputait à la théologie, a, en fait, préparé son lit pour une autre concurrente, autrement redoutable, à savoir la science. Elle s'est ainsi trouvée privée du savoir et repoussée, péripétie désastreuse pour elle, justement vers cette théologie, dont elle n'avait cessé de dénoncer le vide verbal et la projection fantasmatique, on disait alors méthaphysique.

Un territoire rongé par les sciences

Kant est bien venu pour sauvegarder un territoire, éthique et catégorique, qui soit propre à la philosophie, alors que les sciences demeureraient descriptives et relatives. Mais le pacage ou le parking kantien n'a pas longtemps fonctionné. Il est vite apparu une consolation plus qu'un salut pour la philosophie. Ce sont les sciences qui ont prédominé. Mais Granier a beau jeu de constater aujourd'hui que cette prédominance prive l'homme à la fois de l'amplitude de la pensée et de la décision « valorielle » de l'existence, si bien que le monde n'est plus qu'un afflux ou qu'un silence, sans aptitude à devenir spectacle, compréhension et transformation.

Elle est assez étourdissante de brio cette introduction, où sont successivement soupesés les hésitations de la logique contemporaine et de la phénoménologie existentialiste, du marxisme et de la psychanalyse, entre la prétention scientifique et le recul ontologique. Je ne suis pas si sûr que Granier d'y voir, comme à l'œil nu, le destin de la bourgeoisie occidentale, qui, après avoir eu besoin d'un complément d'âme, se livrerait à la vulgarité de la gestion. Mais la passion sociale ne porte pas tort à la pensée, si celle-ci frémit de l'annulation de la philosophie comme d'un étouffement du monde et du langage. Le collectivisme du socialisme ne saurait être ici remède tant que la philosophie ne retrouvera pas sa tâche propre, au milieu du savoir restreint des uns et au non-savoir, prétentieusement déguisé en extase, des autres. La fin de la philosophie serait, en effet, alors, non pas le dépassement des imaginations, mais l'annulation de l'acte même de penser.

Granier emprunte le mot barbare à Schopenhauer et fait déjà preuve, ici, de cette création d'un nouveau vocabulaire, qui donne à son livre un ton si particulier, risqué et péremptoire, subjectif et logique, agressif et plénier. Epiphilosophie n'est, en tout cas, ni métaphysique ni ontologie. Il n'existe ni principe, ni substance, ni absolu qui surplombent, originent et transcendent le monde. Granier les récuse violemment comme les reliquats d'une pensée théologique, qui se facilite la tâche ardue de la réflexion en s'accordant l'imagination d'un dieu conceptualisé. Et pourtant tout ce livre est consacré à l'éminence de l'être au cœur du langage. C'est même l'énigme de ces pages que le choix, fougueux et persistant, du mot être, alors que, par ailleurs, l'ontologie, y compris celle d'Heidegger, est mise à nue dans son fétichisme poétique.

Qu'est-ce que l'être pour le philosophe du monde dans le langage ? Il me semble d'abord jouer le rôle du néant chez Sartre. *« L'être qui fait sens dans la forme de l'inhérence-survol n'est pas une transcendance mystérieuse, un trésor de consolations pour nos déceptions trop humaines, mais, à parler en toute rigueur, rien... Les phénomènes ne peuvent apparaître comme phénomènes de sens que par l'altérité de ce rien, qui est l'être même dans son unique et primordiale instauration »* (p. 99).

L'être est ainsi ce qui, se tenant à l'écart de tout, permet à la pensée de se laisser interpeller par tout et de s'adresser à tout. Si la pensée a l'être comme son corrélat, elle peut devenir une pensée de l'intégral.

On remarquera le choix du mot être, et non pas pensée ni conscience humaine, pour marquer la distance avec l'idéalisme, quand il engendre le monde du même mouvement qu'il développe la pensée. L'être joue le rôle du frein qui empêche de confondre le monde avec la logique du moteur, qui entraîne la philosophie vers la pensée du monde. L'être est l'énigme qui dérobe le savoir mais confie la compréhension. Et d'ailleurs, constate Granier, tous les grands philosophes qui ont proscrit l'usage du mot être, parce qu'il était pauvre et vide (Spinoza), statique et impersonnel (Hegel), mécanique et répressif (Bergson), inerte et fabuleux (Nietzsche) tous y sont pourtant revenu quand il leur a fallu dire pour quoi et non pas contre quoi ils pensaient, comme si l'être était le grand refoulé de l'humanisme moderne, son secret honteux et son étonnement profond.

Jean Granier n'hésite donc pas à préciser davantage quels sont pour lui les caractères de l'être, car « *tout émotion précise tend vers une formulation intellectuelle* » (T.S. Eliot). Il en voit essentiellement trois : la disposition à l'éveil, le retrait, qui interdit le savoir d'une transcendance, et le rassemblement des affinités, qui permet une interprétation plurielle du sens dans l'amplitude des phénomènes.

La partie la plus développée du livre traite de la philosophie comme égotisme, après avoir posé, avec l'être, la légitimité de la philosophie comme intégralisme. Egotisme, le mot est curieux dans la bouche d'un philosophe qui se défend, selon l'habitude, contre les soupçons de subjectivisme et d'arbitraire. Le mot fleure Stendhal, qui avouait qu'en lui la mémoire tuait l'imagination. Or la philosophie n'est-elle pas une mémoire systématisante qui voudrait s'élever au-dessus des approximations imaginatives ?

Mais Granier se trouve bien dans la compagnie des littérateurs et des artistes, mieux, me semble-t-il, que dans celle des théologiens et des savants ! L'égotisme est ce qui fonde la réussite de l'interprétation, alors que la science et le savoir seraient ce qui, justement, exclut l'interprétation au profit de l'hypothèse et de sa vérification dans le compte rendu. Au savoir le concept, mais à la philosophie l'idée ! Au savoir aussi l'entropie de l'explication, l'interprétation, l'enrichissement des significations.

J'ai peur de trahir ici l'auteur en usant de formules qui sont pourtant les siennes. Car Jean Granier use de mots fort durs contre ceux qui privilégient leurs oracles et n'œuvrent pas selon la raison. Disons alors que l'égotisme c'est tout simplement la franchise à l'égard de la vérité ; elle ne saurait être ni un ordre extérieur à ma pensée ni un impérialisme de cette pensée, mais la reconnaissance double de l'exposition du monde comme de la disposition de la pensée.

La pauvreté spéculative des « nouveaux philosophes »

Le livre arrive au bon moment. L'ontologie n'est pas prête à se restaurer. Il faudrait une « persuasivité » de la parole de l'être, ce que n'autorisent ni la désacralisation philosophique du cosmos ni la personnalisation théologique de Dieu. Par ailleurs, les sciences ne forment plus une science assurée de saisir et de construire un savoir cumulatif. Quant à la morale, elle se cherche des fondements, qui ne peuvent provenir ni d'une injonction claire de la nature ni d'une marche claire de l'histoire. C'est pourquoi sont apparus les « nouveaux philosophes ». Ils ont rendu à la pensée la liberté dénonciatrice qu'elle avait perdue dans le rationalisme scientifique comme dans le fétichisme historique. Mais les « nouveaux philosophes » ne pratiquent-ils pas l'égotisme de l'indignation avec une grande pauvreté spéculative ? N'ajoutent-ils pas ainsi à cette annulation philosophique dont Jean Granier constate la marée étale ? Ce livre, à ce moment, propose une spécificité, une visée et une loyauté de l'acte de la pensée.

S'agit-il d'un système intégraliste ou d'un essai égotiste ? Indéniablement des deux, et pas toujours clairement raccordés. Mais il suffit que vienne, par moments, ce frémissement provocateur pour que le livre agisse, quand tant de systèmes endorment et tant d'essais chatouillent. Il y a là, je l'ai dit, une escalade dont on ne niera ni l'humeur ni la vigueur.

★ Jean Granier. *Le Discours du monde*. Seuil, 1977.

ANIMATION

« *L'ANIMATION c'est la civilisation de l'effort* », écrit Lucien Trichaud en conclusion de son livre après une condamnation : « *Gardons-nous de la civilisation des loisirs ; c'est une démagogie. C'est un égoïsme.* »

Le mot d'animation est à la mode sans qu'on sache très bien ce qu'il recouvre. Qu'est-ce qu'un « animateur » ? Aux yeux de beaucoup, un organisateur de distractions, plus ou moins « culturelles », qui vont du théâtre amateur au tourisme de groupe, en passant par la poterie, le tissage et la photographie.

Lucien Trichaud, poète, historien de l'éducation, est un de ceux qui, depuis la guerre, ont le plus contribué sur le tas à la recherche et à la définition de l'animation. Il l'a fait notamment dans les maisons de jeunes, dont il est l'un des dirigeants.

L'Animation et les Hommes est la somme d'une expérience, en même temps qu'un dossier aux multiples références sur tout ce qui, en France et à l'étranger, a été écrit sur le sujet.

Il amène à s'interroger sur le monde où nous vivons. Lucien Trichaud exige, entre autres, d'un bon animateur une foule de vertus. « *L'animation, c'est d'abord dire bonjour à son voisin (...). C'est conserver une attention permanente envers les êtres et les choses (...). C'est pratiquer la solidarité (...), aider au désenclavement des personnes et des groupes, maîtriser le langage qui convient à nos idées et ne pas l'imposer, être convaincu que la culture (...) constitue les éléments d'un processus personnel de réflexion, de confrontation et d'enrichissement débouchant sur l'action, (...) la joie de vivre et l'amour des autres.* » Quelle est donc cette société qui a besoin de spécialistes de la joie de vivre, de la solidarité et de l'amour des autres ? — J. P.

★ Lucien Trichaud, *L'Animation et les Hommes*. Editions Syncaro, 36 F.

Le Monde

LES PERSPECTIVES DE CO

La Knesset approuve le

LE TEXTE DE L'ACCORD

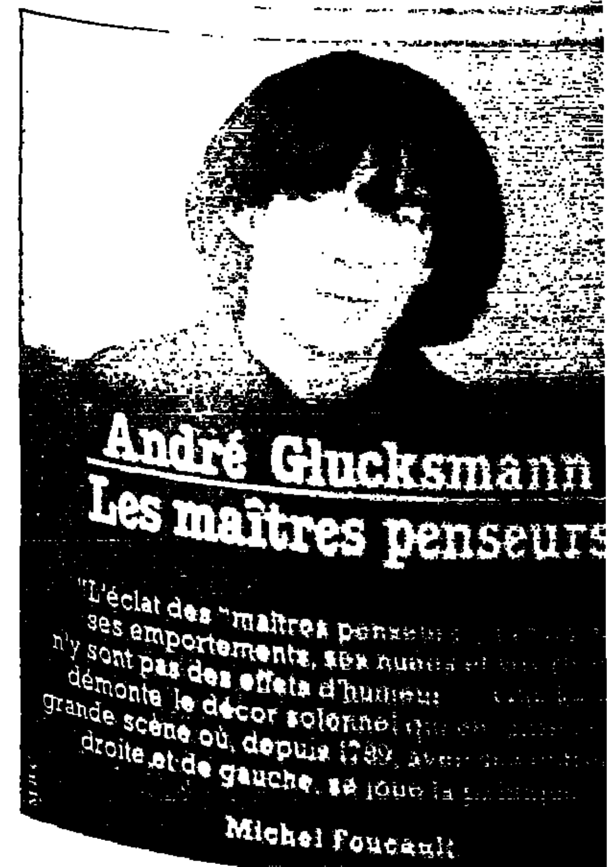
Liban

A TRAVERS

Chine

Grande-Bretagne

Norvège



Le Monde

étranger

LES PERSPECTIVES DE CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE PROCHE-ORIENT

La Knesset approuve le « document de travail » israélo-américain

De notre correspondant

Jérusalem. — La réunion extraordinaire de la Knesset, qui avait dû interrompre ses vacances d'été quelques jours avant leur fin normale à la demande des *deux principaux partis d'opposition*, n'a pas été la séance houleuse attendue généralement. L'Assemblée a rejeté, après une brève discussion, par 44 voix contre 27, une proposition du parti travailliste d'engager un débat sur le « *document de travail* » israélo-américain du 5 octobre, prévoyant les conditions de convocation de la conférence de Genève.

Après l'exposé de M. Shimon Pérès, qui, en présentant la proposition travailliste, a fait le procès de la politique gouvernementale, la réponse du ministre des affaires étrangères, M. Moshé Dayan, a provoqué une certaine sensation. Il a, en effet, donné lecture du document, qui devait rester secret tant que les Arabes ne se seraient pas prononcés à son sujet. Cette divulgation a immédiatement apaisé les inquiétudes qu'avaient suscitées les rumeurs propagées la veille sur le contenu du document. « *Il est bon*, a déclaré M. Dayan, *que tout le monde connaisse le texte intégral d'un document dont une partie a été diffusée d'une manière inexacte et tendancieuse par la presse, et principalement après la réunion de la commission des affaires étrangères du 12 octobre.* »

Le document, rédigé le 5 octobre, soit quatre jours après la publication de la déclaration américano-soviétique sur le Proche-Orient, est considéré dans les milieux officiels de Jérusalem comme une « rectification » consentie par les Américains à leurs engagements avec les Soviétiques. Le 5 octobre, Washington apportait en effet une précision sur un point auquel Israël attache une grande importance : la référence aux résolutions 242 et 338. Cette référence n'est pas mentionnée dans le texte américano-soviétique.

Le texte Vance-Dayan, à la rédaction duquel le président Carter a pris personnellement une grande part, parle dans son paragraphe 4 de la nécessité de se pencher sur le problème des « *réfugiés arabes et juifs* ». C'est la première *fois* qu'un *document* adopté par un gouvernement étranger fait mention des « *réfugiés juifs* » dans le contexte du conflit israélo-arabe. Enfin, la délégation arabe unique sera bien scindée après la séance inaugurale et ne participera pas en bloc à l'examen de toutes les questions qui seront portées à l'ordre du jour de la conférence de Genève.

Des commissions bilatérales réunissant la délégation d'Israël, avec, selon le sujet à traiter, celle de l'Egypte, de la Syrie, de la Jordanie et éventuellement du Liban, seront « *habilitées à négocier et à conclure un traité de paix* ». Les questions portant sur la Cisjordanie et Gaza « *seront discutées* » par des commissions de travail qui comprendront des Israéliens, des Jordaniens, des Egyptiens et des « *Arabes de Palestine* ».

La révélation du contenu du *document de travail* a sensiblement réduit les appréhensions éprouvées la veille, et le « tournant » amorcé par les Américains dans leurs rapports avec Israël a paru moins prononcé qu'on ne l'avait redouté. L' « érosion » n'en est pas moins réelle, dans la mesure où, comme l'a souligné le leader travailliste, M. Pérès, le gouvernement croit pouvoir conclure une paix globale avec les Arabes, tout en conservant la Cisjordanie et Gaza. Ce à quoi M. Moshé Dayan n'a pas manqué de rétorquer qu'il n'était pas plus facile de parvenir à des accords avec les Arabes en créant, comme l'ont fait les précédents gouvernements, des colonies dans la régio de Charm-el-Cheik, à Gaza, en Cisjordanie et dans le Golan.

Une deuxieme demande de débat sur les implantations israéliennes dans les territoires occupés a été elle aussi rejetée par une majorité que MM. Begin et Dayan paraissent avoir pleinement ressoudée.

ANDRÉ SCEMAMA.

LE TEXTE DE L'ACCORD

Voici le texte du « document de travail » israélo-américain, tel qu'il a été rendu public par M. Dayan :

« 1) Les parties arabes seront représentées par une délégation arabe unifiée où figureront des Arabes palestiniens. Après la session d'ouverture, la conférence se scindera en groupes de travail :

» 2) Ces groupes de travail pour la négociation et la conclusion des traités de paix seront constitués comme suit : a) Egypte-Israël ; b) Jordanie-Israël ; c) Syrie-Israël ; d) Liban-Israël (toutes les parties sont convenues que le Liban peut participer à la conférence à sa demande ;

» 3) Le problème de la Cisjordanie et de Gaza sera discuté par un groupe de travail formé d'Israël, de la Jordanie, de l'Egypte et des Arabes palestiniens ;

» 4) La solution du problème des réfugiés arabes et des réfugiés juifs sera discutée conformément aux termes énoncés ci-dessus.

» 5) La base convenue pour la négociation à la conférence de paix de Genève sur le Proche-Orient est constituée par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

» 6) Tout changement dans la forme de la conférence sera soumis à l'accord de toutes les parties. »

L'O.L.P. « ne fera pas de concessions » sur son exigence de représenter les Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Commentant le document de travail américano-israélien, tel qu'il a été révélé par M. Dayan, le porte-parole de l'O.L.P., M. Mahmoud Labadi, nous a déclaré : « *Nous insistons pour que l'O.L.P. soit présente sur un pied d'égalité avec toutes les autres parties à la conférence de Genève. Qui plus est : elle devrait être présente avant l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et le Liban, parce que l'affaire palestinienne constitue le fond du conflit, les problèmes du Golan et du Sinaï n'en étant que des répercussions.*

» *Nous ne ferons pas de concessions sur le fait que les Palestiniens doivent être représentés à Genève par l'O.L.P. ayant à sa tête Yasser Arafat.*

» *En tout état de cause, tout n'est pas dit et nous continuons à escompter des développements positifs pour la cause palestinienne. L'insistance d'Israël à ignorer l'O.L.P. signifie simplement que ce pays entend persister dans une politique de guerre de nature à entraîner le monde dans un conflit nucléaire.* » — L. G.

● A PARIS, M. Abdo Rabbo, porte-parole du F.D.L.P., nous a déclaré que le document de travail israélo-américain se situait « *cent pas en arrière* » par rapport au communiqué soviéto-américain du 1er octobre. La politique de M. Carter, a-t-il ajouté, vise essentiellement à semer la discorde entre Palestiniens en les divisant en « modérés » et « extrémistes », « *ceux qui seraient acceptables et ceux qui ne le seraient pas* ». On essaie, « *dans ce but, d'arracher des concessions politiques à l'O.L.P. qui est ainsi incitée à reconnaître elle-même qu'elle ne représente pas valablement le mouvement palestinien. Autant lui demander de se suicider politiquement* ».

● *Une conférence internationale pour un règlement juste de la crise au Proche-Orient* se tiendra les 14, 15 et 16 octobre, à Paris, Salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche. Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi, au siège du Mouvement de la paix, le président du Comité international d'action pour une paix juste au Proche-Orient, M. Romesh Chandra, a annoncé que des délégués venant d'une cinquantaine de pays, notamment d'Israël, ainsi que des représentants de l'O.L.P., participeraient aux débats.

Liban — La « fausse » guerre du Sud

De notre envoyé spécial

Bent-Jbeil. — Après Saïda, les routes qui mènent au Sud-Liban débouchent sur une planète extravagante. Passé les derniers postes de l'armée israélienne où trois sentinelles somnolent dans la poussière, commence un territoire flou, et fou, qu'aucun romancier, aucun voyageur n'aurait osé imaginer. Les Libanais eux-mêmes, anéantis par deux années *de délire et de fusillades embrouillées*, songeraient-ils encore à s'étonner de l'absurde qui saute aux yeux ?

Sur ces quelques centaines de kilomètres carrés coincés entre la Méditerranée et la frontière d'Israël, sur ce mouchoir de poche, se croisent et se dépassent chaque jour les processions de réfugiés refluant *de village en village*, au rythme des canonnades. La rumeur paysanne qui court avec eux, du taxi au marché, de la place au carrefour, tient le compte exact des violations du « *cessez-le-feu* ». Mardi, trois morts à *Nabatieh*, *mercredi et jeudi* une vingtaine d'obus et sept victimes à Bent-Jbeil, le même jour un bombardement de Aïnata... Bien sûr, ces événements mis bout à bout ne sont pas une guerre, pas même une « *drôle de guerre* ». Ils déterminent simplement, et c'est leur fonction première, tout un remue-ménage social qui n'en finit pas de tourner en rond. Depuis des mois.

La ville de Nabatieh, qui se repeuplait la semaine dernière, est de nouveau quasi déserte. Les obus tombés dans la nuit ont refoulé les familles vers Tyr, Saïda, Beyrouth, où elles se sont entassées chez des cousins, des grands-parents. Sur la place principale pourtant, quelques villageois ont réinstallé, comme à la sauvette, leurs étals de gros raisins sucrés, de figues et de mandarines. Un coiffeur balaie du verre pilé dans sa boutique, soufflée par une explosion. Chacun paraît indécis, flottant, surveillant le ciel.

Dans les ruelles en pente où *rôdent des chats maigres et des* volailles, deux ou trois visages apparaissent aux fenêtres. Ici, on a délégué des hommes pour rouvrir les maisons. Là-bas, un domestique en *mission fait le compte des impacts* sur une façade à colonnades criblée d'éclats. Là, des enfants déambulent en agitant les mains, incollables pour reconnaître au son le 155 ou le 175 à longue portée. Cent, deux cents personnes peut-être : c'est l'arrière-garde téméraire d'une population enfuie de trente-cinq mille habitants, mais que l'on sent prête, elle aussi, à s'évaporer en quelques secondes vers le nord, dans le grincement des vieux taxis Mercedes. Exode cent *fois recommencé, sans précipitation* ni effets dramatiques. Il faut partir à temps, c'est tout. Comme on se garde de la grêle à la campagne, en pestant à l'avance contre le dégât. Une chose est sûre, l'arrivée des obus venus des enclaves chrétiennes ou d'Israël est aussi peu prévisible qu'un accident climatique. Elle obéit à un code diplomatique précis, mais difficile à déchiffrer d'ici quand on ne possède pas toutes les clés.

L'obus et son écho

Plus encore que l'absurde, c'est l'abstraction de cette fausse guerre qui contribue à l'étrangeté d'un voyage au Sud-Liban. Ce décor très doux, des routes caillouteuses, des sources en cascade et des bouquets de citronniers dans les thalwegs, c'est d'abord une sorte de tambour tendu *à se rompre au milieu du Proche-Orient.* Chaque incident, chaque escarmouche, y résonne au-dehors et s'amplifie à un point tel que l'important n'est plus l'obus mais son écho, plus la roquette mais *le « signal »* qu'elle envoie, plus la mort mais son arithmétique exactement dosée. Telle explosion au pied d'une mosquée, ou telle boutique éventrée à Aïnata, doit d'abord faire sursauter les chancelleries de Washington, de Damas ou de Moscou. Et ce blessé qu'on évacue devant nous de Bent-Jbeil dans une ambulance palestinienne, c'est objectivement un message de M. Begin au président Carter. Terrain vague, champ de manœuvre, le Sud-Liban n'est plus qu'un espace imaginaire *où s'inscrivent des messages* diplomatiques. Avec un peu de sang.

Le statut politique de ce bout du monde, qui commence à quarante *minutes de Beyrouth*, accroît encore ce sentiment d'irréalité. Ici ce n'est déjà plus le Liban, rien d'autre qu'un « espace » sans vraie nationalité. Les soldats syriens, qui ont restauré un *semblant d'Etat à Beyrouth*, campent bien en deçà du fleuve Litani, cette ligne rouge interdite et surveillée par Israël. L'administration libanaise, en revanche, ou ce qu'il en restait dans le sud, s'est *dissoute* pendant la guerre civile et n'a pas reconquis le terrain. Alors ? Le paysage et les villes que l'on traverse, pétrifiées dans le silence, forment un archipel disparate où des « autorités » incertaines, marginales, furtives — symbolisées par un vague barrage sur la route ou une simple guérite — se succèdent dans le désordre.

Trois fantômes

A la sortie d'un village-voilà, par *exemple, un vestige de l'armée du* Liban arabe, ces unités musulmanes nées de l'éclatement de l'armée régulière en 1976 et ralliées aux palestino-progressistes. Elles comptèrent jusqu'à trois mille hommes. Réfugiées et éparpillées aujourd'hui dans le sud, elles devaient être peu à peu réintégrées dans l'armée nationale que l'on reconstitue. Pour l'instant, il n'en reste que ces poignées de soldats, veillant sur un char essoufflé et réclamant, fusil M-16 sur l'épaule, ses papiers au voyageur. Sans savoir ni pourquoi ni pour qui. Simplement parce qu'un caporal ou un sergent, soucieux de maintenir entre quatre ou cinq hommes un vague lien hiérarchique, a ordonné de le faire jusqu'à nouvel *ordre. Palabre. On sourit. Et on* laisse dans son rétroviseur trois fantômes sur une route déserte.

Un peu plus loin c'est une patrouille palestinienne avec, à l'arrière d'une Land Rover, son inévitable cow-boy suspendu aux poignées de sa mitrailleuse lourde Doutchka. On palabre encore sur un ton vaguement soupçonneux. On évoque l'improbable danger des « *éléments incontrôlés* » avant de recevoir un laissez-passer théorique, griffonné *sur une feuille de carnet.* C'est un *rite, un jeu* dont la fonction est sans doute de rassurer celui qui le donne autant que celui qui le reçoit. En *principe*, l'O.L.P. contrôle le Sud-Liban depuis longtemps et l'on *évoque le plus souvent le chiffre* sans doute exagéré de dix mille combattants. Mais que veut dire « *contrôle* » ? Nous ne verrons que quelques dizaines de fedayin et des responsables qui affirment, un peu mécaniquement, être prêts à se replier, conformément aux accords de Chtaura, dès que l'armée arrivera. C'est une présence militaire face à Israël mais sûrement pas une « *autorité* » politique régnant sur une région.

L'armée ? Son arrivée, attendue par *tous les habitants du Sud*, qui y verraient un symptôme de paix plus qu'une garantie effective, est remise de jour en jour. Péniblement reconstituée, toujours minée par les *divisions confessionnelles*, elle serait bien en peine d'intervenir dans les combats. Elle ne contribuera pas vraiment à la paix, elle l'annoncera. Moins qu'une armée, c'est donc un symbole que l'on continue d'attendre.

L'armée libanaise et le retour symbolique de l'Etat, ce sont, pour l'instant, ces deux petits lieutenants de Nabatieh arrivés mardi de Beyrouth, et qui paraissent flotter dans les *décombres d'une caserne bombardée* le mois dernier. Ils sont des uniformes repassés, beaucoup de courtoisie et une bonne volonté insistante. « *Nous surmonterons tous les obstacles que l'on dresse devant la paix*, récitent-ils. *Si l'on nous confie une mission nous la remplirons coûte que coûte.* » Finiront-ils par y croire eux-mêmes ?

Pas d'armée, pas d'Etat, ni police ni fonctionnaires depuis des mois. Comment donc définir le Sud-Liban ? Comme un espace bizarre où, extraordinairement, *la vie s'obstine* et s'accroche. C'est sans doute la vraie surprise : en dépit de ce vide politique absolu et des bombardements qui dispersent sans arrêt la population, ce n'est ni l'anarchie ni le désordre. Dans les villages à moitié vides, par l'effet d'une pesanteur tranquille ou d'un instinct de conservation, *un certain ordre social* se perpétue.

Bent-Jbeil, à 5 kilomètres de la frontière israélienne, en est un bon exemple. Cette ville musulmane aux mille cordonniers, qui travaillaient jadis pour tout le monde arabe, est bombardée chaque jour depuis lundi, après avoir connu deux semaines de cessez-le-feu. Elle s'est donc vidée de ses habitants pour la énième fois. A 2 kilomètres vers le sud-ouest, commencent les premières maisons du village d'Aïn-Ebel, tenu par les phalangistes, *adossé à la frontière et* probablement contrôlé par les Israéliens. Entre les deux, la route est minée depuis onze mois. « *Il n'y a pourtant rien entre nous* », murmure un jeune instituteur sans élèves (pas d'école ici depuis deux ans), « *autrefois on s'entendait bien. Maintenant encore, dès que le calme a l'air de revenir, quelques obus suffisent à relancer la bagarre. C'est absurde. C'est Israël qui décide de ça* ».

Les gens du village et les Palestiniens s'efforcent de maintenir un contact avec Aïn-Ebel, intégré *de facto* à Israël. « *Pendant le dernier cessez-le-feu*, disent-ils, *nous avons laissé passer les habitants d'Aïn-Ebel qui voulaient aller vers le nord. Ils faisaient le tour par Yaroun pour éviter les mines. Mais eux n'ont jamais laissé passer personne.* »

L'instituteur insiste en hochant la tête. Les obus aujourd'hui l'ont surpris en plein déjeuner. Avec sa femme et ses deux enfants il s'est donc précipité ici il y a trois heures. Ici, c'est-à-dire au moulin municipal, grosse bâtisse à voûtes gothiques et *aux allures de crypte qui sert d'abri aux rescapés* de l'exode. Vingt-cinq personnes sont arrivées avec lui et se pressent dans un singulier décor de calicots, de guirlandes multicolores et de photos découpées, œuvre des ouvriers minotiers. « *C'est tout ce qui reste du village* », explique le meunier. *Regardez, nous sommes le dernier carré.* »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. TENG HSIAO-PING, vice-premier ministre, a offert jeudi 13 octobre, un banquet d'adieu en l'honneur de M. Pol Pot, premier ministre cambodgien, revenu à Pékin Corée du Nord. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● *QUINZE PERSONNES* ont été blessées dans la nuit du 13 au 14 octobre par l'explosion de plusieurs engins incendiaires dans un pub du centre de Londres, le Northumberland Arms, dans Kings-Cross. La police a écarté la possibilité d'un attentat de l'IRA provisoire. Les derniers attentats à la bombe à Londres remontent au 30 janvier 1977. Treize engins incendiaires de petite taille avaient alors explosé dans des magasins d'Oxford Street. — *(A.F.P.)*



Norvège

● DES PRIX DE LA LIBERTE ont été décernés pour la première fois à Oslo par le groupe Libertas, organisation financée par le monde des affaires, à l'issue de la tenue d'une conférence de quatre-vingt-douze délégués de dix-huit pays. Les lauréats sont M. Lewis Powell, juge à la Cour suprême des Etats-Unis ; Mgr Festo Kivengere, évêque ougandais en exil ; l'écrivain russe André Siniavski et le groupe tchécoslovaque de la Charte 77. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LE GOUVERNEMENT DE MANILLE a *demandé*, jeudi 13 octobre, au représentant de la commission supervisant le cessez-le-feu dans les îles du Sud, de lui remettre le dirigeant du Front national de libération Moro, Usma Ali, tenu pour responsable de la mort récente de trente-cinq militaires dans l'île de Jolo (*le Monde* du 12 octobre). Jeudi 13, un colonel et plusieurs soldats ont été tués dans la même région. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE COMMANDEMENT MILITAIRE a pris, jeudi 13 octobre, un décret imposant à tous les correspondants de presse de soumettre à la censure préalable leurs articles mettant en jeu des problèmes de sécurité. — *(U.P.I.)*

Swaziland

● DE VIOLENTES MANIFESTATIONS DE LYCEENS et d'étudiants se sont produites, le jeudi 13 octobre, au Swaziland, dans la capitale M'Babane et à Manzini, seconde ville du pays. A M'Babane, plusieurs milliers de manifestants, qui projetaient de marcher sur le *ministère de* l'éducation en signe de solidarité avec leurs professeurs dont le syndicat « Swaziland Teacher Union » vient d'être interdit pour avoir déclenché une grève, se sont heurtés à d'importantes forces de police.

Trois jeunes gens auraient été blessés par balles. Plusieurs ministres ont été légèrement blessés par des pierres que lançaient les manifestants.

Le roi Sobhuza II, âgé de soixante-dix-huit ans, sur le trône depuis cinquante-quatre ans, a appelé la population à une manifestation de soutien devant sa résidence de Lobamba, ce vendredi. — *(Corresp.)*

[Le royaume de Swaziland (17 364 kilomètres carrés, indépendant depuis 1968, compte environ cinquante et un mille habitants. Bien qu'opposé à la politique d'apartheid, il conserve des liens étroits avec Pretoria, et est membre de l'Union douanière sud-africaine.]

AMÉRIQUES

GRACE A UN COMPROMIS

Le projet de loi sur l'aide américaine à l'étranger va pouvoir être voté

Washington (A.F.P.). — Une initiative de M. Carter a permis de débloquer le projet de loi sur l'aide à l'étranger. Ce texte était bloqué *par la volonté de la Chambre des* représentants d'inclure deux amendements spécifiant que les contributions des Etats-Unis à la Banque mondiale et aux autres institutions financières internationales ne pouvaient être utilisées pour des prêts à sept pays: Vietnam, Laos, Cambodge, Ouganda, Cuba, Angola, Mozambique. Le Sénat s'opposait à ces amendements qui auraient empêché *les institutions multilatérales* d'accepter les contributions américaines (« le Monde » du 16 juillet).

M. Carter a promis par lettre aux représentants qu'il donnerait aux délégués des Etats-Unis dans ces institutions l'instruction de voter contre les prêts à ces pays. Cette formule a été acceptée par la commission conjointe chargée de rédiger *un compromis et elle sera* certainement acceptée par le Congrès. Elle n'aura aucun effet sur les prêts de la Banque mondiale, où les Etats-Unis n'ont pas de minorité de blocage.

Une situation similaire existe déjà en ce qui concerne les prêts à l'Inde de l'Association internationale pour le développement (AID), filiale de *la Banque mondiale. Le Congrès* a interdit que les contributions américaines soient utilisées pour des prêts à ce pays tant qu'il n'aura pas ratifié l'accord de non-prolifération nucléaire. Depuis deux ans, le représentant américain à l'AID vote contre les prêts, ce qui n'a pas empêché le gouvernement indien des rester le plus gros bénéficiaire de l'aide de cette institution.

Le compromis maintient la suspension des ventes militaires à crédit à l'Argentine, au Brésil, au Salvador et au Guatemala. Ces pays avaient d'ailleurs refusé cette aide, les Etats-Unis ayant critiqué leur politique en matière de droits de l'homme. Le projet sur l'aide à l'étranger, qui porte sur un total de 6,5 milliards de dollars de crédits, interdit aussi toute aide militaire à l'Ethiopie et à l'Uruguay. Il *supprime enfin l'aide à l'Argentine* pour la formation de son armée.

APRÈS LE GESTE SUÉDOIS

Washington n'est pas favorable à l'annulation des dettes des pays pauvres

Après l'annulation par la Suède de la dette contractée à son égard par les nations pauvres — annulation qui intervient après celle qui a été annoncée par le Canada dès le mois de juin à l'occasion de la conférence terminale Nord-Sud à Paris et de la réunion du Club des amis du *Sahel* à *Ottawa* (1), — *un porte*-parole du département d'Etat a déclaré, jeudi 13 octobre, que les Etats-Unis n'étaient pas en faveur d'une exonération générale de dettes des pays en voie de *développement et préféraient pro*céder *« cas par cas »*.

Le porte-parole a avancé trois *raisons pour justifier la position* des Etats-Unis. L'administration est légalement tenue par le Congrès de maintenir une distinction entre l'annulation d'une dette et l'octroi d'une aide. Les Etats-Unis estiment que l'annulation d'une dette d'un pays en voie de développement ne constitue pas un stimulant économique véritablement efficace. Enfin, très peu de pays en voie de développement ont contracté à leur égard des dettes suffisamment importantes pour que leur annulation générale ait un impact économique sensible.

(1) Les dettes ainsi annulées par le Canada s'élèvent à 264 millions de dollars, soit 1 320 millions de francs. Cette annulation sera considérée comme faisant partie de la contribution de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) que le Canada *s'est engagé à verser à un fonds* international d'aide aux pays en voie de développement.

La politique du président des États-Unis

M. Carter s'en prend aux compagnies pétrolières

(Suite de la première page.)

Le sort du programme sera décidé dans les prochaines semaines par une conférence des deux Chambres chargée d'harmoniser *les résultats contradictoires* de leurs travaux, et l'on saura donc bientôt qui, des groupes de pression pétroliers ou du président, aura le dernier mot. M. Carter a dû pourtant admettre, au moins implicitement, avoir commis deux erreurs tactiques au cours des débats.

La première est d'avoir négligé de « travailler au corps » les sénateurs, *comme il l'avait fait cet* été avec succès auprès des représentants. Voyant que la Chambre avait voté à peu près ce qu'il voulait et croyant à tort que le travail d'explication déployé vaudrait pour les sénateurs, le président a laissé le champ libre aux groupes de pression, qui, alertés par les votes *dangereux* de la Chambre, s'employèrent à partir d'août à empêcher leur confirmation par le Sénat. Comme l'avait dit le président lors de sa dernière conférence de presse, les groupes de pression sont traditionnellement plus actifs dans la seconde phase d'un vote. M. Carter avait négligé ce fait, mais semble avoir retenu la leçon.

La seconde erreur a été com*mise tout récemment, lorsque* l'administration a aidé à mettre fin au « *filibuster* » (pratique d'obstruction procédurière) que deux de ses supporters, MM. Abourezk et Metzenbaum, avaient déclenché au Sénat pour empêcher le vote sur la libération des prix du gaz. Le vice-président Mondale, qui est, en droit, président du Sénat, se chargea de la besogne *en enterrant de manière autori*taire et expéditive, en accord avec le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Byrd, les centaines d'amendements que les deux sénateurs avaient déposé pour retarder la clôture des débats. Finalement, il est apparu que M. Mondale s'était rendu sur la « colline » sans savoir ce que lui demanderait M. Byrd. Il se prêta cependant à la manœuvre, au risque de décourager ses propres partisans. M. Carter s'est borné à dire, jeudi, qu'il n'avait été informé ni du début ni de la fin de l'opération, ce qui était une manière de s'en distancer.

Le traité avec Panama

Un autre sujet évoqué à la conférence de presse de jeudi, le traité avec Panama, relève aussi des difficultés rencontrées par M. Carter au Capitole. Avec ou sans groupe de pression, l'opposition est suffisamment forte *pour rendre* à peu près impossible la ratification. Le coup le plus dur a été porté à ce sujet par le sénateur Dole, candidat à la vice-présidence sur le « *ticket* » Ford l'an dernier, qui a publié un télégramme secret de l'ambassade des Etats-Unis à Panama, rendant compte d'un entretien avec un des négociateurs panaméens du traité. Selon cette personnalité, le traité de neutralité ne garantit nullement aux Etats-Unis un droit d'intervention à Panama après la restitution du canal, comme *l'affirme l'administration*. D'autre part, la promesse contenue dans le même document d'assurer aux navires de guerre américains un passage « diligent » (*expeditious*) en cas d'urgence internationale ne signifie pas que ces bâtiments passeront en priorité, en « *tête de file* », comme l'assuraient les négociateurs américains.

Le général Torrijos, chef d'Etat *de Panama, est arrivé à Wash*ington pour s'entretenir ce vendredi de ces problèmes avec M. Carter. Ce dernier a affirmé jeudi que le texte du traité lui paraît « *adequat* » et qu'il n'envisage pas de rouvrir les négociations à son sujet. Il espère toutefois mettre au point avec son hôte un texte de « *clarification* » qui satisferait les ennemis du traité au Sénat.

En réalité, la tâche sera difficile, car, comme l'a dit le président américain, « *nous avons à vendre le même produit sur deux marchés différents* ». A propos du droit d'intervention, le général ne *peut aller au-delà de ce qui est* dit dans l'article 4 du traité de neutralité, par une phrase particulièrement ambiguë et « *redondante* » : « *Les Etats-Unis d'Amérique et la République de Panama sont d'accord pour maintenir le régime de neutralité établi par ce traité, qui sera maintenu de manière que le canal reste neutre en permanence, malgré la conclusion de tout autre traité auquel les deux parties contractantes pourront adhérer.* » Faudra-t-il, pour faire plaisir aux sénateurs conservateurs, établir formellement un « *droit d'intervention* » que la puissance des Etats-Unis et l'im*portance de leurs intérêts rendent* déjà plus que probable le jour où Panama s'aviserait de refuser le passage aux navires américains ?

Le franc-tireur et les caciques

Le président *Carter*, bien qu'il ait affaire à un Congrès dominé par son parti, ce qui n'était pas le cas de ses prédécesseurs, rencontre donc depuis un mois au Capitole des difficultés que ceux-ci n'ont pas connues.

Les causes de cette situation sont diverses, selon les observateurs, mais toutes recèlent une part de vérité. Pour les uns, M. Carter est entré à la Maison Blanche comme un franc-tireur du parti démocrate et même contre le gré des caciques du parti ; on lui fait payer aujourd'hui cette témérité. Pour d'autres, l'équipe du président comporte trop de jeunes Géorgiens ambitieux et pas assez d'hommes ayant une expérience complète de la machine du Congrès ; le vice-président Mondale, seule grande exception à la règle, n'a pas le *mordant* nécessaire pour remonter la pente. Pour d'autres encore, le départ des grandes figures du Sénat comme MM. Mansfield, Fulbright ou *Humphrey* — écarté des tribunes par la maladie — prive la Chambre haute de dirigeants respectés avec lesquels la Maison Blanche pourrait s'entendre. M. Carter peut compter sur M. O'Neill, président de la Chambre, qui a fait voter avec une diligence remarquable le programme énergétique, mais non pas sur M. Byrd, chef de la majorité démocrate au *Sénat*, qui se soucie plus de la forme que du fond et qui, par exemple, n'a même pas jugé bon de prendre position sur le traité avec Panama.

Toujours est-il que la direction *exercée au congrès* par la Maison Blanche par les partis ou par quelque autre autorité « légale » est plus théorique que jamais : chacun vote selon ses préférences, *plus encore selon ce qu'il croit* être l'intérêt du plus grand nombre de ses électeurs sur le plan local ou ce qu'on lui suggère à l'oreille avec plus ou moins d'insistance. C'est, dans ces conditions, sur un terrain plus libre que *jamais que s'avancent* les groupes de pression.

MICHEL TATU.

● *Le nombre des chômeurs* a diminué de 150 000 en septembre pour s'établir à 6,9 % de la population active contre 7,1 % en août. Ce taux, qui fluctue autour de 7 % *depuis avril, est revenu de* 14,5 % à 13,1 % pour la population noire. En septembre 6,8 millions d'Américains se trouvaient sans travail, alors que les effectifs employés ont augmenté de 320 000 pour atteindre 91,2 millions. — *(A.F.P.)*

● *Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance*, se rendra en visite en Argentine le 21 novembre, à l'invitation du président Rafael Jorge Videla, a annoncé, le 13 octobre, le département d'Etat. Le porte-parole américain a déclaré que M. Vance rejoindra, le lendemain de cette visite, le président Jimmy Carter au Venezuela, première étape d'une tournée de onze jours entreprise par le chef de la Maison Blanche sur quatre continents. — *(A.P.)*

EN AMÉRIQUE LATINE

Argentine

● UN ATTENTAT A LA BOMBE, dirigé contre le directeur des relations industrielles de la filiale argentine de la firme Chrysler, a eu lieu le jeudi 13 *octobre*, dans la banlieue de Buenos-Aires. Il a provoqué la mort de deux passants et en a blessé grièvement deux autres. Aucun mouvement n'a jusqu'ici revendiqué la responsabilité de cet acte. *(A.F.P., Reuter.)*

Bolivie

● QUATRE MINISTRES ont démissionné le 13 octobre. Il s'agit de M. Carlos Calvo (finances), seul civil du gouvernement, du général Julio Trigo (transports et commu*nications), du contre-amiral* Santiago Maese (urbanisme et logement), et du général Guillermo Jimenez (énergie et hydrocarbures). Selon des sources proches de la présidence bolivienne, il ne s'agirait pas d'une « *crise de cabinet* » mais d'une simple « *relève ministérielle* ».

Colombie

● LES NEGOCIATIONS NATIONALES sur les salaires ont été rompues le 13 octobre à Bogota : le gouvernement colombien proposait 12 % d'augmentation ; les centrales syndicales en demandaient 50 %. Les organisations des travailleurs menacent les autorités de relancer une grève nationale comparable à celle du 14 septembre si leurs revendications ne sont pas satisfaites. D'autre part, les incidents se multiplient entre les ouvriers, en grève depuis *plus de deux mois, de l'entre*prise colombienne des pétroles (ECOPETROL) et les forces de l'ordre. — *(A.F.P.)*

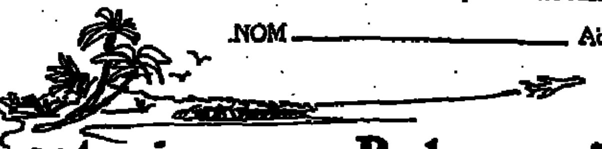
Cuba

● LA DECISION DE LIBERER une ressortissante américaine, Mme Maria del Carmen y *Ruiz, internée depuis huit ans* sous l'accusation d'espionnage, a été saluée par le département d'Etat, à Washington, comme un « *geste de bonne volonté* » de la part de Cuba.

Nicaragua

● DES GUERILLEROS DE GAUCHE se sont momentanément emparés, le jeudi 13 octobre, de la ville-frontière de San Carlos, avant d'être re*poussés* par *la* garde nationale. Les guérilleros cherchaient apparemment à armer la population dans l'espoir de provoquer un soulèvement contre le président Anastasio Somoza. La plupart ont été *repoussés vers les collines*. Mais trois d'entre eux au moins sont entrés au Costa-Rica où ils ont été arrêtés. Ils ont affirmé que dix membres de la garde nationale du Nicaragua avaient été tués dans les combats, dont deux officiers supérieurs. La frontière entre le Costa-Rica et le Nicaragua a été fermée. — *(Reuter.)*





et les réactions de l'opinion américaine

LE PERSONNAGE DE M. CARTER ÉCHAPPE A SES COMPATRIOTES

par ALAIN CLÉMENT

Depuis la fin de l'ère Eisenhower, il y a dix-sept ans, se sont succédé à la Maison Blanche une série de présidents dont le profil s'imposa rapidement à l'opinion. Dès ses premiers pas, J.-F. Kennedy incarna l'élan régénérateur d'une nation jusqu'alors maintenue en hibernation. Ce fut — et d'extrême justesse, à cause de cela, — le premier président catholique de l'histoire américaine. Il représentait, avec plus qu'un brin de présomption, mais aussi avec élégance, la couche « arrivée » des immigrants irlandais — dont tant, dans son Massachusetts natal, n'ont pas encore franchi le seuil de l'aisance.

De toute sa gaucherie dégingandée, Lyndon Johnson trahissait, malgré trente ans passés dans les travées du Congrès, la fierté ombrageuse des petites gens du Texas d'avant le *boom pétrolier. Richard Nixon, c'était... disons, la face cachée du* soleil californien, un politicien de fortune dont les pénibles « *entretiens* » *télévisés avec David Frost auront redoré, mais non restauré*, un blason calamiteux. A l'inverse, Jerry Ford, un marginal à sa manière (on confond trop facilement l'enclave de piétisme *réformé* qu'est sa circonscription de Grand Rapids, au nord du Michigan, et l'industrie automobile du même Etat), perdit son temps et sa présidence à relever le défi histrionique d'une Ronald Reagan, matamore de bazar. Imagine-t-on une « convention » *républicaine* choisissant un autre candidat que le président en exercice ? Sa grossière erreur tactique n'empêchera pas la postérité de décerner à M. Ford, victime *provinciale de l'éblouissement super*-provincial de l'Ouest américain, une mention honorable.

Qu'en est-il de Jimmy Carter ? Il assume ses fonctions depuis plus de huit mois et, pourtant, ses compatriotes n'ont pas encore l'impression de l'avoir vu vraiment à l'œuvre. Par sa dignité, il inspire le respect. On ne lui prête ni intentions suspectes *ni vices secrets*. Il n'en est pas transparent pour autant. Les augures professionnels ont beau démonter les ressorts supposés de ses démarches, scruter son psychisme, dresser un *bilan provisoire de sa politique, le* personnage leur échappe. Parce qu'il est un produit de la lointaine Georgie ? Mais en fait, là-bas, la même expérience. Gouverneur de l'Etat *entre 1971 et 1975*, il y a laissé un bon souvenir, mais ses enthousiastes l'ont suivi à Washington. Ses anciens administrés n'en parlent que si on les met sur le sujet.

En revanche, Atlanta ne tarit pas d'éloges pour le gouverneur en place, M. G. Busbee. Celui-ci, profitant de ce courant de sympathie, a réussi le tour de force d'obtenir de la législature un amendement de la Constitution de Georgie qui l'autorise à briguer, en 1978, un second mandat d'affilée. M. Carter visait-il plus loin ? En tout cas, ce Sudiste de vieille souche demeure inclassable. On ne recueille sur son compte que de fades anecdotes.

Une sorte de vide

Sans doute n'a-t-il pas encore essuyé le feu de ces épreuves qui *dévoile dans le drame les dimen*sions du chef de l'exécutif. Jusqu'à ce jour, les succès et les revers de M. Carter n'ont *pas eu de consé*quences assez tangibles pour qu'on puisse se hasarder à évaluer ses performances. *Mais surtout, l'écho des* uns et des autres se perd dans une sorte de vide qui l'assourdit. Un vide tapissé d'*indifférence*. Peu importe, à ce point, que la cote du président soit en baisse. Le problème déborde *de beaucoup* les *fluctuations statis*tiques des sondages. Elles occultent la *conjoncture psychologique* qu'a trouvée M. Carter à son arrivée au pouvoir et dont il n'a pas encore renversé la tendance. Pourquoi le ferait-il d'ailleurs, puisque cette tendance lui laisse — à l'intérieur du *cadre assez* rigide *imposé désormais* par le Congrès aux initiatives interventionnistes de l'action présidentielle — une liberté de *manœuvre* enviable ?

Tandis, en effet, qu'à la suite d'événements qu'il n'est plus besoin de *récapituler, le Congrès a resserré et* renforcé ses moyens de contrôle sur la direction des affaires publiques, la masse des citoyens semble moins concernée que jamais par le cours *de ces dernières. Désaffection ?* Démoralisation ? Les mots cherchent la réalité à tâtons. D'une part, il est évident que la supériorité fédérale se fait de plus en plus sentir à travers *le continent. Par un biais ou par un* autre — d'habitude financier ou judiciaire, — *bien* peu de questions se traitent à l'échelon des Etats sans que l'assistance ou la contrainte de Washington se manifeste. D'autre part, face ou parallèlement à cet envahissement, les individus, au lieu de répondre à sa pression par la riposte d'une « volonté générale », s'enfoncent dans le cercle de leurs intérêts immédiats et des instances administratives dont ils ont la gestion. Ce n'est pas un phénomène nouveau. *Les Etats-Unis ne se sont pas constitués en une « république une et indivisible »*. Dès *l'origine*, leur unité a servi aussi *bien* à protéger les particuliers qu'à proclamer l'universel.

La dislocation des villes de type classique, l'étirement indéfini des « suburbs », ont relâché ce qu'il *pouvait y avoir dans leur passé* d'idéalisme communautaire. Le sens « civique » se confond de plus en plus avec la *défense égocentrique* des *priorités* locales et du bien-être acquis. Ce rétrécissement de l'horizon *politique*, cette « *insularisation* » sociale de petits groupes séparés, se reflètent dans l'évolution de la presse. *Pour les saisir*, il suffit de considérer les transformations du *New York Times, obligé depuis quel*ques années de multiplier les « sections » (pages spéciales) consacrées à l'aménagement domestique, à l'art culinaire, aux loisirs, afin de complaire à une *clientèle* qui augmente moins vite que *ne décline* son seuil d'attention aux *affaires* nationales et internationales.

Progression de la majorité silencieuse

Certes, qui désire s'en instruire ou s'en mêler ne manque ni de sources d'information (conférences, revues, livres, etc.) ni d'occasions d'avoir voix au chapitre — si limité soit-il. Mais la « majorité silencieuse », celle qui, de propos délibéré, se réfugie *dans le décrochage et la distraction* — tout en continuant à faire passer le « job » avant toute autre préoccupation, — gagne sans cesse du terrain. Un des grands thèmes de la *campagne électorale de M. Carter, il* y a un an, n'était-il pas que le gouvernement fédéral était une institution plutôt gênante et parasitaire ? Il faut croire que c'était aussi l'avis des *électeurs puisque, malgré une sim*plification sans précédent des formalités d'inscription sur les listes électorales, domaine jadis hérissé d'obstacles et de chicanes, à peine plus de la moitié des adultes qualifiés pour prendre part au scrutin crurent utile de se déranger pour élire le président des Etats-Unis. Douze mois plus tard, cet abstentionnisme n'a pas reculé. Qu'attendre de Washington ? Le règne des périphéries a érodé jusqu'à l'idée de centre.

Autre signe de ces temps-là : le « réveil » des ethnies. Pas seulement des Noirs. Tout au contraire, ces derniers ont, pour la plupart, dépassé *aujourd'hui le stade de la revendica*tion d'autonomie « raciale ». L'abolition rigoureuse des discriminations légales ou pseudo-légales, la poursuite persévérante par le gouvernement fédéral d'une politique (mal connue en Europe continentale) d' « action affirmative » ouvrant largement aux Noirs l'accès aux professions, aux promotions et aux divers recours établis par la loi pour compenser *le lourd handicap* de leurs antécédents, ont fini par convaincre les Noirs en mesure d'en profiter que « *l'égalité des chances* » n'était plus un vain mot. Les différentes *variantes du « pouvoir noir » à la* mode dans les années 60 ont dépéri en proportion. Pour tous ceux possédant un minimum d'éducation et de motivation, la ségrégation volontaire impliquée par le « black power » signifiait désormais le croupissement volontaire.

Mais l' « avancement » quasi préférentiel de centaines de milliers de *Noirs qui, il y a seulement quinze* ans, avec un bagage comparable — mais est-il même comparable ? — n'auraient pu prétendre qu'à des besognes subalternes ou serviles ne s'est pas fait sans frictions. Non que — sauf exception — ces Noirs aient « pris la place » de Blancs aussi méritants : la disparité du taux de chômage suffit à prouver que les premiers sont les plus touchés par l'instabilité de l'emploi. Mais ce n'est pas sur ce plan que se situe la querelle : l'insertion progressive des Noirs (qui reste assez symbolique au niveau du logement) dans la société américaine provoque des réactions de jalousie rétrospective.

L'esclavage, c'est terminé depuis plus d'un siècle. Les vexations, les *préjugés, l'exploitation*, les immigrants pauvres débarquant des quatre coins du monde les ont endurés une ou deux générations de suite. Certains, des millions, en subissent encore les séquelles. Mais ceux qui « s'en sont sortis », des millions et des millions, n'ont pas bénéficié de la sollicitude du gouvernement fédéral. Ils doivent tout à leur effort, à leur esprit de sacrifice et d'entraide. N'est-ce pas d'ailleurs la voie tracée par le « modèle américain » ? Pourquoi les Noirs, mis enfin et légitimement sur le même pied que le reste de leurs compatriotes, jouiraient-ils d'un statut privilégié, se verraient-ils conférer non seulement des avantages mais des immunités déniés à la moyenne des citoyens ?

Des « communautés de défense »

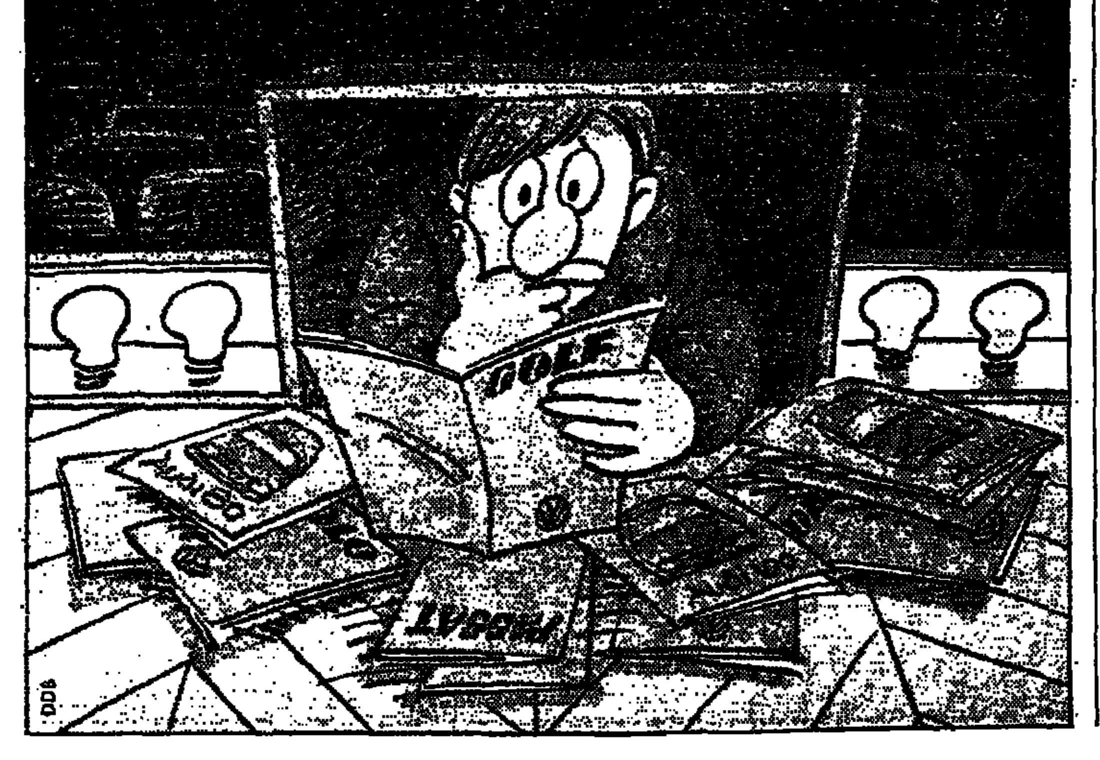
Il n'y a pas lieu de s'étendre sur les arguments de ce débat intérieur américain, sinon pour signaler qu'ils trouvent leurs plus ardents propagandistes dans les collaborateurs de la revue juive *Commentary*, mensuel *new-yorkais de haute qualité dont la* diffusion n'est *nullement restreinte* aux seuls milieux israélites. Que ce soit cette intelligentsia qui abjure ouvertement les valeurs de compas*sion du « libéralisme »* américain et dénonce du même coup le « consensus » sur lequel reposait depuis le New Deal l'équilibre « pluraliste » des forces sociales du pays en dit long sur la mentalité que nous avons tenté de cerner et qui pourrait tenir dans le slogan d'un « chacun pour soi » ethno-corporatiste.

Car les ethnies qui s'évertuent à *se définir et à s'organiser n'ont plus* grand-chose à sauver de leur « héritage » culturel et linguistique. Ce qu'elles aspirent à créer, ce sont des « communautés de défense » au sein de *régions elles-mêmes sur la défen*sive, avant tout le Nord-Est industriel. A la grande solidarité du « rêve américain », elles tentent de substituer, sur des bases souvent factices et fatalement archaïsantes, des solidarités de groupes en sécession de l'intérêt général.

Jusqu'où ira ce mouvement rétractile de protestation fractionniste, dont l' « ethnicité » n'est qu'un *paravent* ? Il a *devant lui un vaste champ inerte qui peut se prêter à tous les décou*pages. Et un président qui sera jugé, en dernière analyse, sur sa capacité à rassembler ces âmes éparses et à leur refaire une communauté de destin.







EUROPE

Espagne

L'opposition de gauche marque son hostilité au projet de loi antiterroriste

De notre correspondant

Madrid. — Deuxième phase des négociations, *le jeudi 13 octobre*, entre le gouvernement Suarez et l'opposition espagnole : cette fois les chefs des partis et le premier ministre ont discuté politique. Lorsque les conversations seront terminées (elles se poursuivront la semaine prochaine), on saura si l'Espagne aura, elle aussi, son « compromis historique ».

Le premier round s'était achevé sur l'adoption d'un plan d'urgence économique. *Mais l'unanimité* constatée dimanche, à la sortie de la Moncloa, le palais présidentiel, a connu, entre temps, quelques failles. L'Alliance populaire (droite) ne semble pas *désireuse de signer un* pacte. Et le principal leader de l'opposition, M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier, a multiplié les réserves et les mises en garde.

Au menu des conversations de jeudi figurait un « *projet de loi de défense de la démocratie contre le terrorisme* », suscité par le triple assassinat de Guernica, le 8 octobre. Ni les socialistes ni les communistes n'ont accepté le texte préparé par le ministre de l'intérieur. Celui-ci prévoyait de nombreuses mesures d'exception contre les activistes de la « *droite autoritaire* » et de la « *gauche révolutionnaire* » : unités spéciales de police, prolongation des gardes à vue, mise au secret des détenus, arrestation sans mandat judiciaire, écoute téléphonique, censure de l'information sur la lutte antiterroriste.

La gauche estime impossible d'édicter de telles mesures d'exception, alors que les libertés publiques et privées n'ont pas encore reçu force de loi.

Les autres points du plan politique sont moins contestés, et beaucoup figuraient dans les programmes électoraux de l'Union du centre, du P.C.E. et des socialistes. *Le gouvernement Suarez est disposé*, semble-t-il, à accepter un contrôle parlementaire sur la radio-télévision d'Etat, par le biais d'une commission mixte formée de représentants des ministères, *ainsi que de députés et de* sénateurs. Il est prêt également à édicter une nouvelle loi de l'ordre public qui respecterait les libertés couramment admises en Europe occidentale (droit de réunion et d'association, etc.). Il pré*voit de renforcer* le contrôle du pouvoir civil sur les forces de police, dont certaines, comme la garde civile et la police armée, sont nettement militarisées.

Toujours selon les projets expo*sés jeudi, et pas encore discutés*, le fonctionnement de la justice serait démocratisé, le code de justice militaire réformé, le code pénal profondément remanié, afin de supprimer les discrimina*tions contre* la *femme*, d'abolir ou d'atténuer les sanctions contre l'avortement, l'usage des anticonceptionnels, l'homosexualité, la toxicomanie, etc.

Le plat de résistance des conversations en cours est constitué par le plan d'urgence économique, que des commissions spécialisées, formées par le gouvernement et les principaux partis, ont commencé jeudi à étudier dans le détail. On attendait les réactions des syndicats et du patronat. Elles ont été diverses. Les commissions ouvrières (centrale communiste) ont donné un accord de principe. Cette approbation paraît confirmer le fait que le secrétaire général du P.C.E., M. Santiago Carrillo, est l'un des inspirateurs de l'initiative gouvernementale. En revanche, l'Union générale du travail (socialiste) exprime les mêmes réticences que M. Felipe Gonzalez devant les mesures de limitation des hausses de salaires envisagées. Certes, le plan d'urgence indique que les prix et les salaires devront évoluer au même rythme. Mais M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T., disait, jeudi, dans les couloirs des Cortès, qu'il fallait, dans ce cas, mettre au point un système d'indexation, ce qui n'est actuellement pas prévu.

Les patrons ont été les plus hostiles. Après deux jours de délibérations, la Confédération espagnole des organisations d'entreprises (C.E.O.E.), qui représente surtout le grand patronat, a critiqué, dans un communiqué, sa mise à l'écart pendant les conversations. La Confédération s'est plainte également qu'aucune mesure réelle n'ait été adoptée contre deux des fléaux du système de production actuel : la baisse de productivité et la rigidité des effectifs.

Le parti socialiste ouvrier propose que le programme économique soit examiné au cours d'une réunion entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Apparemment opposé à l'idée d'un pacte global, dont M. Suarez pourrait tirer des avantages politiques, il affirme que ce plan, une fois discuté par les partenaires sociaux, devra être débattu au Parlement.

CHARLES VANHECKE.

● PRECISION. — Dans l'article consacré à l'agitation au Pays basque et aux négociations sur un projet d'autonomie (*le Monde* du 14 octobre), notre correspondant a omis de préciser que les *institutions « forales »*, supprimées il y a un siècle, avaient été rétablies en 1936 par la République, et maintenues par Franco dans les provinces d'Alava et de Navarre, qui avaient combattu à ses côtés.

● RECTIFICATIF. — Dans l'entretien avec M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier (*le Monde* du 11 octobre), il fallait lire, à pro*pos des secteurs touchés par la* lutte contre l'inflation : « *Quels secteurs ? Voilà qui préoccupe* moins *les gouvernements conservateurs* », et non « *voilà qui préoccupe* aussi *les gouvernements conservateurs* », comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS CONSERVATEUR

Débats tumultueux sur la Rhodésie et le rétablissement de la peine de mort

De notre envoyé spécial

Blackpool. — A la veille de sa conclusion, le congrès conservateur est sorti, jeudi 13 octobre, de sa torpeur. *La discussion s'est* brusquement et dangereusement envenimée, au point de mettre en cause la belle ordonnance d'un débat jusqu'ici parfaitement contrôlé par les dirigeants du parti. *Les discussions* sur l'ordre public et sur la Rhodésie ont révélé le mécontentement, les inquiétudes, les frustations des classes moyennes face à la vague montante de la criminalité, et ont laissé, d'autre part, apparaître un racisme à peine honteux qui cherche à se justifier par la « solidarité » avec les colons blancs de Rhodésie, isolés au milieu des masses africaines.

Le premier appel d'un orateur pour le rétablissement de la peine de mort provoqua un tonnerre d'applaudissements assez gênant pour les dirigeants tories, et *notamment pour M. Whitelaw*, le ministre du Home Office du cabinet fantôme, qui votèrent en 1964 l'abolition de la peine capitale. M. Whitelaw, reconnaissant les « *sentiments intenses* » du *congrès, déclara* qu'un gouvernement conservateur remettrait à l'ordre du jour le débat sur la peine de mort. Il a précisé, toutefois, qu'un scrutin éventuel serait « libre », c'est-à-dire sans *discipline de vote. Les délégués* hurlèrent leur désapprobation. En revanche, le congrès, unanime, approuve la décision de demander au gouvernement d'accorder à la police une augmentation de salaires dépassant largement la norme autorisée de 10 %. Il s'agit là d'un « *cas spécial* », déclara M. Whitelaw, après avoir évoqué la crise qui sévit chez les policiers, mal payés pour un travail de plus en plus difficile en raison de l'accroissement des violences et du nombre des délits qui, a-t-il prédit, doublera dans la prochaine décennie.

Le débat sur la Rhodésie dégénéra en tumulte après qu'un jeune délégué eut traité M. Smith le premier ministre rhodésien, de « *tricheur* » et même d' « *assassin* ». « *Que diriez-vous si l'Angleterre était dirigée par une petite clique étrangère ?* », déclara-t-il sous les huées. Selon un autre délégué, M. Smith est la victime d'un « *complot marxiste dirigé contre le monde occidental* ». Le marquis de Salisbury prédit que les propositions anglo-américaines encourageraient les luttes tribales et aboutiraient à un bain de sang.

Le congrès retrouva le calme avec le débat de politique étrangère. M. John Davies annonça qu'un gouvernement conservateur honorerait les engagements de la Grande-Bretagne envers ses *alliés* en augmentant les dépenses militaires annuelles de 3 %. M. Douglas Hurd, porte-parole pour les affaires européennes, précisa que sur la question de la représentation proportionnelle *pour les élections* au *Parlement* européen, les députés conesrvateurs se prononceraient dans un vote « libre ».

HENRI PIERRE.

Norvège

Le gouvernement veut réduire la consommation en 1978

De notre correspondant

Oslo. — Préserver l'emploi sera la tâche prioritaire du gouvernement norvégien, a *déclaré le roi* Olav V à la séance inaugurale du nouveau Parlement (Storting) le mercredi 12 octobre. Le chômage n'atteint que 0,7 % de la population active, soit quatorze mille personnes, mais *la lenteur* de la reprise économique inquiète le gouvernement minoritaire travailliste : en effet, ce n'est que grâce aux ressources fournies par le pétrole de la mer du Nord *qu'il a pu jusqu'ici faire face aux* conséquences de la crise. Dans le discours lu par le roi, le gouvernement proclame qu'il veut assurer en 1978 une augmentation des salaires supérieure à celle des prix. Il entend aussi créer une situation plus favorable pour les industries exportatrices, dont les coûts de production sont les plus élevés en Europe.

Le gouvernement a annoncé *aussi qu'il poursuivrait la démocratisation* et la réforme du système fiscal. Il entend renforcer la planification, surtout en matière d'utilisation des ressources, et présentera un nouveau programme pour économiser l'énergie. Enfin, un ministère des affaires pétrolières et de l'énergie sera créé.

Le projet de budget pour l'année financière 1978, présenté jeudi au Storting par M. Kleppe, ministre des finances, vise clairement à réduire la consommation. Il augmente les taxes sur l'essence, l'alcool, le vin et le tabac, les prix du téléphone et des transports publics. En revanche, les taxes sur les investissements dans l'industrie et le secteur minier diminueront de 18 %.

Les dépenses du budget totalisent 72 400 000 000 de couronnes (1), soit 8 700 000 000 de plus qu'en 1977. Le déficit est de 17 milliards 600 000 000 de couronnes ; pour le couvrir, le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter 7 milliards de couronnes à l'étranger.

M. Kleppe a précisé que ce seront surtout les retraités et les agriculteurs qui bénéficieront d'une augmentation du pouvoir d'achat.

Des crédits sont prévus pour l'achat de nouveaux avions de combat américains F-16 et la création d'une flotte spéciale pour surveiller la nouvelle zone de pêche de 200 milles.

Le produit *national brut* augmentera cette année de 4,3 %, selon les estimations du ministre des finances, soit 2,7 % de moins que les prévisions faites au printemps. Cette réduction est due à la perte des revenus pétroliers, en raison de l'accident sur la plateforme « Bravo » du gisement d'Ekofisk, au mois d'avril, et au retard de la mise en service du gazoduc d'Ekofisk à Emden.

Le déficit *actuel de* la *balance* des paiements, estimé à 27,5 milliards de couronnes, devra être réduit à 16 milliards l'année prochaine, mais la dette extérieure atteindra près de 100 milliards *de couronnes, dont 67 milliards* pour les investissements pétroliers et maritimes, a dit M. Kleppe. Néanmoins, le gouvernement augmentera son aide aux pays sous-développés, qui, en 1978, représentera 1 % du produit national brut.

STEINAR MOE.

(1) 1 couronne vaut 0,88 F.

Allemagne fédérale

LE DÉTOURNEMENT D'AVION

(Suite de la première page.)

Les quatre pirates de l'air demandaient des vivres, mais pas de carburant, et fixaient un délai de quarante-huit heures, expirant dimanche, pour la libération des prisonniers politiques détenus en Allemagne de l'Ouest et en Turquie.

Tandis qu'à Bonn, le *cabinet* délibérant après avoir appris que les ravisseurs de M. Hans Martin Schleyer fixaient un nouvel ultimatum, expirant dimanche à 9 heures, pour que le gouvernement fédéral accepte leurs revendications. En fin de matinée, le Boeing-737 était toujours à l'aéroport de Dubaï, où le cheikh Mohamed Ben Rached, ministre de la défense des Emirats arabes unis, maintenait le contact avec les pirates de l'air.

Selon l'agence d'information du Qatar, les pirates de l'air seraient quatre, dont trois Allemands.

A Ankara, on indiquait que deux Palestiniens purgeaient à Istanbul une peine de détention à vie pour avoir mitraillé un avion israélien le 11 août 1976.

DIPLOMATIE

A BELGRADE

Le représentant des États-Unis dénonce les obstacles à la libre circulation entre l'Est et l'Ouest

Le climat commence à s'aigrir à la conférence de Begrade, où la polémique s'est engagée sur la question des droits de l'homme. C'est ainsi que, mercredi 12 octobre, le représentant *soviétique*, M. Vorontzov, dans une intervention énergique, a mis en garde les participants à la conférence contre *« la transformation de cette assemblée en un forum de guerre psychologique qui pourrait déformer les intentions des dirigeants des pays qui ont signé les accords d'Helsinki en 1975 ».*

« La propagande et la polémique sont futiles », a ajouté M. Vorontzov, qui a aussi exprimé *« sa surprise et son regret »* devant la législation américaine qui *refuse le statut commercial* de *« nation la plus favorisée »* aux pays où le droit à l'émigration n'est pas libre. Il a souligné que de telles lois *« lient l'octroi de la clause de nation la plus favorisée à des considérations politiques, ce qui n'a rien à voir avec les relations commerciales entre les pays »*.

Le lendemain, cependant, le chef de la délégation américaine, M. Goldberg, s'est violemment élevé contre les *« caprices gouvernementaux »* qui empêchent des milliers de gens de quitter les pays communistes et qui obligent des familles à vivre séparées. *« Des milliers de membres de groupes ethniques*, a-t-il dit, *se sont vu refuser la permission de rejoindre leurs familles dans d'autres pays, et il est prouvé que des milliers d'autres ont été incités à ne pas déposer leur demande de visa... Je ne comprends absolument pas pourquoi un mari et une femme doivent être séparés par un caprice gouvernemental. Pourquoi un homme se voit-il refuser le droit de quitter le pays sous prétexte qu'il est en possession de secrets d'Etat, alors qu'un autre qui a eu le même emploi est autorisé à partir ? Pourquoi certains candidats au départ se trouvent-ils dans la situation kafkaïenne de perdre leur emploi parce qu'ils ont fait une demande de visa et puis d'être arrêtés parce qu'ils sont sans travail ? »*

Les représentants du Canada, de l'Italie, du Danemark et de l'Allemagne de l'Ouest se sont également élevés contre les restrictions à la libre circulation des hommes et des idées entre l'Est et l'Ouest.

A propos de la coopération économique, objet de la deuxième corbeille, le représentant de la France, M. Philippe Richer, a évoqué les obstacles de toutes sortes auxquels se heurtent les hommes d'affaires occidentaux dans les pays de l'Est : absence de statistiques ou retard dans leur publication, manque d'annuaires et d'organigrammes, difficultés pour l'octroi de visas ou l'obtention de bureaux, coût excessif de ces derniers, restrictions apportées à l'établissement de représentations commerciales sur place. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

● *Dans un mémorandum* envoyé aux chefs des trente-cinq *délégations qui participent à la* conférence de Belgrade, sept organisations culturelles de Bretagne, d'Occitanie, du Pays basque, de Catalogne (Roussillon), d'Alsace-Moselle, de Flandre et de Corse — fédérées à l'échelon national — accusent le gouvernement français de violation des accords d'Helsinki en ce qui concerne le respect dû par un *Etat à ses minorités linguistiques* et culturelles. *« Il est clair*, affirme le mémorandum, *pour toute personne sans préjugé, que la politique suivie par le gouvernement français à l'endroit des langues et cultures de nos régions ne respecte absolument pas les différentes prescriptions des accords internationaux. »*

● *PRECISION.* — M. Lemoine, député communiste de l'Indre, membre de l'Assemblée européenne, nous prie de préciser que, lors du débat du 12 octobre au Parlement européen, à la différence de tous les partis français *représentés*, il a *exprimé* l'opposition du P.C.F. à l'adhésion de l'Espagne à la Communauté des Neuf, qui aurait, dans les conditions actuelles, *« les plus graves conséquences pour notre pays, tant pour son agriculture que pour ses petites et moyennes entreprises »* (*le Monde* du 14 octobre).

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE L'ONU

M. Bouteflika demande que le problème sahraoui soit réglé en dehors de tout chauvinisme

Nations unies (New-York). — L'Assemblée générale des Nations unies a terminé, jeudi 13 octobre, son débat général en entendant le discours du ministre algérien des affaires étrangères. Parlant du Sahara occidental, M. Bouteflika a déclaré que *« son pays est prêt à explorer toutes les voies pour institutionnaliser les rapports intermaghrébins dans un cadre qui sauvegarde les intérêts de tous »*. Il a insisté toutefois sur le fait qu' *« il ne faut pas pour autant »* mettre le peuple sahraoui dans une *« parenthèse meurtrière et coupable »*. M. Bouteflika a jugé important de transcender certains concepts *« étriqués et chauvins »* pour construire un ensemble maghrébin au sein duquel le peuple sahraoui trouverait sa juste place. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné *en outre le caractère* international du problème du Sahara : *« Vouloir faire de ce problème un différend bilatéral c'est fermer les yeux sur la réalité. »*

Le ministre a indiqué que la formule régionale de concertation que l'Espagne a récemment évoquée pourrait être un cadre adéquat pour le dialogue si elle s'effectuait sous l'égide de l'ONU et de l'O.U.A., avec la participation de toutes les parties, y compris le Front Polisario (1).

« Le conflit du Sahara devient chaque jour plus meurtrier, et l'hypothèque qu'il fait peser sur l'ensemble de la région plus lourde — a dit M. Bouteflika. — *C'est pourquoi il est impératif d'examiner à l'ONU, à l'O.U.A., dans le cadre maghrébin, toutes les solutions possibles. »*

Utilisant le droit de réponse, le ministre mauritanien des affaires étrangères s'est étonné que le représentant de l'Algérie puisse parler en ces termes, alors que son gouvernement est *« responsable des convulsions actuelles du Maghreb »*. Le représentant du Maroc, tout en critiquant l'Algérie qui *« fait obstacle »* à une solution, a ajouté : *« M. Bouteflika a fait appel à la sagesse, et nous espérons que cet appel est sincère. Notre main lui est tendue. Le Maroc est prêt à une solution qui préserve l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. »*

(1) *Le ministre algérien fait sans* doute allusion à la déclaration de M. Oreja devant les Cortès, le 20 septembre. Le ministre espagnol des affaires étrangères avait dit : *« Le gouvernement* (de Madrid) *est disposé à collaborer avec toutes les parties intéressées pour trouver une solution au conflit. »* (*Le Monde* des 22 et 24 septembre). Le ministre avait cependant catégoriquement refusé de remettre en cause l'accord de Madrid, de novembre 1975, qui transférait au *Maroc* et à la Mauritanie l'administration du Sahara-Occidental.

● *Commentant les visites que M. Habib Chatty, ministre tunisien des affaires étrangères*, vient de faire récemment à Alger et à Rabat, le quotidien du parti socialiste destourien *Al Amal (l'Espoir)*, écrit dans un éditorial consacré aux relations entre les pays maghrébins : *« La relance du grand Maghreb arabe est une idée qui est en train de faire son chemin dans l'esprit des dirigeants des quatre pays maghrébins... La réactivation du projet d'une confédération entre les Etats du Maghreb — longtemps mise en sommeil, — à l'heure où les ministres arabes des affaires étrangères s'apprêtent à tenir une réunion à Tunis, est une idée qui est de nature à consolider le front arabe commun. »* — (A.F.P.)

AFRIQUE

Ethiopie

Une nouvelle vague de répression aurait frappé des responsables civils

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Des informations en provenance d'Addis-Abeba font état d'une nouvelle vague de répression dans la capitale éthiopienne. Dans les nuits des 9 et 10 octobre, des fusillades auraient été entendues en ville. Selon un voyageur, certains diplomates en poste à Addis-Abeba auraient mentionné le chiffre de trois cents victimes.

Le gouvernement éthiopien s'était contenté, ces derniers jours, de signaler les meurtres de quelques cadres du regime, présentés comme des cas isolés et attribués à des *« réactionnaires et agents de l'impérialisme »*. Si les informations parvenues à Nairobi sont confirmées, il s'agirait de la plus importante vague de répression depuis le massacre des étudiants en mai 1977. Selon la même source, la principale cible des autorités serait le parti « Meison » (1), dont de nombreux dirigeants sont internés, en fuite, ou portés disparus depuis près de six semaines.

Ces dissensions internes revêtent d'autant plus d'importance qu'elles interviennent au moment où les forces somalies, après avoir reçu des renforts, s'appréteraient à lancer de nouvelles attaques contre Harrar et Dire-Daoua, les deux dernières positions éthiopiennes dans le Harrarghe septentrional. Bien que mieux équipées et supérieures en nombre, les forces éthiopiennes semblent avoir mauvais moral. Le président Menguistu se serait de nouveau rendu à Harrar, la ville la plus exposée, pour rendre courage à la garnison. Selon certains observateurs, les forces somalies voudraient tenter de prendre Harrar avant le 21 octobre, date à laquelle Mogadiscio fêtera le huitième anniversaire du coup d'Etat de 1969.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Meia Ethiopia Socialist Nekenake : mouvement socialiste pan-éthiopien fondé en 1968 par des étudiants.

● *Le général M. Nemeiry*, président du Soudan, a proposé jeudi 13 octobre sa médiation dans le conflit opposant Addis-Abeba aux mouvements armés d'Erythrée, *renouvelant ainsi une* offre déjà faite en 1973. — *(Reuter.)*

Tunisie

De violents incidents ont opposé, à Ksar-Ellal des grévistes à la police

De notre correspondant

Tunis. — La ville de Ksar-Ellal, dans le Sahel tunisien, où voici quarante-trois ans M. Bourguiba créa le parti du Néo-Destour, a été les mercredi 12 et jeudi 13 octobre le théâtre d'incidents entre la population et les forces de l'ordre.

Pour protester contre la nomination d'un nouveau directeur, étranger à la ville et à la région, à la tête de la plus importante usine de la Société générale d'industrie textile (SOGITEX), qui est implantée dans la localité, les mille deux cents ouvriers de l'entreprise avaient déclenché une grève sauvage le 10 octobre, et une partie d'entre eux occupaient depuis les ateliers. Les premiers incidents se sont produits mercredi lors de l'évacuation de l'usine par les forces de l'ordre. Jeudi, les grévistes auxquels s'étaient joints des habitants de la région, organisèrent dans les rues de la ville plusieurs manifestations de protestation qui furent dispersées par la police après des heurts qui auraient revêtu à plusieurs reprises un caractère violent. Selon diverses rumeurs, que les services officiels n'ont pas confirmées, des coups de feu auraient été tirés des rangs des manifestants. L'agence Tunis Afrique Presse (TAP), se borne à indiquer que des membres des forces de l'ordre ont été blessés et que des arrestations (dont le nombre n'est pas précisé) ont été opérées *« à la suite d'actes de violence, et notamment lorsque certains manifestants ont mis le feu à des véhicules se trouvant sur les lieux »*.

A la sortie de la crise qui l'a opposée ces derniers mois au gouvernement à propos de la politique économique et sociale, la centrale syndicale U.G.T.T. ne s'est pas officiellement manifestée ni pour condamner ni pour soutenir l'action des grévistes de la SOGITEX. Elle s'est bornée jusqu'ici à dépêcher à Ksar-Ellal un membre de son comité exécutif. En revanche, la presse dénonce le *« tribalisme »* et le *« régionalisme »*, qui sont à l'origine de l'affaire. Les journaux mettent aussi l'accent sur le préjudice que cette grève porte à l'économie du pays, et sur les dangers qu'elle représente pour l'avenir de l'entreprise. — M. D.

Le Monde

politique

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

UN DÉFILÉ LUGUBRE

Sinistre avait été, mercredi, la présentation par M. Barre du contexte économique international. Lugubre fut, jeudi, le défilé à la tribune des « ténors » des différents groupes s'exprimant devant des travées désertées.

M. Debré (R.P.R.), qui accepte de parler « en vain » mais préfère le faire devant une assistance nombreuse, regretta qu'il n'existe pas un article du règlement invitant l'Assemblée à suspendre ses travaux les jours de réception à l'Académie. Il est dommage cependant que l'ancien premier ministre (tout comme M. Marchais d'ailleurs) ait été à son tour absent lorsque M. Boulin monta à la tribune pour répondre aux différents orateurs.

Ainsi fut cette discussion générale : on s'y écouta peu, on n'y dialogua que rarement, on s'y tourna souvent le dos, on s'ignora. M. Barre, dans son superbe isolement, avait donné l'exemple. Ceux qui lui succédèrent se complurent à leur tour dans la solitude des coureurs de fond.

M. Marchais d'abord, qui évoqua le combat de son parti et présenta son budget, sa politique hors de laquelle « il n'y a que replâtrage du système actuel ». Certes, il insista sur la volonté de sa formation d'agir pour permettre l'accord des partis de gauche et de prendre toute la place qui lui revient dans le gouvernement de la France. Mais s'il parla d'union, il ignora le programme commun et réaffirma la position de son parti sur les nationalisations. Après ce solo, il ne restait plus à M. Mitterrand qu'à l'applaudir très mollement, les mains cachées sous son pupitre.

M. Barre avait surtout consacré son discours de mercredi à l'état de la nation. M. Debré, lui, aurait volontiers proposé un dialogue, mais, en l'absence du premier ministre, il assena au ministre délégué, chargé de l'économie et des finances, privé d'Académie, un monologue sur l'état de guerre. Certes, il cautionna le plan de redressement du gouvernement et approuva la politique d'effort proposée au pays, mais, pour fonder cette approbation sur une totale certitude, il réclama un véritable sursaut national dont il fixa lui-même les priorités, espérant que le gouvernement y souscrirait et qu'il se convertirait enfin à une politique qui soit à la fois de protection et d'expansion.

Dans la guerre économique où nous sommes supposés nous trouver, M. Debré a joué les généraux en retraite, venant en pleine bataille présenter, la baguette à la main, une stratégie de rechange qui, seule, permettrait de l'emporter.

Moins lyrique, plus pragmatique, M. Boulloche (P.S.) joua quant à lui les professeurs, annotant fort sévèrement la copie de M. Barre : « Budget artificiel, arbitraire, injuste, inadapté, sans imagination : des mots, toujours des mots, pour camoufler l'impuissance et l'immobilisme. » Puis, il évoqua le programme commun de la gauche « dûment actualisé », programme que son parti entend proposer au pays. Le tout dans un discours fastidieux.

Celui de M. Montagne (réformateur) le fut encore davantage. On comprit toutefois que ce budget « réaliste, honnête et sage » entraînait son adhésion. M. Hamel (P.R.) se laissa, lui, entraîner sur la pente du lyrisme qui lui est familier. Convaincu, fut-il convaincant ?

Il ne restait plus à M. Boulin qu'à redescendre sur terre et à faire ce que M. Barre n'avait point fait : polémiquer avec une gauche dont il exploita à plaisir l'actuelle désunion. M. Marchais l'avait accusé d'être « l'intendant du représentant à l'Elysée des familles d'aristocrates et d'affairistes ». Il lui reprocha à son tour son « affairisme électoral ».

Ainsi décrispés, les députés devaient en séance de nuit émerger de leur torpeur. On s'y traita notamment d' « imbécile » et de « zinzin ». « Il faut modifier notre langage si nous voulons modifier notre comportement », avait pourtant prévenu l'après-midi M. Debré. Voilà qui est bien mal parti.

PATRICK FRANCÈS.

Jeudi 13 octobre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale poursuit la discussion générale du projet de loi de finances pour 1978.

« On continue ! », déclare M. MARCHAIS (P.C.), qui précise : *« L'injustice ? Vous continuez. La hausse des prix ? Vous continuez. Le chômage ? Vous continuez. En vérité, votre politique enfonce le pays dans la crise et le conduit à la catastrophe. Que les pauvres soient plus pauvres et que les riches soient plus riches, voilà le fond de votre politique de classe.*

» (...) Nous avons trop le sens de nos responsabilités pour nous cantonner dans une opposition systématique et stérile. Nous soutenons sans hésitation toute décision positive, lorsqu'il s'en produit. Mieux encore, nous avons la volonté de prendre toute notre place dans le gouvernement de la France. Naturellement, nous ne voulons pas aller au gouvernement à n'importe quel prix. Nous voulons y aller pour mettre en œuvre les changements qui sont nécessaires et possibles. Pour ce faire, nous proposons un budget comportant les moyens de sortir notre peuple de la misère et notre pays de la crise. Totalement différent du vôtre, ce serait le budget du changement. »

Après avoir indiqué que son groupe a élaboré ce projet de manière précise, et fait observer que c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un parti d'opposition *« se livre à un tel effort constructif »*, le secrétaire du P.C.F. présente les principales orientations du texte :

1) Un budget de progrès social : c'est la priorité des priorités pour faire reculer la pauvreté, réduire les inégalités, relancer sélectivement les revenus et la consommation populaire. M. MARCHAIS énumère les principales mesures proposées à ce sujet par son parti ;

2) Un budget de relance économique de l'emploi : *« Que personne n'ose dire qu'il faut s'accommoder du chômage. Nos mesures, claires et vigoureuses, viseraient à créer cinq cent mille emplois par année, la plus grande partie devant résulter de la relance de l'activité économique. Cent mille emplois publics seraient créés, cent cinquante mille salariés de l'Etat titularisés. Nos initiatives permettraient une relance de la croissance de la production qui pourrait être, pour 1978, de 6 % à 8 %. Il s'agirait d'une croissance nouvelle, car elle ne serait plus soumise aux impératifs du profit. »* ;

3) Un budget d'indépendance nationale : *« Nous voulons restaurer cette indépendance, ce qui requiert une défense nationale se situant au niveau indispensable pour répondre aux exigences de sécurité du pays. Parler d'indépendance tout en comptant sur le parapluie américain est faire preuve d'hypocrisie. Nous ne voulons pour la France ni de ce protectorat ni d'aucun autre, ni autarcie, ni isolement. Sur cette question de l'indépendance nationale, le P.C.F. est et sera toujours intransigeant. »*

Abordant ensuite les moyens nécessaires pour réaliser une telle politique, M. Marchais déclare : *« La justice fiscale doit en être l'objectif. Pour cela, le moyen tient en une petite phrase : faire payer les riches. Nous proposons une modification du barème de l'impôt sur le revenu, un grand impôt moderne sur le capital des sociétés, un impôt sur les fortunes des personnes physiques et la suppression des avantages fiscaux pour les revenus des gros porteurs. La condition absolue d'un vrai changement implique la réalisation d'une profonde réforme démocratique. C'est le fond du débat actuel. Notre pays souffre de la domination du grand capital. Changer, c'est insuffler la démocratie à tous les niveaux. D'où notre lutte pour la nationalisation du système bancaire et financier ainsi que des grands groupes, filiales comprises naturellement. Nationalisations et démocratie ne font qu'un. Sans cela, il n'y a que replâtrage du système actuel. La France vit actuellement la réalité sinistre du capitalisme d'Etat, bureaucratique, paperassier, centralisateur, autoritaire, corrompu et gaspilleur. Notre peuple veut sortir de ce système. Nous ne voulons pas plus d'un socialisme d'Etat.*

» L'avenir n'appartient pas aux défenseurs du système actuel. Vous êtes les hommes du passé, les défenseurs d'une société à bout de souffle. L'avenir appartient au peuple, à ceux que vous méprisez tant, aux travailleurs. Ils veulent que cela change. Ils se rassemblent. Nous ne cesserons d'agir pour permettre ce large rassemblement et l'accord des partis de gauche autour de la politique nouvelle dont le pays a besoin. »

M. DEBRÉ : trois priorités

M. MICHEL DEBRE (R.P.R.) : *« Le plan de redressement était un plan nécessaire, car il était urgent de réagir. Le gouvernement l'a essentiellement fait par un début de politique des revenus, c'est-à-dire en fixant un plafond à la hausse des salaires. Malgré les critiques, il a maintenu sa politique. Le premier ministre a prononcé un discours clair et courageux, et tenu, comme chef du gouvernement, des propos que je tiens, comme parlementaire, depuis 1973. Pour la poursuite de cette politique, le gouvernement mérite d'être approuvé, et il le sera. Reste une hésitation qui s'explique par la difficulté d'apercevoir le bout de de la route. Il faudrait revenir à une situation de plein emploi et à une hausse des prix de l'ordre de 4 %. Cette espérance implique un véritable sursaut national. »* Après avoir affirmé qu'il s'agissait moins d'une crise que d'une « guerre économique », l'ancien premier ministre estime que le principal effort pour la France est de mettre en place une politique des priorités. Il précise à ce sujet : *« La première priorité, c'est le développement des sources nationales d'énergie. J'ai eu honte cet été de l'extraordinaire publicité donnée par les moyens d'information aux manifestations contre les centrales nucléaires. »* Souhaitant que l'idée d'u nmoratoire, lancée par M. Mitterrand, ne serve pas dans la campagne électorale, il rappelle qu'elle a provoqué la défaite des socialistes suédois.

La seconde priorité c'est le développement de nos industries de base, de main-d'œuvre d'appoint.

Pour M. Debré, le troisième effort, c'est enfin une politique des coûts de revient, *« la France vivant sur un très grand pied »*.

M. BOULLOCHE (P.S.) : vous pilotez à vue

Pour M. BOULLOCHE (P.S.), *« ce budget, inspiré du capitalisme libéral et dans la ligne de ceux qui l'ont précédé, traduit une politique qui fait supporter aux travailleurs le poids de la crise »*. Il poursuit : *« Budget artificiel, arbitraire, inadapté, sans imagination, mais surtout caractérisé par un manque de sincérité et de justice. Ses hypothèses économiques ne reposent sur rien de sérieux. Le taux de croissance prévu est en contradiction avec les prévisions des analystes internationaux. »*

Après avoir nuancé le *« réalisme gouvernemental »* en ce qui concerne la bonne tenue du franc, le député relève la croissance de l'endettement extérieur des entreprises. Selon lui, le déficit budgétaire, subi et non voulu, n'aura aucun effet de relance. Vous restez obstinément sur votre ligne, observe-t-il : *« la priorité absolue à la lutte contre l'inflation »*.

M. Boulloche poursuit : *« Vous avez renoncé à toutes les réformes de structure, reconnaissant ainsi votre impuissance à changer les choses. Cela s'explique par le poids des forces conservatrices qui vous soutiennent et par la croyance presque mystique du premier ministre aux vertus de la concurrence. »* Dénonçant ensuite le caractère injuste de ce budget, il analyse les dispositions fiscales et qualifie *« d'inique et d'arbitraire »* la hausse des tranches de barème de l'impôt sur le revenu.

M. Boulloche déplore également la baisse des crédits consacrés aux équipements collectifs, baisse que ne peuvent payer les collectivités locales en raison de la situation catastrophique de leurs finances, problème qui demeure non résolu.

« Les Français ne sont pas dupes. Derrière votre politique il y a l'intérêt, non de la France, mais des grands groupes des affaires. En fait, comme vos prédécesseurs, vous pilotez à vue. Le délabrement des finances publiques s'accentue. Il faudra bien en mars 1978 faire le bilan. Nous le ferons, quoi qu'il arrive. Nos propositions sont connues. Elles figurent parmi les points forts du programme commun de gouvernement de la gauche, dûment actualisé, que les socialistes proposent aux Français. »

Pour M. MONTAGNE (Eure, réf.), ce budget tient le plus grand compte de l'environnement international actuel. Dans l'ensemble, estime le député, nous sommes loin de faire mauvaise figure. Ce budget maintient également la stabilité du franc, qui implique un coup de frein aux dépenses publiques, et le redressement de la balance commerciale. Après avoir estimé que le choix d'un taux de croissance de l'ordre de 4,5 % était bon mais à la limite du réalisme, il déclare : *« Sur le terrain difficile et miné des rémunérations, vous êtes en train de gagner un énorme pari car notre peuple a su voir que le salut n'était pas dans les surenchères, mais dans l'acceptation provisoire d'une relative discipline. »*

Selon M. Montagne, ce budget, va aussi loin que le permet la conjoncture. Il cite notamment l'aménagement du barème des impôts l'harmonisation des conditions d'imposition des travailleurs salariés et non salariés et l'augmentation des retraites des anciens combattants.

M. HAMEL (Rhône, P.R.) s'étonne que l'opposition se refuse à reconnaître l'évidence : les difficultés de la France ne sont pas l'effet de quelque impéritie gouvernementale mais la conséquence d'une crise mondiale aux multiples aspects. Sans s'engager dans un protectionnisme excessif, le gouvernement devrait, à son avis, infléchir son attitude envers ceux de nos partenaires qui ne respectent pas les règles commerciales et recourir éventuellement à des mesures de rétorsion.

« Dans la guerre économique actuelle, déclare M. CREPEAU (Charente-Martitime, radical de gauche), *nous avons perdu la bataille monétaire, celle des techniques, la bataille industrielle et la bataille commerciale. » « Le gouvernement et la majorité,* observe-t-il, *s'enferment dans leur système alors que la crise imposera une révision de toute la doctrine économique, une réorganisation du marché intérieur, de nouvelles orientations de la croissance et une répartition différente de la charge fiscale. » « Il va falloir vivre autrement,* conclut-il, *et toute l'ambition de la gauche est de donner un contenu à cet « autrement » et de répondre à l'attente de la France d'un autre langage, d'une autre politique. »*

Le sort des rentiers viagers

« Pour que tout s'arrange, observe M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, qui répond aux orateurs, *il suffirait, selon certains, d'appliquer ce qu'on n'appelle plus le programme commun. »* Et il ajoute : *« L'accusation d'affairisme portée par M. Marchais contre les membres du gouvernement ne saurait porter tant elle est excessive. M. Marchais, lui, témoigne d'un bel affairisme électoral. Il annonce qu'en 1978 son parti, sans doute arrivé seul au pouvoir, assurera un taux de croissance de 6,8 %. Comment y parviendra-t-il ? D'autant que la pression fiscale s'accroîtrait de 81 % grâce à un prélèvement énorme sur les entreprises. Comment le supporteront-elles ? Avec tout cela, qu'obtiendra-t-on ? Selon M. Marchais et* l'Humanité, *une progression de 1,7 % du pouvoir d'achat pendant cinq ans ! Bref, un super-plan Barre ! Quant à la consommation des ménages, elle ne saurait être un élément de relance suffisant. »*

Le ministre indique ensuite à M. Hamel que le taux de majoration des rentes viagères sera porté de 8 à 9 %, et la tranche 14-18 fractionnée. Il assure M. Fontaine que les promesses du président de la République pour la Réunion seront tenues.

En séance de nuit, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), l'Assemblée aborde la discussion des articles non réservés (les plus importants l'ayant été à la demande de la commission des finances et ne devant être examinés que mardi prochain) de la première partie du projet de loi de finances.

Après l'adoption de plusieurs articles, M. BOULLOCHE (P.S.) propose, sans succès, de réintégrer dans le bénéfice imposable des sociétés les rémunérations de leurs dirigeants. A l'article fixant une nouvelle limite d'application de l'abattement de 20 % pour certains dirigeants salariés de sociétés, M. LAMPS (P.C.) dénonce *« le cadeau fait à ces dirigeants »*. Il en demande la suppression, de même que M. Boulloche. L'Assemblée en décide autrement, l'opposition votant contre l'article.

Sont ensuite repoussés les amendements communistes fixant à zéro le taux de la T.V.A. sur les produits de première nécessité et prévoyant le remboursement aux communes de la T.V.A. sur les travaux et achats. Ce dernier amendement est rejeté au scrutin public par 290 voix contre 74, les socialistes s'abstenant.

Les communistes proposent ensuite d'abroger l'avoir fiscal. M. Boulloche approuve. M. Papon (R.P.R.), rapporteur général, estime cette suppression inopportune au moment où l'Allemagne vient de le porter à 100 %. Pour M. Denis (P.R.), *« ce sont les petits porteurs qui seraient lésés »*. Au scrutin public, l'amendement communiste est repoussé par 290 voix contre 177.

La commission des finances propose ensuite de supprimer l'article instituant un abattement sur le bénéfice imposable des entreprises industrielles nouvelles. M. BOULLOCHE exprime son accord. M. BOULIN, au contraire, s'y oppose, l'Assemblée également, mais l'article n'est finalement pas adopté au terme d'un vote confus.

Le groupe communiste propose d'augmenter de 10 % l'impôt sur le bénéfice des sociétés versé par les entreprises travaillant dans le secteur de l'armement et de la défense nationale, ce afin d'augmenter les pensions des anciens combattants. Au scrutin public, l'amendement est repoussé par 265 voix contre 194. Il en est de même pour celui de M. GOSNAT (P.C.) proposant la suppression du régime des provisions pour reconstitution de gisement et fluctuation des cours et l'instauration d'une taxe sur les actifs des sociétés pétrolières.

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs articles dont celui relatif au régime fiscal du loto national. Puis elle retire du projet de loi de finances, à la demande du gouvernement, l'article supprimant la redevance de greffe, cette mesure devant être reprise dans un projet de loi distinct.

A l'article relatif au fonds spécial d'investissement routier, communistes et socialistes demandent vainement que le prélèvement opéré sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers soit relevé. M. BOULIN annonce que le prochain collectif budgétaire comportera une majoration substantielle (15 millions de francs) des crédits affectés à la voirie départementale et communale. L'Assemblée repousse ensuite un amendement communiste qui fixait à 2 % le taux de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

La discussion des articles réservés est renvoyée comme convenu à mardi après-midi.

● *L'Assemblée nationale* a adopté sans débat, jeudi 13 octobre, trois projets de loi autorisant l'approbation des traités internationaux avec le Brésil (accords maritimes), l'Espagne (statut des établissements culturels et d'enseignement) et la Roumanie (sécurité sociale).

A L'ASSEMBLÉE NA

le contre-budget présenté p

Objectifs et

Incertitudes au

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le contre-budget présenté par M. Marchais : 57 milliards de dépenses et de recettes supplémentaires

Le contre-budget qu'a présenté M. Marchais à l'Assemblée nationale comporte, par rapport au budget de 1977, 57 milliards de dépenses supplémentaires et un montant équivalent de recettes complémentaires, le solde n'étant donc pas changé. Voici (en milliards de francs) la décomposition de ces modifications telle que l'évalue le P.C.F. :

DEPENSES NOUVELLES	
I. — Revalorisation des salaires et créations d'emplois (création de 100 000 emplois et 150 000 titularisations)	+ 20
II. — Prestations et équipements sociaux	+ 26
Dont :	
— Prestations aux ménages	9
— Equipements sociaux	10
— Dotation aux H.L.M.	6
— Subvention à la Sécurité sociale	1
III. — Dépenses militaires supplémentaires	+ 3
IV. — Aides nouvelles à la production	+ 25
V. — Réduction des prix excessifs des marchés publics et des aides abusives aux monopoles	— 20
VI. — Indemnisation des nationalisations	+ 3
TOTAL	+ 57

RECETTES SUPPLEMENTAIRES	
I. — Impôts sur les entreprises	+ 29
Dont :	
— Augmentation normale à législation constante	9
— Effets des mesures nouvelles (impôts sur les sociétés, création de l'impôt sur le capital)	20
II. — Impôts sur les ménages	+ 44
Dont :	
— Augmentation normale liée à celle de la consommation à législation constante	+ 19
— Allégement des impôts sur les bas revenus et sur la consommation populaire	— 15
— Augmentation des impôts sur les hauts revenus, réduction de la fraude fiscale, création de l'impôt sur la fortune	+ 40
III. — Transferts aux collectivités locales	— 16
Dont :	
— Remboursement de la T.V.A. sur les investissements	— 7
— Autres transferts de recettes	— 9
TOTAL	+ 57

● DEPENSES

Parmi les principales dépenses supplémentaires prévues par le parti communiste figurent :

— Un relèvement du SMIC (2 200 francs en pouvoir d'achat d'avril dernier pour quarante heures) et une hausse différenciée des salaires de 4 % jusqu'à quatre fois le nouveau SMIC ;

— La création de cinq cent mille emplois (dont cent mille dans les services publics et les collectivités locales) (1) représente, en 1978, 12 % de masse salariale supplémentaire (83 milliards) et ramène de 1 à 9 l'écart entre le salaire des cadres supérieurs les mieux payés dans les conventions collectives (ou les statuts) et le SMIC (cet écart est de 1 à 12 aujourd'hui) ;

— Une hausse des prestations sociales, comportant notamment le remboursement des soins à 80 % et 100 % pour l'hospitalisation, la gratuité pour les personnes âgées, les enfants de moins de six ans et les chômeurs sans ressources, ainsi que la revalorisation des bases de pensions d'invalidité (coût : 11 milliards) ;

— Une majoration de 25 % des allocations familiales le 1er janvier, suivie d'une augmentation analogue le 1er juillet 1978, et complétée par la hausse d'autres prestations (coût : 17 milliards) ;

— Une hausse des retraites (minimum vieillesse à 1 200 francs par mois, revalorisation des pensions, abaissement de l'âge de la retraite) : coût : 29 milliards ;

— Une revalorisation des allocations chômage : minimum fixé aux deux tiers du SMIC quand le salaire du travailleur licencié est le seul de la famille, à 50 % pour les autres ; allocation d'un demi-SMIC aux jeunes à la recherche d'un premier emploi permanent ; minimum de ressources garanti pour les chômeurs chargés de famille (coût total : 9 milliards).

Les quelque 63 milliards de dépenses sociales supplémentaires seraient financés à concurrence de 54 milliards par des cotisations sociales supplémentaires et de 8,5 milliards par l'Etat.

— Divers investissements collectifs supplémentaires : scolaires et sportifs (6,5 milliards), de santé (1 milliard, notamment pour construire deux cents crèches), immobiliers ou urbanistiques (9 milliards, pour la mise en chantier de cent mille H.L.M. locatifs notamment).

(1) L'abaissement de l'âge de la retraite, le lancement de grands programmes industriels par les entreprises nationalisées, l'interdiction des licenciements sans reclassement préalable et la relance économique permettraient, au total, la réduction de cinq cent mille du nombre des chômeurs.

● RECETTES

Les principales modifications que le P.C. propose d'apporter à la fiscalité sont les suivantes :

— Aménagement du barème de l'impôt sur le revenu, dont les taux les plus élevés seraient portés à 65 % (à partir d'un revenu imposable de 110 000 francs par part de quotient familial), 70 % (à partir de 130 000 francs par part), 75 % (150 000 francs), 80 % (180 000 francs) et 85 % (au-delà de 210 000 francs).

Simultanément, l'avantage familial par demi-part de revenu imposable ne pourrait être inférieur à 1 000 francs d'impôt ni supérieur à 3 750 francs. Enfin, seraient exonérés d'impôt sur le revenu les contribuables salariés dont le revenu (net de frais professionnels) n'excède pas 23 500 francs (correspondant au SMIC de 2 200 francs par mois).

(*Lire la suite page 10.*)

Objectifs et impasses

Le parti communiste, persévérant dans la logique qui lui avait fait chiffrer le 10 mai — veille du débat télévisé entre MM. Barre et Mitterrand — sa version d'actualisation du programme commun, a rendu publiques jeudi 13 octobre, par la voix de son secrétaire général, les conséquences budgétaires en 1978 de cette orientation. C'est la première fois que le P.C.F. se livre à un tel exercice, auquel s'étaient essayés, il y a dix ans déjà, le P.S.U. et *le Nouvel Observateur*.

La portée politique de la démarche est claire : montrer à l'opinion que le P.C. est conséquent avec lui-même, qu'il chiffre ses projets et en prépare le financement. La dimension pédagogique de l'affaire est tout aussi nette : 1 500 000 exemplaires d'une feuille spéciale de *l'Humanité* sont diffusés cette semaine, reproduisant le discours de M. Marchais à l'Assemblée nationale et les principaux éléments du contre-budget qu'il a présenté. Au-delà des militants, toute une partie de l'opinion sera ainsi informée en détail de l'effort fait par le P.C. pour opposer au projet de gouvernement un « *budget de changement* » s'attaquant « *à la domination du grand capital sur la vie* » des Français.

Sans le dire — mais en y pensant assurément, — le parti communiste entend se montrer ainsi le plus diligent des partis de gauche. M. Mitterrand avait d'ailleurs utilisé la même méthode en 1975 et 1976, quand il avait présenté aux députés — et à travers eux au pays — des actualisations successives de son programme présidentiel de 1974.

Sur le fond, le contre-budget communiste applique, bien entendu, les choix antérieurs du P.C. Aucune surprise donc à y voir retenir le principe d'une relance massive de l'économie par la consommation et, côté recettes, celui d'une amélioration de l'équité fiscale. L'essentiel en la matière figurait dans le programme commun de 1972 (chapitre 8 de la deuxième partie), et plusieurs des modalités retenues cet été par les trois partis de gauche ont été transcrites dans le contre-projet : création de cinq cent mille emplois par an (dont cent mille dans les services publics), majoration substantielle du SMIC et principe de resserrement de l'éventail des salaires, droit à la retraite au taux plein à soixante ans (cinquante-cinq pour les femmes), minimum-vieillesse de 1 200 francs par mois, retour au remboursement à 80 % - 100 % (selon les cas) par la Sécurité sociale, déplafonnement progressif des cotisations, « rallonge » pour les H.L.M. locatives, les crèches, les écoles, aide publique à certains investissements, notamment dans les secteurs où l'industrie française est en retard...

Au passage, le contre-projet de M. Marchais reprend, bien entendu, les formules d'actualisation du programme commun que le P.C. n'avait pu faire accepter par ses partenaires en août-septembre : le SMIC à 2 200 F et le resserrement chiffré de l'éventail des salaires (le P.S. et le M.R.G. préférant que ces deux sujets soient, le premier, discuté avec les syndicats, le second, négocié librement dans le cadre des conventions collectives). Plus étonnant apparaît le fait que le parti communiste semble remettre en cause, dans son projet, certains des accords passés avec ses partenaires cet été. La hausse des allocations familiales en deux étapes de 25 %, étalées sur 1978 et 1979 notamment ; le P.C. propose maintenant que ces hausses interviennent dès janvier et juillet 1978.

La liste des mesures nouvelles proposée étant longue, le coût en est élevé : 57 milliards, soit environ 17 % de plus que le budget 1977, qui sert de référence au P.C. Comment le couvrir, alors que, simultanément, on réduit sensiblement (de 15 milliards) l'impôt sur le revenu et la T.V.A. sur la consommation courante ? En faisant « *payer les riches* », selon la formule consacrée (40 milliards d'impôts en plus pour les hauts revenus), ainsi que les entreprises (+ 20 milliards) ; mais aussi en encaissant les dividendes fiscaux de la relance économique attendue.

Incertitudes ou incohérence ?

C'est là qu'apparaissent les trois impasses du projet :

1) Le P.C. est-il sûr que la réanimation économique par la consommation permettrait à la production nationale d'augmenter des 6,8 % qu'il prend en compte, alors que, pour l'instant, les experts les plus sérieux de l'administration se demandent si la croissance pourra — vu l'environnement international — atteindre 4 % l'an prochain (3 % en 1977) ? Faute d'éléments, la démonstration reste à faire. L'objectif paraît pour l'instant très optimiste ; donc, aussi, tous les calculs qui lui sont liés, sur les recettes fiscales notamment :

2) Alors que, depuis dix ans, les importations françaises augmentent à peu près deux fois plus vite que le produit national, le P.C. escompte qu'elles progresseront l'an prochain à peine plus vite que lui et que la consommation des ménages. Est-il possible de freiner la machine à ce point, et aussi vite, en « *fabriquant et achetant français* », sans contingentement autoritaire des importations ? Et si celui-ci avait lieu, pense-t-on que l'étranger resterait impassible devant ce protectionnisme français, au point de permettre à nos exportations de progresser de 8 % ? Si l'hypothèse est irréaliste, c'est tout l'objectif commercial du P.C. qui le devient aussi et, par voie de conséquence, son propos sur les moyens de l'indépendance nationale.

3) Enfin, pour équilibrer les comptes des entreprises — dont les charges sont accrues de 173 milliards : salaires, impôts, cotisations sociales..., — le P.C. prévoit, entre autres, 50 milliards d'économies : sur les « *gâchis financiers* », les « *fuites de bénéfices et de capitaux à l'étranger* », les « *transferts plus ou moins frauduleux* », les « *frais financiers* », les « *démantèlements* », les « *remplacements* » excessifs de matériels... Il y a, certes, beaucoup à économiser sur tout cela, en rompant avec des pratiques de gaspillage, d'obsolescence trop rapide, d'investissements somptuaires... Mais de là à trouver 50 milliards, c'est-à-dire près du quart du total des investissements des firmes (publiques et privées) cette année, il y a une marge !

Faute d'explications détaillées et convaincantes sur ces trois points, la crédibilité du contre-projet communiste laisse à désirer. Tout comme l'affirmation de M. Marchais selon laquelle la hausse annuelle des prix, qui n'arrive pas à baisser au-dessous de 9 % depuis trois ans malgré la stagnation, tomberait l'an prochain à 6 %, malgré le « boom » économique. A trop vouloir prouver...

GILBERT MATHIEU.

● *Déception des P.M.E.* après le discours de M. Raymond Barre. La Confédération générale des petites et moyennes entreprises « *regrette que, dans le projet de budget pour 1978, aucune des mesures souhaitées par les P.M.E. n'ait été retenue* », et « *déplore* » qu'alors qu'on leur demande de « *voir l'avenir avec confiance en embauchant, en investissant, en se créant, on refuse de leur manifester la même confiance en maintenant contre elles un climat de suspicion paralysant* ».

● *Pouvoir d'achat* : le C.N.P.F. suivra la même politique que le gouvernement, a déclaré M. Ceyrac, président du C.N.P.F., jeudi 13 octobre, au micro de R.T.L.

POLITIQUE

Le contre-budget présenté par M. Marchais

(Suite de la page 9.)

Ces aménagements aboutiraient à exonérer d'impôt sur le revenu deux millions de familles modestes, à réduire l'imposition pour l'immense majorité des contribuables (—800 à 950 francs par rapport au barème proposé par le gouvernement, pour les salariés mariés avec deux enfants gagnant jusqu'à 12 000 francs par mois), mais à *l'augmenter* pour les contribuables aux ressources les plus élevées (+ 9 700 francs d'impôt pour le salarié marié ayant deux enfants et gagnant par mois 25 000 francs).

— Déduction de 10 % pour frais (avec minimum de 500 francs) pour les pensionnés et retraités ; extension de la déduction pour frais de garde à toutes les femmes travailleuses, au niveau de 3 000 francs dans un premier temps ;

— Plafonnement de certains avantages pour les revenus salariaux les plus élevés, notamment limitation en valeur absolue de la déduction pour frais professionnels pour les hauts revenus ;

— Suppression d'avantages profitant essentiellement aux plus hauts revenus : pour les revenus des capitaux et des portefeuilles, *suppression de l'avoir fiscal, du* prélèvement libératoire, de l'abattement de 3 000 francs sur les *revenus de dividendes, du régime* des comptes d'épargne à long terme ; les dirigeants de sociétés qui détiennent le contrôle ou la direction d'une entreprise ne seront plus considérés comme des salariés (sauf « *dans une limite, et en tenant compte des intérêts des dirigeants des petites et moyennes entreprises* »).

— Création d'un impôt sur les fortunes des personnes physiques, avec un abattement de 1 million pour un célibataire, 2 millions pour une famille, 3 millions lorsqu'il s'agit d'une entreprise individuelle (pour tenir compte des biens afférant à l'exploitation). Son taux serait progressif, de 1,5 à 8 %, en fonction des tranches de fortune (8 % au-delà de 15 millions de francs).

— Création d'un impôt sur le capital « *à haut rendement pour inciter les entreprises à lutter contre les gaspillages d'équipement et de matières, à mieux utiliser leurs moyens de production, à mieux orienter leurs dépenses en capital, à moins s'endetter* ». Assis sur la valeur des immobilisations, stocks et titres de participation, cet impôt connaît un taux allant de 1 à 2,5 % selon l'importance du capital par rapport à la valeur ajoutée.

— Majoration de l'impôt sur les société (taux maximum porté à 55 %), un taux réduit (45 %) étant appliqué aux petites et moyennes sociétés ; les déductions pour frais généraux seraient réduites et les règles d'amortissement et, de provisions rendues plus sévères.

— Taxation à 30 % des plus-values à long terme et aux taux ordinaires des produits des licences et brevets.

— Modulation de la T.V.A. : exemption sur les produits de première nécessité (alimentation, livres, presse) et les médicaments; taux réduit pour le tourisme populaire et taux normal pour l'hôtellerie classée ; taux majoré pour de nouveaux produits de luxe : certains avions de tourisme et bateaux de plaisance ; taxe additionnelle au taux majoré pour les véhicules de tourisme au-delà de 13 CV, les plus gros avions de tourisme et bateaux de plaisance, les locaux (habitation ou bureaux) d'un prix au mètre carré supérieur à une certaine limite ; enfin, réduction des droits à déduction sur certains frais (publicité, etc.) et immeubles (sièges sociaux, immeubles administratifs, etc.).

L'incidence du projet

Le parti communiste donne trois exemples de l'incidence qu'aurait, selon lui, ce dispositif.

● *Sur la fiscalité :* 15 milliards d'impôts en moins (par rapport au projet gouvernemental) sur les bas revenus (T.V.A. : — 8,5 ; impôt sur le revenu : — 6,5) ; 40 milliards d'impôts en plus sur les hauts revenus (impôt sur la fortune : + 8 ; imposition des revenus : + 21 ; T.V.A. : + 4 ; lutte contre la fraude : + 8; recouvrements accélérés : + 3) ; 20 milliards d'impôts en plus sur les entreprises (impôt sur le capital : + 13 ; T.V.A. : + 2 ; suppression de l'avoir fiscal : + 0,5 ; autres dispositions : + 4,5).

● *Sur les comptes de la nation :* le P.C. évalue à 6,8 % en 1978 la croissance du produit intérieur brut qui résulterait de ses choix, permettant une augmentation de la consommation des ménages de 7,3 % et des investissements de 4,6 %. Pour empêcher que cela ne provoque en 1978 une détérioration de la *balance commerciale* (et même que l'on aboutisse en 1979 à l'équilibre complet des échanges), le P.C. propose des mesures visant « *à fabriquer et à acheter français* » et à « *diversifier les échanges et à les inscrire dans des accords commerciaux et de coopération d'intérêt mutuel* ».

S'agissant des prix, l'objectif du P.C. est de « *ramener leur hausse moyenne à 6 %* » grâce à diverses mesures : blocage des prix à la production des grands produits industriels et des produits de grande consommation populaire ; contrôle démocratique de la formation des prix au niveau des grandes entreprises ; réforme des circuits de grande distribution (visant notamment à réduire les profits et les charges financières excessifs) ; réduction des « *gâchis matériels, financiers et humains dans les entreprises* » ; application des plans de modernisation et de développement dans les secteurs-clés ; réduction des coûts non salariaux et relèvement de la productivité véritable ; enfin mesures pour stopper les évasions de ressources à l'étranger et la spéculation.

● *Sur les comptes des entreprises :* le P.C. prévoit d'accroître (par rapport à 1977) de 173 milliards de francs les dépenses des firmes : 104 milliards pour les salaires et cotisations sociales, 7 milliards pour les revenus des paysans et entrepreneurs individuels, 33 milliards pour les investissements, et 29 milliards pour les impôts ; mais, en sens inverse, il chiffre à 50 milliards les économies réalisables : 23 milliards grâce à « *un arrêt des démantèlement et à une diminution des remplacements* » d'équipement 27 milliards grâce à des « *économies de gâchis financiers : lutte contre les fuites de bénéfices et de capitaux à l'étranger ; lutte contre les transferts plus ou moins frauduleux qui appauvrissent les entreprises au bénéfice des privilégiés ; réduction des frais financiers* ».

Les 123 milliards de charges nettes supplémentaires seraient couvertes ainsi : croissance de la T.V.A. : + 96 milliards ; emprunts supplémentaires auprès des établissements financiers : +20 milliards ; aide publique supplémentaires : + 25 milliards (dont 11 milliards pour les firmes publiques (2), 3 milliards pour l'agriculture, 3 milliards pour les P.M.E., 3 milliards pour l'aide à l'emploi, et 5 milliards pour la Banque nationale d'investissement) ; investissements des entrepreneurs individuels : + 2 milliards. En sens inverse, une économie de 20 milliards pourrait être réalisée, selon le P.C., par « *une réduction des aides abusives et des prix excessifs des marchés publics concernant les trusts* ».

(2) Le P.C. cite, à titre d'exemple, l'équipement d'E.D.F. en centrales *hydrauliques* et à *fuel*, des crédits pour la construction de l'avion A 300, du train à grande vitesse, de transports urbains et la réouverture ou le développement des lignes secondaires.

LA HAUSSE DES PRIX A MOINS DIMINUÉ QUE PRÉVU estime le rapporteur général du Sénat

M. Maurice Blin, rapporteur général du budget (Union centriste), a fait jeudi 13 octobre devant la commission des finances du Sénat un exposé sur la situation économique et sociale de la France au terme d'« *un an de politique de redressement* ». Cette situation, a-t-il indiqué, soutient, « *en dépit de ses ombres, la comparaison avec celle des principales nations industrielles* (...). *En revanche, la hausse des prix a moins diminué que prévu et la demande d'emplois s'est étendue* ». M. Blin a souligné que, compte tenu de la lenteur prévisible du retour à un taux d'expansion qui, même s'il s'améliorait, restera inférieur à celui du passé, toute politique économique à long *terme a pour préalable un certain* nombre de mesures en profondeur concernant pour l'essentiel la *fiscalité des entreprises, les circuits* financiers et le système d'enseignement.



LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Le Sénat accentue le caractère informatif de l'étiquetage des produits

Le Sénat a adopté jeudi 13 octobre, *en première lecture* avant l'Assemblée nationale, le projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs, auquel il a apporté quelques modifications.

Le texte, dont le rapporteur est M. JEAN PRORIOL (rép. ind., *Haute-Loire*), *concerne la répression* des fraudes, la qualification des produits, l'élimination des *clauses abusives dans certains* contrats et la lutte contre la publicité mensongère. L'innovation *principale du projet réside dans* la possibilité pour l'exécutif de généraliser la réglementation de *la fabrication* des produits dangereux pour les consommateurs. Il tend à orienter les industriels vers un *étiquetage informatif* comme c'est actuellement le cas pour les produits d'alimentation. L'objectif n'est donc *plus de guider* le consommateur, mais de l'informer.

Ce projet, estime le rapporteur, ouvre la route à un droit qui peut apparaître comme le plus protecteur d'Europe.

M. JACQUES THYRAUD (rép. ind., Loir-et-Cher), exprimant l'avis de la commission des lois, pense qu'il est nécessaire, sans remettre en cause l'économie générale du projet, de préciser la portée des dispositions laissées à l'appréciation du pouvoir réglementaire.

« *Les objectifs recherchés*, déclare Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, *sont d'assurer aux consommateurs la liberté de leur choix et de leur donner ainsi les moyens de jouer* '*ur rôle de partenaires à part entière de la vie économique.* »

En ce qui concerne l'information, le projet, précise-t-elle, introduit un régime de certification des *caractéristiques* des produits industriels et complète le régime actuel des labels agricoles. Pour mieux protéger la santé et la sécurité des consommateurs, il permet notamment à l'autorité réglementaire de prescrire le retrait d'un produit ou d'en suspendre la distribution.

L'élimination des clauses contractuelles abusives se fera par voie de procédure judiciaire — le juge reçoit expressément le pouvoir d'annuler les clauses abusives — et par voie de concertation préalable permettant l'élaboration de contrats et de clauses types. *Enfin, la publicité mensongère* fait l'objet de sanctions dissuasives, l'amende infligée pouvant être proportionnelle aux dépenses engagées pour la campagne publicitaire.

M. MARCEL BRÉGÉGÈRE (P.S., Dordogne), souligne que ce n'est plus la demande qui modèle l'offre, mais l'inverse. Pour rétablir un régime normal, il faudrait *légiférer* à l'échelon européen. Sinon, demain, le consommateur, déclare-t-il, aura davantage d'instruction et plus de revenus, mais la pression publicitaire se fera plus massive.

M. FERNAND CHATELAIN (P.C., Val-d'Oise) considère que les problèmes essentiels sont éludés, notamment la participation des consommateurs et de leurs organisations à leur propre *défense*. La priorité donnée aux encouragements à l'exportation ne lui paraît pas non plus une *politique favorable* aux consommateurs.

Les modifications

Les sénateurs ont apporté plusieurs modifications au projet gouvernemental. A l'article premier *qui permet de réglementer* par décret les conditions de fabrication et de commercialisation des produits pouvant *présenter des* dangers pour la santé ou la sécurité, ils ont réduit le champ d'application du pouvoir réglementaire prévu par le texte, de telle sorte que ce pouvoir ne puisse empiéter sur le législatif.

L'article 2, dont certaines dispo*sitions se trouvaient annulées* par la modification de l'article premier, et par d'autres, intégrées à cet article, a été supprimé.

L'article 19 instaure un système d'« *étiquetage informatif certifié* ». Le Sénat a suivi son rapporteur en accentuant notamment le caractère descriptif des certificats de qualité.

Les sénateurs ont enfin adopté avec des modifications purement formelles les articles 30 et 36 du projet, le premier définissant le *rôle de la commission* des clauses abusives, le second prévoyant que l'amende infligée en cas de publicité mensongère pourra *s'élever* jusqu'à 50 % des dépenses engagées pour la campagne publicitaire. L'ensemble du projet de loi a été voté à main levée. — A. G.



POLITIQUE

Un entretien avec M. Georges Séguy

(Suite de la première page.)

» Voterons-nous pour le changement réel ou pour la gestion de la crise ? Telle est la grande question de fond. De ce point de vue, je suis toujours surpris de la légèreté avec laquelle d'aucuns parlent de la question décisive des nationalisations, de l'impôt sur le capital et de la taxation des hauts revenus.

» On accordera sans doute quelque compétence économique à la première centrale syndicale nationale ; eh bien !, quand nous disons qu'il y a un seuil minimum de nationalisations et de moyens fiscaux au-dessous desquels il est illusoire de promettre le règlement des revendications des travailleurs, c'est en conscience des réalités économiques concrètes qu'il n'est pas sérieux ou pas honnête de nier.

» Quand nous avons fait le compte des neuf groupes nationalisables par l'application du programme commun en proposant d'y ajouter la sidérurgie, l'automobile et le pétrole en raison de l'aggravation de la crise, de l'inflation et du chômage, nous avons compté en usines, en travailleurs et en profits.

» Toute remise en cause de ce qui était clairement établi et convenu depuis 1972 équivaut, aux yeux des travailleurs, à un manquement aux engagements pris

» La question de l'extension des pouvoirs des travailleurs dans les entreprises nationalisées revêt effectivement un intérêt majeur, mais là, outre l'aspect purement économique du problème, il est évident que la portée de cette extension ne peut être que directement proportionnelle à l'étendue des nationalisations elles-mêmes. C'est le bon sens ! Je ne pense pas qu'il y ait une analyse syndicale sur la situation actuelle plus approfondie que la nôtre. »

● *La C.G.T. compte parmi ses responsables de nombreux dirigeants et militants communistes, mais elle regroupe aussi des membres du parti socialiste et, surtout, une masse de travailleurs sans affiliation politique. Votre Confédération n'est-elle pas contrainte pour maintenir son unité, de limiter ses déclarations politiques et de laisser ainsi la place aussi bien à la C.F.D.T. qu'aux sections politiques d'entreprise ?*

« Nous tenons à l'unité de la C.G.T. *comme* à la prunelle de nos yeux. Vous avez raison de souligner la diversité politique et idéologique qui caractérise la composition de la C.G.T. et de ses organismes de direction à tous les niveaux. C'est une qualité qui n'est concevable que dans le plus strict respect de l'indépendance syndicale, des règles de la démocratie syndicale, des limites et de la vocation du syndicat. Mais il serait erroné d'en tirer la conclusion qu'il en résulte une retenue telle que l'expression publique de la C.G.T. pourrait en être restreinte.

» Nous n'avons jamais confondu indépendance et neutralité. Une étude comparée des programmes respectifs de chaque centrale syndicale permet de constater que la C.G.T. est l'organisation syndicale nationale la plus avancée sur les positions les plus progressistes.

» Contrairement à une thèse plus ou moins entretenue par malveillance contre nous, la C.G.T. est un lieu de discussions animées, de débats intenses, d'échanges d'idées parfois passionnés, mais chacun de nous s'interdit d'utiliser ses responsabilités syndicales pour imposer les orientations de telle ou telle organisation politique ou autre extérieure au mouvement syndical.

» Finalement, nous nous retrouvons tous, souvent unanimement, d'accord et unis sur notre programme syndical spécifique et sur l'orientation de notre action démocratiquement élaborée entre nous. C'est ce qui nous permet de participer au débat en cours à gauche par simple référence à notre propre programme et à *nos propres orientations, en toute* indépendance. La cohésion de la C.G.T. sur laquelle se déroulent trop de dissertations n'est finalement que le résultat d'une large démocratie interne.

» Sur ce plan, nous entendons occuper toute notre place et avoir toutes les initiatives que nous *jugerons utiles et opportunes pour* l'union. »

● *Ne craignez-vous pas que la remise au premier plan des divergences politiques entre votre organisation, la C.F.D.T. et la FEN ne rendent plus difficile l'unité d'action dans les prochaines semaines et ne vous conduise à prendre le plus souvent des initiatives unilatérales, comme vous l'avez d'ailleurs fait le 13 octobre pour l'emploi ?*

« Dans les circonstances présentes, si nos alliés de l'unité d'action syndicale se laissaient glisser sur des options politiques partisanes, l'unité d'action pourrait en être affectée. Il faut souhaiter, dans l'intérêt des travailleurs, que l'esprit unitaire et le réflexe d'indépendance syndicale préservent tous les syndicalistes de ce genre de dérapage politique et de la tentation d'en revenir aux vieux clivages syndicalo-politiques.

» Le mouvement syndical n'est pas seulement confronté à la crise de la gauche : il est aussi, et surtout, confronté à la politique foncièrement antisociale du pouvoir en place, au plan Barre, à l'inflation, à la hausse des prix, au chômage, à la détérioration du pouvoir d'achat, à la détresse de millions de travailleurs et de leurs familles.

» Sur ce plan, d'importantes responsabilités lui incombent. Rien ne saurait justifier que les organisations syndicales, conscientes de ces responsabilités, ne les assument pas ensemble.

» Cet attachement, cette fidélité à l'unité d'action reste, et restera, la ligne de conduite de la C.G.T. ; ce qui n'exclut pas des *initiatives particulières du genre* de celle qui a fait circuler en France, cent vingt-deux jours durant, un « bus pour l'emploi des jeunes » et qui a donné lieu au rassemblement du 13 octobre.

» Sur le front des luttes revendicatives, les syndicats ont du pain sur la planche. Ils n'ont pas de temps à perdre en vaines polémiques. »

● *Pas de temps à perdre dites-vous : est-ce qu'une rencontre avec à la fois les dirigeants de la C.F.D.T. et de la F.E.N vous semble possible ? Des contacts ont-ils lieu en ce moment ?*

« Une telle rencontre me paraît non seulement souhaitable et possible mais impérieuse, et des contacts ont lieu en ce moment, notamment en ce qui concerne la coordination de l'action au niveau du secteur public et nationalisé. Si nos propositions sont prises en considération, nous irons dans de brefs délais vers une action d'importance nationale pour l'ensemble des salariés de l'Etat. Cette action s'inscrivant, comme nous l'avons antérieurement affirmé les uns et les autres, dans le prolongement de la grande grève nationale unitaire du 24 mai 1977. »

La F.S.M. doit s'ouvrir aux idées nouvelles

● *Vous avez participé récemment, à Moscou, à une réunion des instances dirigeantes de la Fédération syndicale mondiale dont le secrétaire général est un Français, M. Pierre Gensous. Des dirigeants de la C.G.T. italienne, qui participaient aussi à cette réunion, ont porté des jugements sévères sur le dogmatisme et la sclérose de la F.S.M. Quelle est la position de la C.G.T. à ce sujet ? Envisagez-vous de prendre vos distances avec la F.S.M., ce qui, du même coup, pourrait favoriser votre entrée, comme les Italiens à la Confédération européennes des syndicats (CES), dont la C.G.T. est une des seules grandes organisations à ne pas faire partie ?*

« Bien avant cette réunion à Moscou j'ai participé, avec d'autres dirigeants de la C.G.T., à bien d'autres discussions sur ces problèmes dans diverses capitales d'Europe. Nous l'avons fait sans tapage, avec la volonté d'apporter notre modeste contribution à une œuvre de rénovation devenue indispensable. Notre préoccupation n'est pas de nous attribuer le mérite d'une évolution mais d'avoir l'assurance que les changements qui s'imposent se produiront effectivement.

» Née de l'après-guerre par une volonté unitaire internationale quasi unanime, l'unité de la F.S.M. n'a pas résisté à la guerre froide. Par la suite, elle a traversé toutes sortes d'épreuves et soutenu maints combats dont elle n'a pas à rougir, au contraire.

» Mais le temps a passé. La vie économique, sociale, et par conséquent syndicale, a évolué sur tout le globe. La question se pose depuis longtemps déjà de savoir si la F.S.M., telle qu'elle est aujourd'hui, correspond aux besoins syndicaux des travailleurs à l'échelle internationale : la même question se pose d'ailleurs pour la C.I.S.L. et la C.M.T. (1).

» L'expérience montre à quel point certains vieux schémas sont périmés, par exemple, celui qui consiste à classer formellement les syndicats en deux catégories : de classe et réformistes.

» Par ailleurs, on assiste à des regroupements syndicaux par région où se retrouvent des organisations de différentes affiliations internationales. Cela correspond à un besoin, tout comme celui qui incite à des regroupements internationaux sur le plan professionnel en réplique aux entreprises hégémoniques des multinationales.

» Tout cela nous amène à penser que la F.S.M. ne peut prétendre jouer un rôle sur la scène syndicale internationale, si elle ne parvient pas à s'adapter aux réalités contemporaines, à se réformer, à s'ouvrir à toutes les idées nouvelles nées de la vie et de l'action syndicale universelle.

» C'est pourquoi nous pensons qu'il y a lieu de repenser certaines orientations et structures, d'éliminer certains tabous concernant les pays socialistes et de procéder à une modification des statuts en conséquence.

» Pour la C.G.T., il y a deux attitudes imaginables : prendre discrètement ou spectaculairement des distances avec la F.S.M., ou contribuer à son renouvellement au service de l'unité et de la solidarité des travailleurs et des syndicats du monde. Nous préférons opter pour l'attitude positive, c'est-à-dire la seconde, avec la conviction que tous les syndicalistes conséquents, qu'ils soient autonomes, affiliés à la C.I.S.L., à la C.M.T. ou membres de la C.E.S., comprendront et approuveront cette manière constructive et unitaire de concevoir l'avenir. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) La Confédération internationale des syndicats libres regroupe notamment la plupart des syndicats des pays anglo-saxons et scandinaves (T.U.C. britannique, D.G.B. allemand, L.O scandinaves) et, pour la France, Force ouvrière. La C.M.T. est l'ancienne Confédération internationale des syndicats chrétiens, à laquelle adhère toujours, malgré des réserves de plus en plus nettes, la C.F.D.T. — (N.D.R.L.)

POLITIQUE

LA MAJORITÉ ET LE « NOUVEAU

Le « paysage politique » a bel et bien changé. Un mois après la première rupture des négociations de la gauche, les partis politiques sont *loin d'avoir encore analysé toutes les conséquences* de cet événement, mais ils ont déjà commencé à adapter leurs stratégies à la nouvelle situation.

Les giscardiens, comme on le verra à la lecture des documents sur lesquels doit travailler, ce week-end, leur conseil national, sont optimistes. Les sondages auxquels ils se réfèrent font d'eux — de manière un peu théorique, il est vrai — *le premier parti de la majorité* et le second parti de France, derrière le P.S. et devant le R.P.R. Pour « consolider » cette situation, l'état-major du P.R. considère qu'il doit donner à la formation giscardienne une image « centre-gauche » plus marquée et affirmer plus clairement encore qu'auparavant le lien étroit entre le parti républicain et le président de la République. Le premier de ces deux objectifs vise à occuper le terrain au moment où *le P.S.* risque de trouver au centre des « compensations » à son désaccord avec le P.C. et où le R.P.R. cherche à « gauchir » un peu sa silhonette politique. Le second objectif vise à profiter au mieux du regain de popularité du chef de l'Etat, confirmé par le dernier sondage Ifop – France-Soir ».

Du côté du R.P.R., ce n'est pas l'optimisme qui prévaut mais une certaine inquiétude. « Le parti gaulliste est un bateau dont les voiles vacillent dans un vent mal établi », déclarait jeudi un responsable de cette formation. Le fait est *qu'aucun des* éléments actuels de la

Les giscardiens revendiquent le titre de deuxième parti de France

Le conseil national du parti républicain, qui siège samedi *et dimanche à Paris, adoptera* définitivement le programme de la formation que dirige M. Jean-Pierre Soisson. Ce programme, publié sous le *titre de « Projet républicain »*, sera ensuite présenté à la presse et rendu public.

Au cours de la même session, les cadres giscardiens *vont être informés des* récentes études réalisées sur la situation de leur parti du point de vue des intentions de vote et de sa cote dans l'opi*nion publique.*

Le rapport de synthèse qui sera communiqué aux responsables du P.R. a été rédigé par M Michel Pinton, conseiller politique de M. Jean-Pierre Soisson. Comme un précédent document élaboré au mois d'août et analysé dans *le Monde* du 20 septembre, ce rapport rassemble les résultats d'un certain nombre d'enquêtes menées par plusieurs organismes de sondage parmi lesquels la SOFRES et l'IFOP. Le bureau d'étude que dirige le conseiller politique de M. Soisson permet à l'état-major giscardien de faire traiter et analyser non seulement des enquêtes réalisées pour le R.P. lui-même mais aussi d'utiliser le stock de *données dont disposent les grands* instituts. Ainsi le parti républicain a-t-il mis au point depuis six mois un instrument de mesure dont les conclusions sont exploitées régulièrement.

Si le rapport de synthèse, que nous publions ci-contre, est diffusé largement samedi auprès des militants c'est, évidemment, parce qu'il donne une image très positive de l'évolution de la formation giscardienne au cours des derniers mois.

Cette situation favorable s'explique, selon les dirigeants du P.R., par plusieurs séries de raisons.

Les premières tiendraient au recul du R.P.R. Les intentions de *vote en faveur du parti gaulliste* seraient passées de 23 % en avril dernier, à un peu moins de 21 % en ce mois d'octobre. Cette régression serait due à l'image *trop forte*, trop « *polarisée* » du R.P.R. et de son chef : tous deux suscitent des adhésions ou des répulsions tout aussi nettes les unes que les autres mais ils n'inspirent pas d'opinions mitigées *grâce auxquelles ils pourraient* espérer progresser ; leurs cotes paraissent bloquées parce que leurs « contours » sont trop nettement dessinés.

D'autres causes de cette évolution tiennent au parti républicain lui-même. D'abord, il semble que cette formation ne pouvait guère tomber plus bas qu'elle n'était en mai dernier, date à laquelle *elle a tenté de se rénover. La* reprise en main par la nouvelle équipe peut avoir provoqué un effet favorable. Ensuite, à la différence du R.P.R., le P.R. jouit dans l'opinion d'un plus grand potentiel de croissance. C'est-à-dire que, lorsqu'on analyse ce que les statisticiens nomment *« els deuxièmes choix »* des électeurs, on constate que, placé devant le *cas d'école selon lequel le parti de* leur premier choix n'existerait pas (on les décevrait totalement), un nombre non négligeable de sympathisants des partis centriste, gaulliste et socialiste admettraient de voter pour la formation giscardienne. Pour théorique qu'elle soit cette constatation n'est pas sous-estimée au P.R.

Enfin, une des explications principales du redressement giscardien tiendrait au président de la République. Le rétablissement de son image (sa cote de popularité vient de passer de 49 à 51) entraîne celui du parti qui apparaît comme le plus proche de lui. *Les responsables et les techniciens* du P.R. soulignent que le redressement de la cote du chef de l'Etat s'est amorcé entre avril et mai, *c'est-à-dire avant la crise* de la gauche. Ils expliquent cette évolution favorable *par le fait* que M. Giscard d'Estaing a renoncé — sur leurs conseils ? — à certaines pratiques trop « ponctuelles » trop spectaculaires et trop « *gestuelles* », rangées par *nombre de citoyens parmi* les gadgets du genre dîner chez l'habitant, petit déjeuner avec les éboueurs, participation à des festivités villageoises, etc. Cette *adaptation réfléchie et, paraît-il,* soigneusement préparée aurait abouti à l'attitude actuelle qui consiste à préférer les discours destinés à des catégories sociales ou professionnelles précisément définies (les agriculteurs, les personnes âgées, les avocats) ou centrés sur des thèmes délimités : l'environnement, la santé par exemple. Cette modification du *comportement présidentiel* se traduit également par un silence délibéré en matière de politique « politicienne ».

A cela s'ajoute que le P.R. *semble avoir gagné à apparaître,* depuis juillet comme un parti refusant la querelle et la discorde. Cet élément est d'ailleurs lié au précédent. Les études réalisées par le P.R. ont en effet établi que la polémique entre les giscardiens et les gaullistes était plus dommageable aux premiers qu'aux seconds parce que les sympathisants du P.R., assimilant ce parti au chef de l'Etat, traduisaient logiquement le débat P.R.-R.P.R. en débat Giscard d'Estaing-Chirac ; le président de la République (et donc son parti d'origine) ayant alors tout à perdre à paraître déroger ainsi. De même l'amélioration de l'image de la formation giscardienne a pu être favorisée par le fait que son secrétaire général donne une idée plus claire d'attachement au chef de l'Etat. Ainsi relève-t-on que *M. Michel Poniatowski, perçu à* la fois comme ami intime du chef de l'Etat et comme chef de parti querelleur et brouillon, nuisait à M. Giscard d'Estaing et à ce qui était alors la Fédération des républicains indépendants (peut-être faut-il voir dans cette dernière constatation les raisons qui inspirent à certains dirigeants giscardiens leur refus d'envisager un retour de M. Poniatowski rue de la Bienfaisance).

Reste l'analyse des conséquences de la crise de la gauche sur l'électorat giscardien. Sur ce point, l'état-major du P.R., à la différence de celui du *C.D.S., se* veut optimiste. Les sondages dont il dispose le conduisent à affirmer que le P.S., dégagé de la pesanteur du P.C., n'apparaîtrait pas plus attirant aux sympathisants du *P.R.* Selon leurs analyses, la situation actuelle du parti socialiste lui interdirait d'espérer un tel report de voix modérées parce qu'elle fait de lui une formation ayant perdu son identité avec l'échec de l'union de la gauche. De plus, la rupture avec le P.C. donne à penser à certains électeurs que le P.S. était jusque-là soit de mauvaise *foi avec ses alliés soit leur* victime. Les récentes enquêtes témoigneraient de cette évolution et d'un début d'effritement de la cote du P.S.

Bien qu'ils s'imposent la prudence — les enquêtes dont ils disposent n'analysent pas les intentions de vote dans les circonscriptions électorales — les dirigeants du P.R. résistent mal à une certaine jubilation. Et peut-être même à une certaine provocation à l'égard de leurs alliés gaullistes quand ils revendiquent le titre de deuxième parti de France derrière le P.S. et devant le R.P.R.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

La cote de M. Giscard d'Estaing se redresse

Un sondage de popularité France-Soir-IFOP, réalisé entre le 4 et le 11 octobre, fait apparaître un redressement de la cote de M. Giscard d'Estaing et de celle de M. Barre.

Le pourcentage des personnes qui se déclarent très satisfaites ou plutôt satisfaites du président de la République passe de 49 en *septembre* à 51. *On ne dénombre* plus que 36 % de « plutôt mécontents » ou « très mécontents » au lieu de 40 % le mois précédent. 13 % des personnes interrogées — au lieu de 11 % — ne se prononcent pas. On observe que la proportion des mécontents l'emporte sur celle des satisfaits chez les personnes de vingt et un à *trente-quatre ans (46 contre 41)* chez les employés et cadres moyens (45 contre 42), et chez les ouvriers (44 contre 43).

Le pourcentage des opinions favorables au premier ministre progresse de 41 à 43, et celui des opinions défavorables régresse de 46 à 43. 14 % des personnes interrogées — au lieu de 13 % — ne se prononcent pas. M. Barre suscite *plus de mécontentement que de* satisfaction dans les quatre « tranches » d'âge qui vont de dix-huit à quarante-neuf ans chez les employés et cadres moyens, et chez les ouvriers. Les femmes sont plus satisfaites que mécontentes (44 contre 40), mais les hommes sont plus mécontents que satisfaits (47 contre 41).

Comment le P.R. analyse sa progression

Voici le texte du rapport sur les progrès du parti républicain qui sera transmis au conseil national de ce parti, convoqué à Paris samedi 15 et dimanche 16 octobre :

« Depuis sa fondation en mai 1977, le parti républicain a progressé de façon telle qu'il est devenu aujourd'hui, sur le plan électoral, le premier parti de la majorité et le second parti de France.

» Cette ascension a été mesurée par une batterie d'indices différents dont les résultats sont parfaitement concordants. Les deux plus simples et les deux plus faciles à présenter se trouvent dans les graphiques ci-joints.

» Une bonne mesure de popularité consiste à recueillir les opinions favorables et les opinions défavorables sur l'ensemble des partis. Le graphique n° 1 montre que le parti républicain, prenant la suite de la Fédération nationale des républicains indépendants, a gagné six points d'opinions favorables en six mois (de 37 à 43). Une telle hausse est rarement constatée par les spécialistes. Le graphique n° 2 montre que, aujourd'hui, le parti républicain est le seul parti de la majorité à recueillir plus d'opinions favorables que d'opinions défavorables, et que sa cote le place en tête de tous les partis, derrière le P.S.

» Une autre mesure de popularité consiste à demander aux électeurs leurs intentions de vote pour l'ensemble des partis. Le graphique n° 3 montre que le parti républicain a progressé, ici encore, de cinq points en six mois (de 16 % à 21 %). Cette hausse est elle aussi un phénomène rarement observé. Le P.R. précède aujourd'hui légèrement le R.P.R. dans la faveur des électeurs et distance l'ensemble des centristes. Seul le P.S. fait mieux sur l'échiquier politique avec 28 % des intentions de vote environ.

» Il reste à traduire ces intentions en votes réels. En raison de l'implantation des sortants et des accords de candidatures uniques, le P.R. n'est pas encore certain d'apparaître, en mars prochain, à la place que lui donnent ces enquêtes. Il doit, pour cela, progresser encore, et tout montre qu'il le peut. »

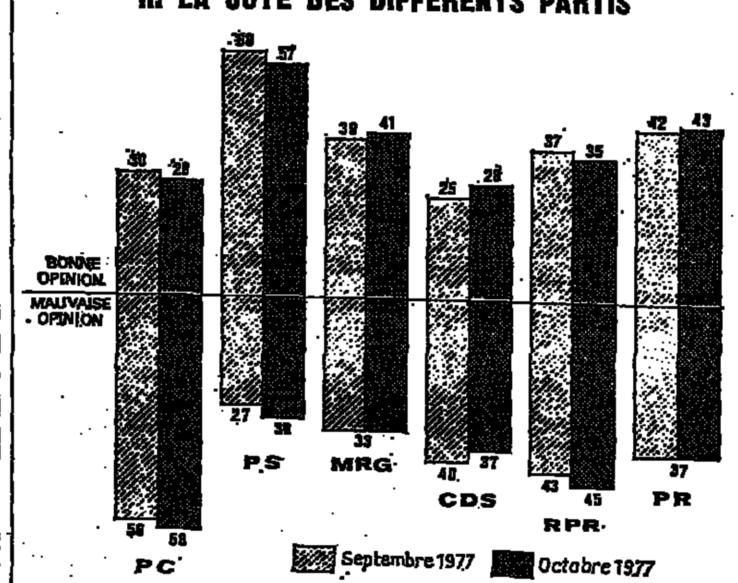
[N. D. L. R. — Les graphiques ont été établis par les experts du P. R.]

I. EVOLUTION DE LA COTE DU P.R.

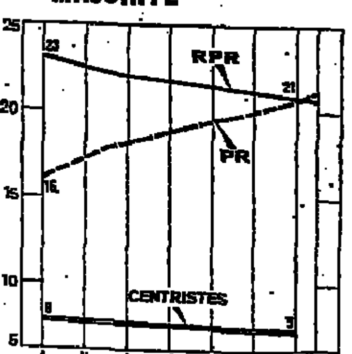
50 / 40 / 30 — A M J J A S O — ① ② — 38, 37, 43, 35

Les opinions positives sont représentées par un trait continu ; les opinions négatives par un trait discontinu.

II. LA COTE DES DIFFÉRENTS PARTIS



III. EVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE POUR LES PARTIS DE LA MAJORITÉ



● *Le mouvement « Autrement » gardera son nom.* — M. Henry Dougier, fondateur de la revue *Autrement*, ayant demandé en référé qu'il soit interdit aux jeunes giscardiens de donner le nom de sa publication à leur mouvement, Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a déclaré, jeudi 13 octobre, qu'il n'y avait pas lieu à référé. Car il existe, à son avis, une *« contestation sérieuse »*, outrepassant les limites d'un juge des référés.

Le magistrat donne acte d'autre part aux défendeurs de leurs engagement de ne publier aucun journal ni aucun livre portant le titre *Autrement.*

PAYSAGE »

Le R.P.R. recti
et renforce

Vous install
de petite fille n
ou celle d'un p

POLITIQUE

PAYSAGE »

conjoncture n'est véritablement favorable à la formation de M. Chirac : ni l'évolution de la situation à gauche, ni le rétablissement de la cote de M. Giscard d'Estaing, ni les rondages concernant directement le parti. Sur ce dernier point, nul doute que M. Chirac suit avec attention les résultats des diverses enquêtes, même s'il affecte de les traiter par le mépris ou de considérer leur publication comme des menées le visant directement. Le chef du R.P.R. ne pouvait pas ignorer les dangers que son parti et lui-même couraient à laisser ainsi s'infléchir les courbes. Les propos qu'il a tenus récemment, les mesures de réorganisation dans l'état-major gaulliste, de même que les projets actuellement élaborés au R.P.R., témoignent que ce parti rectifie sa stratégie et l'adapte au nouveau paysage. — N.-J. B.

Le R.P.R. rectifie sa stratégie et renforce ses structures

M. Jacques Chirac visite, ce vendredi 14 octobre, le département de la Seine-et-Marne. Il se rendra la semaine prochaine dans le Tarn et en Moselle, après avoir prononcé, lundi 17 octobre, une conférence à Bruxelles. Au total, il aura visité dix départements durant le mois d'octobre, lançant ainsi de façon intensive la campagne électorale du R. P. R.

Avant même que, selon la formule de M. Barre, le « paysage politique » ne change, où, selon l'expression prêtée à M. Giscard d'Estaing, que le « décor » politique ne se modifie, M. Jacques Chirac avait décidé d'entreprendre une active campagne électorale et de visiter la plupart des circonscriptions où se présenteront des candidats du R.P.R. La résolution du président du mouvement gaulliste et son plan de campagne, n'ont guère été modifiés par la crise survenue au sein de l'union de la gauche, mais sa stratégie politique doit toutefois s'adapter à la nouvelle situation.

Le président du R.P.R. avait depuis quelques mois affûté ses arguments contre l'union de la gauche, et il supputait que le parti socialiste et les radicaux de gauche céderaient aux exigences des communistes pour maintenir intacte la coalition des signataires du programme commun de gouvernement.

Il soulignait à plaisir les incompatibilités qui existaient, selon lui, entre les trois formations de la gauche et leur incapacité présumée à gouverner ensemble en cas de victoire en 1978. Les conditions dans lesquelles est intervenue la rupture de l'union de la gauche, depuis le 14 septembre, l'ont donc — mais il n'a pas été le seul — pris quelque peu de court. Toutefois, à la différence de certains leaders centristes radicaux ou du parti républicain, M. Chirac s'est gardé de crier aussitôt victoire et d'appeler les socialistes ou les radicaux à rejoindre la majorité ou à s'entendre avec les partis qui la composent.

Il a observé une certaine circonspection pour se donner le temps de la réflexion. Mais, dès avant les Journées parlementaires R.P.R. de Menton, qui avaient commencé le 26 septembre, M. Chirac avait pu confier que la rupture de l'union de la gauche, si elle ne correspondait pas à ses prévisions, ne répondait pas non plus aux espoirs du président de la République, qui avait toujours souhaité détacher les socialistes, ou une fraction d'entre eux, du programme commun pour les attirer à la majorité. Les prises de position ultérieures de M. François Mitterrand, qui a affirmé son hostilité à la politique gouvernementale et sa fidélité à l'union de la gauche, ont renforcé le maire de Paris dans ses convictions. Conscient, toutefois, du trouble provoqué dans une partie de l'opinion, le président du R.P.R. a alors décidé de modifier quelque peu les cibles de ses attaques, mais de ne pas réduire l'intensité de ces dernières. Au lieu de s'en prendre à la coalition de la gauche elle-même, il a personnalisé ses critiques en s'en prenant plus directement à chacun des partis signataires du programme commun.

C'est ainsi qu'à Mont-de-Marsan le 7 octobre et à Grenoble le 11, il a dénoncé le « *programme socialiste* » lui-même et a ciselé des formules plus acérées encore contre M. Mitterrand. Il s'est aussi employé avec plus d'insistance à lancer des appels aux électeurs « *floués* » de la gauche pour qu'ils rejoignent le R.P.R.

Bien qu'il se garde de citer le nom même de M. Giscard d'Estaing, bien qu'il évite de critiquer personnellement M. Barre, le chef du R.P.R. adopte une stratégie toute différente de celle du président de la République (*le Monde* du 14 octobre) et prend quelques distances à l'égard de la gestion du premier ministre.

Ce sera d'ailleurs un autre thème de la propagande gaulliste que d'accentuer les thèmes réformistes, sociaux et populaires des propositions que le R.P.R. présentera aux électeurs. M. Chirac et certains autres leaders du R.P.R. sont, en effet, particulièrement agacés par l'obstination de leurs partenaires centristes et giscardiens à les présenter comme les symboles du conservatisme et de la droite. Or les gaullistes, qui peuvent se prévaloir d'une certaine tradition sociale et d'un réel électorat populaire, comptent non seulement rappeler les initiatives réformistes prises au cours de leur histoire, mais aussi présenter un certain nombre de réformes « progressistes », notamment en matière fiscale et dans le domaine de la participation. Ces objectifs figureront dans une brochure de quatre-vingt pages que le R.P.R. va prochainement éditer. Le R.P.R. veut, en somme, donner une réponse aux questions que se posent non seulement les gaullistes, mais aussi l'électorat « flottant » et celui que les querelles de la gauche pourraient décevoir.

Un état-major de crise

Les dirigeants du mouvement rappellent aussi qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire. C'est pourquoi ils ont décidé de « *faire le dos rond* » face aux reproches, aux attaques, aux insinuations, aux « coups bas » venant de leurs propres alliés. Ils ne comptent donc pas répondre à la publication, plus ou moins inspirée, de sondages, d'articles qui visent directement certains responsables d'ouvrages, qui auraient pour objet de les discréditer, de les désobliger ou de diminuer leur audience.

Ainsi, c'est une zone de forte turbulence que le R.P.R. s'apprête à traverser. Pour mieux l'aborder, le président du mouvement a décidé de fermer les écoutilles et de resserrer les boulons. Retrouvant la tradition du gaullisme, qui a souvent accru sa force dans les tempêtes, le R.P.R. a décidé de prendre sa formation de combat et de tout subordonner à la bataille électorale.

Sans qu'il ait été nécessaire de procéder à des réformes statutaires, les structures du mouvement ont été aménagées en conséquence. Le retour du R.P.R. de la tour Montparnasse au 123, rue de Lille, ancien siège de l'U.D.R., a été propice à une telle transformation, qui a permis également de régler quelques problèmes dus à des frictions de personnes.

M. Jérôme Monod, secrétaire général, et Mme Anne-Marie Dupuy, trésorière nationale, qui ont su, depuis le 5 décembre 1976, donner au mouvement une structure administrative peut-être un peu lourde mais efficace, et qui ont réussi à « gérer » les quelque quatre cent mille adhérents, continueront d'assumer la marche de l'appareil.

Les problèmes de stratégie politique du mouvement et la conduite de la campagne électorale de M. Chirac lui-même seront, en revanche, traités par une sorte d' « état-major de crise ». En raison des voyages fréquents du président du R.P.R. en province et des tâches parisiennes du maire de la capitale qui absorberont une grande partie du temps de M. Chirac, cet état-major sera animé par M. Pierre Juillet.

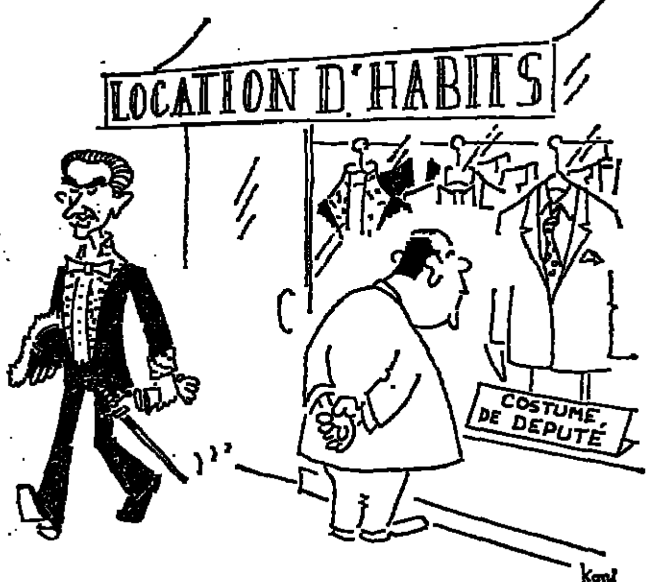
Celui-ci, qui est membre du conseil politique du R.P.R., reçoit une sorte de délégation politique générale de M. Chirac, et, en son absence, il siégera rue de Lille, dans son bureau. Retrouvant un peu — mais de façon plus officielle — le rôle qu'il a joué naguère auprès de Georges Pompidou, M. Juillet sera assisté des personnalités les plus « politisées » du mouvement, telles que MM. Yves Guéna, Charles Pasqua, Philippe Dechartre, Jacques Toubon, Denis Baudouin et Mme Garaud. Mais cet état-major opérationnel compte aussi sur le soutien militant des personnalités les plus prestigieuses du gaullisme comme les anciens premiers ministres, qui, tous, auront un bureau à leur disposition, ainsi que MM. Guichard, Peyrefitte, Labbé et d'autres.

Si les députés R.P.R. doivent aussi être mis davantage à contribution en raison du réseau serré d'influences que par leur nombre — cent soixante-dix-sept — ils représentent à travers le pays, la promotion de nouveaux talents sera favorisée. De jeunes militants « découverts » depuis un an à travers les provinces seront présentés au public, la pénétration du milieu salarié sera développée grâce aux sections de l'Action ouvrière et professionnelle, et une action spécifique sera développée dans les universités et auprès de la jeunesse.

Ainsi M. Chirac aborde une nouvelle phase de son action. Après avoir créé le R.P.R. et développé son audience, après avoir obtenu que l'organisation de la majorité se réalise selon ses vues, l'ancien premier ministre renforce la logistique du combat qu'il s'apprête à livrer en en dramatisant l'enjeu.

ANDRÉ PASSERON.

M. Raymond Barre confirme sa candidature à Lyon



(Dessin de KONK.)

M. Francisque Collomb, sénateur du Rhône (non-inscrit), maire de Lyon, a rendu publique, jeudi après-midi 13 octobre, au palais du Luxembourg, la lettre que lui a adressée le premier ministre pour lui confirmer sa candidature aux élections législatives dans la quatrième circonscription du Rhône.

« *Je me réjouis*, déclare notamment Raymond Barre, *de pouvoir vous donner aujourd'hui un accord définitif. Soyez assuré que, sans rien négliger de mes responsabilités nationales actuelles, je m'efforcerai, en liaison avec les élus nationaux et locaux, de contribuer au développement de la ville de Lyon et de servir le bien-être de ses habitants !* »

Le premier ministre indiquera ultérieurement le nom de son suppléant. A ce sujet, le R.P.R. se défend de « *vouloir créer le moindre incident* ».

Les fédérations socialiste et communiste du Rhône feront connaître leur position la semaine prochaine.

● *M. Giscard d'Estaing* doit présider, dimanche matin 16 octobre, au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), la cérémonie officielle d'inhumation d'un soldat inconnu tombé en Afrique du Nord. La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.) estime, à ce sujet, que « *les conditions d'un véritable hommage de la nation ne sont pas réunies (...), le chef de l'Etat ayant pris cette décision sans aucune concertation avec les représentants des anciens combattants en Afrique du Nord* ».

● *Au cabinet de M. Beucler*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, deux conseillers techniques sont nommés : MM. Jean-Pierre Boudil et André Ravier, tous deux contrôleurs des armées.

● *L'Institut Charles-de-Gaulle* organise d'octobre 1977 à juin 1978 une série de conférences sur le thème : « *La pensée sociale du général de Gaulle* », qui se dérouleront au musée social, 5, rue Las-Cases, Paris-7e. Mardi 18 octobre, à 20 h. 30, M. Léo Hamon, ancien ministre, traitera de « *De Gaulle et les socialistes anciens et contemporains* ». Jeudi 17 novembre, M. Henri Desroches parlera du « *Mouvement coopératif* », et mardi 20 décembre M. Bernard Ducamin évoquera « *Les résistances administratives au projet social du général de Gaulle* ».

★ Institut Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solferino, 75007 Paris.

UN CLUB DE RÉFLEXIONS S'ORGANISE EN MARGE DU M.R.G.

Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (MARS) vient de publier, sous le titre *Pour un projet de société des réformistes de la gauche*, des propositions pour un manifeste radical de gauche. Créé en 1973 dans la mouvance radicale, puis développé lors des élections présidentielles de 1974, le MARS a été relancé au début de l'été. Son « conseil politique » comprend MM. Josy Moinet, sénateur radical de gauche de Charente-Maritime, et Pierre Marcilhacy, sénateur non-inscrit de Charente. Plusieurs dirigeants importants du Mouvement des radicaux de gauche participent aux travaux du club. A ce propos, M. François Loncle, membre du secrétariat du M.R.G., a précisé :

« *Le MARS se situe dans l'union de la gauche, et, s'il s'ouvre à d'autre hommes ou courants de pensée, ceux-ci doivent également se situer à gauche. Il ne s'agit pas de constituer « une passerelle » entre la gauche et d'autres familles politiques.*

» *Le MARS ne saurait être une tendance du M.R.G. Les membres de la direction du M.R.G. peuvent naturellement participer aux travaux du club, mais ils n'entendent pas faire partie de son conseil politique. Il ne peut y avoir cumul de responsabilités.* »

La brochure du MARS comprend quatre études portant sur l'éducation et la culture, la démocratisation du pouvoir, la lutte contre la bureaucratie et le droit de propriété.

★ Mars, 45, rue de Sèvres, Paris-6e.



Le Monde

société et culture

DES INSTRUCTIONS DE M. HABY

De l'école heureuse à l'école sérieuse

La maternelle, c'est école heureuse. Brusquement, à six ans, lors de l'entrée au cours préparatoire, les « choses sérieuses » commencent pour l'enfant, avec des exigences aussi bien disciplinaires qu'intellectuelles. Les conséquences de cette coupure brutale peuvent être néfastes. C'est pourquoi la circulaire que M. René Haby vient de signer à propos de la continuité pédagogique entre l'école maternelle et le cycle préparatoire de l'école primaire est importante.

Le texte publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 13 octobre en complète d'autres : les programmes du cycle préparatoire et la pédagogie « de soutien » définis par la réforme Haby, et de longues instructions pour l'école maternelle tenant compte des connaissances nouvelles sur la psychologie de l'enfant (*le Monde* du 8 septembre).

Il ressort de l'ensemble de ces textes, d'une part, que l'école maternelle doit préparer à la scolarité élémentaire, mais sans anticiper sur les apprentissages fondamentaux ; d'autre part, que le cycle préparatoire doit tenir compte des apports de la maternelle. La dernière circulaire, qui confirme nettement cette orientation, est d'autant plus importante que des menaces — heureusement abandonnées en définitive — ont un temps pesé sur ces deux écoles : apprentissages précoces à la maternelle et sélection dès le début de l'enseignement primaire.

Désormais, les choses sont plus claires, et les ardents défenseurs de l'école maternelle n'y sont sans doute pas étrangers. « *Le souci de continuité devrait se manifester en premier lieu par la prolongation, au cycle préparatoire, de certains des traits caractéristiques du climat et du style de vie dans lesquels se déroulent les activités de l'école maternelle* » : contacts avec les réalités, jeux, climat d'échanges notamment.

En revanche, en contribuant au « *développement optimal de toutes les potentialités physio-psychologiques et psychosociologiques de chaque enfant* », l'école maternelle prépare aux apprentissages scolaires ultérieurs. Il ne s'agit pas pour autant d'ignorer totalement ces apprentissages, et des exercices spécifiques, non scolaires, peuvent être entrepris : activités « prénumériques » (classements, rangements), exercices de « codage » et de « décodage » de signes divers. Ces activités sont déjà couramment appliquées dans les maternelles, mais elles ne doivent, aux termes de la circulaire, avoir leur place qu'en section des grands. Surtout on affirme que « *la pratique d'exercices dominés par le souci des acquisitions auxquelles visent ces apprentissages ne relève pas des objectifs de l'école maternelle* ».

Favoriser les « élans »

Préparer les enfants — psychologiquement et intellectuellement — à ce que sera l'école primaire est une bonne chose, à condition que cette dernière n'ignore pas les étapes précédentes, contrairement à ce qui se passe trop souvent. C'est pourquoi il est heureux que le ministre de l'éducation insiste sur la gravité qu'il y aurait à « *ignorer* » ou « *sous-estimer* » les apports de la maternelle, comme les activités d'éveil. Les risques, il est vrai, sont de taille : il parle notamment d'« *étouffer ou scléroser peut-être irrémédiablement les élans et les potentialités d'épanouissement* », de « *régression* », de perturbation « *des savoir-faire en cours d'élaboration* »...

Cette lourde responsabilité incombe évidemment aux maîtres. Certes, M. Haby relève que des « *échanges* » existent déjà entre certains d'entre eux. En fait, bien que le niveau de qualification, comme les salaires des maîtres de la maternelle et de l'école primaire soient les mêmes, une sorte de hiérarchie s'est établie entre eux, renforçant les cloisonnements.

Les suggestions ne sont donc pas inutiles, depuis la « *formule minimale* », qui est d'établir des « *documents de liaison* » (ils seront joints au dossier scolaire qui suivra chaque enfant de la maternelle au baccalauréat), jusqu'à celle qui consiste, pour un même maître, à suivre le même groupe d'élèves de la section des « *grands* » jusqu'au cycle préparatoire et, pourquoi pas, en première année de cycle élémentaire. Entre ces deux attitudes extrêmes, les « *contacts directs* » entre les maîtres des deux écoles apparaissent évidemment indispensables, et des exemples judicieux leur sont proposés : séjours réciproques dans les classes, organisation d'activités scolaires communes...

CATHERINE ARDITTI.

MANIFESTATIONS D'ENSEIGNANTS A LA MARTINIQUE

Plusieurs centaines d'enseignants ont manifesté le mercredi 12 octobre dans les rues de Fort-de-France (Martinique), porteurs de banderoles demandant la démission du recteur, M. François Doumenge, et réclamant la levée des sanctions infligées à un directeur d'école, M. Cayol, qui avait refusé d'accueillir les élèves lors de la rentrée scolaire. Les manifestants ont, d'autre part, réclamé l'intégration des instituteurs actuellement sans affectation (environ une centaine).

Depuis les manifestations du 4 mai dernier, les relations entre le recteur de l'académie Antilles-Guyane et les enseignants se sont beaucoup dégradées. Les divers mouvements de grève observés, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, lors de la dernière rentrée, avaient entraîné la suspension de M. Cayol, directeur d'une école du Gros-Morne. Cette mesure a, par la suite, été rapportée, mais assortie d'un « blâme ».

Dans une question écrite déposée le 10 octobre, M. Hégésippe Ibéné, député de la Guadeloupe (apparenté P.C.) dénonce les « *conditions déplorables* » dans lesquelles a eu lieu la rentrée scolaire dans l'île et les « *décisions arbitraires* » du recteur.

« LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 1977-1978 »

Le *Guide de l'étudiant* 1977-1978 vient de paraître. Pour la troisième année consécutive, les Editions Générations publient un guide pratique destiné aux étudiants. Le bachelier qui commence des études dans une université ou une grande école y trouvera tous les renseignements sur les filières d'enseignement, les débouchés, l'emploi, les loisirs.

Le *Guide de l'étudiant* publie en outre les réponses à l'enquête nationale qu'il a réalisée auprès de cinq mille étudiants (1).

★ *Le Guide de l'étudiant*, 7, rue Thorel, 75002 Paris ; tél. : 236-94-41 ; 402 p., 15 F.

(1) *Le Monde de l'éducation* commente ces mêmes résultats dans son numéro d'octobre.

● *Réintégration d'un enseignant.* — Par jugement rendu jeudi 13 octobre, le tribunal administratif de Nancy a annulé l'arrêté du ministre de l'éducation ordonnant la mutation de M. Jean-Luc Hennig, professeur agrégé de lettres, ainsi que l'arrêté prononçant sa suspension de l'éducation nationale pour quatre ans.

M. Hennig, âgé aujourd'hui de trente-deux ans, avait été muté en 1974 du lycée de Nantua (Ain) au lycée Frédéric-Chopin de Nancy, parce qu'on l'accusait de faire travailler ses élèves sur des textes « *pornographiques* ». Le ministère de l'éducation va interjeter appel auprès du Conseil d'Etat.

Chroniqueur du quotidien *Libération* depuis sa suspension, M. Hennig n'a pas l'intention de réintégrer l'éducation nationale.

Un institut national de la presse à l'école sera créé prochainement

annonce le ministre de l'éducation

L'école doit initier les jeunes aux langages du monde moderne et leur donner les moyens de se comporter en citoyens autonomes. Telle est désormais la doctrine officielle. Les enseignants qui travaillent avec des journaux ne seront plus des clandestins agissant à leurs risques et périls. M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de leur apporter une caution importante en annonçant son intention d'intégrer officiellement la lecture critique des médias dans les programmes. Le ministre va, d'autre part, créer une sorte d'institut national de la presse à l'école, établissement autonome, mixte : éducation et presse. Son rôle sera de définir une doctrine cohérente dans le domaine de la connaissance des médias à partir d'expérimentations rigoureusement menées.

Du côté des journaux, deux associations professionnelles regroupant, l'une les quotidiens régionaux, l'autre la presse nationale, viennent de se créer dans le but d'encourager l'introduction de la presse à l'école. Elles apporteront un soutien actif à M. Haby, qui apparaît aux directeurs de journaux, selon le mot de l'un d'entre eux, « comme le ministre de l'éducation qui a le mieux compris le rôle de la presse à l'école ».

J.-M. CROISSANDEAU.

M. René Haby a récemment informé les directeurs de journaux membres du bureau du Comité d'information pour la presse dans l'enseignement de son intention de créer prochainement un organisme national chargé de prendre en charge le développement de la presse à l'école. Il s'agira d'une institution autonome, mixte — éducation-presse — et distincte des organismes pédagogiques existants. « *Ce sera un centre opérationnel dont l'activité ne sera pas uniquement spéculative. Il lui sera assigné des objectifs, un calendrier et attribué des moyens* », a indiqué M. Haby.

La pluralité des opinions

Pour le ministre de l'éducation, « *l'importance de la tâche à accomplir implique que l'éducation* » se mouille « *dans cette affaire* ». La connaissance de la presse et de son fonctionnement doit faire partie de la formation donnée aux élèves. Un tel enseignement doit commencer très tôt pour être pleinement assumé pendant la scolarité obligatoire. Ainsi les élèves qui quittent l'école à seize ans auront-ils reçu une formation leur permettant de se mouvoir avec discernement dans le monde des médias. Mais, pour le ministre, il n'existe pas encore de réflexion cohérente sur la presse à l'école, ni d'outils pédagogiques. Les maîtres ne sont pas formés : tout reste à faire. Ce sera le rôle du nouvel organisme national.

Cette détermination de M. Haby n'a pas manqué de frapper les directeurs de journaux (*la Croix*, *le Monde*, *le Point*, *la Vie*, *l'Expansion*) venus l'entretenir de la place que doit avoir, selon eux, la presse dans l'enseignement. Face à l'audiovisuel, « *la presse écrite reste, dans sa diversité, l'unique dépositaire de la pluralité des opinions : il faut que les jeunes apprennent, dès l'école, à lire les journaux d'adultes* », a déclaré M. Jean-Louis Servan-Schreiber, président-directeur général de *l'Expansion*. C'est cette analyse commune qui a rassemblé, au sein du Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE), des titres nationaux de tendances politiques très différentes. Ceux-ci se sont déclarés prêts à apporter leur concours à l'éducation, notamment dans le domaine de la formation des maîtres. Il est vrai que c'est sans doute par là qu'il faut commencer : les enseignants ont de la presse une idée qui ne correspond pas à la réalité (*le Monde* du 6 mai 1976). Il faut donc leur offrir la possibilité de connaître mieux le monde de l'information. Les journaux régionaux se sont, de leur côté, constitués en une Association régionale presse enseignement jeunesse (ARPEJ), qui a les mêmse objectifs que le CIPE.

Les travaux sur la presse sont déjà nombreux dans les académies : certains centres régionaux de documentation pédagogique (C.R.D.P.), comme celui d'Amiens, se sont attachés à l'élaboration d'une doctrine générale. D'autres, comme à Orléans, à Bourges et à Tours, se sont consacrés au travail sur dépêches, grâce à l'Agence France-Presse. A Bordeaux, l'accent est mis sur la lecture de l'image, tandis qu'ailleurs on insiste davantage sur la formation (Besançon, Grenoble) ou l'on organise des stages dans les journaux lors desquels les enseignants réalisent des éditions avec les mêmes contraintes de travail que les journalistes (Bordeaux avec *Sud-Ouest*, Lyon avec *le Progrès*, Grenoble avec *le Dauphiné libéré*, Clermont-Ferrand avec *la Montagne*).

Il ne s'agit pas de dire « *on va lire le journal pendant les classes* », a précisé M. Haby, *mais d'apprendre aux élèves à maîtriser les médias* ». « *C'est là la voie la plus importante et la plus nécessaire de la formation des citoyens de l'an 2000* », a-t-il ajouté.

Deux associations d'éditeurs

● L'ASSOCIATION REGIONALE PRESSE, EDUCATION, JEUNESSE (A.R.P.E.J.) émane de la commission « information » commune à deux syndicats patronaux de régionaux : le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) et le Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.). Ceux-ci assurent son financement. Tous les quotidiens de province sont donc, en principe, membres de l'ARPEJ.

Son président est M. Jean-François Lemoine, directeur général de « Sud-Ouest ». Cette association est aussi ouverte aux rédacteurs en chef et aux journalistes.

● LE COMITE D'INFORMATION POUR LA PRESSE DANS L'ENSEIGNEMENT (CIPE) regroupe actuellement vingt-quatre titres nationaux :

Dix quotidiens : « l'Aurore », « la Croix », « les Echos », « le Figaro », « France-Soir », « Libération », « le Matin », « le Monde », « le Nouveau Journal » et « le Quotidien de Paris ».

Douze hebdomadaires : « Agri-Sept », « le Canard enchaîné », « l'Express », « Paris-Match », « le Pèlerin », « le Point », « le Nouvel Economiste », le « Nouvel Observateur », « Télérama », « Témoignage chrétien », « Valeurs actuelles », « la Vie ».

Deux mensuels : « l'Expansion », « le Spectacle du Monde ».

Le président du CIPE est M. Jean-Louis Servan-Schreiber (« l'Expansion »), les vice-présidents MM. Bernard Porte (« la Croix »), Jacques Sauvageot (« le Monde »), Jean-Pierre Dubois-Dumée (« la Vie »), Philippe Ramond (« le Point »).

Ces deux associations, quoique distinctes, orientent leur action dans le même sens : inventaire et mise en commun des diverses initiatives de professeurs et de journaux, d'une part, formation d'enseignants, d'autre part.

De son côté, l'Association presse, information, jeunesse (APIJ), qui regroupe des journalistes spécialisés dans l'information jeunesse, continue son action dans le domaine de la presse à l'école.

★ ARPEJ. — 8, place de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 073-61-40.

★ CIPE. — 11 bis, boulevard Haussmann, 75427 Paris, CEDEX 09. Tél. : 246-72-23.

★ APIJ. — 13, rue Férou, 75006 Paris. Tél. : 326-29-32.

UN HYMNE A LA VIE

Faut-il, peut-on « changer la mort » ?

(Suite de la première page.)

Cette complicité, je l'ai découverte en faisant mon droit, un jour que je lisais le compte rendu d'un procès. Un malade étant décédé, ses héritiers avaient ressenti comme une mauvaise plaisanterie la demande d'honoraires que leur avait envoyé le médecin du défunt. Comment ! Non seulement il avait laissé mourir son malade, mais il avait la prétention d'être payé ! Ils refusèrent. Le médecin leur fit un procès et gagna. « Attendu, expliquait l'exposé des motifs, que le rôle du médecin n'est pas de guérir son client, mais de le soigner. » Différence capitale que seuls les vrais malades comprendront, mais qui risque d'échapper aux brutes que sont les bien portants. Car le vrai malade n'attend pas du médecin qu'il se débarrasse de lui en le guérissant, mais qu'il lui confère un statut médical reconnu et l'y entretienne. Dans « le Malade imaginaire », de Molière, Argan s'indigne : « Toinette est devenue plus insolente que jamais... Elle a l'effronterie de me dire que je ne suis point malade... Cette coquine me fera mourir. » Je soupçonne qu'en tout malade il y a, en vérité, un malade imaginaire. Que veut-il exactement ? Echapper à la fois à la vie et à la mort en se confinant dans les limbes rassurants de la maladie. Et c'est au médecin de l'y introduire et de l'y tenir au chaud.

Haïr la maladie

Il y a là, évidemment, un risque d'aberration que nos auteurs dénoncent. Le mauvais médecin et le mauvais malade ont en commun d'aimer la maladie, comme leur raison d'être. Plus il y a de médecins, plus il y a de malades, et l'hôpital peut être aussi un haut-lieu de l'infantilisation. Cette mauvaise pente a été illustrée par deux chefs-d'œuvre littéraires : « Knock », de Jules Romains (1923) et « la Montagne magique », de Thomas Mann (1924). Nous y voyons le médecin et le malade assujettis au culte d'une idole transcendante qui est la Médecine dans « Knock » et la Maladie dans « la Montagne magique », sujets littéraires admirables, mais exemples déplorables.

Ce livre nous offre le modèle d'un dialogue entre le médecin et le malade, et ce dialogue constitue bien en effet le cœur du problème. Léon Schwartzenberg nous réserve une surprise de taille en nous invitant à choisir notre médecin et notre hôpital avec autant de soin et de discernement que s'il s'agissait d'un cuisinier et d'un hôtel pour nos vacances. « On rêve parfois, écrit-il, d'une sorte de guide des médecins et de leurs hôpitaux analogue au Michelin, au Kléber-Colombes, au Gault et Millau. Ici, bon lit, bons services, mais soins médiocres. Là, chirurgie excellente, mais service après-vente — pardon : soins post-opératoires — qui laisse dangereusement à désirer. Ailleurs, praticiens compétents, personnel soignant aimable et dévoué, mais équipement insuffisant... »

De son côté, Pierre Viansson-Ponté rejette le terme de patient. Il constate qu'il n'est hélas que trop justifié par la façon dont le malade est traité par l'organisation sanitaire — sécurité sociale et hôpital — qui exige de lui en effet des trésors de patience. Or patient et patience ont la même étymologie que passivité, comme aussi bien passion et pathétique. Ce n'est pas dans ce registre que le malade devrait choisir sa conduite, mais bien au contraire dans une alliance active et courageuse avec son médecin pour lutter contre la maladie, ennemi commun. Exigence difficile et parfois impossible à satisfaire. Dans sa « Chirurgie de la douleur » (1937) le professeur Leriche rappelle les protestations que souleva il y a une centaine d'années l'introduction de l'anesthésie dans les salles d'opération. La vraie chirurgie, affirmaient certains praticiens, ne peut se passer de la collaboration du chirurgien et de l'opéré dans la douleur... de l'opéré. L'anesthésie menaçait de ravaler la chirurgie au niveau de la dissection des cadavres.

A cette question de la coopération active du malade se rattache étroitement celle de la vérité. Un médecin doit-il dire à un malade toute la vérité sur son état ? Seuls les Américains répondent en majorité oui à la question. Partout ailleurs, la réponse est nuancée ou franchement négative. Nuancée, il semble bien qu'elle doive l'être, à condition naturellement que le médecin soit assez psychologue pour reconnaître les nuances et mesurer la dose de vérité que tel malade particulier veut et peut supporter. Certains jouent cartes sur table : « Soignez-moi, mais ne me dites pas ce que j'ai ! » (Quant à moi, il me semble que je dirais plutôt l'inverse : « Dites-moi ce que j'ai, mais laissez-moi mourir tranquille ! ») D'autres mentent et exigent une vérité qu'ils ne supporteront que si elle est rassurante. Ce sont les plus dangereux. A ce propos, voici une anecdote où l'on peut trouver une ironie réconfortante. Dans son livre admirable « la Doulou », Alphonse Daudet note que son ami et médecin Charcot ne lui a pas caché la vérité sur le mal qui le tenaillait (le tabès). « Il paraît que j'en ai pour la vie. Maintenant que je sais que c'est pour toujours — un toujours pas très long, mon Dieu ! — je m'installe et je prends de temps en temps de ces notes avec la pointe d'un clou et quelques gouttes de mon sang sur les murailles du carcere duro. » Or sa maladie mortelle et incurable devait tout de même lui permettre de survivre cinq années à Charcot lui-même...

Cette vérité que le médecin doit — ou ne doit pas — au malade, il est un cas où elle paraît particulièrement difficile, c'est celui qui concerne la « hasardisation », mot hideux qui désigne une chose tout aussi laide. « Eh bien ! il faut l'avouer, avoue en effet Schwartzenberg nous basardisons parfois. » De quoi s'agit-il ? Un nouveau produit arrive. Les malades sont répartis en deux groupes par tirage au sort. Le nouveau produit sera administré à l'un des groupes, à l'autre, non. On administre et on observe les résultats. Là, Viansson-Ponté n'est pas éloigné de se fâcher tout rouge. C'est affreux ! s'écrie-t-il, car la maladie est le summum de l'individualisation. Il a sans doute raison. Mais que faire d'autre ? Ne donner le nouveau médicament à personne ? L'administrer, au contraire, à tout le monde ? Piètre méthode. Ce qui est affreux, en vérité, c'est d'être atteint d'un mal — en l'occurrence le cancer — en partie mystérieux. « Aussi longtemps qu'on ne connaîtra pas la bonne réponse, constate Schwartzenberg, tous les malades seront des cobayes. »

L'euthanasie : un silence sacré

Plus affreuse encore est l'alternative posée par l'euthanasie. On aura beau distinguer l'euthanasie active de l'euthanasie passive, la première impliquant l'acte de tuer alors que la seconde consiste à s'abstenir de poursuivre les opérations qui retiennent de mourir un corps épuisé. Il serait trop facile de multiplier les exemples où cette distinction se dilue.

Là aussi, il n'y a, semble-t-il, aucune solution généralement valable. Chacun doit accepter de se compromettre en apportant sa réponse personnelle à l'affreuse question. Il semble que Schwartzenberg approuve cet hôpital américain qu'il cite, où, dans certains cas, le médecin place à la portée du malade un tube de pilules, et lui explique : « Si vous en prenez deux toutes les trois heures, cela apaisera vos souffrances et vous dormirez trois heures. Si vous en prenez six, vous dormirez huit à dix heures. Je vous en laisse douze. Mais je vous préviens, si vous prenez les douze d'un coup, vous ne vous réveillerez pas. »

La vérité, telle que nous la montre Viansson-Ponté, c'est que l'euthanasie est pratique courante, mais qu'il convient mal de le dire, encore moins de l'écrire. Dans sa « Confession d'un chirurgien », un praticien londonien « a cassé le morceau », comme on dit vulgairement. « J'ai tué, au cours de ma carrière, une vingtaine de malades, écrit-il. L'euthanasie, dans des cas bien précis, est une bénédiction. Bien d'autres médecins font comme moi dans le secret. » Et il ajoute : « Il faut, à présent, en parler clairement. »

C'est sur ce dernier point, me semble-t-il, qu'on peut ne pas le suivre. La vie n'est pas un monument de lumière et de rationalité. Il y a des zones d'ombre. Il y a des fondrières. Il y a des épaisseurs concrètes insondables. C'est pécher par orgueil que vouloir tout mettre en équation. Le meilleur livre de cuisine ne remplace pas l'expérience, l'instinct, le goût culinaires. Aucun traité d'esthétique ne livre le secret du talent. Les codes civils et pénaux respectent une certaine marge laissée à l'appréciation souveraine du magistrat. Quand on approche le concret, il vient toujours un moment où la théorie nous lâche. Plus encore que toute autre discipline, la médecine déborde l'enseignement livresque. L'euthanasie relève pleinement de cette partie non écrite de la pratique médicale. Il serait fou et dangereux de vouloir la codifier. On ne devrait même pas en parler, ni à coup sûr en écrire. Elle a droit à un silence sacré.

Sur ce point et sur d'autres, on peut ne pas être d'accord avec ce livre provocant, d'une lucidité effrayante et exaltante à la fois. Mais il faut le lire, parce que personne n'échappe finalement aux questions qu'il soulève.

MICHEL TOURNIER.

(*) Léon Schwartzenberg et Pierre Viansson-Ponté : *Changer la mort*. Albin Michel, 284 p., 29 F.

MÉDECINE

Le prix Nobel est décerné à trois chercheurs américains pour leurs travaux sur les hormones du cerveau

Le prix Nobel de médecine et physiologie pour 1977 a été attribué, jeudi 13 octobre, par l'Académie royale de Suède, à trois professeurs américains : MM. Roger Guillemin, Andrew V. Schally et Mme Rosalyn Yalow. Tous trois, travaillant séparément, ont contribué à la découverte des hormones sécrétées par le cerveau. Leurs apports fondamentaux ont ouvert la voie à une science entièrement nouvelle, la neuro-endocrinologie, à laquelle ont été consacrés, depuis quelques années, plus de dix mille publications.

La moitié du prix (750 000 F) sera remise à Mme Rosalyn Yalow, de l'hôpital de l'administration des anciens combattants du Bronx (New-York), pour la mise au point de la technique radio-immunologique qui a permis tous les développements et les identifications d'hormones ultérieurs.

L'autre moitié est partagée entre les professeurs Roger Guillemin, né à Dijon en 1924 et naturalisé américain en 1965, et Andrew Schally, qui, l'un et l'autre, et en une véritable course de vitesse, ont identifié et analysé les hormones hypothalamiques connues à ce jour.

L'idée, émise il y a quelque vingt-cinq ans, selon laquelle les cellules nerveuses pourraient sécréter de véritables hormones, était tenue à l'époque pour une *hérésie*.

Une série de travaux remarquables, conduits essentiellement à la Nouvelle-Orléans sous la direction des *professeurs* A. Schally et Roger Guillemin (à l'Institut Salk, Californie), ont montré néanmoins, et en quelques années, que c'est bien le cerveau (dans une zone nommée hypothalamus située à sa base) qui *commande tout l'équilibre endocrinien*, par la sécrétion de substances simples, ou peptides, qui agissent de manière très spécifiques tant sur l'hypophyse que sur *des cibles* directes, tissulaires ou glandulaires.

Français d'origine, le professeur Guillemin était directeur du département d'endocrinologie expérimentale du Collège de France jusqu'en 1963. Les freins apportés à ses travaux l'incitèrent à s'installer à Houston où il occupa une chaire de physiologie. C'est là qu'il identifia la *première hormone cérébrale ou* T.R.F., après un travail colossal qui avait conduit au stockage et à l'étude de près de cinq millions de *cerveaux de moutons, et à la* manipulation de sept tonnes d'hypothalamus.

Installé à l'Institut Salk, à La Jolla en *Californie, le professeur* Guillemin devait y poursuivre l'identification, puis la synthèse de la thyrotropine *qui* commande le *fonctionnement* ment thyroïdien et dont les liens avec une part de la pathologie mentale (*dépressions*) intéressent beaucoup les cliniciens.

Deux ans plus tard, les équipes de Schally et de Guillemin annonçaient à quelques semaines d'intervalle l'identification et la synthèse d'une autre hormone cérébrale (hypothalamique), le LRF, qui commande tout l'équilibre de la reproduction et ouvrait dès lors des perspectives entièrement nouvelles sur le traitement de la stérilité, l'étude de la reproduction, la contraception.

Dès 1974, neuf hormones cérébrales avaient pu être identifiées dont les fonctions allaient de la stimulation de la sécrétion lactée, à celle de la croissance, en passant par le déclenchement ou le freinage des sécrétions thyroïdiennes, surrénales, testiculaires ou ovariennes.

Durant ces trois dernières années, de nouvelles substances ont été identifiées et la sécrétion simultanée de certaines d'entre elles (la somatosta*tine notamment) par les cellules du* tube digestif, a apporté des lumières très nouvelles sur la physiologie des grands systèmes régulateurs de l'équi*libre organique*, des *humeurs* et du comportement.

Des congrès entiers sont consacrés (notamment, il y a huit jours, en Suisse) à cette somatostatine qui ouvre des perspectives très nouvelles sur les régulations cellulaires et semble *jouer un rôle au niveau des* membranes cellulaires au moment des transports ioniques (calcium). D'autres peptides, tels le facteur de crois*sance, la neurotensine, qui règle la* tension artérielle et le métabolisme du sucre, ou la substance P qui est responsable de la transmission de la *douleur* font l'objet de travaux intenses (1).

Des perspectives sans précédent

Les études concernant les substances morphiniques sécrétées *par le* système nerveux (endorphines) ont couronné cette tâche, qui ouvre des perspectives cliniques et thérapeuti*ques sans précédent*.

« *Il semble*, disait au congrès de médecine interne, en septembre dernier, le professeur Chrétien (Montréal), *que l'époque qui s'ouvre à présent pour la médecine grâce à ces découvertes ne peut être comparée qu'à l'« âge d'or » qui suivit durant une décennie et dans les années 50 la découverte des stéroïdes* ». Découverte grâce à laquelle la thérapeutique s'est enrichie de toute la gamme des cortisoniques et des hormones sexuelles ouvrant la la voie, notamment, à la contraception.

Nombre de concepts majeurs concernant notamment le diabète, la contraception, la stérilité, la douleur, les toxicomanies, et plus généralement l'ensemble des disciplines concernant les *maladies nerveuses*, mentales et métaboliques sont en voie d'être profondément modifiés à la lumière de ces découvertes.

Elles offrent, en outre, ce qui est rare en science, un système explicatif unique, cohérent, autorisant la synthèse de notions innombrables et *disparates*, concernant les grandes régulations de l'organisme, des humeurs et des comportements.

Le jury suédois a voulu associer *aux deux géants de la neuro-endo*crinologie que sont les *professeurs* Guillemin et Schally une femme dont le nom était peu connu. Cette décision est très conforme au désir du *jury suédois de voir reconnus les* progrès technologiques qui ont permis dans l'ombre, les grandes découvertes spectaculaires. Or, c'est à Mme Yalow que l'on doit la mise au point des techniques radio-immunologiques grâce auxquelles il est possible de déterminer rapidement la composition et la séquence des acides aminés des protéines et des polypeptides, et cela avec des quantités infimes de matériel.

Si l'on sait que le professeur Guillemin a utilisé cinq millions de cerveaux (sept tonnes d'hypothalamus) pour obtenir un milligramme de son premier peptide, on comprend mieux que sans la méthode de Mme Yalow, il eût consacré toute son existence à une tâche de Sisyphe...

On peut *regretter* que le Collège de France où le professeur Guillemin avait engagé ses travaux sur ce qu'il nomme les « cybernines » n'ait pas su le retenir.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Le Monde* a consacré de nombreux articles et plusieurs pages spéciales du *Monde de la médecine* à la neuro-endocrinologie, et notamment le 6 février 1974, 27 octobre 1976, 2 février, 7 septembre et 21 septembre 1977.

UNE FEMME POUR LA DEUXIÈME FOIS

Mme Rosalyn Yalow (Etats-Unis) est la deuxième femme lauréate du prix Nobel de médecine. Elle n'a été précédée que par Mme Gerti Gori, qui l'avait obtenu en 1947 avec son époux, Karl Gori, Tchèque naturalisé américain.

De nombreuses femmes ont, dans d'autres disciplines, obtenu un prix Nobel :

● EN CHIMIE, Marie Curie, en 1911, puis Irène Joliot-Curie, en 1935.

● EN PHYSIQUE, Marie Curie, en 1903, conjointement avec son époux Pierre Curie et Henri Becquerel. Marie Coeppert-Mayer (Etats-Unis) l'obtint en 1963 avec Hans Jensen (Allemagne) et Eugène-Paul Wigner (Etats-Unis).

● LE PRIX NOBEL DE LA PAIX fut décerné en 1905 à l'Allemande Bertha Kinsky, en 1931 à l'Américaine Jane Adams et à Emily Greene Balch (Etats-Unis) en 1946. Rappelons celui de 1976, attribué, cette année à Betty Williams et Mairead Corrigean pour leur action à la tête du Mouvement des femmes pour la paix en Irlande du Nord.

● EN LITTERATURE, six femmes ont obtenu le prix Nobel : Selma Lagerlof, Suédoise, en 1909; Sigrid Undset, Norvégienne, en 1928 ; Pearl Buck, Américaine, en 1938 ; Grazia Deledda, Italienne, en 1926 ; Gabriela Mistral, Chilienne, en 1945 ; et, en 1966, Nelly Sachs, Israélienne.

ROSALYN YALOW

Mme Rosalyn Sussman Yalow, née le 19 juillet 1921 à New-York, n'est pas médecin mais titulaire (1945) d'un doctorat de physique. Spécialisée en médecine nucléaire, elle devint assistante du chef de service des radio-isotopes de l'hôpital de Bronx à New-York, puis chef du service de médecine nucléaire. Mme Rosalyn Yalow est notamment chercheur à l'hôpital du Mont-Sinaï, membre de la Commission nationale de protection contre les radiations et du groupe d'études sur les carrières féminines. Membre de nombreuses sociétés scientifiques et de l'Académie des sciences américaine, Mme Yalow est mère de deux enfants.

ROGER GUILLEMIN

Roger Guillemin est né le 11 janvier 1924 à Dijon (France). Après une scolarité dans sa ville natale, il poursuit des études médicales à la faculté de médecine de Lyon, où il obtient sa thèse de docteur en médecine en 1949. Il part ensuite en Amérique ; d'abord au Canada, où il se forme à la médecine et à la chirurgie expérimentales à l'université de Montréal (Québec) puis aux Etats-Unis, où il arrive en 1953. Il occupe, pendant sept ans à l'université Baylor (Texas), la chaire de physiologie.

De 1960 à 1963, il fut directeur du département d'endocrinologie expérimentale du Collège de France. En 1970, il rejoint, avec toute son équipe, l'institut Salk à La Jolla, en Californie. C'est dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, en France, qu'ont été publiés certains des plus importants travaux du professeur Guillemin. Il fait d'ailleurs de fréquents voyages en France, où il ne cache pas son amertume envers les structures scientifiques ou universitaires de son pays, qui n'ont pas pu — ou pas voulu — l'accueillir. Le professeur Guillemin est marié et a six enfants.

ANDREW V. SCHALLY

Né le 30 septembre 1926 à Vilno (Pologne), le professeur Andrew V. Schally, après des études scientifiques en Angleterre, obtient un doctorat en biochimie à l'université McGill, à Montréal, en 1957. Jusqu'en 1962 il est assistant de recherche à l'université Baylor, à Houston (Texas)), où il collabore avec le professeur Guillemin, puis il prend la tête du laboratoire des polypeptides et d'endocrinologie de l'hôpital des Vétérans de La Nouvelle-Orléans, en 1962.

Le professeur Schally est, depuis 1973, directeur des recherches de l'ensemble du puissant système hospitalier et scientifique que possèdent aux Etats-Unis les anciens combattants.

Citoyen américain, il est marié et a deux enfants.

SCIENCES

Libres opinions

Interdits de recherche

par PAUL-HENRY CHOMBART DE LAUWE (*)

TANDIS que la politique de la recherche est à l'ordre du jour et que des promesses retentissantes sont faites publiquement par le gouvernement, la colère monte chez de nombreux responsables de centres du C.N.R.S. et des universités, et chez les jeunes chercheurs. Contrairement à ce que croit le public, les chercheurs du C.N.R.S. sont bien moins nombreux que les chercheurs hors statut. Plusieurs milliers de ces derniers sont depuis des mois dans l'incertitude sur leur avenir, et beaucoup d'entre eux, parmi les meilleurs, se trouvent au chômage après avoir obtenu jusqu'ici des résultats brillants. La contradiction entre les intentions annoncées et cette situation scandaleuse est trop frappante et trop significative du malaise de la recherche en France, pour être passée sous silence.

Pour comprendre la portée de cette affaire, il est nécessaire de remonter quelques années en arrière. Estimant que les organismes classiques de recherche avaient besoin d'être plus proches des *problèmes pratiques de la vie du pays*, les autorités responsables avaient opté pour une extension rapide du système des contrats. Pour obtenir des crédits, les chercheurs du C.N.R.S. ou de l'Université, comme les chercheurs des sociétés privées devaient passer des *contrats avec des services publics (ministères*, Commissariat du Plan, Délégation générale à la recherche...) et fournir dans un temps très limité les *résultats* d'un travail *répondant* à une demande. Cette mesure qui avait un intérêt certain, a été complètement détournée de son *but par une machine administrative inadaptée et par des instructions données d'en haut* sans aucune compréhension des besoins et des *exigences* de la recherche, et, il faut le dire, sans vouloir écouter les avis des chercheurs eux-mêmes. Les crédits permanents des laboratoires ont été *systématiquement diminués (contrairement à ce qui est souvent annoncé)* pour obliger les chercheurs à passer un plus grand nombre de contrats, prétendument plus « *rentables* » que la recherche orientée par les chercheurs eux-mêmes avec les crédits qui leur sont alloués par les commissions composées de *leurs pairs*. Cela a abouti parfois à déséquilibrer complètement le travail de très bonnes équipes constituées depuis longtemps, d'où un gaspillage absurde d'argent et, ce qui est plus grave encore, de compétences reconnues.

Les contrats obligent les responsables d'une recherche à engager de jeunes chercheurs pour un temps très limité (en général de six mois à trois ou quatre ans) ; mais, une fois formés dans une première expérience, ils sont préparés à travailler sur de nouveaux contrats. Les responsables sont alors amenés parfois à chercher des contrats pour éviter qu'ils ne deviennent chômeurs. Pour remédier à cette *situation un système d'« intégration »* a été proposé. Les chercheurs se trouvant travailler sur contrat au 31 décembre 1975 (pourquoi cette date ?) devaient être engagés sur un poste permanent de chercheur, dès qu'ils auraient cinq ans de recherche, à condition de présenter *un dossier scientifique jugé valable* par une commission du comité national. Ainsi le travail et la valeur se trouvaient récompensés et le C.N.R.S. s'enrichissait de spécialistes formés pratiquement et présentant des garanties. La solution paraissait trouvée.

∴

Mais des restrictions successives sont venues tout compromettre. Tout d'abord le *personnel* répondant *aux* critères ci-dessus était « recensé » sur des listes spéciales et pouvait seul être engagé sur des contrats de l'Etat (sauf pour des travaux très limités pour moins de six mois à mi-temps, *sur vacations*), ce qui empêchait en fait tout *recrutement de nouveaux* chercheurs. Mais, surtout, pendant plusieurs mois, le ministère des finances a annoncé qu'une mesure allait être prise pour refuser l'inscription sur les listes d'intégration aux chercheurs ayant reçu des crédits par l'intermédiaire des associations *dites « loi 1901 », qui servaient de* relais sur la demande même des ministères, aux centres universitaires (des marchés ne pouvant être passés entre deux services publics). Cela supprimait la très grande majorité des chercheurs sur contrats. Pendant des *mois*, les jeunes chercheurs ont donc *vécu dans l'expectative. Pendant des mois*, les contrats ont été systématiquement retardés, en espérant toujours qu'une solution serait trouvée. Une invraisemblable confusion a résulté de ces rumeurs, *de ces hésitations*, de ces discussions entre ministères dont les chercheurs étaient tenus à l'écart. Tout *dernièrement*, au *moment* où tout le monde croyait que la question allait être *réglée* favorablement, et après qu'un *certain nombre* de chercheurs sur contrats aient reçu un avis favorable à leur intégration, on apprend qu'une décision est prise (où ? quand ? comment ?) excluant *définitivement tous les* chercheurs ayant participé à *des contrats passés* avec les centres universitaires par des associations relais.

Ainsi les centres qui ont été obligés de passer des contrats se voient maintenant pénalisés, ne peuvent plus en passer, et *se trouvent* paralysés devant des groupes de jeunes chercheurs inscrits au chômage. Pour ne citer qu'un exemple, un groupe de trois chercheurs en sciences humaines, qui ont *travaillé* sur contrat depuis plusieurs années et ont déjà de nombreuses publications dont un ouvrage *collectif* publié au C.N.R.S., dont les travaux sont utilisés à la fois par toute une série d'universités pour la préparation des étudiants, et par des services publics pour des plans d'urbanisme, pour des organismes d'éducation, *etc.*, sont au chômage depuis le 1er octobre. Le contrat qu'ils avaient présenté et qui avait été accepté par un ministère depuis plus d'un an et demi n'a pas pu être signé *parce qu'il* a fait la navette entre les contrôleurs financiers, les directions de ministères, les organismes universitaires, etc. Au moment où tout paraît enfin réglé, des chercheurs apprennent qu'ils ne pourront pas être engagés puisqu'ils tombent sous le coup de la nouvelle décision annoncée. Ils sont donc « interdits de recherche » et sont au chômage sans espoir d'en sortir. Peut-on imaginer le gaspillage que représentent de tels errements ? Peut-on imaginer la fureur et le dégoût de ces jeunes, et j'ajoute, en connaissance de cause, de ceux avec lesquels ils travaillent.

Non, les chercheurs ne sont pas des marionnettes, et les jeunes ne sont pas impunément envoyés injustement au chômage par des erreurs aussi manifestes ! Cette histoire n'intéresse pas seulement la recherche. Elle peut être méditée par beaucoup de Français, et montre *la nécessité de transformations administratives et politiques* beaucoup plus profondes que celles qui sont actuellement en cours.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

JUSTICE

L'INCULPATION DES DEUX RESPONSABLES D'UN « HOTEL DE CURE » DANS L'AUBE

« Une histoire d'illuminés »

Troyes. — Après la mort suspecte de trois pensionnaires de l'« hôtel de cure » qu'il avait créé à Rigny-la-Nonneuse (Aube), M. Albert Mosseri, cinquante et un ans, a été incarcéré dans la soirée du 13 octobre, après vingt-quatre heures de garde à vue (« le Monde » du 14 octobre). Il a été inculpé par M. Hovaert, juge d'instruction à Troyes, d'homicide vo-lontaire, d'exercice illégal de la médecine, d'omission de porter secours et d'escroquerie.

A l'exception de l'escroquerie (il n'est poursuivi sur ce point que de complicité), le docteur Charles Courrier, soixante-seize ans, médecin à Nogent-sur-Seine, s'est vu notifier les mêmes chefs d'inculpation, y compris celui d'exercice illégal de la médecine : il s'agit là d'une application rare de l'article L 372 du code de la santé publique, qui prévoit qu'un médecin peut lui-même être poursuivi pour ce motif lorsqu'il a apporté son concours ou sa caution à une personne se livrant indûment à des pratiques d'ordre médical. Le docteur Courrier a été laissé en liberté.

Selon les derniers éléments de l'enquête, il apparaît que le dossier d'instruction pourrait ne pas se limiter seulement aux trois décès actuellement connus : l'un en 1972 (pour lequel M. Mosseri a déjà été condamné en 1974 à 1 000 F d'amende et 10 000 F de dommages et intérêts pour non-assistance à personne en danger), les deux autres en mai et septembre 1977. L'analyse des causes de la mort d'autres personnes, survenue après une « cure » dans l'établissement de M. Mosseri, pourrait également être versée à ce dossier. D'autre part, l'un des dix pensionnaires évacués le 12 octobre par la police reste hospitalisé à Troyes dans un état d'affaiblissement prononcé dû au jeûne prolongé prescrit par M. Mosseri.

De notre envoyé spécial

Si les policiers et les gendarmes n'avaient soudainement fait irruption dans le village de Rigny-la-Nonneuse, le 12 octobre, les habitants de la région continueraient d'ignorer l'existence de l'étrange institution animée par M. Mosseri. On avait même oublié le procès fait à ce dernier, il y a deux ans, après la mort de l'un de ses adeptes.

Qui aurait l'idée d'aller découvrir un scandale dans cette bourgade perdue parmi les mornes labours de la Champagne pouilleuse ? Rien ne permet à première vue de distinguer la maison de M. Mosseri. Il ne s'agit que d'un gros pavillon moderne, de « style F 4 », tel qu'on en trouve aujourd'hui aux abords de tous les villages. Le bâtiment est isolé à la sortie du bourg, au milieu des champs de maïs, et rien ne signale sa destination.

Parmi les dizaines de curieux venus sur les lieux, après avoir « *découvert l'affaire dans le journal* », chacun fait la même observation : « *Dire que nous sommes passés sur cette route des centaines de fois, sans remarquer qu'il s'agissait d'un hôtel et encore moins d'un établissement de soins.* » Et les pèlerins du scandale repartent, déçus de constater que ce décor prosaïque ne suggère guère le mystère et ses délices. La seule indication est une pancarte de bois posée dans l'herbe portant l'inscription dérisoire : « *Hôtel de cure* ». Sur la porte d'entrée, une étiquette à peine lisible : « *Maison de l'hygiène naturelle* ». Dans le jardin, sur de grosses pierres blanches, ces mots insolites peints en bleu : « *Aliments 100 % naturels* », « *Elimination* », « *Lois de la nature* », « *Sagesse* ». Ce langage ésotérique fournit une clé bien fragile pour comprendre l'entreprise de M. Mosseri.

Officiellement, cette pension était un « hôtel à une étoile », comme l'avait voulu le précédent propriétaire, qui avait fait faillite et à qui M. Mosseri avait racheté la maison pour une somme modique. Dès 1969, se parant du titre d'« hygiéniste », il recevait les premiers clients — ou patients — pour leur proposer de suivre ses méthodes, ses préceptes, essentiellement fondés sur l'expérience d'un jeûne absolu, suivi d'un régime végétarien. Ce traitement semblait, selon ses clients, être universel, propre à soigner toutes les affections et rétablir un harmonieux équilibre du corps et de l'esprit. Il se serait inspiré, pour définir sa science, de certains auteurs américains. A chaque nouvel arrivant, il distribuait des brochures résumant ses méthodes, qui paraissent tantôt simplistes, tantôt extraordinairement complexes au point de devenir incompréhensibles.

La foi des désespérés

Pendant des années, et en dépit du premier « accident » en 1972, les dix chambres de l'hôtel ont été presque continuellement occupées par des curistes venus de toute la France et de l'Europe entière. Que venaient-ils y soigner ? Tout et n'importe quoi. La plupart venaient en désespoir de cause tenter de perdre une obésité ou un embonpoint irréductible et insupportable. Un jeûne de quarante jours donnait dans ce cas des résultats assurés. Mais d'autres clients pensaient pouvoir ainsi guérir toutes sortes de maladies (des rhumatismes déformants à la tumeur cancéreuse) et, surtout, des dépressions nerveuses. « *Il est indubitable que la privation de nourriture finit toujours par créer un état euphorique*, remarque ironiquement un médecin de Nogent-sur-Seine. *Les patients repartaient épuisés, mais apparemment et provisoirement heureux.* »

Il semble que la plupart des patients étaient convaincus de trouver chez M. Mosseri une guérison ou un soulagement que la médecine conventionnelle n'avait pu leur apporter. Ils avaient la foi aveugle des désespérés et pensaient n'avoir plus d'autre solution que de s'en remettre au propagandiste de l'« hygiène naturelle ». Tel ce commerçant suisse, profondément outré par l'intervention de la police et la fermeture de l'établissement, qui déclare : « *Je souffre de dépression et, depuis cinq ans, je suis en invalidité de travail ; j'ai été traité dans différents hôpitaux, qui n'ont rien fait pour moi. Ici, je suis un traitement par le jeûne ; c'est une désintoxication, il n'y a rien de plus naturel.* »

Mais M. Jacques Vivier est mort à Londres, le 22 mai 1977, un mois après la fin d'une cure à Rigny-la-Nonneuse. Il était âgé de vingt-huit ans et ne pesait pas plus de 29 kilos au moment de sa mort. Il suivait par correspondance des indications de M. Mosseri. Le 30 septembre dernier, *M. Arthur Gollas, soixante-cinq ans*, ressortissant suisse, est décédé à l'hôpital des Hauts-Clos à Troyes. *Il mesurait 1,76 mètre* mais ne pesait plus que 38 kilos.

Silhouette discrète sur un banc du palais de justice de Troyes, en attendant la décision du juge d'instruction, M. Mosseri semblait indifférent à l'agitation provoquée par cette affaire. Cet homme au visage émacié, au regard distant, semblait rester fidèle à sa réputation : celle d'un personnage secret. Lors de son interpellation, il s'était contenté de présenter ainsi sa défense : « *Mon rôle était de loger mes clients, de les nourrir, de les surveiller. Ils venaient de leur plein gré et un médecin les visitait quand ils le désiraient.* »

Croyait-il lui-même à ses méthodes et à sa mystique du jeûne ? Peut-on lui reprocher une escroquerie involontaire ou volontaire ? Son coïnculpé, le docteur Courrier, le défend en affirmant que M. Mosseri observait lui-même des jeûnes éprouvants... Pour lui, précise le médecin, « *il s'agissait d'une discipline et pas seulement d'un traitement* ». Cependant, on reproche à M. Mosseri d'avoir fait de substantiels bénéfices en faisant payer de 60 à 120 francs par jour une pension, alors que la nourriture était, par définition, réduite au minimum et que le confort de la dizaine de chambres de l'« hôtel » était, dit-on, inexistant et à la limite de l'insalubrité.

Le personnage du docteur Courrier est, lui, radicalement opposé à celui de M. Mosseri. Cet ancien médecin de la légion étrangère, ancien député poujadiste de l'Aube, n'a rien d'un ascète. Paradoxalement, le médecin des adeptes de la privation et du jeûne affiche, avec ostentation et humour, un embonpoint confortable. Personnage truculent et provocant, il apprécie avec gourmandise la réputation de bon vivant que lui donnent les habitants de Nogent-sur-Seine, qui s'étonnent de le voir mêlé à cette « *histoire d'illuminés* ».

Désabusé, incrédule, le docteur Courrier n'est pas du genre à céder au mysticisme, mais il est un défenseur de la médecine « *à l'ancienne mode* », celle qui n'abusait pas des médicaments, celle qui s'occupait parfois autant du moral que du physique. Et c'est en cela que la médecine reconnaît « *en partie* » les mérites de l'« *hygiénisme* ». Le docteur Courrier abandonne seulement sa faconde et sa bonne humeur quand on évoque les inculpations qui viennent d'être prononcées contre lui. Il montre alors la rosette de la Légion d'honneur qu'il porte à la boutonnière et déclare : « *On m'a distingué pour avoir sauvé de nombreuses existences. Alors, pourquoi, aujourd'hui, aurais-je laissé les gens crever ?* » Il ajoute : « *J'ai parfois dissuadé les clients de M. Mosseri de suivre la cure, mais je n'étais pas attaché à l'établissement. Je ne pouvais pas obliger les gens à faire appel à un médecin. Je ne pouvais pas non plus les obliger à tenir compte de mes conseils.* »

Les protestations du vieux médecin ne sont sans doute pas suffisantes, car plusieurs curistes ont dit que les consultations médicales avant et après la cure étaient « *quasi obligatoires* ».

Il y a enfin des questions qui ne s'adressent ni au docteur Courrier ni à M. Mosseri : comment a-t-on pu laisser se développer depuis des années ces dramatiques erreurs ? Ne pouvait-on empêcher M. Mosseri de reprendre ses activités après le premier procès et une première mort ? N'y avait-il aucun contrôle possible ? Ces questions sont aujourd'hui posées à Troyes. A la préfecture de l'Aube, on déclare que, depuis son ouverture, l'établissement de M. Mosseri a fait l'objet en tout de cinquante-deux mois de fermeture totale ou partielle. Mais on s'empresse de préciser que ces mesures étaient seulement prises en application des réglementations concernant les établissements hôteliers et non pas les établissements de soins, puisque l'« hôtel de cure » n'a jamais été reconnu comme tel.

FRANCIS CORNU.

POLICE

— REGARDS —

Matraques et pavés au vestiaire

Dans la salle du syndicat de l'épicerie française, 12, rue du Renard à Paris (4e), va se dérouler, lundi 17 octobre à 20 h. 30, l'un des meetings les plus insolites de l'année : M. Jacques Essel, créateur du P.L.P. (mouvement Prenons la parole), entend y faire se rencontrer — toute autre arme que le verbe au vestiaire, — les policiers et les manifestants qui se sont trouvés face à face les 30 et 31 juillet dernier sur un autre terrain, à Malville.

Pari aventureux, dira-t-on, mais M. Essel y est habitué. Des espaces verts à la paix dans le monde, peu de problèmes de notre temps, l'ont laissé indifférent, car, reconnaît-il, « un type qui veut changer la société doit être continuellement en état d'inventer des choses ». *Au nom de cette doctrine — un mot à vrai dire bien pompeux pour un homme qui veut* « oublier toute étiquette et tout mot en « isme » *— M. Jacques Essel s'est ainsi retrouvé président du Mouvement de défense de la bicyclette et du Mouvement des communes villageoises, mais il est aussi l'initiateur du CRI, le Centre de réception des idées, qui veut rassembler ceux qui ont* « à cœur de servir l'intérêt public » *et qui craignent que leurs lettres aux personnalités dirigeant le pays soient jetées au panier.*

Il a combattu pour la restitution de l'îlot Saint-Séverin aux piétons. Il a fait signer une « résolution universelle de refus à la guerre » *et une autre pour l'ouverture au public du parc de l'ancien hôpital Villemin, dans le dixième arrondissement. Pour détendre les mœurs politiques et assurer la sérénité des réunions publiques, il a créé un* « signal de courtoisie » *tricolore, avec* « feu vert : poursuivez ; feu orange : abrégez ; feu rouge : concluez ». *Il a écrit aux signataires du programme commun que, s'ils hésitent sur la direction à prendre, ils ne se fassent pas de souci : les hommes et les femmes de ce pays sauront bien la leur indiquer. Il a fait savoir ce qu'il pensait des nationalisations :* « Nous glisserons immanquablement vers un régime policé » *et reproché aux communistes* (« chers camarades ») *de refuser un référendum sur le nucléaire.*

« Un acte de paix, un dénominateur commun aux hommes, aux peuples, c'est ce que je tente de rechercher depuis toujours », *reconnaît cet ancien trotskiste à qui* « la politique a ouvert les yeux ».

Cet apostolat devait fatalement le conduire à une entreprise hardie : l'établissement d'un « dialogue entre adversaires » *de Malville, prélude à d'autres communions entre policiers et manifestants.* « Sont-ils vraiment des opposants ? Qu'est-ce qui les anime au fond d'eux-mêmes ? », *s'interroge le président du P.L.P., qui espère trouver un début de réponse dans les débats du 17 octobre. Un exercice de psychanalyse long et périlleux...*

JAMES SARAZIN.

A Bonn

Une conférence de presse pour la défense de Mᵉ Croissant

De notre correspondant

Bonn. — Une conférence de presse internationale pour la défense de Mᵉ Croissant, le jeudi 13 octobre à Bonn, a rassemblé autour de plusieurs avocats ouest-allemands des représentants de la Hollande, du Danemark, de l'Italie et de l'Irlande du Nord.

La France était représentée par Mᵉ Marie-France Schmidlin, du barreau de Paris, et par M. Claude Bourdet. S'abstenant de discuter en détail les charges qui pèsent sur l'avocat de Stuttgart, actuellement détenu en France, Mᵉ Schmidlin et M. Bourdet ont mis l'accent sur la *violation des droits de la défense* qui résulte, selon eux, de la nouvelle loi ouest-allemande autorisant la suspension temporaire de tout contact entre les détenus et leurs avocats.

Mᵉ Schmidlin a précisé qu'elle parlait au nom d'un grand nombre d'avocats et de juristes français de tous les bords politiques. Sa présence à Bonn visait à soutenir « *les courageux confrères allemands qui ont poussé un cri d'alarme contre l'incroyable loi qui vient d'être votée et qui constitue une atteinte intolérable aux droits de la défense* ». Quant à l'affaire Croissant, Mᵉ Schmidlin s'est bornée à dire qu'à l'époque de la guerre d'Algérie les avocats du F.L.N. comme ceux de l'O.A.S. « *ont certainement fait autant que ce que l'on reproche aujourd'hui à Croissant* ».

M. Claude Bourdet a expliqué pourquoi plus de deux cents personnalités françaises avaient signé un appel en faveur de *l'avocat allemand (le Monde* du 11 octobre). Il a insisté sur le fait que les réactions des signataires ne trouvent nullement leur source dans le chauvinisme, comme le pensent certains journaux allemands. Pour la plupart d'entre eux, il s'agirait au contraire d'hommes et de femmes ayant toujours œuvré pour la coopération avec la démocratie allemande. « *Mais*, a-t-il ajouté, *nous voyons aujourd'hui un Etat allemand que nous ne voulions pas et qui poursuit une politique intérieure de plus en plus dangereuse.* »

J. W.

Faits et jugements

M. Roland Agret demande la révision de son procès

M. Roland Agret a été reçu, jeudi 13 octobre, par M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Il a déposé auprès de celui-ci une requête en révision du procès au terme duquel il avait été condamné, le 28 février 1973, par la cour d'assises du Gard, à quinze ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un garagiste, M. André Borrel, et de son employé. Cette requête est basée sur neuf points précis que M. Roland Agret a exposés à M. Le Gunehec ; celui-ci les a trouvés, selon M. Agret, « *pour le moins troublants* ». La requête sera transmise au procureur de la République de Nîmes, M. Jean Olivères. M. Agret a indiqué à sa sortie du ministère qu'il avait décidé de se passer du concours d'un avocat.

La petite-nièce du « roi de l'étain » libérée

Graziella Ortiz-Patino, âgée de cinq ans, petite-nièce de M. Antenor Patino, le « *roi de l'étain* », enlevée le 3 octobre par deux inconnus à Cologny, près de Genève, *dans le jardin de la propriété de ses parents (le Monde* des 4 et 5 octobre), a été retrouvée saine et sauve. Une voiture l'a déposée, jeudi 13 octobre à 22 h. 30, devant un bar du village d'Allaman, *dans le canton de* Vaud, à mi-chemin de Genève et de Lausanne. On apprenait, ce vendredi 14 octobre, qu'une rançon de 2 millions de dollars avait été versée deux jours auparavant à des inconnus. — *(Corresp.)*

Un gardien de la paix de Nice impliqué dans une attaque à main armée.

Un gardien de la paix affecté au commissariat de la gare centrale de Nice, M. René Grévisse, âgé de trente-deux ans, a été arrêté mercredi 12 octobre. Il est accusé d'avoir fourni des armes à feu à MM. Gilbert Millo, âgé de vingt-cinq ans ; Antoine Dalbera, âgé de trente ans, et Lucien Estevez, âgé de trente-quatre ans, qui avaient tenté de s'emparer, en novembre 1976, d'une malle contenant des billets de banque à la gare de Nice. Les bandits avaient été contraints de prendre la fuite devant l'intervention d'un policier, après avoir ouvert le feu sur leurs poursuivants. Les quatre hommes seront déférés au parquet ce jeudi 13 octobre.

● *Après l'explosion d'une bombe, qui a endommagé les locaux de la préfecture de Quimper (Finistère)* mercredi 12 octobre *(nos dernières éditions du 13 octobre)*, le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) a revendiqué l'attentat, jeudi 13 octobre, dans une lettre adressée à la presse régionale. Un jeune homme âgé de vingt ans, M. Bernard Desclos, interpellé peu après l'attentat alors qu'il filmait la préfecture, a été placé en garde à vue *(nos dernières éditions du 14 octobre)*. Après cet attentat, M. Guy Guermeur, président du conseil régional de Bretagne (R.P.R.), a déclaré : « *Des hommes dont on espère qu'ils ne sont pas de chez nous ont froidement et délibérément organisé une action qui mettait en danger les vies humaines. Les travailleurs présents dans les services, et notamment les permanents téléphonistes, ont par chance échappé au pire. (...) La population a honte que notre région donne ainsi le spectacle de la barbarie de quelques groupuscules irresponsables.* »

Réactions après la mutation de cinq éducateurs des prisons

Afin de « *protester contre les interdictions non motivées de pénétrer en détention* » prises à l'encontre de cinq éducateurs de la prison de Fleury-Mérogis et « *les propositions de mutations pour nécessité de service* » les concernant *(le Monde* daté 9-10 et 11 octobre), les éducateurs du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis « *ont décidé d'arrêter toute activité professionnelle* » à compter du 13 octobre. Cette grève est suivie par treize éducateurs sur seize.

M. Philippe Léger, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, devait recevoir, ce vendredi matin 14 octobre, des représentants du Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire...

D'autre part, le deux membres du SNEPAP qui font partie du conseil de discipline qui a examiné le cas des cinq éducateurs, MM. Bernard Portier et Bernard Salabert, protestent, dans un communiqué, contre les déclarations de M. Jean-Marc Erbès, directeur du personnel de l'administration pénitentiaire, qui, selon eux, a déclaré que « *la décision de mutation pour nécessité de service a été prise dans la légalité* ». « *La commission administrative paritaire*, déclare le communiqué, *n'a porté que sur un mouvement normal de personnel éducatif dont l'ordre du jour était connu antérieurement et qui ne concernait aucun des cinq éducateurs poursuivis par l'administration pénitentiaire.* »

Des Palestiniens dans le Val-de-Marne ?

Trois hommes, MM. Vincenzo Scaccia, Mario Protte et Kamel Amara, trouvés porteurs d'armes et de fausses pièces d'identité, ont été arrêtés, jeudi 13 octobre, vers 1 heure du matin, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Les policiers ont découvert dans leur véhicule huit plans de banques, un plan de la Maison de la radio et des bâtiments de la télévision situés rue Cognacq-Jay, à Paris (7e), ainsi que des renseignements très précis sur des personnalités politiques, françaises et étrangères, et le plan d'une maison d'arrêt italienne. Dès son interpellation, M. Amara a fait état de son appartenance à une organisation palestinienne.

● *Enfant du divorce et Témoins de Jéhovah.* — Le tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) vient de débouter M. Daniel Tillier de son action pour obtenir la garde de son enfant, Anne, dix ans, jusqu'alors confiée à son ex-épouse, membre des Témoins de Jéhovah *(le Monde* du 8 octobre). M. Tillier estimait que la santé de son enfant pouvait être mise, un jour ou l'autre, en danger, puisque la secte des *Témoins de Jéhovah* s'oppose, notamment, à la pratique des transfusions sanguines.

● *Le directeur du magasin taxait les clients indélicats.* — La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles a condamné par défaut, mercredi 12 octobre, M. Patrick Signoret, âgé de trente-trois ans, directeur d'un magasin à grande surface SAVECO à quatre mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende. Inculpé d'extorsion de fonds à l'aide de menaces, M. Signoret avait pour habitude d'exiger des amendes des clients indélicats. En échange du paiement de cette dîme, le directeur du supermarché promettait le silence et ne déposait pas plainte.

La direction générale de la société Berthier-Saveco a été reconnue civilement responsable.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RENFORCEMENT DE L'AUTORITÉ DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Au cours d'une conférence de presse, réunie mercredi 12 octobre à Paris, M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), a essentiellement traité de deux questions. Il a tout d'abord précisé que M. Yvon Bourges, ministre de la défense, avait, dans une lettre du 3 octobre, apporté tous les apaisements souhaitables sur le coût des services de gendarmerie, « sur les lieux d'épreuve et dans leurs approches ». A la place des 1 000 % d'augmentation précédemment annoncés, le relèvement sera en réalité de 22 % en moyenne, et, pour le président de la F.F.S.A., il s'agit d'une hausse logique et acceptable, compte tenu que les prix des services de gendarmerie n'avaient pas bougé depuis trois ans.

M. Balestre a ensuite abordé le problème de la réforme et de la réorganisation de la Commission sportive internationale (C.S.I.) dans le cadre de la Fédération internationale de l'automobile (F.I.A.). Le président de la F.F.S.A. a engagé une action pour donner une plus grande dimension à la C.S.I. et il entre même dans ses projets de créer éventuellement une fédération internationale du sport automobile pourvue d'une plus grande autorité et d'une compétence élargie. M. Balestre, entre autres choses, voudrait faire en sorte que les constructeurs de formule 1, groupés dans la toute-puissante association (FOCA), n'aient plus la tentation de gérer eux-mêmes les grands prix, à la manière d'un spectacle professionnel, sans trop tenir compte de l'aspect sportif de leurs activités. — F. J.

CORRESPONDANCE

Les recettes de la buvette

M. Jean Leclerc, ancien dirigeant de club à Vannes, nous écrit :

Dans un récent numéro, *le Monde*, rendant compte d'une compétition internationale de volley-ball féminin, précise qu'on table sur les recettes de la buvette pour équilibrer le budget. Elargissant le débat, il faudrait dire que tous les dirigeants sportifs de France comptent sur la buvette pour boucler les comptes, que le meilleur dirigeant est celui qui sait rendre la buvette très bénéficiaire. Et tout le monde sait que la buvette la plus rentable n'est pas celle qui se contente de distribuer de la limonade...

Frisant constamment l'illégalité, accablé par les problèmes de gestion de stock de bouteilles (et ceci sans aide technique — il n'y a pas de C.T.R. buvette), poursuivi par le difficile problème de la réfrigération des canettes, en proie aux difficultés de recrutement de barmen bénévoles et sobres, le dirigeant français manque de disponibilités pour étudier les problèmes psychologiques et techniques que posent les activités du club. Et il se pourrait bien que ce soit là une des raisons de la relative carence du sport français.

Dans ce contexte, on peut, à la limite, imaginer que l'offensive lancée par le président de la République contre le complexe alcoolique national sera un coup très dur porté à l'activité sportive du pays. Le coup de l'étrier ! rEbsil endunn

HIPPISME. — *Le prix Henri-Greffulhe, disputé jeudi 13 octobre à Evry et réservé au pari tiercé, a été gagné par* Saumon, *suivi* de Mon Légionnaire *et de* Glorieuse. *La combinaison gagnante est 5, 3, 2.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— M. Philippe Samuel et Mme, née Michèle Fredj, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Jean-David,

le 11 octobre 1977.

96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Mariages

M. et Mme Jean Ricard ont l'honneur de faire part du mariage de

Mlle Beatriz Linzmayer-Fernandez, leur belle-fille et fille,

avec le commandant Ricardo Izurieta Caffarena.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le samedi 16 juillet 1977 en la chapelle de l'école de Cavalerie de Quillota (Chili).

Ambassade de France (Maroc).
Escuela de Caballeria Quillota (Chili).

Décès

Colonel BRAVELET

— Le président Yves Malecot et les membres de l'Amicale des anciens de l'Organisation de résistance de l'armée, ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 7 octobre, de leur camarade et ami,

le colonel Jean BRAVELET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
croix de la valeur militaire,
rosette de la Résistance,
secrétaire général de l'O.R.A.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 10 octobre, dans la plus stricte intimité.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le vendredi 21 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 75007 Paris.

[Le colonel Jean Bravelet, saint-cyrien, fut l'un des fondateurs de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) et le responsable de son P.C. clandestin. Il fut le collaborateur le plus proche du général Revers, chef de l'ORA. Il devient son chef de cabinet en 1947, lorsque le général Revers devient chef d'état-major général de l'armée de terre. C'est à ce titre qu'il entretint avec Roger Peyré une correspondance qui fut citée lors de l'affaire des généraux, où le général Revers perdit son poste. En 1961, après le putsch d'Alger, le colonel Bravelet, alors chef d'état-major du commandement supérieur interarmées du Sahara, fut pendant une journée adjoint au général commandant la région d'Alger, nommé par Challe. Il fut acquitté par le tribunal militaire.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 8 octobre, à l'âge de quarante-cinq ans, de

M. Claude BEAUFUMÉ,
directeur général
du groupe Week-End Publications.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

A la demande des collaborateurs de Week-End Publications et de ses amis, une messe de recueillement aura lieu jeudi 20 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, 92 Neuilly-sur-Seine.

— Paris, Montbéliard, Etouvans.

Mme Henri Darsières, son épouse,
M. et Mme Yves Bonnot, ses enfants,
Jean-Luc, Philippe, Marie-France et Thierry, ses petits-enfants,
Mlle Lina Darsières, sa sœur,
M. Maurice Darsières et ses enfants,
M. et Mme Camille Darsières, ses neveux et nièce,
Les familles, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DARSIÈRES,
premier président de cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement survenu le 12 octobre 1977, à Paris (5e), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 octobre 1977, à 16 heures, en l'église d'Etouvans (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris.

— Mme René Djindjian, son épouse,
MM. Michel et François Djindjian, ses enfants,
M. Abraham Djindjian, son père,
Mme Jules Moigneu, sa belle-mère,
M. et Mme Frantz Van Lauwe et Eric, ses sœur, beau-frère et neveu,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur René DJINDJIAN,
neuro-radiologue
de l'hôpital Lariboisière,

survenu à Paris, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 17 octobre 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris).

16, rue de l'Université, 75007 Paris.

— Le Mans.

Mme Charles Maignan,
Florence Maignan,
Claire et Serge Beck-Djevaguiroff et leurs enfants,
François-Xavier et Christel Maignan et leurs enfants,
ont la très grande peine de faire part du décès, à l'âge de soixante-quatre ans, du

docteur Charles MAIGNAN,
ancien interne des hôpitaux de Paris.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale Saint-Julien du Mans, le samedi 15 octobre 1977, à 10 h. 15.

4, avenue de Paderborn,
72000 Le Mans.

— La direction et le personnel des Houillères de Provence,
Les anciens élèves de l'Ecole des mines de Saint-Etienne,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean MARTIGNONI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur civil des mines,
directeur honoraire
aux Houillères de Provence,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 5 octobre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. Serge Zapalski,
Mlle Geneviève Raffegeau,
M. et Mme Pierre Zapalski,
M. Claude Zapalski,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vladislas Michel ZAPALSKI,

survenu à Paris dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, le samedi 15 octobre, à 14 heures.

M. Pierre Zapalski,
44, rue de la Clef, 75005 Paris.

— Le conseil d'administration et le Syndicat du matériel de transports ferroviaire ont la douleur de faire part du décès de

M. Vladislas Michel ZAPALSKI,

survenu à Paris, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, le samedi 15 octobre, à 14 heures, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille à Sèvres (92).

12, rue Bixio, 75007 Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 19 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à l'intention du

général Raymond DELANGE,
compagnon de la Libération.

Commémorations

— Une cérémonie du souvenir à la mémoire de

Guy MOQUET,

fusillé en 1941 par les nazis à l'âge de dix-sept ans, aura lieu le samedi 15 octobre, à 15 heures, 34, rue Baron, Paris (17e).

Communications diverses

— A la Société des études rénaniennes (siège social : 16, rue Chaptal, 75009 Paris), le comité directeur, réuni sous la présidence de M. Pomeau, vient de porter à sa tête M. Etienne Wolff, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, en remplacement de Marcel Bataillon.

Visites et conférences

SAMEDI 15 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Pennec : « Nemours ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « Hôtel Biron et le musée Rodin ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ».

15 h., quai de l'Horloge, entrée de la Conciergerie : « L'exécution de Marie-Antoinette ».

15 h., métro Bac, Mme Magnani : « Jardins du septième arrondissement ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Le vitrail : histoire et consécration » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste : « Chapelles et écuries souterraines dans le Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 109, rue Saint-Martin : « Autour du Centre Pompidou » (Evocation du vieux Paris).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 16 h., 26, rue Bergère, M. Jean-Pierre Gaillard : « Sur l'éveil de la sensibilité » (l'Homme et la Connaissance).

15 h., 147, avenue de Malakoff, M. J.-M. Masse : « Confucius, la philosophie chinoise » (Nouvelle Acropole).

13 h., 15 h. 30 et 18 h. : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., salle des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Constantinople ».

16 h., la Démocratie, 28, boulevard Raspail, M. Roger Lardenois : « Marc Sangnier » les Amitiés de Marc Sangnier).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, professeur A. Jouve : « Les maladies cardio-vasculaires : de l'épidémiologie à la prévention ».

16 h., 13, rue Étienne-Marcel : « Méditation transcendantale et expérience du calme intérieur » (entrée libre).

DIMANCHE 16 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'administration, Mme Oswald : « La Comédie-Française et son musée ».

15 h., devant le métro Halles, Mme Allaz : « Des Halles à Beaubourg ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., 101, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Rothelin ou de Charolais ».

15 h., grille d'entrée, Mme Legregeois : « Siège du Conseil d'Etat ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Exposition : Dix ans d'acquisitions » (L'Art pour tous).

15 h., métro Saint-Paul, Mme Bonnard : « Les synagogues du Marais » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française sous la Coupole » (M. de La Roche).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Paris et son histoire).

15 h., métro Concorde : « Ballade d'un obélisque de Paris à Louxor » (Templia).

CONFERENCES. — 14 h. 45, salle des Amis, 114 bis, rue de Vaugirard, M. Charles-Auguste Bontemps : « Le marginal dans le social. Comment ? » (Les Amis de Han Ryner).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Me Raymond Baumgarten : « La duchesse du Maine et la cour de Sceaux » (Les Artisans de l'esprit).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, dom Pierre Miquel : « La recherche de Dieu ».

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Afghanistan » ; 17 h. : « Népal » (projections).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La conscience en tant que domaine de toutes possibilités » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 30, rue Cabanis : « Les peintres français à Moscou et Léningrad » (projections) (FIAP).

PRESSE

LE CENTRE D'INFORMATION PERMANENTE DES JOURNALISTES A DIX ANS

(De notre correspondant.)

Lille. — Le Centre d'information permanente des journalistes (C.I.P.J.), créé à Lille en 1967, fête son dixième anniversaire ce vendredi 14 octobre par une manifestation à laquelle participera M. Raymond Vatier, ancien directeur à l'information permanente au ministère de l'éducation et fondateur des centres d'études supérieures industrielles.

L'originalité du C.I.P.J. est d'être une association créée et animée uniquement par des journalistes bénévoles avec l'appui financier des entreprises de presse. Trois ans avant la loi sur la formation professionnelle, il a développé son action sur la base de deux idées-forces : les journalistes seront les responsables de leur formation car ils sont les mieux à même de définir leurs besoins ; cette formation sera décentralisée au maximum. — G.S.

● *Visite en Chine du président-directeur général de l'A.F.P.* — M. Chu Mu-chih, directeur de l'agence Chine nouvelle, a offert un dîner, mercredi 12 octobre, à Pékin, en l'honneur du président-directeur général de l'Agence France-Presse, M. Claude Roussel. le directeur du département de l'information du ministère chinois des affaires étrangères, M. Chien Chi-chen, l'ambassadeur de France à Pékin, M. Claude Arnaud, ainsi que de nombreux collaborateurs de l'agence Chine nouvelle et les correspondants de l'A.F.P. à Pékin étaient présents. M. Claude Roussel effectue une visite en Chine sur l'invitation de l'agence Chine nouvelle. — *(A.F.P.)*

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1 - Atelier Edy Legrand.
S. 2 - Antiquités.
S. 4 - Tableaux anciens.
S. 12 - Beaux meubles.
S. 17 - Meubles piano.
S. 20 - Tableaux anciens, argent.

HISTOIRE

SUR ANTENNE 2

Crimes contre l'humanité

C'était le 1er octobre 1946. Le tribunal militaire international de Nuremberg tenait sa dernière séance. Onze sentences de mort par pendaison allaient sonner l'heure du châtiment pour les principaux chefs nazis et la fin d'un procès sans précédent, le procès du national-socialisme, dont l'acte d'accusation — sa seule lecture exigera deux séances — catalogue interminablement les crimes : crimes de guerre, assassinat de populations civiles, déportation de main-d'œuvre forcée, meurtres, extermination, mise en esclavage, persécution pour des motifs politiques et raciaux...

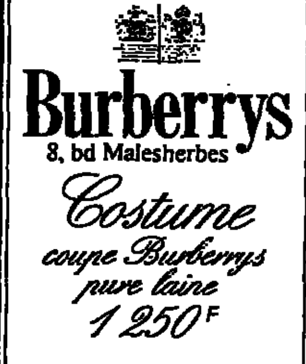
Etayent pendant deux cent dix-huit jours de débats les actes incriminés, des tonnes de documents, des milliers de témoignages et d'interrogatoires vont attirer l'attention horrifiée du monde entier sur le palais de justice miraculeusement intact d'une ville dévastée par les bombes alliées. Il y a trente et un ans de cela. Et déjà plus de la moitié d'entre nous ne connaissent de Nuremberg que ce qu'ils en ont lu dans les livres, ou ce qu'ils en ont vu à l'écran.

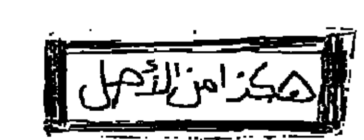
Jeudi encore « Un homme, un jour », sur Antenne 2, c'était cela. Grand résistant chargé de prendre alors à la tête de la délégation française la défense de la civilisation, François de Menthon évoquait le verdict et tirait la leçon de ce que Marie-Claude Vaillant-Couturier — sa chaude présence illuminait l'émission — a qualifié de « moment important de la conscience universelle ». La notion de crime contre l'humanité trouvait là, pour la première fois, son expression juridique. Pour la première fois aussi, on voyait distribuer plus équitablement, du soldat au général, la part des responsabilités individuelles. Et l'on entendait prôner au fil des réquisitoires le droit à l'insoumission, à l'indiscipline, à la désobéissance aux ordres venus d'en haut. Que dis-je, le droit : le devoir.

Le procès de ce procès ? On a déploré, à juste titre, au cours de l'émission, l'absence des capitaines d'industrie dans le box des accusés. Et l'on a souligné la nécessité, souvent évoquée depuis, d'une juridiction internationale permanente dont on espérait qu'elle prendrait la relève de cette juridiction d'exception. Elle aurait eu de quoi faire. Combien de génocides, de massacres, d'incarcérations abusives, de tortures, d'atrocités, ce dernier quart de siècle n'a-t-il pas laissés impunis ! Si les Etats sont souverains, les peuples ne le sont pas, pas partout en tout cas, et les individus encore moins.

Aux yeux des Allemands, que représente Nuremberg à présent ? Pas grand-chose, à en croire Beate Klarsfeld, d'une vigilance toujours en éveil. La renaissance du nazisme outre-Rhin a fait couler beaucoup d'encre. On parle moins du culte de Hitler qui ravage — curieux phénomène social — la côte ouest des Etats-Unis. Nous-mêmes ici, sommes-nous bien à l'abri de cette tentation du mal absolu, du mal pour le mal, du mal érigé en morale ? La fréquentation des salles de cinéma affichant la photo du Führer permet d'en douter.

CLAUDE SARRAUTE.

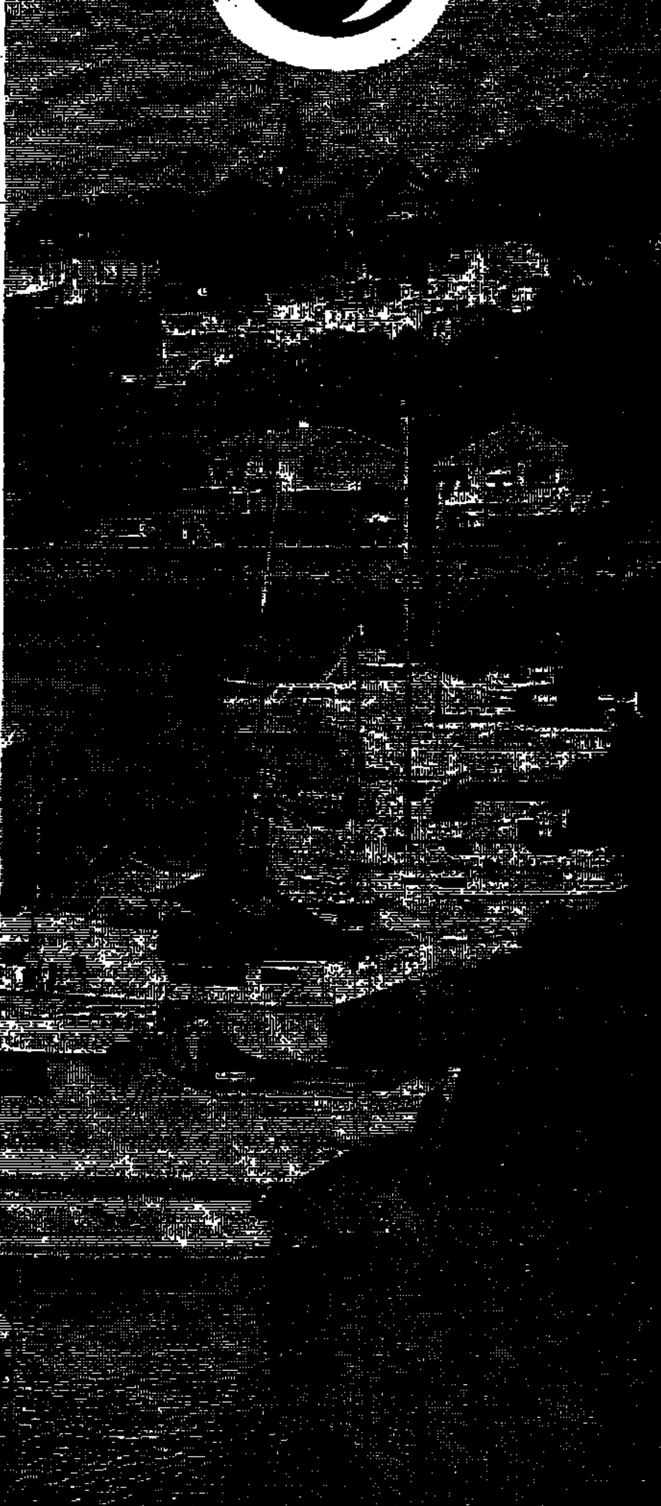












Charles Hémar conseil, La Crédithèque photos Chirol

En Automne

l'île merveilleuse

Des plages, du sable fin, des criques, des falaises, des petits ports, des chemins creux, des fleurs, de la verdure... soyez-en sûr, il y en a : c'est superbe !

Pour apprécier tout cela, de petites voitures rutilantes, en location pour une bouchée de pain : c'est impeccable et amusant !

Des pubs, des auberges, des distractions, des golfs : ce n'est pas cela qui manque.

De très grands palaces (attention, dîner habillé), de charmants hôtels, de petites pensions : il y a le choix et les prix sont très doux.

Mais ce qui est extraordinaire, c'est que Jersey, petite île de rêve (20 km de long sur 10 de large) située à 20 km seulement des côtes normandes, soit, depuis sept siècles, un joyeux petit Etat, rattaché à la Couronne d'Angleterre, mais indépendant, avec sa Constitution, ses lois, son Gouvernement, sa monnaie, ses traditions et, depuis 1969, son autonomie postale avec ses émissions propres : cela, vraiment, il faut le faire !

Et ils sont heureux de vivre les 75 000 habitants qui jouissent, au surplus, d'importants privilèges.

Ils vous en feront largement profiter. A Saint-Hélier, la capitale, les deux célèbres rues King Street et Queen Street, réservées aux piétons et grouillantes de vie, regorgent de marchandises détaxées.

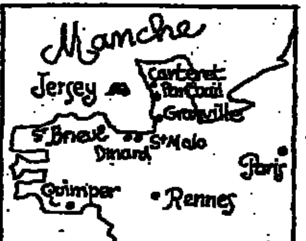
Elles ont été appelées les rues les moins chères du monde. Vous y trouverez à des prix records tous les tabacs, tous les alcools, tous les cashmeres, tous les shetlands — de toutes tailles, de toutes formes, de toutes couleurs — tous les parfums, les costumes, les disques, l'argenterie...

Mais si ce petit Etat adorable est indiscutablement le paradis du shopping, Jersey reste, avant tout, une oasis de paix et de beauté.

L'automne, et l'hiver, sont des périodes tout à fait favorables pour découvrir ce zeste de Côte d'Azur flottant sur le Gulf-Stream.

Un week-end, une semaine à Jersey, c'est le dépaysement, la vraie détente.

Jersey vous attend dès demain. Bon voyage !



BIA
BRITISH ISLAND AIRWAYS

Avec BIA, Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud.
Plusieurs vols par semaine.

Réservations 686.80.80

Consultez votre Agence de Voyages.

Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest.
Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Granville.

une très belle documentation en couleurs

Pour recevoir cette documentation en couleurs, ayez la gentillesse de retourner ce coupon en timbrant à 1,40 F à
Office National du Tourisme - Service France LM3
Jersey (Iles Anglo-Normandes)

Nom ____________________
Adresse ____________________
____________________ LM3.

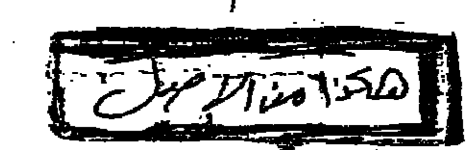


La Yougoslavie ...
la politique de ...

Les charters gagnent du terrain avec nouvelles frontières

DÉPART DE PARIS
NEW YORK 1 500 F
MONTREAL 1 500 F
BOMBAY 2 150 F
RIO 3 000 F
MEXICO 2 700 F
SINGAPOUR 2 700 F
ALLER-RETOUR
CIRCUITS ORGANISÉS

NOUVELLES FRONTIERES
66 boulevard Saint-Michel 75006 PARIS Tél. : 329 12 14
34 rue Franklin 69002 LYON Tél. : 37 16 47
7 place Clément 67000 STRASBOURG Tél. : 22 17 12



Le Monde du tourisme et des loisirs

La Yougoslavie continue à jouer la politique de la porte ouverte

Un pays communiste laisse entrer librement les touristes. Il laisse même ses ressortissants s'en aller faire du tourisme...

VOICI une quinzaine d'années que la Yougoslavie s'est « ouverte » au tourisme international. Elle est le seul pays communiste dans lequel le ressortissant d'un pays capitaliste peut entrer sans visa, voire avec une carte d'identité seulement. Elle est également le seul pays communiste à l'intérieur duquel un étranger peut circuler librement par tous les moyens de locomotion, ou même à pied si tel est son plaisir. Théoriquement, à l'entrée, il est tenu de déclarer les devises dont il est porteur, mais, pratiquement, chaque douanier supposant que nul ne se déplace sans argent, on ne lui demande rien. Et au retour personne non plus ne s'intéressera à la façon dont cet argent a été dépensé ni comment et où il a été changé. On lui dira au revoir comme on lui a dit bonjour à son arrivée.

Grâce à ce système de libéralisation, des millions de touristes affluent chaque année en Yougoslavie. Mais avant d'ouvrir le pays aux étrangers, le régime a décidé de permettre à ses propres citoyens de sortir. La suppression des nombreuses formalités d'obtention du passeport fut la première mesure prise dans ce sens. Le petit livret rouge frappé de l'emblème fédéral qui n'était possédé que des privilégiés fut mis progressivement à la portée de tous, et six millions de Yougoslaves (sur une population totale de vingt et un millions de personnes) ont actuellement leur passeport. Sa validité est de deux ans, ce qui veut dire que pendant cette période son propriétaire peut sortir du pays autant de fois qu'il le veut et quand il le veut, et y revenir, — ou ne pas y revenir du tout...

Le tourisme, il est vrai, a souffert lui aussi de la récente récession économique mondiale. Néanmoins, des plans pour son développement sont au point, et la Yougoslavie pense que c'est là une des chances de sa prospérité future. L'effort de construction de routes et d'aérodromes (il y en a une dizaine le long du littoral adriatique) se poursuit. L'objectif est de la « rapprocher » davantage encore des grands centres européens. En moins d'une heure de vol, Paris est relié à Ljoubljana, en une heure trente à Doubrovnik. Chaque année, des touristes hollandais passent leurs vacances sur les bords du lac de Ohrid en Macédoine, à la frontière même de l'Albanie, qu'ils atteignent en deux heures de vol depuis La Haye ou Rotterdam. Tout un service de charters relie la Yougoslavie aux Etats-Unis, à l'Australie au Japon. Ce sont de nouveaux et intéressants clients. Les hôtels mis à leur disposition ne le cèdent en rien au point de vue du confort, de la nourriture et des services aux grands palaces suisses, français ou italiens.

Des contacts étroits et variés se nouent entre les touristes étrangers et la population. Un grand nombre de petits restaurants, cafés ou pensions privés accueillent régulièrement depuis des années des clients italiens, allemands ou suédois. La note se règle en dinars mais aussi en devises. Théoriquement, les opérations de change sont effectuées par des banques ou des institutions déterminées.

Le milliard de dollars

Pour pouvoir accueillir les touristes étrangers, la Yougoslavie a fait et continue à faire d'importants investissements dans cette branche de l'économie nationale, notamment dans la construction des hôtels et des voies de communication. Le littoral adriatique et la Slovénie furent les premiers à en être dotés. Avec le temps, de nouvelles régions, notamment en Macédoine, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, devinrent accessibles. Ces investissements se sont révélés payants.

Selon les statistiques officielles, six millions de touristes étrangers sont entrés en Yougoslavie en 1975 et autant l'année dernière. Les recettes en devises pour les deux années ont été de plus de 1 milliard 300 millions de dollars. Les Allemands de l'Ouest, les Autrichiens et les Italiens occupent les trois premières places sur la liste des visiteurs étrangers. Les Français y sont à la septième place, avec 380 000 touristes ; en 1976, ils ont dépensé 33 millions de dollars. A la différence de la plupart des autres touristes étrangers dont le séjour est organisé par l'intermédiaire des agences spécialisées, les Français voyagent individuellement ou en famille à bord de leur voiture, et sans itinéraire précisé à l'avance. Ce n'est qu'une fois sur place qu'ils se décident. Et on constate qu'ils sont souvent attirés par les régions les plus éloignées et les plus difficilement accessibles. Ne vous étonnez donc pas si aux alentours d'un vieux monastère serbe dans un pays perdu vous tombez sur un groupe bruyant de jeunes Parisiens avec leur 2 CV campant dans la forêt ou au bord d'une rivière, s'approvisionnant directement chez le paysan.

PAUL YANKOVITCH.

(Lire la suite page 21.)

La S.N.C.F. investit 48 millions dans l'industrie du voyage

Du producteur au consommateur. Directement. La S.N.C.F. veut vendre des vacances.

A force de persuasion, les responsables du tourisme ferroviaire ont fini par convaincre beaucoup d'agents de gare que, parfois, il leur fallait vendre du transport avec, en prime, du soleil, de la détente, du dépaysement. « *Nous aurons pu, cette année, commercialiser nos formules de voyages à forfait au départ de la province dans 843 gares sur 2 400, et y intéresser quelque 40 000 personnes*, indique M. Aldo Luraschi, directeur général des Bureaux de tourisme S.N.C.F. *Sans qu'il en coûte un sou à la société nationale. Mieux, en lui versant même une commission...* »

« *Si la S.N.C.F., notre maison mère, avait mis, dans cette opération, 3 à 4 milliards de centimes, nous aurions traité dix fois plus de gens* », note M. Luraschi. La société nationale en avait-elle les moyens ? « *On lui interdit de se développer dans des domaines connexes au transport — tourisme et hôtellerie, — d'une meilleure rentabilité, si ce n'est marginalement* », se plaignait, il n'y a pas si longtemps, M. Jean-Jacques Burgard, son secrétaire général.

Puisque l'Etat semblait lui mesurer son aide, la S.N.C.F. n'avait aucune possibilité de disperser ses efforts. Au demeurant, y aurait-elle eu intérêt ? « *Le devoir de nos filiales est de se bien gérer elles-mêmes*, affirme M. Jacques Ronze, adjoint au secrétaire général. *La société nationale n'a jamais voulu les subventionner pour en retirer un simple bénéfice d'image.* »

(Dessin de PLANTU.)

Pendant une vingtaine d'années, le groupe tourisme de la S.N.C.F. a vécu chichement sur ses fonds propres, s'est développé avec les moyens du bord. « *Si, comme Voyage Conseil, nous avions eu le Crédit agricole pour nous épauler, nous serions aujourd'hui un des plus grands tour-opérateurs du monde*, remarque M. Jacques Peter, directeur général de la Société de contrôle de l'exploitation des transports auxiliaires (SCETA), filiale à 83,5 % de la société nationale. *A la différence de Jet Tours, que soutient Air France, nous n'avons jamais reçu un centime de notre maison mère.* »

Ainsi, la SCETA, qui contrôle le groupe tourisme de la S.N.C.F., a-t-elle financé, sur sa trésorerie, de nombreux projets, notamment à Paris — à raison de 21 millions de francs, soit la moitié de la facture — l'hôtel *Suffren - La Tour*, un « trois étoiles » de quatre cents chambres. Sa filiale « Prexotel », qui avait commencé de bâtir des villages de vacances, d'abord à Boulouris en 1954, puis à Saint-Aygulf, l'année suivante, dut, faute d'argent, espacer ses réalisations. Il y eut des temps morts : Marina Viva, près d'Ajaccio en 1959, Maxima 2 000, près de Sainte-Maxime en 1968.

Comme avant-guerre

Depuis quatre ans, les affaires prospèrent. Les quarante-cinq bureaux de tourisme S.N.C.F. ont fait, l'an dernier, un bénéfice net de 1,2 million de francs. Par l'intermédiaire de ses agences à Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres et Madrid, « France Tourisme Service » aura attiré, en 1977, dans l'Hexagone, près de deux cents mille étrangers au lieu de cent mille en 1972 : « *Nous sommes le troisième tour-opérateur en Belgique, alors que nous vendons seulement des voyages en chemin de fer en France* », souligne M. Luraschi.

S'aidant d'une solide trésorerie, le groupe tourisme de la S.N.C.F. a donc pu, ces dernières années, renforcer ses structures d'accueil : un « deux étoiles » et un « une étoile de trois cent trente chambres chacun dans le quartier des Batignolles à Paris, un hôtel de cent vingt chambres à Marina Viva, quatre-vingt-trois studios à Boulouris et un village de vacances de cinq cent quatre-vingt-treize lits à Najac, dans l'Aveyron. Ses responsables visent encore plus loin.

La maison mère ne fera pas obstacle à ces ambitions. « *Les filiales doivent grandir selon leur propre loi*, assure M. Ronze. *Notre branche tourisme a les moyens d'aller de l'avant. Toutefois, ce développement, lié à la vocation même de la S.N.C.F., doit avoir pour but d'orienter la clientèle vers le rail.* » Une mise en garde qui n'est pas une mise en sommeil. « *Nous pouvons traiter, à l'intérieur de l'Hexagone, au moins deux cents mille touristes français au lieu de quarante mille actuellement*, admet M. Luraschi.

Pour ce faire, une holding — la Société d'investissement pour le tourisme (Frantour) — a été mise en place le 1er juillet dernier, qui coiffe toutes les filiales tourisme de la S.N.C.F. (1). Une augmentation de son capital — de 30 à 48 millions de francs — est en cours de réalisation : la Société générale, l'Union européenne, la Banque de Suez et la B.N.P. y participent, à hauteur de [illegible] millions de francs ; la SCETA, qui possède désormais 60 % des actions de Frantour, apporte, dans cette opération, 6 millions d'argent frais.

Avant la fin de l'an prochain, les responsables du tourisme ferroviaire comptent ouvrir un village de vacances de quatre-vingt-dix chambres à Chamonix, achever une première tranche de quatre-vingt-dix appartements à Saint-Aygulf, inaugurer un « deux étoiles » de deux cent soixante-dix chambres, rue Château-Landon, près de la gare de l'Est, à Paris.

Comme avant-guerre, au temps du P.L.M., Frantour cherche à ressusciter des hôtels en « bout de quai ». « *A Austerlitz, c'est une nécessité ; à la gare de Lyon, il en faudra un vers 1982, lorsque le train à grande vitesse entrera en service ; à la gare du Nord, nous songeons à quelque chose au-dessus de la future gare souterraine* », expliquent les dirigeants de la holding.

Le groupe tourisme de la S.N.C.F. réalisera, cette année, un chiffre d'affaires de 650 millions de francs. Peu de chose, comparé à celui de la maison mère : 27 milliards de francs. « *Les cheminots n'ont à craindre ni démantèlement ni privatisation de la société nationale*, concluent les responsables ferroviaires. *Nous restons fidèles à notre vocation première : faire rouler des trains.* » Et les remplir. Pour un agent de gare, vendre du soleil, ce n'est pas forcément vendre du vent...

JACQUES DE BARRIN.

(1) Frantour possède neuf filiales à 100 % : les cinq agences européennes de France Tourisme Service ; Sato-Paris, qui gère l'hôtel Suffren-La Tour ; Sato-Batignolles, qui gère les deux établissements de l'avenue de Clichy ; « Prexotel », qui exploite les cinq villages de vacances, et Paris-Luce, qui a en charge, place Clichy, un restaurant *pour* touristes de passage dans la capitale.

Frantour possède une filiale à 75 % : les Bureaux du tourisme S.N.C.F., et une filiale à 60 % : le fabricant de voyages, « Vacances 2000 » qui, cette année, traitera quelque 30 000 personnes.

LES PROFESSIONNELS FRANÇAIS LES AVAIENT OUBLIÉS

Une agence pour les handicapés

« CONSIDERANT que les possibilités de loisirs et de vacances devraient constituer une partie essentielle du processus d'intégration des handicapés dans la vie sociale de la collectivité », *le comité des ministres du Conseil de l'Europe, par sa résolution du 16 novembre 1976, invitait les gouvernements intéressés à* « signaler ces mesures à l'attention particulière de tous les organes publics ou privés qui se consacrent à l'organisation et à la promotion des loisirs et des vacances, par exemple les agences de tourisme, les salles de spectacle, les clubs, etc. »

Un homme, une femme, un enfant condamnés à passer le reste de leur existence dans un fauteuil roulant, ou à se traîner sur deux cannes anglaises ; un manchot, un unijambiste, un aveugle, un mal-entendant ; et aussi les cardiaques profonds, les grands asthmatiques, les hémophiles, les diabétiques : tous des handicapés. Quelque deux millions de Français. Ces éternels oubliés dont on ne se soucie guère, surtout à l'heure des vacances — et moins encore à celle des voyages, — une agence de tourisme a décidé de se préoccuper de leur sort, en leur proposant désormais, comme aux « autres », ceux qui ont leurs deux bras, leurs deux yeux et leurs deux jambes, des séjours dans les pays dont ils n'osaient pas même rêver, des croisières, des voyages.

« Nous n'avons pas l'intention, du moins dans un premier temps, *précise Mme Véronique Brun, chargée, au sein de Transcar, de ce nouveau département qui a reçu le nom d'Handi Voyages*, d'éditer un catalogue spécial : nous allons nous contenter de signaler dans les brochures « classiques » ceux des forfaits pouvant convenir aux handicapés. »

Insertion

A cet effet, Handi Voyages recense actuellement chez tous les tours-opérateurs dont Transcar revend les produits dans ses agences les hôtels, les installations, les villages, les paquebots pouvant accueillir des infirmes moteurs. De même, des contacts ont été pris avec les autorités aéroportuaires et les compagnies aériennes, afin qu'elles envisagent la mise en place, lorsqu'elle n'a pas encore été effectuée, de personnels d'accueil à même de faciliter les choses à une clientèle qui ne saurait, dans la majorité des cas, se tirer seule d'affaire. A la S.N.C.F., qui ne met actuellement qu'une seule et unique place par voiture à la disposition des handicapés, on a demandé aussi de faire un effort.

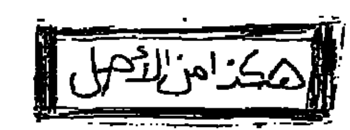
L'examen des catalogues des tours-opérateurs français s'est avéré encourageant : on a pu constater que des pays comme Israël, le Kenya, la Thaïlande, le Sénégal, le Maroc, les Baléares, l'île Maurice, Hongkong — pour ne citer qu'eux — disposent d'hôtels se prêtant parfaitement à l'hébergement de voyageurs handicapés. A ce propos, Mme Brun tient cependant à préciser que, exception faite pour les groupes qui demanderaient à Handi Voyages de leur fabriquer un voyage « sur mesure », « il s'agit bien, non pas de parler d'avions, d'autocars, de bateaux, d'hôtels réservés aux handicapés, mais, tout au contraire, d'insérer quelques-uns d'entre eux dans des groupes de voyageurs ». *Il va sans dire que les grands infirmes devront obligatoirement être accompagnés ; l'agence ne disposant pas d'un personnel à caractère médical ou para-médical, elle entend seulement garantir à ses clients handicapés des conditions de transport et de séjour irréprochables...*

Et il ne faudrait pas non plus se méprendre sur le but poursuivi par Handi Voyages. A cet égard, Mme Brun se montre formelle : « Nous n'avons nullement l'intention de nous substituer aux services sociaux ou aux municipalités ! En créant Handi Voyages nous avons voulu seulement nous intéresser à une catégorie de personnes défavorisées. Et leur prouver enfin qu'elles ont droit, comme toutes les autres, de prendre de vraies vacances. »

Les quelque dix ou douze handicapés que Handi Voyages a fait partir récemment en croisière, à bord du Massalia, *en sont d'ores et déjà persuadés.*

J.-M. D'IRAND-SOUFFLAND.

★ Handi Voyages-Transcar : 9, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Téléphone : 266-91-46.



Tourisme

CHIFFRES

Vingt-quatrième édition d'Equip'Hôtel

Du 16 au 24 octobre, Equip'Hôtel-Collectivité international rassemblera, au Parc des expositions de la porte de Versailles, la fine fleur des professions de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et collectivités. Plus de mille marques françaises et étrangères y seront représentées sur 40 000 mètres carrés de stands.

Il existe actuellement en France 38 818 hôtels dits « de préfecture » (non homologués), totalisant 411 860 chambres, et 17 155 hôtels de tourisme (428 547 chambres). On dénombre, d'autre part, 109 844 cafés-tabacs et débits de boissons. Côté collectivités, 12 513 cantines (scolaires, universitaires, d'entreprises publiques ou privées), 3 889 établissements hospitaliers et... 190 prisons. Ces chiffres sont ceux de l'INSEE et du secrétariat d'Etat au tourisme.

A noter enfin que, en 1976, grâce aux prêts du Crédit hôtelier, 8 969 chambres d'hôtels ont été modernisées, contre 3 080 en 1975, dont 6 425 sur des ressources provenant de la dotation du F.D.E.S., 2 175 sur des fonds provenant d'emprunts obligatoires, 9 sur des ressources diverses. Dans le même temps, on a créé 8 508 chambres neuves (6 688 en 1975).

★ Equip'Hôtel : de 9 h. 30 à 19 heures, nocturne le 17 octobre jusqu'à 22 heures.
Commissariat général (sur place) : 539-22-40.

Monaco : L'Holiday Inn devient Beach Plaza

Le gouvernement monégasque a concédé en gérance libre, à une société du groupe britannique Trust House Forte, l'hôtel connu sous le nom d'Holiday Inn depuis 1972, date de sa mise en service. L'établissement avait été construit par le groupe américain Holiday Inn et son partenaire, une société pétrolière américaine, sur un terrain loué selon un bail emphytéotique.

C'est parce que la société pétrolière, concessionnaire à 50 % du terrain concédé, a manifesté le désir de se retirer de l'affaire, que le gouvernement princier a été amené à se porter acquéreur, en août 1976, de l'ensemble des installations (murs, fonds de commerce, matériel, etc.). La gestion du fonds a été prise en charge, dès le 1er janvier 1977, par la société constituée à cet effet par le gouvernement (Société de développement hôtelier et touristique de Monaco). Du 1er janvier au 31 août, elle a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 13 millions 274 275 francs, tandis que le taux d'occupation atteignait 58,32 %.

Depuis le 1er octobre, l'hôtel — rebaptisé Beach Plaza — est exploité par Trust House Forte, qui est à la tête d'environ huit cents établissements, soit en qualité de propriétaire, soit d'exploitant.

Les provinces dans la capitale

Il y a tout juste un an, les directeurs (trices) des Maisons des provinces représentées dans la capitale décidaient de créer une association, l'Adimap (association des directeurs des maisons de province), qui compte aujourd'hui treize membres (1).

Ce premier anniversaire a été l'occasion d'un premier bilan. Satisfaisant, puisque chacun se félicite de résultats concrets quant à la fréquentation de son terroir, grâce à des actions de publicité et de promotion mieux planifiées que par le passé, aux échanges d'idées, actions communes, enfin, à mettre au compte du groupement, dont M. Raymond Henry, directeur de la Maison d'Auvergne, assume la présidence.

(1) Alpes-Dauphiné, Alsace, Auvergne, Bretagne, Limousin, Lot-et-Garonne, Lozère, Nice, Normandie, Poitou-Charentes-Vendée, Pyrénées, Rouergue, Savoie.

Le « club » des chaînes

Pour réfléchir ensemble sur les grands problèmes spécifiques de leur profession, cinq patrons de chaînes volontaires : MM. Bouyer (France Accueil Hôtel), Schwoerer (Interhôtel), Duvauchelle (Mapotel), Dubrule (Novotel) et Oliveau (Relais de campagne et châteaux-hôtels), ont décidé de former un petit « club », le G.C.V.A. (1), qui les réunira régulièrement.

Au nombre des premiers dossiers qu'ils ont mis à leur ordre du jour figurent la concertation en vue de la promotion à l'étranger, la meilleure adaptation du produit face aux nouvelles conditions du marché, le développement, la formation professionnelle.

(1) Groupement des chaînes volontaires associées. M. Paul Dubrule (Novotel) a été mandaté par les chaînes intégrées pour siéger auprès des représentants de chaînes volontaires.

L'INVAC FÊTE UN ANNIVERSAIRE

Dix ans au service des revenus modestes

SIX ans au service des vacances et des loisirs des salariés aux revenus modestes : l'INVAC - investissements vacances vient de fêter deux lustres d'une existence consacrée au développement des équipements sociaux de détente. Le bilan qu'a dressé à cette occasion M. Marc Bechet, président de l'INVAC, s'avère positif.

Fondé en juillet 1967, sous la forme d'une association à but non lucratif, par la Fédération nationale des clubs Léo-Lagrange, Loisirs - Vacances - Tourisme (L.V.T.), Vacances - Loisirs - Familles (V.L.F.), la C.F.D.T. et Force ouvrière, l'INVAC regroupe aujourd'hui plus de deux cents comités d'entreprise ou organismes similaires. Ceux-ci ont souscrit plus de 30 millions de francs leur donnant un droit de réservation pour cinq mille places prioritaires, auxquelles s'ajoutent plus de mille places de camping.

Les investissements réalisés par les comités d'entreprise ont permis, par l'intermédiaire de l'INVAC, la création de vingt mille lits et emplacements de campings en se combinant avec les autres sources de financement (caisses d'allocations familiales, secrétariat d'Etat au tourisme).

L'INVAC est parti du constat que le développement capitaliste de l'économie française impose des conditions de travail et un rythme de vie urbaine épuisants pour les salariés. Le repos et la détente ne sont pas accessibles à la moitié des Français, en raison de leur niveau de vie insuffisant et du renchérissement spéculatif des vacances.

L'association a donc mis sur pied une politique d'investissements accordée aux besoins exprimés par les comités d'entreprise. Quelques principes ont guidé son action : refus de financer, par exemple, la totalité d'un village de vacances afin de ne pas pallier l'insuffisance de l'aide de l'Etat au tourisme social ; banalisation des lits pour que les comités d'entreprise riches ne monopolisent pas les équipements ; association des vacanciers à l'organisation de leurs loisirs ; politiques de tarifs dégressifs établis en fonction des revenus, de l'importance de la famille et de l'âge des enfants.

L'INVAC a calculé qu'en 1976 la dépense moyenne d'une famille composée de deux adultes et de trois enfants s'est élevée à 1 620 F (faux frais et voyage non compris) pour un séjour de dix-huit jours dans les centres de vacances de ses associations adhérentes.

Enfin, pour améliorer les conditions de départ en congé des salariés, l'association a élaboré un manifeste où figure un important catalogue de revendications. Elle réclame notamment l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire de travail et une cinquième semaine de congés.

Au moment où le gouvernement réfléchit aux moyens de développer le tourisme social et familial, l'INVAC plaide pour un meilleur étalement des congés annuels, pour la création d'un « chèque-vacances », pour un accroissement de la part du budget de l'Etat consacrée aux équipements de tourisme social et pour un relèvement de la subvention aux comités d'entreprise, qui devrait, selon l'association, s'élever à 3 % de la masse salariale.

ALAIN FAUJAS.

● OMISSION. — Dans l'article « La Guyane au fil de la pirogue » (*le Monde* du 17 septembre), nous avons omis de citer, au nombre des fabricants de voyages proposant des forfaits pour la Guyane, l'agence V.A.T. (27, rue de Choiseul, 75002 Paris, tél. 266-20-40).

POINT DE VUE

Pour une aide personnelle aux vacances

Après l'article « Qui doit payer le chèque-vacances ? » (« le Monde » du 8 octobre), M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, nous a adressé le texte suivant.

VINGT-HUIT MILLIONS de nos compatriotes, soit 53 % de la population des ménages ordinaires, seront partis en vacances cet été, soit sept cent mille de plus qu'en 1976. Ainsi, la démocratisation du phénomène vacances s'est poursuivie puisque toutes les catégories socio-professionnelles ont bénéficié de cette progression. Pour les ouvriers, par exemple, cela représente une augmentation en dix ans d'un million sept cent mille vacanciers. L'accès aux vacances pour le plus grand nombre constitue en France un fait réel. Il faut l'ignorer ou être de mauvaise foi pour ne pas en convenir.

Une analyse fine des non-partants laisse apparaître que si on exclut ceux qui ne partent jamais ou qu'occasionnellement en vacances, et qui n'éprouvent aucun besoin de le faire, et ceux qui sont assujettis par leur profession (les ruraux essentiellement) à demeurer sur leur lieu de travail, on peut estimer à quatre millions le nombre de Français qui ne partent pas pour des obstacles budgétaires. C'est dire que si le taux de départ maintient sa progression moyenne des dix dernières années, ce qu'il convient d'appeler les « frustrés » des vacances auront disparu avant sept ans.

Si on admet qu'une société moderne et évoluée comme la nôtre ne peut tolérer en son sein cette catégorie d'exclus, la question de la création d'une aide personnelle aux vacances se pose. C'est un vieux débat relancé par le dépôt du rapport de la commission présidée par M. Jacques Blanc, dont les propositions ne constituent pas un apport nouveau, mais qui a l'immense mérite de faire éclater la nature interministérielle du problème des loisirs et de placer le pouvoir politique face à ses responsabilités dans ce domaine.

Ainsi l'idée d'une aide personnalisée qui est agitée depuis la libération fut reprise en 1975 par le Conseil supérieur du tourisme et constitue un des points forts de ce rapport. Elle ne peut que recevoir du secrétaire d'Etat au tourisme l'accord le plus total et le soutien le plus actif.

Mais cette aide doit, à mon sens, répondre à trois préoccupations : elle doit intéresser toutes les catégories de Français, non seulement les salariés, mais aussi les agriculteurs, les fonctionnaires, les commerçants, les artisans et surtout les retraités. Elle doit revêtir la forme d'une incitation supplémentaire dans une politique de meilleur étalement des vacances. Elle doit reposer sur un système très décentralisé permettant d'échapper à tout monopole, notamment syndical et politique.

Si ce cadre est respecté, elle ne peut que favoriser la réduction des inégalités sociales tout en s'inscrivant dans une problématique de la liberté, car elle laisse aux bénéficiaires le libre choix de leurs vacances. Mais il faut bien avoir conscience que, si le gouvernement en décidait l'application, celle-ci ne se ferait qu'en plusieurs années compte tenu des masses mises en œuvre.

Elle sera l'objectif principal du gouvernement dans le domaine des loisirs pour la prochaine législature.

JACQUES MÉDECIN,
secrétaire d'Etat au tourisme.

ET DES LOISIRS

La chasse à la

POINT DE VUE

Tourisme

La chasse à la palombe fait frémir les Basques

TOUT le Sud-Ouest est fébrile à l'heure de la chasse à la palombe, l'automne basque, tiède et doré, caressé par le vent du sud, la saison reine. Alors se *déploie* l'ultime *vague touristique* avant l'hiver. Les hôteliers affichent complet. Plusieurs mois à l'avance, l'attribution des postes de chasse donne lieu à des adjudications publiques. Une région tout entière est ainsi sur le pied de guerre. « *Le monde peut bien crouler*, écrit François Mauriac, *il n'y a que les palombes qui comptent.* »

Pour le Basque, c'est un appel irrésistible qu'il ressent au plus profond de son âme. On le surprend à imaginer de vastes horizons et les voyages lointains des palombes, grandes migratrices que leur infaillible instinct mène par-dessus les hautes vallées, en direction des cols pyrénéens. Pour un peu, il prétendrait que les palombes sont basques ! Alors, il engage avec elles un combat singulier qui consiste à les capturer vivantes. Si l'on en croit les habitués, la plus forte proportion des passages est de 60 % environ entre le 15 et 31 octobre. « *A la Saint-Luc, c'est le grand truc* », mais on dit aussi (le 19 octobre) : « *A la Saint-Grath, lou gran patrack* », et l'on assure que les grands vols passent deux jours avant la lune !

Familier des palombes, dont il connaît les mœurs, le Basque connaît bien aussi leur plus redoutable ennemi, l'épervier, fragile mais féroce entre tous. Le rapace possède une technique toute particulière pour attaquer sa proie : il l'éperonne. La scène a toujours pour décor l'une des grandes vallées pyrénéennes ; le prédateur plonge au-dessous du vol migrateur pour remonter vers lui au maximum de sa vitesse afin d'atteindre la gorge de sa proie, qu'il percute. *La palombe n'a que* deux chances de lui échapper : ou bien elle entreprend une fuite éperdue mais hypothétique, ou bien elle adopte un vol en rase-mottes qui enlève à son ennemi toute possibilité d'attaque car il ne dispose plus de son champ d'action habituel.

Les moines de Roncevaux

Le Basque s'est inspiré de cette technique jusqu'à imaginer un épervier artificiel, sous forme d'une palette peinte, sorte de raquette de ping-pong. Dans le grand amphithéâtre de la vallée, toute une stratégie est mise en place. Le col, lieu de passage traditionnel, est fermé par de hauts filets tendus — et camouflés — entre de grands chênes. Ce sont les pantières.

Des guetteurs postés à plusieurs kilomètres de là signalent l'arrivée des volatiles à grand sons de cornets à bouquin. Puis des rabatteurs *(chatarii)*, à grands renforts de cris, de drapeaux blancs agités, poussent le gibier en direction du col. Enfin, les lanceurs de palettes *(abatari)* doivent intervenir à l'endroit exact, à la fraction de seconde près, car toute fausse manœuvre compromettrait dangereusement le succès de l'opération. *Réflexe d'autodéfense*, la palombe pique, s'apprête à franchir le col presque à ras du sol, en épousant la conformation topographique de celui-ci, mais se fait prendre au piège dans un bruit de vagues, fonçant aveuglément à des vitesses de 100 à 150 kilomètres à l'heure.

L'automne venu, le rendez-vous est pris dans une dizaine de cols en *Pays basque* et en Béarn : Etchelar, Sare, Les Aldudes, Lecumberry, Béhorléguy, Osquich, Napal, Gatagone, Lantabat et Lannes, où il est arrivé que les prises soient aussi nombreuses que celles de tous les autres cols réunis. Dans ce petit village béarnais de sept cents habitants, chacun reçoit une palombe à la fin de la saison de chasse.

Cette chasse très particulière permet aux Basques de se différencier. Ils sont les seuls, en effet, à avoir imaginé toute une stratégie à partir d'un oiseau de proie artificiel, alors que, dans tous les autres cas, les chasseurs ont recours soit à des appâts vivants, soit à des appeaux.

La *légende* veut que les chanoines de *Roncevaux* aient mis ce mode de chasse au point, en installant au col d'Ibaneta les premières grandes pantières... La technique adoptée n'a pas variée depuis le Moyen Age, sauf quelques perfectionnements apportés au mécanisme des filets. Mais les commandements *sont* toujours exécutés en basque.

CHRISTIAN BOMBEDIAC.

POINT DE VUE

VIDÉO-LOISIRS

LE tourisme a, de tout temps, été un moteur de l'industrie de l'image. Cartes postales, photos, diapos, super-8, ont réglé, au fil des techniques, l'organisation de la mémoire collective et familiale de notre consommation active de temps libre.

L'image électronique, la « pieuvre verte », qui fait crier aux jeunes : « Ouvrez les fenêtres !... Fermez la télé !... » *ou encore :* « Dispersion, dispersion... c'est l'heure de ton feuilleton », *est, au contraire, le symbole de la consommation passive de notre espace de liberté.*

Avec les kits, ces jeux électroniques qui entament la conquête de l'Europe, le cycle vidéo-boulot-dodo va représenter le plus clair des quelque cinq cent mille heures de notre espérance de vie.

Il était légitime que, en mettant en cause toutes les formes de la division sociale du travail, on se préoccupe d'une meilleure organisation du temps de loisir. Le développement de la vidéo dans le champ du tourisme — du tourisme social et du tourisme des jeunes, en particulier — pourrait en constituer un axe privilégié.

Il faut s'entendre sur le mot. Les Américains, pour marquer la rupture avec la T.V., inversent les lettres : V.T. ou video tape. Tape, la bande magnétique, c'est l'enregistrement du son comme de l'image. En Europe, la vidéo s'impose comme synonyme de moyens électroniques légers de production et de diffusion audio-visuelles. Moyens légers, portables et supportables : 7 kilos et 7 000 F, cent fois, mille fois moins que l'appareillage « broadcast » des télévisions nationales. Du super-8 sans frais de développement, immédiatement visionnable sur un écran de télévision, et qui, couplé à un deuxième appareil, autorise toutes les possibilités de montage, de mixage, de trucage à la sauce Averty.

Même si les quelques milliers d'utilisateurs, au grand dam des théoriciens de la vidéo, n'ont pas encore trouvé d' « écriture » spécifique et reproduisent les modèles de la télévision de tous les jours, ils sont unanimes à constater qu' « ils ne peuvent plus regarder la télévision comme avant ». *De consommateurs maltraités et soumis, ils deviennent observateurs, parfois amusés, et, s'ils n'interviennent pas plus dans la production et la programmation, ils ne se trompent plus sur l'emballage et rejettent les colorants artificiels.*

Une année pour convaincre

Se refaire le muscle optique, se nettoyer la cervelle et les oreilles, voilà déjà un objectif de vacances que ne renierait pas Alfred Jarry ! Mais les choses deviennent plus sérieuses quand on se risque à imaginer que la réalité américaine ou italienne pourrait se traduire, en France, par la mise en place de plusieurs dizaines, de plusieurs centaines de télévisions locales : une « quatrième chaîne » gérée et produite par les habitants eux-mêmes. Les plus riches, les plus cultivés ? Les plus à l'aise devant ou derrière le micro et la caméra ? Bref, toujours les mêmes ? Ce n'est pas évident pour les animateurs des Rencontres internationales de la vidéo (1), qui ont choisi pour 1978 comme thème de développement de leurs objectifs : « Le tourisme et l'organisation sociale du temps libre ».

L'imagination est peut-être au bout de la caméra vidéo. L'imagination et le pouvoir. Le pouvoir-parler, le pouvoir-s'exprimer, le pouvoir-imaginer. Tous ces pouvoirs qui mettent en cause Le Pouvoir, tyrannique, hégémonique, qui brise toute possibilité d'émergence d'un mode nouveau de communication sociale, de participation populaire, dirions-nous, si ces mots n'avaient pas été usés et galvaudés par les mass-media précisément, ces moyens lourds de manipulation des masses, même si leurs servants spécialistes sont animés... des plus nobles intentions.

La formation élargie à ces techniques est la condition indispensable pour briser le cercle des hégémonies culturelles, linguistiques. Les centres de loisirs, les villages de vacances, les colonies de vacances, etc., pourraient en être les lieux privilégiés. Par ailleurs, l'installation d'équipements audio-visuels dans ces structures tomberait à point pour fournir aux gestionnaires et usagers une partie de la solution des problèmes les plus aigus qui se posent aux centres : la communication entre jeunes et adultes, les relations avec les communes d'accueil et surtout l'optimisation de l'occupation des lits tout au long de l'année. Classes vertes, séjours de troisième âge, stages de formation, participeraient à cette multi-affectation des locaux dans la mesure où la polyvalence des équipements intérieurs correspondrait à leurs besoins pédagogiques, éducatifs et distractifs, mots-clés de l'audio-visuel.

Les organisateurs de ces rencontres, qui veulent créer une dynamique vidéo dans le secteur du tourisme social, ont une année pour convaincre collectivités locales, comités d'entreprises, associations de loisirs de l'intérêt de cette conjugaison. Une année qui, en toute hypothèse, sera décisive pour la prise en compte par les pouvoirs publics de ces nouvelles techniques de la communication sociale.

JEAN-CLAUDE QUINIOU.
ingénieur informaticien, organisateur des Rencontres internationales des rives de l'Etang-de-Berre.

(1) Renseignements sur les 3e Rencontres (septembre 1978) : Association culturelle de la ville nouvelle de Fos, Théâtre de l'Olivier, 13 800 Istres. Téléphone : (15) 42-55-24-77.

« Soupe à la grimace » (suite)

Dans l'article intitulé « Soupe à *la grimace* » et consacré aux difficultés de l'Association pour la formation continue dans l'industrie hôtelière (ANFIH), il était affirmé, sur la foi de renseignements communiqués par le secrétariat d'Etat au tourisme, que « *deux organismes seulement bénéficient de conventions signées avec le secrétariat d'Etat leur permettant de rémunérer les stagiaires* » (*le Monde* du 1er octobre)

Deux associations de formation nous demandent de préciser qu'elles jouissent aussi du même régime : l'Ecole hôtelière de Paris — formation continue (20, rue Médéric, 75017 Paris (tél. : 622-43-28), a signé une convention avec le ministère de l'éducation nationale pour la préparation aux C.A.P. de cuisine classique et de restaurant, de novembre 1977 à mai 1978.

De son côté, l'association Formation et démocratie (26, rue Emile-Raspail, 94110 Arcueil, tél. : 657-56-16) est habilitée par convention avec le secrétariat d'Etat au tourisme à organiser un stage rémunéré préparant aux fonction de directeur d'équipements et de services de tourisme social (villages et centres de vacances). Ce stage débutera en janvier 1978.

Tourisme

DORMIR DANS LES CHAMBRES DES LORDS

LA vie de château, faite jadis pour existence dorée de parade, de bals et de fêtes, est devenue aujourd'hui un circuit fermé mortellement ennuyeux. En particulier à l'époque des vacances où de nobles familles se claquemurent avec une volupté morose sous les toits à courants d'air de leurs demeures historiques. Les Britanniques, toujours pratiques, viennent de créer une formule qui donne accès à leurs terres, comme des lieux publics dont les propriétaires font les honneurs en personne. Sept grands noms de l'aristocratie, groupés dans l'association les Magnificent Seven, ont ainsi régénéré cet été le « métier de châtelain » en accueillant les touristes à l'intérieur de leurs somptueuses propriétés privées : lord Montagu, à Beaulieu ; le marquis de Bath, à Longleat ; le duc de Marlborough, à *Blenheim* ; le comte de Harewood, à Harewood ; Mr. George Howard, à Castle Howard ; le marquis de Tavistock, à Woburn ; et lord Brooke, à Warwick.

Ces propriétaires, transformés en imprésarios, ont d'abord considéré que rien n'était moins excitant, singulièrement pour des estivants accompagnés d'enfants, que la visite de vieilles pierres ou de salles de musée sans âme, sous la conduite de guides psalmodiant un texte bêtifiant, appris par cœur. Ils ont estimé par voie de conséquence que ce qui attirait le plus les visiteurs, c'était le charme de demeures habitées, où la présence de familles mêlées à l'histoire, exposant une partie du patrimoine national dont ils avaient de père en fils la responsabilité, conférait une cordialité émouvante. Ils ont enfin rivalisé d'imagination non seulement en dirigeant eux-mêmes le « *tour du propriétaire* », mais en offrant en prime à l'exhibition de leur monument des distractions sportives *ou zoologiques.* C'est cette « expérience » que nous avons vécue au cours d'une randonnée *motorisée* d'une semaine à travers la campagne anglaise.

Vieilles voitures, Sèvres et Canaletto

Ayant débarqué à Southampton par l'avion du Touquet, notre première étape fut Beaulieu, distant d'une vingtaine de kilomètres, où nous trouvâmes gîte et bonne table à Buckler's Hard, le petit port historique au fond d'une anse où Chichester, après les grands armateurs d'autrefois, fit gréer son *Gipsy Moth.* La visite fut d'autant plus chère à notre cœur que Beaulieu (prononcez Bioulai) a comme principale attraction le Musée national des vieilles voitures, et que The Hon. Mrs. Elizabeth Valley prit la peine de nous présenter les collections rares de véhicules acquis par son père lord Montagu, l'un des pionniers de l'automobile en Grande-Bretagne, accrues chaque jour par son frère, propriétaire actuel des lieux, le premier des sept Magnificent à avoir ouvert sa demeure séculaire au public. Car c'est ici, avec les garages géants, la salle de concert en plein air, le monorail faisant le tour de la propriété, les effets Son et lumière sur le château et l'abbaye du treizième siècle, sans oublier la librairie, la cafétéria et le restaurant, que nous trouverons implantée de la manière la plus spectaculaire la technique du « pôle d'attraction ».

Woburn Abbey, dont la duchesse de Bedford fut l'originale championne de la porte ouverte, ne s'honore pas moins de son célèbre « zoo » qui inspira Thoiry, et des trésors artistiques de ses appartements privés qui vont de services de Sèvres sans prix à une collection complète de Canaletto, en passant par des vitrines de soldats de plomb uniques au monde.

Au Blenheim Palace, l'immense bâtisse à 15 kilomètres d'Oxford qui érige à perte de vue ses lanternons sur un romantique parc anglais tel que le décrivent les premières pages de la *Forsythe saga,* c'est le souvenir de Churchill — « *Greetings from Sir Winston* », lit-on sur les reproductions gravées aux éventaires — qui fait recette. Curieuses sensations dans ces « salles Churchill », où les musiques militaires et la voix d'outre-tombe du grand homme transforment les visiteurs en statues de sel.

Warwick Castle, le Château-Gaillard médiéval qui se trouve au centre géométrique de l'Angleterre, possède, lui, une précieuse collection d'armures dans un cadre à la Walter Scott qui surplombe de beaux jardins donnant sur la rivière Avon, où des paons s'égosillent à pousser des cris lugubres jusqu'au pied de la tour du fantôme, lointains échos de sa chambre de torture. Dans les appartements privés, la « touche » familière et insolite : une brosse avec sa pâte dentifrice toute fraîche oubliée sur un lavabo de marbre, sans doute par la reine Anne descendue de son cadre ou par un chevalier à ferblanterie partant pour la Croisade, mais bien plutôt, ici plus que nulle part ailleurs, par... le fantôme !

Digne du Louvre

La merveille des merveilles, nous l'avons découverte tout au nord de notre itinéraire, près d'York. Au débouché d'allées forestières pour haquenées buveuses de lignes droites, un château du Siècle des Lumières apparaît soudain au milieu de parterres où s'élèvent des fontaines, des pergolas et des gloriettes : c'est Castle Howard. Sur le plan de l'architecture, de la peinture, du mobilier, de l'art des jardins, on n'imagine pas mieux. A elle seule, la « Long Gallery » du château, avec ses centaines de toiles de maîtres — dont le portrait universellement connu de Henry VIII, par Holbein, et celui, ensorcelant, d'Isabella Byron, comtesse de Carlisle, grand-tante de l'auteur de *Child Harold,* par Gainsborough, — est un enchantement digne du Louvre. La « faveur » en plus dispensée aux visiteurs par des jeunes filles de famille consiste, ici, dans le musée des costumes, qui passe pour le plus riche du Royaume-Uni, et où nous avons eu la délectation d'admirer l'authentique collection de conte de fées créée par Bakst pour *la Belle au bois dormant* des Ballets russes de Diaghilev. Castle Howard vaut le déplacement, mais reste la distance... L'Ecosse, en effet, n'est pas loin.

Or, rallier un château après l'autre, quand on ne dispose que d'une semaine, c'est la ration forte, si l'on considère les détours, si l'on veut respecter les horaires et la limitation de vitesse. La route anglaise, même pour les habitués du volant qui se familiarisent vite avec la conduite à gauche, est des plus sinueuses, à la différence des « motorways » à grande circulation que nous ne saurions trop vous conseiller d'emprunter, quitte à augmenter le kilométrage. D'autant que l'hospitalité des auberges fleuries incite à la prolongation des étapes et que s'imposent les haltes aux cités chargées d'histoire, telles que Salisbury, Bath, Winchester ou Stratford.

Les nouvelles « franchises » des grandes demeures sont motivées par les difficultés financières dans lesquelles leurs propriétaires se débattaient avant leur transformation en amphitryons touristiques. En raison des impôts fonciers qui les accablent, ceux-ci ne pouvaient en aucun cas se contenter, à l'image de l'Etat pour ses palais et musées nationaux, des simples visites payantes dont les recettes sont de loin inférieures aux frais d'entretien. D'où l'innovation d'enseignes commerciales dans les enceintes d'autrefois, d'où l'association lucrative des Magnificent Seven, chacun vendant sa « formule d'imagination » pour la plus grande satisfaction du public (1).

OLIVIER MERLIN.

★ Office de tourisme de Grande-Bretagne : 6, place Vendôme, 75003 Paris, tél. 296-47-60.

(1) A titre d'exemple, 540 000 personnes ont visité Beaulieu en 1976.

Plus de six millions de campeurs en 1980 ?

Selon des statistiques publiées récemment par le Commerce moderne, *la revue du CECOD, la France compte actuellement 5,2 millions de campeurs et de caravaniers, dont 3,7 millions dorment sous la tente. Compte tenu du nombre de nouveaux adeptes enregistré chaque année, en 1980, ils devraient être 6,4 millions au total à préférer qui la toile, qui le « dur » — sur roues — à tout abri traditionnel.*

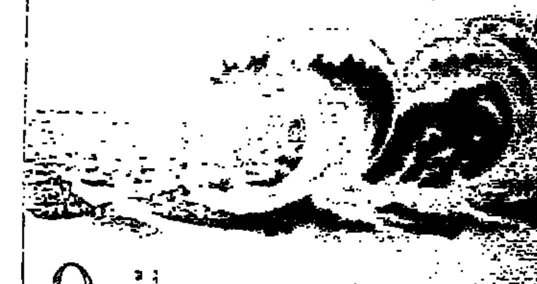
Cette étude fait apparaître que la clientèle du camping est faite de personnes dont le revenu mensuel varie de 1 900 F à 3 000 F ; 60 % des campeurs-caravaniers français sont des ouvriers, des employés et des étudiants, 20 % des cadres moyens et des commerçants, les 20 % restants étant des chefs d'entreprise, des cadres supérieurs ou des personnes exerçant une profession libérale.

Enfin, on a recensé 6 170 camps dans l'Hexagone : non classés et en cours de classement : 390 ; catégorie une étoile : 1 372 ; deux étoiles : 3 260 ; trois étoiles : 857 ; quatre étoiles : 291. Au total, environ 1 600 000 places.

ET DES LOISIRS

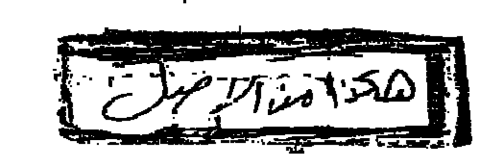
La Yougoslavie et

Deux cent ving



Quiberon :
Le bien-être retr
à l'Institut de thalasso
de Quiberon





Tourisme

La Yougoslavie et la politique de la porte ouverte

(Suite de la page 19.)

Les cas sont fréquents de paiement de main à main, et au lieu de régler son hôte privé en dinars, l'étranger lui verse la somme correspondante en marks, schillings ou francs. Des journaux affirment que de cette manière, 30 à 40 millions de dollars de devises restent chaque année chez l'habitant. Ils ne figurent, bien entendu, sur aucune statistique officielle. Au début, dans *ce genre d'opération, le cours du* dinar acheté était sensiblement inférieur à celui du cours officiel. Aujourd'hui le cours officiel et celui du « noir » sont identiques, le dinar étant devenu lui aussi une monnaie « forte ».

Mais si beaucoup d'étrangers viennent en Yougoslavie, non moins nombreux sont les Yougoslaves qui se dispersent chaque année, surtout pendant les mois d'été, à travers le monde. En 1976, il y a eu seize millions de sorties de citoyens yougoslaves, y compris, bien entendu, ceux qui ont quitté leur pays à plusieurs reprises. Il est difficile de s'imaginer combien les gens ont la bougeotte. On se déplace en groupe ou individuellement. Les grandes agences touristiques annoncent quotidiennement dans la presse : une semaine à Londres, Paris, Vienne ou Istanbul ; dix jours pour visiter l'Italie, la Grèce, les châteaux de la Loire, la Tunisie ou l'Egypte ; deux semaines en Union soviétique... Trains et avions spéciaux se rendent fréquemment en Allemagne, en France ou en Suisse pour ramener, le temps de leurs vacances, les ouvriers émigrés, et emmènent régulièrement des milliers de personnes vers ces pays où elles séjournent, selon les cas, de six jours à deux mois. Tout cela à des prix très avantageux. Depuis ces dernières années, les déplacements de l'autre côté de l'Atlantique, en Australie, à Singapour ou Hongkong, voire Honolulu, — l'Europe on connaît déjà, — et les tours du monde sont fort à la mode.

Pour voyager à l'étranger, le citoyen yougoslave pouvait obtenir, autrefois, de la banque nationale contre des dinars une modeste somme en devises. Ce système a été supprimé, mais les gens continuent à se déplacer plus nombreux encore qu'auparavant. Ils le font avec leurs propres devises. En effet, la Yougoslavie est également le seul pays communiste où le citoyen peut avoir en banque un compte personnel de devises. Il l'approvisionne avec les sommes qu'il a perçues à divers titres tout à fait légalement, provenant, par exemple, des économies faites lors des déplacements officiels, des droits d'auteur, des envois qui lui sont faits par des parents ou des amis séjournant à l'étranger, surtout des ouvriers émigrés, etc. — mais aussi de manière moins claire... Mais comme il n'est pas tenu de justifier l'origine de ses devises, il les dépose à sa banque, touche un intérêt non négligeable et peut les utiliser à tout moment, soit pour des achats avec rabais de certains produits vendus en Yougoslavie, soit pour se rendre à l'étranger.

Plus de 100 millions de dollars ont été dépensés au cours de la seule année dernière par les touristes yougoslaves qui se sont rendus en Grèce. Ce système de va-et-vient perpétuel a fait de la Yougoslavie un pays touristique et des Yougoslaves des touristes. Le régime y voit un élément de rapprochement des peuples et des Etats et une contribution à la mise en œuvre des principes de la libre circulation des hommes à travers le monde.

PAUL YANKOVITCH.

Hippisme

Deux cent vingt mille moteurs à avoine

ON nous excusera de n'évoquer que brièvement, pour une fois, les choses de la piste. *Non pas que l'envol qu'y* a pris *Super Concorde* — retrouvant dans le Grand Critérium, où il n'a pas été obligé de mener, une suprématie qui avait vacillé lorsque, dans le prix de la Salamandre, les circonstances avaient été inverses — ne mérite tous les éloges ; non pas qu'il ne faille *également applaudir ses trois suivants, Pyjama Hunt, Acamas* et *Jaazeiro,* groupés en guère plus d'une longueur, à moins d'une longueur de lui. Mais, dans l'immédiat, l'attention se porte vers d'autres sujets et une autre catégorie de chevaux.

La récente conférence sur l'énergie a *derechef* fait prendre conscience aux Français de ce qui sera probablement le grand problème de la fin du siècle : la pénurie d'énergie. Tous les pays consacrent ou vont consacrer des budgets considérables à des recherches sur de nouvelles formes d'énergie ou sur l'utilisation d'énergies existantes, comme celle du Soleil. Mais force est de constater que, dans le même temps, presque tous les pays laissent disparaître une réserve énergétique certes modeste mais non négligeable si la pénurie doit s'installer : le cheptel de chevaux lourds.

Un transfert via la paille et le foin

Il ne s'agit pas de rêver et d'imaginer que le frison, l'ardennais ou le percheron de grand-papa pourront reprendre totalement la relève de pipes-lines taris, de tracteurs exsangues, et *sauver une humanité affamée et* transie. Mais, à un moment où la plupart des spécialistes constatent que le dilemme, pour l'an 2000 ou l'an 2020, est « l'énergie nucléaire ou rien », il s'agit de se souvenir, avec toute la mesure souhaitable, que le « rien » pourra encore recouvrir un petit quelque chose si l'on sait sauver puis développer, avant l'échéance, *le dernier carré des chevaux de* trait.

Le cheval de trait n'offre certes pas un potentiel d'énergie facile à utiliser : pour ne retenir que le facteur humain, on passe plus facilement son permis de conducteur qu'on passerait celui de charretier... Mais, par ailleurs, il est *relativement économique et* constitue encore, via l'avoine et le foin, le meilleur transfert de l'énergie solaire. D'autre part, il peut développer une activité qui est directement nourricière puisque — un millénaire l'a montré — bien adaptée aux travaux agricoles.

Un cheval vit sur la production végétale de 2 hectares de terre et peut en cultiver une dizaine. Au temps de l'agriculture de subsistance, trois millions de chevaux labouraient la terre qui nourrissait trente millions de Français. Atteindrait-on actuellement de meilleurs rendements avec d'autres formes d'énergie solaire et n'est-il pas paradoxal, devant la perspective de lendemains incertains, de laisser s'éteindre ce qui offrait une telle certitude, même mesurée ?

Car cette certitude s'éteint. De trois millions au début du siècle, l'effectif des chevaux de trait est tombé en France à environ deux cent vingt mille (exactement deux cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-quatre, selon un recensement de 1976). Le nombre des juments en âge de reproduire ne dépasse pas une cinquantaine de milliers. Ne considérons que les femelles : une jument n'a, en moyenne, une pouliche que tous les trois ou quatre ans, et cette pouliche, elle-même, ne commence à reproduire qu'à l'âge de quatre ans.

On peut faire les comptes : dans la meilleure hypothèse, si l'on ne sacrifiait plus une seule femelle, nos cinquante mille survivantes n'auraient encore reconstitué qu'une population de l'ordre de cinq cent mille têtes quand sonnera l'heure qu'on nous dit devoir être celle de la grande pénurie.

La situation est meilleure dans les pays où la motorisation de l'agriculture est plus récente, comme l'U.R.S.S., la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie, qui ont *presque gardé leur cheptel du* début du siècle. Par contre, elle est pire qu'en France dans la plupart des autres pays occidentaux.

En France, en effet, l'administration des haras nationaux a sagement essayé, depuis vingt ans, de freiner le déclin. Elle maintient dans toutes les régions d'élevage des étalons de grande qualité dont les services sont presque gratuits. A l'occasion de « concours itinérants » qui, dans les mêmes régions, se tiennent une fois l'an dans chaque chef-lieu d'arrondissement — voire de canton — elle distribue aux propriétaires de poulinières des « primes de conservation » qui peuvent atteindre un millier de francs pour les meilleures d'entre elles.

Le dernier carré

Cette action a permis de maintenir intégralement la sélection et, par conséquent, la qualité. Elle n'est plus suffisante pour maintenir le nombre, encore moins pour l'accroître. Les éleveurs, un à un, se séparent de leurs dernières juments (le plus souvent : leur au singulier) pour faire place à quelques vaches ou bœufs supplémentaires. Un renversement de tendance sous l'influence de facteurs économiques est, dans l'immédiat, exclu. Un tel renversement ne pourrait venir que d'un effort budgétaire de l'Etat qui encouragerait davantage la survie du « dernier carré ».

A une époque qui est celle de l'examen des budgets, nous posons une question : la distorsion entre les quelque 20 millions de francs offerts à nos cinquante mille dernières juments et l'enjeu qui peut être lié à leur survie est-elle raisonnable ? Que ceux *qui ont à répondre considèrent* encore deux chiffres : si le déclin continue, notre cheptel de chevaux lourds ne sera plus que d'une centaine de milliers de têtes à la fin du siècle. De quoi faire pousser le blé nécessaire à tout juste un million de bouches, à condition encore qu'il reste des *hommes sachant atteler à des* charrues ces cent mille survivants.

LOUIS DÉNIEL.

Modes

Clin d'œil

ÇA TACHE ?

IL suffit à certains messieurs d'étrenner une cravate neuve pour que, dès le premier repas, surtout si figurent au menu des spaghetti à la Napolitaine ou de la blanquette de veau, une tache dégoutante vienne endommager la régate. De même pour les dames qui ne sauraient supporter des traces de sauce Bercy sur leurs guimpes ou de crème au café sur leurs jupes.

La tache, on peut le dire, c'est la plaie de la vie domestique. Un pot de confiture de mûres sur un tapis de Béloutchistan, du rouge à lèvres sur une chemise de soie, du cambouis sur un pantalon de flanelle, c'est le drame dans les familles, la zizanie dans les couples. Le coupable, si l'on en trouve un, aggrave en général son cas en voulant se rendre utile. Partant d'une tache minuscule, l'homme le mieux intentionné peut rendre un vêtement inutilisable, vous estampiller un meuble définitivement, réduire un napperon de batiste à la condition de chiffon à poussière

J'ai connu un gentleman qui, ayant renversé du mercurochrome sur une moquette (chez des amis), réussit, en utilisant divers produits chimiques dont il paraissait certain de l'efficacité, à creuser un large trou dans la haute laine. Comme c'était un homme bien élevé, il prit du crédit dans un magasin spécialisé pour remplacer le revêtement irréparable. Il n'accepte depuis d'invitations à dîner ou à prendre le thé que chez des gens qui vivent sur des parquets.

C'est peut-être pour tenter d'éviter, ou tout au moins de limiter, la portée des drames nés des taches qu'un spécialiste vient de lancer « SOS anti-taches ». En composant le 657-64-00, vous aurez au bout du fil un conseiller compétent qui saura vous dire ce qu'il convient de faire et, surtout, ce qu'il ne faut pas faire si un enfant a écrasé son sorbet à la framboise sur votre bergère recouverte de soie pastel, ou si vous constatez, avant de rentrer chez vous, que cette amie d'enfance que vous n'aviez pas vue depuis dix ans a laissé une partie de son fond de teint sur le revers de votre veston !

Le conseil sera gratuit, bien que l'on puisse difficilement croire le conseilleur complètement désintéressé, étant donné qu'il représente une entreprise de Montrouge qui s'est fait une spécialité du nettoyage des tapis et des textiles d'ameublement. D'autre part, comme il est nécessaire d'agir le plus promptement possible après l'apparition de la tache, les maladroits seront désormais priés de ne s'abandonner à leur maladresse qu'aux jours ouvrables et heures de bureau. Quant aux gens qui constateraient un matin que leur réputation n'est plus sans tache, ils ne doivent attendre aucun secours de ce service social.

Au nombre des techniques que préconisent ces consultants pour attaquer une tache, il en est qui peuvent servir quotidiennement à tout le monde. Ainsi, il est recommandé de commencer par enlever le produit tachant avec une petite cuillère en allant du bord de la tache vers son centre pour ne pas étaler davantage la confiture ou le goudron. Ensuite, il faut tamponner la tache avec un papier absorbant blanc. Enfin, avec un chiffon — blanc — imbibé du produit détachant conseillé par le détacheur de service, tamponner sans jamais frotter. Cette opération ayant été renouvelée jusqu'à ce que l'on croie la tache anéantie on procédera à un tamponnage avec un chiffon sec — et blanc — pour sécher les traces humides du nettoyage.

Si, par hasard, la tache s'obstine à demeurer à sa place, il conviendra de livrer le vêtement, l'objet ou le tapis taché au professionnel le plus proche Celui-ci, dans tous les cas, se montrera aimable. Ou en essayant de détacher vous-même vous aurez déjà obtenu un petit résultat, ce qui lui aura, comme on dit, « avancé le travail », ou, au contraire, vous aurez sensiblement aggravé le mal, ce qui permettra au professionnel de prendre l'air perplexe d'un médecin au chevet d'un moribond et de vous faire payer, en cas de sauvetage réussi, un tarif que vous n'oserez contester

Les spécialistes sont d'ailleurs eux-mêmes pris parfois au dépourvu. Ainsi, dans une liste de produits tachants avec leur antidote, figure entre « sucreries » et « teinture », la rubrique « tache inconnue ». On s'attendrait que l'on conseillât au « taché » de laisser les choses en l'état. Pas du tout. On apprend, au contraire, au risque de faire mourir à la tâche le vêtement à détacher, qu'une tache inconnue s'attaque soit au trichloréthylène, soit au shampooing-moquette, soit à l'ammoniaque, soit au vinaigre blanc.

Pas étonnant que depuis le début des mondes, dans le ménage d'Adam et Eve, on n'ait jamais pu effacer la tache originelle !

MAURICE DENUZIÈRE.

DES TROTTINS DANS LA VILLE

Je « jog », elle « jog »...

LE rythme du jog entre dans la ronde de la mode d'hiver en ville. Il suffit de se promener entre Saint-Germain-des-Prés et l'Opéra pour se rendre compte de l'importance du phénomène. Qu'elles le pratiquent ou qu'elles fassent encore semblant, les jeunes Parisiennes reviennent de leur course quotidienne, cheveux au vent, maquillage « plein air » rosé, et habillées de styles s'inspirant très ouvertement des tenues de training.

Certes, celles-là existent depuis plusieurs saisons, mais elles étaient jusqu'ici confinées aux pyjamas et autres modèles d'intérieur. Maintenant les voilà dans la rue, en toutes sortes de popelines de coton et surtout de velours côtelés, en tons naturels. Les plus nouvelles remplacent le manteau par des petites pièces superposées : blousons, parkas ou trois-quarts amples, imperméables et doublées en contraste. Ces vestes s'ouvrent sur un gilet près du corps et une chemise en coton gratté ou en « viyella », mélange anglais de cette fibre avec de la laine. Plus tard, dans la saison, un gros chandail à col cheminée tiendra chaud pendant les gelées. Ce qui change la silhouette par rapport à l'année dernière, ce sont les pantalons confortables et amples, à poches multiples, se rétrécissant doucement vers la cheville qu'ils découvrent. A moins d'être filiforme, on ressemble un peu à Monsieur Loyal, surtout dans les chaussettes à dessins et les bottillons lacés qui, avec une grande écharpe enroulée, complètent ces ensembles.

Une façon de s'habiller pour soi, de s'entourer d'une ambiance rustique et campagnarde sans sacrifier au prêt-à-paraître.



Croquis de MARCQ.

JOUSSE : ensemble d'Anne Dupuy comprenant une veste de chasse en velours coteié et toile vert bronze, doublée de lainage écossais (400 F), un gilet de velours milleraies à poches, doublé de chintz (185 F), une liquette écossaise (168 F) et un pantalon en velours à attaches de toile (186 F). En vente du 38 au 46 N, au Bon Marché; Pistache, 50, passage du Havre; Toulouse, Perry, place du Capitole; Orléans, Cassegrain, 21, rue Royale. Sac et ceinture de la Bagagerie, chaussures Biga.

Les « pompes » basses

LES chaussures de l'hiver se partagent en deux tendances. Les premières font rentrer au bureau des modèles rustiques, adaptés des baskets, des chaussures de « jog » ou de randonnée. Les fabricants nous les proposent en cuirs naturels, sur semelle souple, crantée ou non, avec, en outre, des effets de talons surbaissés cherchant à allier une démarche « écologique » et une production industrielle. Ainsi lestées de « pompes » basses, de bottillons ou de mi-bottes, les banlieusardes seront bien protégées de la pluie.

Les citadines pour leur part ont le choix en peausseries fines entre la ballerine à lier autour de la cheville et la sandale ou l'escarpin à talon « pic », avec une hauteur intermédiaire plus nouvelle, surtout en bottillons et mi-bottes qui s'attachent autour du mollet par des systèmes de courroies croisées.

Dans le domaine des chaussures de haut de gamme, les techniques de fabrication évoluent pour arriver à maintenir un rapport de qualité-prix et s'ouvrir à une clientèle plus importante. En effet, le nombre de Françaises prêtes à dépenser 1 000 francs pour leurs bottes et plus de 400 francs par paire de chaussures reste très limité. L'exportation, pour florissante qu'elle soit, a toujours besoin de s'appuyer sur un marché intérieur, même pour sa promotion à l'étranger.

NATHALIE MONT-SERVAN.

SONIA DELAUNAY A ARTCURIAL

La vieille dame et les couleurs

DANS un monde vêtu de gris et de noir claquent comme comme un coup de foudre les couleurs d'un été ukrainien ! Cela se passe en 1914 au bal Bullier de l'avenue de l'Observatoire, à Montparnasse.

Sonia Delaunay y porte sa « robe simultanée » aux dessins abstraits qui mettent en valeur les formes de son corps. La mode d'alors est entravée, plus costume que vêtement, même si Poiret délace les corsets. Pour Sonia, qui va révolutionner la mode en y apportant son sens merveilleux du mouvement et des couleurs franches, c'est le début d'une évolution qui aboutira aux arts décoratifs d'aujourd'hui. Les Ballets russes de Serge de Diaghilev avaient, avant 1914, marqué le triomphe de la couleur, des tissus chamarrés et de l'orientalisme. Après 1918, Sonia le rejoint et crée des costumes pour accompagner les décors de Robert Delaunay, son époux.

Ils travaillent dans la bonne humeur et l'entrain, s'amusant en se donnant à fond dans l'extraordinaire ambiance du Paris des années folles. Toujours à Bullier, au cours d'un bal au profit de l'Union des artistes russes, en 1923, elle installe sa « baraque de mode » qui annonçait ce qu'elle présentera à l'exposition des arts décoratifs de 1925.

En 1922, elle commence à dessiner des imprimés abstraits pour les soyeux lyonnais. Des écharpes, des costumes, des gilets et des manteaux brodés vont suivre qui relèvent des collages, inspirés du folklore de sa Russie natale où le mot « rouge » est synonyme de « beau ».

Elle lance des maillots de bain, des tricots ; ouvre sa propre maison de couture avec un jeune fourreur nommé Jacques Heim. « L'Exposition de 1925 consacre son *triomphe*, nous dit Jean Damase, *avec Callot, Jenny, Lanvin et Worth; parmi la faune inquiétante des mannequins étirés de Siégel...* », dans son ouvrage *Sonia Delaunay* (1), qui, avec infiniment d'esprit — et des reproductions très remarquables, — nous permet de pénétrer dans ce jardin enchanté du goût, de la sensibilité et de la création.

La rétrospective des œuvres de Sonia Delaunay, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-douze ans, à Artcurial (2), est un enseignement indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la mode et à ses développements. Les amateurs pourront ici choisir, selon le principe des lithographies signées et numérotées, des châles d'étamine de laine, des mousselines de soies, des nappes reprenant, sur fonds de grosse toile de coton, le dessin d'une gouache, des tissus d'ameublement (3) à utiliser ou à enchâsser comme les artistes le font d'une toile, avant de la peindre.

N. M.-S.

(1) Hermann, éditeur, 410 pages.

(2) 9, avenue Matignon, jusqu'au 31 décembre.

(3) Prix de 230 F, l'assiette à 1 200 F le panneau de 3 mètres.

TROUVAILLES

Bricolage

Atout carreaux

Un centre d'exposition et d'information sur les carrelages vient de s'ouvrir rue La Boétie Il groupe les productions des grès de Saintonge et les créations de Max Boissaud. Le sol de ce grand local est revêtu des divers carrelages fabriqués en Charente-Maritime : grès naturel, de ton havane, grès satiné, d'un ton plus soutenu, ou grès émaillé, Particulièrement réussi en blanc sablé. Les divers formats de ces carreaux sont présentés, horizontalement, dans des meubles spéciaux à tiroirs. En 30 × 30 cm, les grès de Saintonge valent de 125 à 170 F le mètre carré, selon qu'ils sont naturels, satinés ou émaillés.

Max Boissaud crée et fabrique dans ses ateliers de Mouans-Sartoux, près de Cannes, des carreaux en terre cuite émaillée. Décorés à la main, ils sont destinés à l'habillage décoratif des murs. Ils sont présentés, rue La Boétie, soit au mur, encadrés comme des tableaux, soit dans des ensembles représentant des coins de cuisines ou de salles d'eau, où ils sont accompagnés d'accessoires assortis. Ce centre d'exposition est ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Maison

Sur du liège

Parce que c'est un produit naturel (écorce d'un chêne), qu'il a de bonnes qualités d'isolation et que sa surface est d'une blondeur dorée, le liège est apprécié pour le décor des murs et du sol. Un nouveau parquet de liège reprend le motif décoratif d'un revêtement mural, créé également par les lièges H.P.K. Ces dalles carrées, de 30 cm de côté, ont une épaisseur de 3 mm ; leur décor est constitué de larges bandes de liège dont la disposition fait ressortir les diverses veinures du matériau. Très souple sous les pieds et d'un contact agréable, le parquet de liège est tout indiqué dans une salle de bains ou d'une chambre d'enfants. La pose se fait par un double encollage de néoprène sur un sol plan et sec. Le liège n'est pas un matériau bon marché : les dalles de Caroliège « Gazelle » valent 150 F environ le mètre carré.

★ Société des lièges H.P.K., 4-6, rue Claude-Decaen, 75012 Paris, indique ses revendeurs à Paris et en province.

Meubles

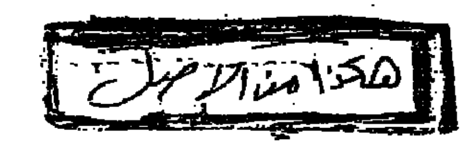
Quatre quarts

Sur le catalogue « Mobilier des Trois-Suisses, nous avons trouvé l'une des expressions les plus réussies du petit meuble d'appoint pratique et sans prétention. Il s'agit d'une table basse ronde faite de quatre éléments en quart de cercle, séparables. Réalisés en panneaux de particules plaqués pin de ton naturel, ils peuvent servir de table basse mais aussi s'empiler dans l'angle d'une pièce pour faire des étagères d'encoignure, s'associer par deux pour créer une mini-console ou, séparément, faire office de chevet ou de tablette pose-verre lors d'une réception amicale. Le lot des quatre quarts coûte 495 F.

Table

A la française

Nos grands-mères et arrière-grands-mères aimaient recevoir avec faste. Micheline Parrault, dans sa boutique consacrée à la vaisselle et au linge anciens, a puisé dans ses trésors pour montrer comment on recevait « à la française », il y a cinquante ans ou même cent ans. Jusqu'au 20 novembre, on peut y voir plusieurs tables habillées de nappes somptueuses en dentelles ou brodées (vendues entre 1 000 et 2 500 F) et sur lesquelles sont disposées des assiettes de grand prestige : vieux Paris à décor rose et or, personnages anciens sur du Choisy bleu, service Napoléon III orné de poissons, assiettes 1925 à fleurs orange.



du temps

JEUNES MEUBLES D'OCCASION

Du contemporain à bon prix

ACHETER ou revendre des meubles anciens ne pose guère de problèmes : ce marché est florissant et chacun y trouve à peu près son compte, qu'il soit particulier ou marchand. Pour le mobilier contemporain, quelques initiatives isolées n'ont pas encore « normalisé » un marché de l'occasion pour lequel il y a pourtant de plus en plus de demandes.

Une plus grande mobilité dans le logement est à l'origine de ce désir de revendre, ou d'acquérir de seconde main, des meubles qui ont un passé tout proche. Un déménagement (pour s'agrandir ou se réduire), une mutation en province ou à l'étranger, bouleversent le genre de vie et incitent à changer de décor. Et même sans déménager, on ne se meuble plus, aujourd'hui, pour toute une vie ; lorsqu'on achète de nouveaux meubles, il faut bien se débarrasser de ceux qu'on possède pour leur faire de la place. Il est possible de passer une annonce et le succès de la rubrique « Meubles » du journal *les Occasions* de la Centrale des particuliers témoigne de l'intérêt suscité par cette formule (1). Mais tout le monde ne souhaite pas ouvrir sa porte à des inconnus et discuter du prix proposé plusieurs jours d'affilée. Il y a désormais d'autres possibilités.

Georges Huet a eu l'idée, il y a une dizaine d'années, de lancer un marché de l'occasion d'un mobilier contemporain de haute qualité. Le succès avait été immédiat mais, sollicité par d'autres occupations, il avait abandonné ce secteur. Avec trois associés, il vient d'ouvrir un vaste magasin où sont proposés des meubles modernes signés de grands noms de l'architecture et du « design ». L'enseigne du magasin, « Antiquités 2000 », indique ce désir de valoriser le style de notre époque par le truchement de ses meilleures expressions. Un meuble de renom, en excellent état, est acheté ferme, par le magasin, au tiers de sa cote actuelle ; il sera revendu environ 30 % moins cher que neuf. La clientèle (vendeurs et acheteurs) exerce généralement une profession libérale et les meubles les plus demandés sont le fauteuil avec pouf de Charles Eames (vendu ici 5 000 francs), la table à plateau de marbre et les sièges-coquilles de Saarinen, les chauffeuses de Mies Van der Rohe, la chaise longue de Le Corbusier. Les créations italiennes les plus originales ont également leurs amateurs.

Avec des ambitions plus modestes, mais le souci de présenter un mobilier d'occasion de bonne qualité, Catherine Protti et Renée Lepée ont ouvert en mai dernier une boutique à la Muette. Si les meubles anciens sont également représentés, ce sont surtout les canapés et tables basses qui se vendent le mieux. Les meubles — et objets, luminaires, tapis, tableaux — sont pris en dépôt et payés après leur vente, les prix étant fixés à la moitié environ de leur valeur d'achat, avec une commission de 30 % pour la boutique. Le transport des meubles est à la charge du vendeur (pour les amener au magasin) et de l'acheteur pour les emporter à son domicile. Le jour où nous étions à la boutique « Troc-décor », il y avait plusieurs canapés contemporains (un canapé à deux places, recouvert d'un velours imprimé, valait 3 300 F), une table basse à piètement en métal doré et dessus en glace à 1 200 F, une table de repas ronde à 1 000 F. Mais la rotation des meubles laissés en dépôt est très rapide et pour éviter aux clients de revenir plusieurs fois, un fichier des demandes est établi et un coup de téléphone prévient les intéressés que l'objet qu'ils recherchent est arrivé.

C'est sur ce même principe de dépôt-vente et achat d'occasion que fonctionne la « Salle des ventes du particulier ». Patrick et Edith Bourdarie ont ouvert, il y a cinq ans, un local dans le dix-neuvième arrondissement où se trouvent réunis, pêle-mêle, des meubles de style, du mobilier moderne et des objets de toutes sortes. La sélection est opérée, seulement, ici au niveau du bon état des meubles, sans souci spécial de l'esthétique. Ils sont pris en dépôt et exposés pendant un mois ; le prix est fixé généralement à la moitié de la valeur d'achat, avec une commission de 30 % pour la « Salle des ventes du particulier ». Au bout d'un mois, le meuble non vendu doit être repris ou son prix est automatiquement baissé par palier ; ce sont les sièges et les lits qui partent le plus vite.

Le transport est à la charge des clients, vendeurs et acheteurs. Devant le succès remporté par cette formule de l'occasion, M. et Mme Bourdarie vont ouvrir une seconde salle, début novembre, rue d'Alésia. Dans ce grand magasin, une présentation plus soignée permettra de différencier les divers types d'occasion : l'ancien, le contemporain et une brocante d'objets.

JANY AUJAME.

(1) Dans les kiosques, 3 F, parution le jeudi.

● « Antiquités 2000 », 50, rue de l'Université, 75007 Paris.

● « Troc-décor », 6, rue François-Ponsard, 75016 Paris.

● « Salle des ventes du particulier », 63, quai de la Seine, 75019, et 117, rue d'Alésia, 75014 Paris.

● *Idées de coussins.* — Un fabricant de fils à coudre et à broder, D.M.C., vient de lancer quatre nouvelles collections de guides destinés à découvrir les joies des ouvrages faits à la main. L'une de ces collections, sous le titre « Idées », propose des thèmes variés pour décorer la maison. Le guide « Coussins naïfs » est ainsi consacré à la réalisation d'une vingtaine de modèles utilisant les techniques les plus diverses : crochet, broderie, rubans, feutrine, application de tissus, etc. La présentation est esthétiquement réussie (photos couleurs et décors modernes), les explications sont claires et accompagnées de croquis.

J. A.

★ Bibliothèque D.M.C., collection « Idées », 11,75 F. En vente en kiosque et mercerie. (D.M.C., 52, bd Sébastopol, 75319 Paris Cedex 03.)

● *Tableaux de laine.* — Laine après laine, minutieusement en les collant une par une, Annette Huster compose des tableaux figuratifs, naïfs et chauds. Des bouquets de fleurs multicolores bien serrées dans des paniers ronds. Des paysages et des villages avec toujours une église et un château. Des champs en damier d'avant le remembrement, roses, verts et chinés, des chemins gris qui mènent tout droit à la porte des maisons. Sa dernière œuvre, qui s'appelle *le Paradis*, est un village de neige dans un ciel de mohair blanc. Cinq laines roses seulement figurent les derniers rayons du crépuscule et la route est en coton. Annette Huster réalise volontiers une maison, un paysage ou un portrait d'après une photo. A partir de 800 francs. Tél. : 958-27-31.

La boutique folle

ELLE porte un œuf sur le plat étalé sur son chandail. Le jaune ne coule pas. C'est une broche. Dans la vitrine blanche et verte de sa boutique, qui fait courir Paris et la province, un sucrier très bien élevé est assis les jambes croisées dans une petite chaise longue et une voiture en rond et en porcelaine prend éternellement les virages.

Tout a commencé par une galerie où Laurence Dumaine et Gérard Saint-Fort Paillard organisaient des expositions différentes des autres. Ce sont eux, notamment, qui lancèrent, sur le thème du petit déjeuner, la vaisselle anglaise à petits pieds, dont le sucrier à jambes croisées est un membre illustre. Mais ces expositions n'avaient qu'un temps. Les clients, surtout ceux de province, qui voyaient les objets dans les journaux, regrettaient de ne plus pouvoir les trouver. « A côté de la galerie, nous avons donc décidé d'ouvrir une boutique d'objets drôles, *dit Gérard Saint-Fort.* Sur le marché de l'art et des cadeaux, le créneau était libre. Nous l'avons pris d'assaut. Les gens ont besoin de distraction. Encore faut-il ne pas leur proposer de l'humour à des prix astronomiques. »

Laurence et Gérard vont donc moissonnant par monts et par vaux. Plutôt déçus par les créateurs français — « ils ont des idées mais elles sont mal réalisées », *— les voyageurs préfèrent porter leurs pas à l'étranger.* « En Angleterre, *déclarent-ils,* l'exécution et la technique sont prodigieuses. En Italie, la belle époque du design est passée, mais on trouve encore des choses délirantes. Des fauteuils que l'on habille comme des personnes. Des colonnes tronquées en caoutchouc qui servent de sièges. L'illusion est parfaite. On dirait des ruines. » *Récemment, Laurence a rapporté de Los Angeles une trouvaille plus insolite que drôle qui ravira les amateurs : un lot de quatre mille cartes postales couvrant la période 1929-1939. Maisons de stars à Hollywood, points de vue sublimes, routes, ponts, tunnels et collection complète sur la foire de New-York de 1939. L'ensemble sera exposé et vendu à la galerie à partir du 18 octobre.*

Les sandwichs en sautoir

Passons à la boutique. Drôles d'objets que ces objets drôles. Le sourire varie selon le client. Il peut être pâle devant la chaussure basket-cendrier, qui est pourtant un best-seller avec le Pierrot gourmand porte-sucettes. Grinçant devant la petite poubelle en porcelaine, mais là encore ce n'est pas l'avis de tout le monde. « Formidable, *a dit une cliente,* cette poubelle de table pour mettre ses os de poulet ! » *Grimaçant enfin devant ces vases en zinc, petits et grands, que l'on trouve d'ordinaire dans les cimetières.*

Mais certains objets provoquent des sourires ébahis, épanouis, conquis. Incroyable, inutile mais irrésistible, la boîte géante de crayons de couleur *à poser contre un mur. Renversant, le « maxi-transatlantique » que la styliste Emmanuelle Khanh a offert à la styliste Lison Bonfils. Charmante, boursouflée, cabossée, ficelée et fleurie, la théière de la céramiste anglaise Carol McNicoll. Sadique : la saucière des Britanniques Roger et Danka Mitchell. Copiée sur un modèle ancien du musée Victoria et Albert, elle représente un dompteur succombant sous une panthère. Au niveau du cou, ce n'est pas le sang mais... la sauce qui coule. Poétique enfin, les bijoux de Danièle Poulain, qui a créé un collier « Au clair de la Lune », bleu, ivoire et gris, où se succèdent un Pierrot, une étoile et un croissant qui rit.*

Qui achète ? Des jeunes et des plus âgés qui s'estiment jeunes. Un dentiste a emporté des tasses à petits pieds pour amuser les enfants qu'il soigne. Les sandwichs en plastique que l'on porte en sautoir s'enlèvent comme des petits pains. Et on vend des meutes et des meutes de chiens noirs et de chiens blancs, les fameux « Ric », montés en broches. On traverse Paris et on vient de province. « Il s'est forcément créé autour de la boutique un certain snobisme, *reconnaît Laurence,* mais il est léger. »

Une note triste dans ce tableau gai. Le drôle s'use vite. On le copie mal et vulgairement. Les objets originaux en souffrent. « Un jour, il faudra trouver autre chose, *dit Laurence.* Mais nous ne sommes pas trop inquiets. Partout où nous allons, nous sommes super-réceptifs. »

FLORENCE BRETON.

★ Axis, 18, rue Guénegaud, 75006 Paris.

Plaisirs de la table

Sainte gourmandise

Lundi : Saint-Flour

L'Ambassade d'Auvergne est vraiment l'ambassade de cette cuisine robuste et savoureuse, avec ses plats du jour : poule Montézic le lundi, daube de canard aux pâtes fraîches le mardi, potée le mercredi, cassoulet aux lentilles le jeudi, chou farci le vendredi et sauté de veau aux poireaux le samedi. Mais aussi, tous les jours, la falette (poitrine de veau farcie), les tripous, l'aligot (cette merveille !) qui peut accompagner la saucisse, le pied de porc grillé, l'andouillette, sans oublier le boudin aux châtaignes. S'ajoutent à la carte des cochonnailles admirables (je pèse mes mots), une soupe aux choux à la fourme d'Ambert, les grands fromages du pays ainsi que quelques plats, suivant le « marché », plus étudiés, comme les foies gras, la compote de lapereau à la quetsche, le mille-feuille de saumon aux petits légumes.

M. et Mme Petrucci, entourés de leurs enfants, animent le meilleur restaurant du quartier. Que Saint-Flour les protège.

(*L'Ambassade d'Auvergne*, 22, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e. Tél. : 272-31-32, fermé le dimanche.)

Mardi : Saint-Moritz

Le vieux *Saint-Moritz* vient de changer de direction. On retrouvera les boiseries anglaises et le cadre cossu dépoussiérés ainsi que la carte telle qu'en elle-même : d'un classicisme voulu. Je me suis régalé d'une excellente terrine de canard, d'une raie au beurre blond (avec des pommes de terre, hélas !). Le ris de veau en cocotte, les filets de sole au coulis d'écrevisses, les pâtisseries « maison » sont à signaler. Service attentif.

(*Saint-Moritz*, 33, avenue de Friedland, Paris-8e. Tél. : 225-02-74.)

Mercredi : Saint-Emilion

Quelque cinq mille points de vente pour l'opération « Bordeaux carafe » qui vient d'être lancée. Il s'agit d'un gentil vin, dans une carafe élégante et qui est vendu *Chez Françoise*, par exemple, 11 F les 50 centilitres. Cela fait du 22 F le litre ; les beaujolais chaptalisés aux prix abusifs n'ont qu'à bien se tenir !

De reste, la qualité et les prix, chez ce restaurateur qu'est M. Demessence, sont, avec le cadre (en sous-sol, mais ensoleillé), la raison d'un succès de bon aloi. Les quelque huit mille vignerons des Graves, du Médoc, des côtes du Bourgeais, etc., réunis pour produire cet honnête « Bordeaux carafe » peuvent être fiers. Saint-Emilion a prié pour eux !

(*Chez Françoise*, aérogare des Invalides, Paris-7e. Tél. : 551-87-20.)

Jeudi : Saint-Raphaël

Réuni chez *Lasserre* par Saint-Raphaël, un jury décidait ce jour-là des meilleures recettes de cuisinières à base de ce vin apéritif. L'unanimité s'est faite sur les tendrons de veau au raphaël blanc d'Adrienne Biasin (restaurant *la Vieille*, 37, rue de l'Arbre-Sec (1er), tél. 260-15-78, ouvert seulement au déjeuner, l'un des plus charmants des restaurants traditionnels des anciennes Halles). A noter aussi les langoustines au raphaël rouge de Liliane Benoit (*le Soubise*, à Soubise, tél. 99-31-18) ; les dés de turbot au bitter de Christiane Massia (*l'Aquitaine*, 54, rue de Dantzig (15e), tél. 828-67-38). Au menu les filets de sole Marinette (également classés et créés par Marinette, de *la Petite Tour*, 11, rue de la Tour (16e), tél. 870-09-31) ; un train de côtes de bœuf (des Boucheries Nivernaises) magnifique, escorté d'une tourte d'épinards, un Paris-Brest enfin.

Bref, un repas « Lasserre » arrosé de chablis Fourchaume 75, de Nénin 66 et de Perrier-Jouët 69, qui régala Pierre Perret, Guy des Cars, Anne-Marie Carrière, Raymond Oliver et Jacques Manière, membres (entre autres) de ce jury.

Vendredi : Saint-Gervais

Sous le néon et le béton, le Pré-Saint-Gervais n'est plus la province parisienne qu'il fut. Il n'y a guère encore. Mais l'auberge du *Pouilly-Reuilly* reste immuable, avec son comptoir, son escalier en colimaçon, sa salle du fond qu'il faut gagner en traversant la cuisine.

Et l'excellente cuisine de M. Thibault, son andouillette, son boudin, le poulet aux écrevisses, le sauté d'agneau, l'entrecôte Bercy, la perdrix aux choux et, nouveauté, une beuchelle tourangelle digne de son créateur Edouard Nignon. Excellents vins de pays.

Dans ces prés fleuris qu'arrosent la Seine, ainsi que rimait Mme Deshoulières, saint Gervais veille sur nos plaisirs de table.

(*Le Pouilly-Reuilly*, 68, rue André-Joineau, 93 Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 845-14-59, fermé le dimanche.)

LA REYNIÈRE.

Miettes

● *Dernier reflet des vacances.* — A Montargis le restaurant de l'hôtel *la Gloire*, familial et parfait, que me signale un lecteur parisien. Bonne marmite du Kléber et 11/20 au Gault et Millau. A propos de ces derniers confrères, vient de paraître leur *Guide de Londres*. Pratique et très complet. Une chose étonne cependant : aucun restaurant de cuisine anglaise n'atteint plus de 12/20. C'est dommage. Et je préférerais toujours le steak kidney and musroom pie du *Connaught*, la selle de mouton à la gelée de groseille de *Simpson's* aux ridicules élucubrations de *Robert Carrier*.

● *Les massepains de Balzac.* — J'ai raconté, dans *Balzac à table*, l'enthousiasme de l'auteur de *la Rabouilleuse* pour les massepains d'Issoudun. Cela vient de donner l'idée à M. Chaumontet (l'un des plus sérieux pâtissiers de Paris et respectueux du « tout au beurre ») de préparer aux amandes d'Italie pilées fraîches des massepains qui révolutionnent déjà le quartier (*Boulangerie Saint-Philippe*, 73, avenue du Président-Roosevelt, 75008 Paris, tél. : 359-78-76).

● *Nouvelle cuisine qui passe...* Très sage article de Christian Chavanon dans *Sud-Ouest* sous le titre « Ce qui passe et ce qui reste ». Reconnaissant que la nouvelle cuisine a pour ancêtre le bon Curnonsky, il ajoute : « *Quand chez de moins brillants disciples la simplicité devient ostentatoire, la nouvelle cuisine devient littérature et système puis, à son tour, sclérose...* » Et il a bien raison d'ironiser sur le foie gras cru des *Trois Marches*, à Versailles, malgré les louanges de M. Giscard d'Estaing...

● *Calvinet, dans le Cantal, petite commune de quatre cent quatre-vingt-treize habitants...* Lieu de calme et de gentillesse, où M. Puech (*Le Beauséjour*, tél. 18) nourrit gentiment son monde. De sa charcuterie, car il prépare aussi d'excellents saucissons, saucisses sèches, pâtés, etc.

● *Du nouveau à Orléans ou, plus exactement, à Olivet : l'Auberge des Quatre Saisons* (pont d'Olivet, tél. : 66-14-30) qui vient d'ouvrir, animée par M. Rother. Un restaurant et un bistrot, des canots, périssoires et cycles nautiques sur la Loire, une atmosphère à la Maupassant, mais une cuisine sympathique et des prix honnêtes. — L. R.

Lucas-Carton en deuil

A la fin du siècle dernier, Paris se mit à l'heure anglaise. C'est ainsi qu'un certain Lucas, installé place de la Madeleine, servit aux amateurs le train de côtes de bœuf. Francis Carton, qui lui succéda, grand cuisinier classique, associa son nom à l'enseigne : l'ère de Lucas-Carton commençait.

Dans son décor, Lucas-Carton est resté un témoin de son époque, un grand nom de la grande cuisine française, sous l'impulsion d'Alex Allegrier, époux de la fille unique de Francis Carton.

La mort soudaine, à soixante-dix-neuf ans, de ce dernier sera ressentie comme un deuil familial par les vieux Parisiens habitués de cette maison feutrée, amateurs des bécasses flambées les meilleures du monde.

Les salons particuliers de Lucas Carton ont vu avant guerre faire et défaire les ministères. Les hommes politiques de la Ve continuaient à y avoir leurs habitudes. Les étrangers venaient, dans la salle du rez-de-chaussée, prendre une leçon d'art de vivre.

Fille d'un grand cuisinier, femme d'un grand restaurateur, Mme Allegrier-Carton saura continuer la tradition. Après Durand (cantine du général Boulanger), après Larue (disparu en 1954), la place de la Madeleine doit conserver son dernier restaurant témoin du siècle.

L. R.

Animaux

Une voix pour les phoques

Si certains chanteurs interprètent des chansons sur les animaux, c'est surtout pour « récupérer » à leur profit le mouvement de protection animale. Voilà un reproche que l'on ne fera pas à Richard Gachner, un jeune auteur-compositeur-interprète, dont le disque sur le massacre des phoques sort ces jours-ci.

Car Richard est un militant avant d'être un chanteur. Il suffit, pour en être convaincu, de lui rendre visite dans son pavillon de la banlieue sud de Paris. De tous côtés apparaissent les chiens et les chats, que sa femme Katia et lui-même ont recueillis. Au total, près d'une vingtaine, plus une pie qui pourra peut-être un jour reprendre son vol.

« *Tous nos chiens et chats*, nous dit Richard, *sont opérés génitalement — et c'est un conseil à suivre — parce qu'on laisse trop d'animaux se reproduire inconsidérément, et c'est aussi pourquoi tant de chiens et chats sont abandonnés.* »

Le chanteur et sa femme ne peuvent garder tous les animaux qu'ils recueillent. Aussi s'efforcent-ils d'en placer chez des gens capables de bien s'occuper d'eux. Leur domicile est rapidement devenu une plaque tournante des adoptions.

C'est aux chiens que Richard consacra sa première chanson sur les animaux. Il l'interpréta plus d'une fois dans les galas ou lors des semaines d'adoption de chiens.

Aujourd'hui, il nous propose *l'Enfant au manteau blanc*, un appel au secours en faveur des phoques :

Au milieu d'un grand silence
Les pas de l'homme s'avancent
Mauvais génies du destin
Qui fera rougir leurs mains.

Une partie des recettes de ce disque ira au Comité européen pour la protection des phoques, une autre est destinée au Centre d'étude des primates créé en Dordogne par Scott et Allka Lindbergh ; c'est d'ailleurs cette dernière qui est l'auteur de la jaquette du disque (1).

Chloroformées par les autorités

« *Les nouvelles qui nous viennent du Canada sont mauvaises*, nous dit encore Richard. *Les quotas de destruction des phoques risquent d'être augmentés au prochain printemps. Et les associations de protection se laissent chloroformer par les autorités.* »

Richard milite dans bien d'autres domaines de la protection des animaux et de la nature : l'expérimentation, la chasse, les destructions de renards. Ainsi, tout récemment, a-t-il participé, à Londres, aux discussions sur la déclaration universelle des droits de l'animal. Il faisait partie de la délégation française, aux côtés des professeurs Georges Heuse et Jean-Claude Nouët, et de Mme Jacquin, secrétaire générale de la S.P.A.

R. Gachner a parfois été desservi par le fait qu'il chantait, car, pour beaucoup, un chanteur est forcément superficiel. Mais lui nous prouve le contraire. « *Il faut donner un nouveau souffle à la protection animale*, nous dit-il. *A cette expression, je préfère celle de « condition animale », car il s'agit avant tout d'un problème social.* »

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Editions Katema.

Bestiaire

● *Nouveaux oiseaux en France.* — La faune française vient de s'enrichir de deux nouvelles espèces inattendues d'oiseaux nicheurs. Un petit échassier, le bécasseau variable, s'est installé sur une plage du nord de la Bretagne. Autre événement exceptionnel : la nidification de la cigogne noire en Franche-Comté. Cette farouche espèce se distingue de la cigogne blanche par sa tête, son cou et ses ailes noirs.

● *Je découvre les animaux sauvages.* — Œuvre du Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine, ce petit guide nous fait découvrir les mammifères d'Europe, leurs mœurs, leurs nids, leurs terriers. (Edit. Leson.)

● *Le Livre du chien en forme* et *le Livre du chat en forme*, par Terri McGinnis. — Deux ouvrages très substantiels et faciles à consulter sur l'anatomie du chien et du chat, leurs maladies, les soins, l'élevage, etc. Nombreux schémas et bonnes photos. A conserver à portée de la main. (Edit. Tchou.)

● *La Fondation Green Peace-France*, qui vient de se créer, envisage d'organiser au printemps prochain une expédition dans l'Atlantique Nord, dont le but est de s'interposer entre les baleiniers islandais et norvégiens et leurs proies.

Mais il lui manque encore les fonds nécessaires pour financer cette opération. Elle fait appel à la générosité du public.

★ 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

scrabble N° 18

LES TROMPETTES DE JÉRICHO

Le scrabbleur Michel Pialat a fait une irruption fracassante dans les médias : après douze tours passés au jeu télévisé Les chiffres et les lettres, *le mur de silence dressé autour du scrabble est enfin tombé. Invité par Antenne 2 à la suite d'un défi gagné contre les organisateurs* (le Monde *du 16 juillet, « Les candidats collent le jury »), c'est tout juste si Pialat était autorisé, lors de la première séance, à préciser qu'il pratiquait* « une grille de 15 sur 15 » ! *Ayant pourfendu douze adversaires les uns après les autres (un mois d'antenne), il a fait la une de* France-Soir. *Depuis, la presse nationale et régionale fait antichambre chez lui pour apprendre ses secrets et photographier sa barbe. Voici quelques-uns des tirages auxquels il a été confronté.*

PSFEAEUR - SMBOEORI
AOECLTNS - ERBNIUEC
SCHEOAME - ETEOLUNI
(Solution dans les notes.)

DEUXIÈME FESTIVAL DU CLUB MÉDITERRANÉE
Troisième manche, Vittel, 1er octobre 1977

	TIRAGE	SOLUTION	REF	PTS
1	IEADDLU			
2	UL+EEPYT	DEDIA	H 4	18
3	UEL+ENEN	TYPE (a)	9 H	33
4	EN+EXCRO	LUNEE	8 K	20
5	ENR+RAAJ	CODEX (b)	6 F	43
6	ENR+AAIA	RAJA (c)	I 1	22
7	NAFOSEM	AHANEEAI (d)	2 G	76
8	IU??KHB	FONCAMES	F 3	66
9	QTEUATN	(C) HIB (O) UK (e)	1 A	127
10	IESVAOR	ENQUETAT (f)	N 8	112
11	SO+EORLT	RIVETA	15 J	39
12	OO+FGGES	LUSTRE (g)	L 7	28
13	GGOG+CLU	OSE	O 1	21
14	GGOF+OTM	CUL (h)	G 9	33
15	GOM+WEMP	FAGOT (i)	M 1	18
16	WG+VTLAI	POMME	12 C	24
17	VLGI+DSE	WATT	5 K	26
18	DV+ENILI	GELIFS (j)	3 B	35
19	DLI+IRUU	ENVI (k)	H 12	35
20	LIIU+ZBS	RUDE (l)	M 12	20
21	LUI+RSON	BIZUTS	13 J	33
22	E	ROULIONS	D 7	59
23		CULEE	G 9	11
24			TOTAL	899

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1. Pialat 886 (98,55 %) ; 2. Lewandowski (Lyon) 822 (91,43 %) ; 3. F. Lumbroso 803 (89,32 %).

CLASSEMENT GENERAL

1. Pialat 93,97 % ; 2. F. Lumbroso 91 % ; 3. Charlemagne 90,69 % ; 4. Bohé (Lyon) 89,62 %.

NOTES

Chiffres et lettres. EPAUFRES, RIBOSOME, ECLOSANT, CHERUBIN, AMOCHEES trouvé par Mme Déclide, dixième adversaire de Pialat. TONLIEU ou LUTINEE ou LUTEINE.

(a) nombreuses bulles : ATYPIQUE vient de rentrer au PLI, TYPEE est resté à la porte. (b) PHARMACOPEE. (c) ou NAJA. (d) ou ANARCHIE, CHAINERA, ECHARNAI pour 11 points de moins. (e) solo Pialat (pipe turque à long tuyau). BU(N)K(E)R en 1 D : 77. (f) le double bat le triple grâce à la surmultiplication du Q. (g) STORE en O 1 aurait fait deux points de plus. (h) belle maçonnerie permettant de faire ECTYPE, idée provenant de la représentation. (i) ou GROOM en L 1. (j) ou SEVI en H 12. (k) ou VIDENT en 13 I. (l) solo de Chantal Ozenne.

PENTASCRABBLE
de M. Oustlent, Villepreux

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

EERRUGG - XIMARNE - EAAY ? SN - EAIUBDQ - PHEC ? SZ

Solution proposée : plus de 900 points.

Solution du problème n° 17

AMASSETTE.
NU.
OR.
PI.
HA.
ETHMOIDE.
LE.
ESERINE.

ASSETTE, marteau de couvreur, H 3, 66 ; MURIATE, chlorure, 2 H, 79 ; SERINES, O 2, 83 ; ETHMOIDE, os de la tête, M 1, 80 ; ANOPHELE, moustique, I H, 276. Une massette est une monocotylédone, une amassette, un couteau de peintre, et l'ésérine est un alcaloïde. Total : 584 points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Le tournoi d'inauguration du Scrabble-Club de Chatenay-Malabry aura lieu le 17 octobre, à 20 h. 30, à l'école Thomas-Masaryk, route de la Corneille. Tél. : 630-16-91.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc. 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

ÉTUDE CLINIQUE DE LA «SCRABBLITE»

LES atteintes générales surviennent avant et après la partie. Avant le début de l'épreuve, surtout si celle-ci est d'importance, elles constituent le *compétition-syndrome* caractérisé par un sentiment de doute qui envahit le sujet à propos de ses capacités et de ses connaissances en vocabulaire « technique » et par de petits troubles neuro-végétatifs : angoisses, fébrilité, nœud dans la gorge ou dans la poitrine, mal au ventre s'accompagnant parfois d'une petite débâcle intestinale — bref toute une séméiologie commune à un début d'épreuve intellectuelle ou sportive, et nuancée par le degré d'émotivité du sujet. Puis tout rentre dans l'ordre dès le tirage de la première lettre.

Après l'épreuve, la *scrabblite* se traduit par une impérieuse logorrhée (ou jabotage), qui pousse le joueur à commenter les bons et les mauvais coups de sa partie, les petits incidents conjoncturels, et à émettre curieusement des phrases au conditionnel pleines de regret... L'intensité des troubles est inversement proportionnelle à la réussite de la partie. Mais il est bizarre de constater que, quel que soit le résultat de cette partie, la *scrabblite* a un effet toxicomane, voire sado-masochiste, c'est-à-dire qu'elle incite le sujet à rejouer immédiatement ou le plus tôt possible. Heureuse maladie où plus on souffre, plus on a envie de souffrir !

Les atteintes psycho-sensorielles surviennent essentiellement au cours de l'épreuve, et ont pour caractéristique commune d'aboutir toutes à la complication majeure, bien connue en dermatologie : la bulle, l'irrémédiable bulle, qui démoralise les sujets atteints et réconforte les indemnes. Et ces atteintes sont nombreuses et variées.

Dysortographie : le sujet perd le sens de l'orthographe et s'angoisse. — *Dysgraphie :* l'écriture du sujet est devenue tellement défectueuse que personne ne peut la lire, pas même lui. — *Dyslexie :* trouble de lecture, où le sujet inverse le mot, généralement un terme court et bien connu, exemple : OS et SO. — *Panique-syndrome :* le sujet, nerveux et inquiet, pressent qu'il y a un très bon coup à faire avec son jeu, et ne trouve rien : il « tricote » fébrilement ses « caramels », s'agite et obtient une « bulle ». — *Syndrome de Bergman*, inspiré de *Cris et Chuchotements :* trouble de la communication, qui incite le sujet à soupirer sa pensée à haute voix, à chuchoter la quête d'un information. Ce trouble, fréquent chez les femmes, est traité par l'arbitre. — *Surdité verbale :* le sujet perçoit mal l'énoncé d'une lettre. C'est un trouble de l'attention plus que de l'audition. — *Amaurose transitoire*, ou cécité verbale comporte deux formes cliniques : l'une, sensorielle, se traduit par une mauvaise interprétation visuelle d'une lettre ou de la disposition d'un mot sur le tableau. L'autre est corticale : le sujet, prostré, « ne voit rien » ; ses lettres sont immobiles devant lui, formant un mot connu qu'il n'arrive pas à comprendre. Exemple : DECU-RENT n'a pas de sens pour lui faute de penser à la cédille. Ce trouble comme le précédent est fréquent chez les femmes.

Strabisme convergent, facilité par l'emplacement de deux joueurs à une même table, et caractérisé par la déviation d'un des sujets sur le jeu de son vis-à-vis. — *Strabisme divergent*, trouble corollaire du précédent, se traduisant par une déviation périphérique, c'est-à-dire sur les tables avoisinantes. Syndrome de *Bélise et Trissotin*, atteignant surtout les forts joueurs, et caractérisé par deux formes cliniques bizarres : le besoin irrésistible d'annoncer à la cantonade de brillantes trouvailles verbales lors de la proclamation de chaque solution. Exemple : « Avec TPCLAEU il y avait quatre anagrammes (à vous de les trouver) ; et une propension à scrabbliser constamment le répertoire des mots intéressants, soit par écrit (confection d'un carnet « top-secret »), soit oralement : enregistrement et récitation de mots dits « techniques » afin de mieux les mémoriser.

Telle est la pathologie de la *scrabblite* qui, heureusement pour la plupart des sujets, ne contamine pas l'attrait et l'esprit du jeu...

Dr JACQUES BARREAUX.

échecs N° 731

PASSAGES

(Championnat de Russie, « Spartak », 1977)
Blancs : BORRISSENKO
Noirs : MONINE
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	19. f×é3	Dh4+
2. ç4	g6	20. Rf1	Dg3
3. Cç3	Fg7	21. Ff3	Dh4!(o)
4. é4	d6	22. Cç-é2	Ff5
5. Fé2	0-0	23. a5	Cd7
6. Fg5	ç5 (a)	24. Ta4	Cé5
7. d5	h6(b)	25. b3(p)	Dé7
8. Fé3(c)	é6	26. Cg3	Fd7
9. Dd2	é×d5	27. Fé2	Ta-b8!(q)
10. é×d5	Rh7	28. b4	F×b5
11. h3(d)	Té8(é)	29. b5	g5!(r)
12. Fd3(f)	b5!(g)	30. F×b5	T×b5
13. ç×b5(h) Cb-d7!(i)		31. Dç2+	Rg8
		32. Cf5	Df8
14. Cg-é2(j) Cé5!(k)		33. Cé2	ç4!!(s)
		34. b×ç4	Cg4!(t)
15. a4(l) Cf-d7(m)		35. Th3	Tb2
		36. Dd3	T×é3!!(u)
16. Cf4!	Cb6	37. T×é3	D×f5+!
17. Fé2(n)	Cé-ç4!	38. abandon (v).	
18. Dç1	C×é3		

NOTES

a) Face au « système Averbach », les Noirs doivent jouer précisément sous peine de tomber dans une position serrée peu agréable. D'ores et déjà l'avance é7—é5 leur est interdite à cause de la suite 7. d×é5, d×é5 ; 8. D×d8, T×d8 ; 9. Cd5. La contre-attaque 6..., ç5 est la seule réplique dans cette position, encore qu'elle puisse être précédée de la question 6..., h6. Par exemple, 6..., h6 ; 7. Fé3, c5 ; 8. d×ç5, Da5 ; 9. Dd2, d×ç5 ; 10. F×h6, F×h6 ; 11. D×h6, C×é4 ; 12. Tçl, Cç6! ; 13. g4, Td8 ; 14. Ch3, Cd4 ; 15. Fd1, Cf6! (Garcia-Gufeld, 1974).

b) Le sacrifice 7..., b5 ; 8. ç×b5, a6 reste parfaitement jouable : 9. b×a6, F×a6 ; 10. Cf3, h6 ; 11. Fh4, Db6 ; 12. Tb1, g5 ; 13. Fg3, Ch5 ; 14. 0-0, Cd7 ; 15. Té1, C×g3 ; 16. h×g3, ç4! (Kraidman-Schamkovitch, Netanya, 1975) ou 11. Fé3, Db6 ; 12. Tb1, Cg4. Sur 7... a6 les Blancs doivent répondre 8. a4 et non 8. Cf3, b5!. La suite 7..., é6, bien que parfaitement classique, permet aux Blancs de jouer 8. Dd2! empêchant la chasse 8..., h6.

c) A considérer est 8. Ff4 menant aux complications 8..., é5! ; 9. d×é6, F×é6 ; 10. F×d6, Té8 ; 11. Cf3, Cç6 ; 12. 0-0, Cd4 ; 13. é5, Cd7 ; 14. C×d4, ç×d4 ; 15. Cb5, C×é5 ; 16. ç5, d3! ; 17. F×d3, Tç8 ; 18. Fé2, C×ç4 ; 19. b3, Cb2! ; 20. Dd2, T×ç5 ; 21. Db4, Tç2! ; 22. Fd1, Cd3 ; 23. Da4, T×f2 ; 24. T×f2, C×f2 ; 25. Tçl, Cd3 ; 26. abandon (Uhlmann-Schmidt, Brno, 1975).

d) Empêche 11..., Fg4.

é) Et non 11..., Ff5 ; 12. g4!

f) Récupérant la case é4. Si 12. Cf3, Ff5!

g) Un sacrifice de pion logique qui exploite les lenteurs Fé2-d3 et h3.

h) Et non 13. C×b5?, Cé4! ; 14. Dç2, Cg3!

i) Meilleur que 13..., a6 ; 14. Cg—é2, a×b5 ; 15. F×b5, Cé4 ; 16. Dç2.

j) Encore un développement un peu lent, mais la suite 14. Cf3 permettrait aux Noirs de gagner le pion d5 par 14..., Fb7 ; 15. 0-0, Cb6.

k) Les Noirs ont obtenu un jeu actif et interdisent 15. 0-0 à cause de 15..., F×h3!

l) La suite de la partie Garcia-Schmidt (Camaguey, 1974) fut 15. Cg3, C×d3 ; 16. D×d3, a6 ; 17. 0-0, a×b5 ; 18. C×b5, Fb7 ; 19. Ff4, Ta4 ; 20. Fd2! Il semble que 19..., Ff8 conservait la pression.

m) Après 15... a6 ; 16. b×a6, C×d3+ ; 17. D×d3, F×a6 ; 18. Dç2 il appartient aux Noirs de démontrer qu'ils ont une compensation suffisante pour le pion sacrifié.

n) La menace 17..., Cé-ç4 devait être parée par 17. Dé2 ; par exemple 17..., C×d3+ ; 18. D×d3, Ff5 ; 19. Dé2, g5 ; 20. Ch5. Ou 17..., Dh4! ; 18. 0-0, C×d3 ; 19. D×d3, Ff5 ; 20. Dé2, F×ç3 ; 21. g3!, Df6 ; 22. b×ç3, D×ç3.

o) Et non 21..., Cb—ç4? ; 22. Cé2, C×é3+ ; 23. D×é3. Les Noirs doivent se méfier de l'avance 22. h4 et 23. Cç—é2.

p) Menace 26. C×g6.

q) Regagnant avec avantage le pion sacrifié.

r) Aussi fort que 29..., F×a4 ; 30. h×g6+, f×g6 ; 31. b×a4 suivi de 32. Cé8.

s) Superbe interception de la quatrième traverse (si 33..., Cg4? ; 34. T×g4) et ouverture de la colonne b.

t) Menace de gagner la D par 35..., C×é3+.

u) L'exécution est rapide.

v) Si 38. D×f5, C×é3+ et 39..., C×f5 et les Noirs ont gagné une pièce. Si 38. Tf3, Tb1+ et si 38. Rg1 (Ré1), Df2+ suivi du mat. Une variante instructive.

PROBLEME
T. GORGIEV
1961

[Diagramme]

BLANCS (8) : Rh1, Ta8 et g7, Pa6, é7, é4, f5, g5.

NOIRS (6) : Rb2, Ta7 et h5, Cf4 et h2, Fé3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 730
Dr K. FABEL
« Die Schwalbe », 1967.

(Blancs : Rç2, Tç4, Fé2, Fh2 et g2. Noirs : Ra1, Ta8. Mat en six coups.)

1. Th4! menace 2. Th1+, Ra2 ; 3. Fç4 mat.

1..., Tç8+ ; 2. Fç4 (menace 3. Th1 mat), Th8! (si 2..., T×ç4+ ; 3. T×ç4, Ra2 ; 4. Ta4 mat) ; 3. Té4!, Té8! (si 3..., Th1 ; 4. Ff1, Th4 ; 5. T×h4, Ra2 ; 6. Ta4 mat) ; 4. Fé6!, Tç8+ ; 5. F×ç8, Ra2, 6. Ta4 mat.

Essais : 1. Té4?, Ta2! ou 1. Ff3?, Ta2! ou 1. Fg4?, Ta2! ou 1. Tf4?, Tç8+ ; 2. Fç4, Tf8! ; 3. Ff7, Tç8+! ou encore 1. Td4?, Tç8+ : 2. Fç4, Td8! ; 3. Fd5, Tç8+!

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 728

DÉFAITE FRANÇAISE A ELSENEUR

Quand on analyse une donne, il ne faut jamais oublier que ceux qui l'ont jouée ne voyaient que deux jeux. Ainsi, dans le match France-Hongrie du récent championnat d'Europe, il semble enfantin de réussir la manche à trèfle si on regarde les quatre mains. Or, le contrat a été réalisé à une table de façon inattendue, tandis qu'à l'autre table le déclarant français a chuté de huit cents par suite d'un malheureux concours de circonstances.

Nord : ♠ 9 8 6 — ♥ A V 6 5 4 — ♦ A 9 2 — ♣ 8 7
Ouest : ♠ R V — ♥ R 7 3 — ♦ D 8 5 3 — ♣ R 6 5 2
Est : ♠ A D 10 7 5 4 3 2 — ♥ D 9 8 2 — ♦ R — ♣ —
Sud : ♠ — — ♥ 10 — ♦ V 10 7 6 4 — ♣ A D V 10 9 4 3

Aux deux tables, les enchères furent identiques.

E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	4 ♠	5 ♣
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé pique, Sud a coupé et a joué la dame de trèfle qu'Ouest a préféré laisser passer. Le déclarant a alors fait la double impasse à carreau. Est a pris avec le roi sec et a continué pique. *Comment Dumbovitch, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant refit l'impasse à carreau qui réussit, mais la dame était quatrième, et il était nécessaire de couper le quatrième carreau et ne perdre qu'un atout. Dans ce but, Sud, resté maître avec le valet de carreau, tira l'as de carreau, puis l'as de cœur, et il reprit la main en coupant un cœur afin de couper son quatrième carreau. Il retourna chez lui par *une seconde coupe à cœur* et joua son dernier carreau. Est, qui n'avait plus que trois atouts par le roi, dut couper et Sud fit les deux dernières levées *avec A V d'atout secs.*

Coup étonnant où la défense a fait le roi de carreau sec qui semblait condamné et un petit atout sans importance, tandis que le roi d'atout, quatrième, a été capturé !

En salle fermée, le déroulement du coup est tout aussi imprévisible : après avoir coupé l'entame, le déclarant a joué l'as de trèfle (dans l'espoir du roi sec), puis la dame de trèfle. Ouest a pris et a continué pique coupé par Sud, qui a essayé la double impasse à carreau. Est a pris et a rejoué pique coupé par Sud, qui a tiré ses deux derniers atouts (pour faire tomber ceux d'Ouest). Ensuite, il joua le valet de carreau et, Ouest n'ayant pas couvert, *il mit l'as* car sa seule chance de gagner était qu'Est ait la dame sèche afin de pouvoir revenir chez lui par le 10 de carreau. Mais la dame de carreau n'étant pas tombée, il ne fit au total que six trèfles, un carreau et un cœur...

LE NO MAN'S LAND

Il existe dans le jeu de la carte une zone mouvante entre le bridge réel où l'on ne voit que deux jeux et celui où les quatre mains sont étalées. Cette frontière (entre le coup à la table et le véritable problème) est difficile à définir, mais cette donne, composée par les experts Darwen et Crouch pour initier les bridgeurs anglais aux problèmes de bridge, en est une bonne illustration.

Nord : ♠ A D 2 — ♥ D 8 7 5 — ♦ A — ♣ A 5 4 3 2
Ouest : ♠ R 9 6 — ♥ V — ♦ R 9 6 5 4 — ♣ D V 10 9
Est : ♠ 10 4 3 — ♥ R 9 6 4 3 2 — ♦ V — ♣ 8 7 6
Sud : ♠ V 8 7 5 — ♥ A 10 — ♦ D 10 8 7 3 2 — ♣ R

Ouest entame le valet de cœur sec couvert par la dame et le roi. *Comment Sud peut-il gagner* le contrat de CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Les enchères Nord donneur seraient les suivantes :

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♦
1 ♥	1 ♠
2 ♠	3 SA
4 ♠	passe

Sur « 3 SA », Sud préfère déclarer « 4 piques » car il pense que Nord a un singleton à carreau et qu'il pourra arriver à dix levées en double coupe.

Le contrat de « 5 piques » ne peut donc être déclaré qu'à la suite d'un accident ou pour les besoins du problème.

PHILIPPE BRUGNON.

● *La Fédération française de bridge* a choisi son nouveau président. Il s'agit de M. François Bonhoure, qui succède à M. Michel Bongrand ; au terme de six années passées à ce poste, M. Bongrand n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Philatélie N° 1506

FRANCE : « Abbé Breuil. »

Le second timbre de la série des « personnages célèbres » soulignera le centenaire de la naissance de l'abbé Breuil (1877-1961). Cette figurine sera en vente générale le 17 octobre.

1,00 FRANCE +0,20
1877 ABBÉ BREUIL 1961

1 F + 0,20 F, brun et vert.

Tirage : 3 millions d'exemplaires.

Dessin et gravure de René Quillivic. Impression taille-douce ; Ateliers du timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 15 et 16 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle municipale de Mortain. — Oblitération « premier jour ».

— Le 15 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Mortain. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : la « Marianne » sans barres phosphorescentes.

A la suite de notre information de la semaine dernière, nous avons eu des précisions concernant les deux timbres (0,80 F, vert, typo et 1 F, rouge, taille-douce).

Ils ne seront mis en vente que progressivement aux guichets philatéliques de Paris R.P., Paris-41 et au Musée postal ; ainsi qu'à Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg, Riquewihr et au Service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Bureaux temporaires

⊙ 31000 Toulouse (centre de rééducation des invalides civils, 19, place de la Croix-de-Pierre), les 22 et 23 octobre. — Exposition « Philatélie polaire ».

⊙ 42400 Saint-Chamond (groupe scolaire Lamartine, rue de l'Hôtel-de-Ville), les 22 et 23 octobre. — Quinzième congrès philatélique régional Forez - Velay - Vivarais.

⊙ 59138 Pont-sur-Sambre (salle des fêtes), le 23 octobre. — Troisième exposition philatélique « Philat'Eg 400 ».

⊙ 94390 Orly Sud (Aérogare), les 28, 29, 30 octobre et les 12 et 13 novembre. — Deuxième Salon international de peinture de la douane.

FRANCE : Nouvelles de « Sabine ».

La direction générale des postes nous fait part que les deux timbres de la série d'usage courant d'un nouveau type dit « Sabine » extrait d'une œuvre du peintre David seront émis à la mi-décembre.

Les deux timbres (0,80 F, vert, et 1 F, rouge) sont réalisés en taille-douce suivant la gravure de Pierre Gandon.

Une dizaine de valeurs différentes seront mises en service ultérieurement, entraînant la suppression des types « blason » en service depuis de nombreuses années.

Expositions philatéliques

● *A PARIS, du 21 au 31 octobre, au centre Georges-Pompidou. « Les timbres des Nations unies au service de la coopération internationale et de l'art. »*

● *A PERIGUEUX, les 22 et 23 octobre au palais des Fêtes.*

● *A PONT-SUR-SAMBRE, le 23 octobre, à la salle des Fêtes.*

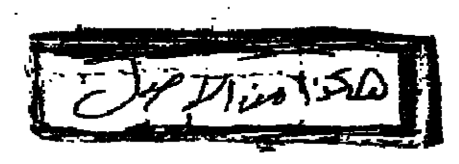
● *A GONESSE, les 22 et 23 octobre, au centre culturel municipal, parc d'Orgemont.*

● *A IVRY, du 22 au 24 octobre, à la salle des Fêtes de la mairie.*

● *A CHATEAUDUN, le 23 octobre, salle Saint-André, à l'hôtel de ville.*

● *A BOULOGNE-SUR-MER, les 29 et 30 octobre, dans les salons de l'hôtel de ville.*

ADALBERT VITALYOS.



ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU CINÉMA

« La vie est à nous » dans l'Isère

Une rétrospective qui va du Front populaire à 1968, une sélection de films « mal vus », et une semaine de la décentralisation : c'est La vie est à nous, *un cycle organisé par la Maison de la culture de Grenoble, en collaboration avec les associations cinématographiques de la région. Depuis le 6 octobre, et jusqu'au 10 décembre, un certain cinéma français, caractérisé, dit le programme, « par une commune affirmation de son utilité sociale et par sa volonté d'émancipation du spectacle de pur divertissement », est présenté au public.*

Outre de nombreux débats avec les réalisateurs, des « tables rondes » sont prévues : la conservation des films et la diffusion non commerciale (le 26 octobre), le cinéma à Grenoble (le 4 novembre), les états généraux du cinéma en 1968 (le 25 novembre). Enfin, les premières rencontres de la décentralisation cinématographique réuniront, du 29 novembre au 3 décembre, les cinéastes qui travaillent dans les régions, tels René Allio, René Vautier, Armand Gatti et d'autres, et des représentants des unités de production mises en place dans quelques maisons de la culture (Le Havre, Grenoble, Bobigny) et au Centre culturel d'Annecy.

★ Maison de la culture de Grenoble : 4, rue Paul-Claudel, 38020 Grenoble, tél. 25-05-45.

Quelle formation pour les cinéastes ?

C'est sur l'indispensable revalorisation de la pratique — négligée par manque de crédits et manque de confiance, dans les universités — qu'a été conclu le colloque sur l'enseignement et la pédagogie du cinéma, organisé le 7 octobre, pendant le Festival de Thonon-les-Bains (le Monde *du 13 octobre), par un des laboratoires du C.N.R.S., le SERDAV (Service d'étude et de réalisation de documents audiovisuels). Les participants — les écoles subventionnées par l'Etat, les départements universitaires, l'INA — se sont aussi préoccupés d'un éventuel enseignement du cinéma dans les écoles primaires et secondaires. Qui s'en chargerait ? Quel savoir communiquerait-on ? Ne se contenterait-on pas, là encore, de la « lecture de films », au risque de dégoûter les enfants du cinéma ?*

En février, à Paris, le C.N.R.S. réunira une deuxième « table ronde » pour la rédaction d'un cahier des charges.

Films de femmes

Existe-t-il un cinéma de femmes ? En tout cas, le Jean-Renoir, à Paris, propose depuis le 12 octobre une Quinzaine du cinéma féminin, avec vingt-trois longs métrages et vingt courts métrages. Les vendredi, samedi, dimanche, sont jours de débat : le court métrage, avec les collectifs Musidora, Femmes-media *(ce vendredi, à 20 h. 30) ;* Femmes et cinéma, *avec Paula Delsol, Claudine Guilmain, des techniciennes et des réalisatrices (le 15 octobre, à 19 h. 30) ;* le Mariage et la sexualité, *avec le Planning familial, des groupes Femmes, Mai Zetterling, Nicky de Saint-Phalle, Delphine Seyrig (le 16 octobre, à 19 h. 30).*

★ Cinéma Jean-Renoir : 43, boulev. de Clichy, 75009 Paris, tél. 331-81-53.

R.D.A. et Roumanie à travers la France

La Fédération française des ciné-clubs (F.F.C.C.) organise une série de manifestations avec l'Allemagne de l'Est. Les réalisateurs Kurt Maetzig et Konrad Wolf iront de ciné-club en ciné-club, du 17 octobre au 17 novembre. Et les 22 et 23 octobre, il y aura un week-end d'information et d'étude sur l'organisation de la cinématographie en R.D.A. et sur la production de ces dernières années.

De son côté, l'Association française des cinémas d'art et d'essai (A.F.C.A.E.) présente quatorze films roumains au cinéma La Clef, à Paris. Cette « semaine » partira ensuite pour Avignon, Dives-sur-Mer, Nantes, Lyon, Villeurbanne.

★ F.F.C.C. : 6, rue Ordener, 75018 Paris, téléphone 206-96-08 ou 206-96-08.

★ AFCAE : 22, rue d'Artois, 75008 Paris, tél. 359-23-56.

Cinéma

«Les enfants du placard», de Benoît Jacquot

Sur l'épaule de Juliette, une petite croix blanche. Matérialisation d'un souvenir ineffaçable, cicatrice provoquée par un rite semblable à l'échange du sang. C'est avec la canne-épée de leur père que Nicolas a ainsi marqué sa sœur. Ils n'étaient alors que des enfants qui se réfugiaient pour jouer dans un placard encombré de vêtements. Lieu magique que cette cachette, devenue lieu maudit le jour où, s'y étant enfermés, ils n'avaient pu empêcher leur mère de se pendre.

Aujourd'hui, Juliette a épousé un associé de son père, un homme qui a fait fortune en organisant un trafic de travailleurs immigrés. Nicolas, lui, est au-delà de la pauvreté. Il n'a rien et ne veut rien avoir. De dégoûts en refus, il vit comme en hibernation dans une sorte de *no man's land* existentiel. Tous deux n'en restent pas moins les enfants du placard, liés l'un à l'autre par le même sentiment de culpabilité (la mort de la mère) et par une complicité qui n'a pas de nom (ou dont le nom est indicible), enfants terribles ancrés dans un passé que les subterfuges du présent ne pourront jamais abolir.

L'Assassin musicien, le premier film de Benoît Jacquot, témoignait déjà de son goût pour les brouillards de l'équivoque et de l'ambiguïté. Sous l'ascèse du style transparaissait l'influence de Bresson. Influence quelque peu desséchante (Bresson est inimitable) qu'on retrouve au début des *Enfants du placard*, mais dont le cinéaste progressivement s'écarte. Au fil des scènes, la vie s'infiltre dans le récit, Lou Castel et Brigitte Fossey (elle surtout, remarquable de sensibilité) apportant à cette histoire d'un amour impossible une présence charnelle, une palpitation, qui l'arrache aux rigueurs de l'épure. Le style demeure hautain, hiératique, les personnages s'affrontent dans la pénombre silencieuse du narcissisme et des désirs inavoués, autour d'eux le climat est glacial, l'air *raréfié*, mais le feu qui les consume n'en est pas moins perceptible. Et derrière le conflit (très œdipien) qui oppose le père au fils, la femme au mari, se dessine une satire virulente de la bourgeoisie d'affaires.

Benoît Jacquot affirme qu'outre Bresson ses maîtres sont Mizoguchi et Fritz Lang (une citation de *Moonfleet* en fait foi) ; que seule la fiction l'intéresse ; qu'il est temps de réinventer un cinéma romanesque. A ceux qui préfèrent aux références cinématographiques les références littéraires on pourrait dire que l'atmosphère des *Enfants du placard* leur rappellera certains romans de Julien Green (*Moïra*, par exemple). Inutile de poser sur ce film une grille psychanalytique pour en découvrir la richesse : obsession de l'enfance, attirance mystérieuse des êtres, lambeaux d'innocence et lambeaux de remords traînés interminablement, réalité qui semble parfois déborder sur l'imaginaire. Benoît Jacquot dit de manière un peu floue des choses simples et vraies. La plus vraie étant qu'en dépit des avatars que la vie nous impose nous restons toujours des « enfants du placard ».

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

ENTRETIEN AVEC DAVID PERLOV

Le réalisateur israélien doit vendre sa maison

La semaine officielle est terminée, mais la Cinémathèque continue de projeter à Chaillot des films israéliens. « Nous, les gens de cinéma vivant en Israël, sommes émus d'être présents ici, à la Cinémathèque française. Le fait que nos films vont être vus, c'est déjà pour nous un acte de reconnaissance », *a expliqué le réalisateur David Perlov, qui était à Paris pour présenter la rétrospective. Il parle ici des « balbutiements » du cinéma israélien.*

« Le cinéma, en Israël, *dit David Perlov*, vient très loin derrière les autres arts. Dans la révolution sioniste, il s'agissait d'abord d'acquérir une langue nouvelle, l'hébreu. Avant d'arriver, les poètes ont appris la langue sacrée et l'ont modernisée. La poésie, la littérature, vont avec le théâtre, qui est né en U.R.S.S., dans la petite communauté juive. La peinture a commencé aussi à l'Est, adaptée à l'action juive. Pour l'architecture, c'était simple, il fallait bien que les gens habitent quelque part. Et, au début des années 30, les émigrés d'Allemagne, qui pressentaient le régime nazi, sont arrivés avec la musique, qui faisait tout naturellement partie de leur culture.

» Le cinéma, lui, a d'abord été une expérience sans continuité dans les années 20 et 30. Il devenait trop cher, c'était un luxe qu'une communauté pauvre ne pouvait pas se permettre.

» Il a dû attendre la création de l'Etat d'Israël en 1948 pour commencer d'exister. A ce moment-là, l'influence des pays socialistes était très forte parmi les immigrants ; les films étaient épiques, les héros se détachaient dans une lumière blanche et brillante ; on avait des ciels polonais, nuageux. C'était complètement faux, hybride. Par la suite, grâce au théâtre, on a eu des acteurs meilleurs et des dialogues mieux rythmés. C'était fini, les beaux nuages cinématographiques, on approchait la réalité des rues, c'est ce que l'on continue de faire aujourd'hui, avec parfois des tendances folkloristes et une langue mal cristallisée, mais il y a toujours une valeur informative, un climat. Nos films ne parlent jamais de la guerre, mais ils témoignent d'un désir de réalisme et de création, ils s'emparent beaucoup des grands mythes, ils contiennent des efforts iconoclastes.

» Mais, en 1948, pour sa plus grande malchance, on a fait dépendre le cinéma du ministère de l'industrie et du commerce. Il est condamné à être rentable, à une échelle qualitative bien trop basse. Il faut que 20 % de la population voie un film. C'est comme si onze millions de Français devaient assister à un film de Rivette pour qu'il soit remboursé. Si le réalisateur a des ambitions plus élevées, alors c'est un idéaliste, presque un martyr. Il fait ses films avec son propre argent. Il met six ans, sept ans, pour en réaliser un. Puis il travaille cinq ans pour rembourser ses dettes. En quinze ans, il aura fini deux films et il aura dû vendre sa maison. Mais il veut faire du cinéma, il y tient, et des morceaux de grandeur passent dans sa vie.

» *Sur quinze longs métrages*, il y a un seul film d'auteur. Dix sont des réussites commerciales, et leurs réalisateurs commencent à être installés. Ils savent aujourd'hui fabriquer des produits standard. Ceux-là vont à Cannes se présenter en pauvre, au lieu de se présenter en égal dans les ciné-clubs parisiens. Cependant, des équipes tournent, le moteur du cinéma fonctionne, des techniciens apprennent à travailler vite et bien. Tout cela a de l'importance pour nous.

» On ne voit pas, en Israël, les mêmes films que dans les capitales occidentales. On ne voit pas le travail des pays qui ont le même mode de développement que le nôtre (la Grèce, l'Egypte, Cuba, l'Argentine, etc.). Ce que l'on montre en Israël, c'est le grand cinéma français, américain, italien, qui fascine. Beaucoup d'Israéliens sont comme cassés par cette illusion d'optique. Si on la compare à d'autres cinématographies, la production israélienne de qualité en est encore aux balbutiements. Mais en soi chaque film est un chapitre de plus et, dans très peu de temps, nous aurons fait d'immenses progrès. C'est une émulation interne qui nous fait avancer. Et puis, un département de cinéma a été créé à l'université de Tel-Aviv. Depuis ces dernières années, il y a une énorme production de films en 16 mm. Ils sont quelquefois naïfs, mais ils sont authentiques. »

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

Théâtre

« Pauvre assassin », de Pavel Kohout

L'écrivain tchèque Pavel Kohout vit à Prague où il est né voici cinquante ans. Il a été l'un des quelque trois cents signataires de la Charte 77, par laquelle des citoyens tchèques exigeaient le respect des droits constitutionnels et des droits de l'homme. Il a écrit *Pauvre assassin* en 1972 : les idées de départ de cette pièce lui furent données par la lecture de deux nouvelles du conteur et dramaturge russe Leonid Andreiev.

L'action de *Pauvre assassin* est située dans une clinique psychiatrique, en Russie, au début de ce siècle.

Le comédien Kerjentsev est interné depuis quelque temps. Il a une idée fixe : il croit avoir assassiné sur scène, au cours d'une représentation de *Hamlet*, son camarade acteur Savielov : Kerjentsev aime une actrice, Tatiana, et Savielov est son mari.

A la clinique, Kerjentsev a écrit une pièce de théâtre dans laquelle il montre les épisodes marquants de sa vie, y compris ceux de sa passion pour Tatiana, jusqu'à l'assassinat imaginaire de son rival.

Quand la pièce de Kohout, *Pauvre assassin*, commence, les camarades de théâtre de Kerjentsev, parmi lesquels Tatiana et Savielov, sont là, à la clinique, pour jouer cette pièce de Kerjentsev (lui-même tient son propre rôle, comme Tatiana et Savielov tiennent le leur). Le médecin-chef de la clinique est au premier rang. Il s'agit en somme d'un psychodrame avant la lettre, qui ne « guérira » pas Kerjentsev. Mais Tatiana, disant adieu à son mari, restera à la clinique pour soigner l'homme qui l'aime.

C'est donc une pièce-matriochka (du nom de ces poupées russes qui s'emboîtent l'une dans l'autre) : il y a la pièce-antichambre, où l'on voit le médecin, les infirmiers, Kerjentsev, les comédiens, qui « opèrent » à la clinique ; il y a la pièce écrite et jouée par l'acteur interné ; il y a *Hamlet*, dont des scènes sont interprétées ; *il y a, bien sûr, mille passerelles*, ruptures, contre-ordres, d'une de ces pièces à l'autre.

Pavel Kohout n'apporte pas de vues neuves sur la folie, les cliniques, l'amour, la vie extérieure et intérieure des comédiens. Il n'ébauche pas non plus une dramaturgie inédite. Sa pièce, nous l'avons vue plusieurs fois déjà, par fragments, sous d'autres titres, d'autres signatures, quoique le propos de détail soit différent. Mais *Pauvre assassin* est une œuvre habile, nourrie, charpentée.

Le décor de Jean Mandaroux, aéré, facilite les allées et venues des incessants « pirandellismes ». La mise en scène de Michel Fagadau est claire et bien rythmée.

L'acteur Jean Negroni (le *médecin-chef) se bonifie en prenant* de l'âge — aussi bien reste-t-il fort jeune. Claude Rich (Kerjentsev) trouve là *son* meilleur rôle depuis quatre ou cinq ans : Rich a un art particulier, il n'investit pas ses personnages (comme des soudards investissent une place forte), il l'indique, le corrige, le gomme, le re-profile, c'est amusant.

Cette pièce travaillée, aux finitions soignées, garnie d'accessoires divers, cette pièce confortable qui mérite la mention « bien », paraîtra, à la Michodière, dans la bonne traduction de Jean Jourdheuil et Heinz Schwarzinger, plus belle qu'elle n'est, parce qu'elle bénéficie de la présence sur scène de Nelly Borgeaud (Tatiana), actrice d'un art accompli et caché, présence calme, donneuse d'énergie spirituelle, l'une de ces actrices vraies qui agrandissent l'espace et grâce à qui le public, comme dirait Saint-John Perse, *« voit au fond du ciel à jeûn de grandes choses pures qui tournent au plaisir »*.

MICHEL COURNOT.

★ Michodière, 20 h. 30.

■ La première représentation de « Spectacle 1915 » au Théâtre Oblique ne pourra avoir lieu comme prévu ce vendredi 14 octobre.

Jazz

Concert en prison

Nancy, pendant le Festival, est tout entière vouée au jazz. Tandis que la caissière danse dans l'arrière-salle du café, les serveurs ont un moment de « swing » avant d'apporter leur bière aux clients : la brasserie Lamour délire sous la musique. A l'hôtel Frantel, à l'hôtel Univers, le jazz se consomme très cher avec le repas, dans une atmosphère ouatée. Silence glacé des travailleurs immigrés ; chaleur papillotante des Magasins réunis... Hôtels, cafés, brasseries, grands magasins, écoles, les « animations » qui accompagnent le Festival dépassent les possibilités de reportage : près de cent cinquante — douze à vingt-cinq par jour — en même temps, de 9 heures du matin à 4 heures le lendemain. Le jazz partout dans toute la ville et même, fait rare mais non unique, à la prison de Nancy.

« Maison d'arrêt, de justice et de correction, 1857. » L'inscription surplombe l'entrée de la prison de Nancy — l'une des plus vétustes de France — en plein cœur de la ville. Dans ce bâtiment sombre de pierres et de briques sont enfermés trois à quatre cents prisonniers, hommes et femmes. En 1972, une mutinerie y a éclaté peu après celle de Toul. Parmi les revendications, les prisonniers réclamaient le chauffage dans les dortoirs. Ils l'ont aujourd'hui, ainsi que la radio et les journaux, mais l'antiquité des locaux reste impressionnante.

Mardi 11 octobre, 9 heures moins le quart. Les lourdes portes de la prison s'ouvrent dans le matin froid pour laisser passer six musiciens (le Sunky Quintet, groupe français, et Jimmy Gourley, guitariste américain), un piano, des saxos, des trombones, des sonos... Le matériel est en retard, et il n'y aura pas, comme il était prévu, deux concerts, mais un seul, de 10 à 11 heures précises.

Grilles successives, couloirs, escalier de bois, cliquetis des clefs contre le fer, et puis une petite salle, des bancs de bois où sont assis une soixantaine de prisonniers en veste et pantalon de toile bleue, jeunes pour la plupart. La direction de la prison a sélectionné parmi les jeunes et parmi les condamnés ceux qui travaillent dans les ateliers, qui ont les peines les plus légères. Les « cellules » sont restés.

Deux gardiens sont dans l'angle du fond, trois sur les côtés. Le début du concert est un peu froid.

Deux gardiens sont dans l'angle du fond, trois sur les côtés. Le début du concert est un peu froid, ou calme, comment dire ? Quand on est derrière les barreaux on n'entre pas spontanément dans le jazz, musique du corps. Mais les musiciens se présentent librement, le Sunky Quintet joue un jazz entraînant, *Jimmy Gourley* chante à la guitare une vieille chanson américaine, puis « Body and Soul », les pieds battent le rythme sous les bancs, les spectateurs s'agitent, parlent, applaudissent, une sorte de « chaleur » se ressent. Les musiciens s'amusent.

11 heures. Les prisonniers redescendent, les jeunes d'abord, puis les adultes, puis d'autres, par groupes. Les musiciens plient bagage. Les lourdes portes s'ouvrent à nouveau sur eux, sur le piano, les saxos, les sonos...

CATHERINE HUMBLOT.

En bref

Cinéma

« L'Espion qui m'aimait » de Lewis Gilbert

James Bond a pris un coup de vieux. C'est le sentiment qu'on éprouve à le retrouver dans « l'Espion qui m'aimait ». Non qu'il ait perdu de son courage et de sa virilité, ou que ses exploits soient moins étonnants que jadis. Séduire en la personne de l'agent Triple X la plus jolie des citoyennes soviétiques, bricoler un missile atomique, éviter la destruction de New-York et de Moscou, voilà certes qui n'est pas à la portée du premier venu. Et pourtant ces prodiges ne nous surprennent plus. Tout fabuleux qu'ils soient, ils ont un fâcheux air de déjà vu. Plus grave : le héros lui-même apparaît démodé. Victime de ses émules et de ses épigones, victime plus encore ici d'une histoire calquée à quelques détails près (fin de la guerre froide) sur celle des précédents films. Condamné à se répéter, à se pasticher. Mûr en somme pour le Panthéon des grands aventuriers.

Si James Bond s'éloigne, reconnaissons du moins qu'il s'éloigne en beauté, et que le producteur Albert R. Broccoli *et le réalisateur Lewis* Gilbert ont tout mis en œuvre pour que ce chant du cygne soit un triomphe. Jamais les filles ne furent plus aguichantes, les gadgets plus ingénieux, les décors plus colossaux. Jamais surtout meilleure place ne fut faite à l'humour. D'une drôlerie irrésistible est le principal adversaire de 007, un Goliath-Frankenstein à la mâchoire d'acier, destructeur de pyramides et croqueur de requins, qui survit à toutes les catastrophes. Sans lui, sans les beaux yeux de Barbara Bach, sans quelques trucages qui littéralement nous sidèrent, on s'ennuierait un peu.

James Bond a-t-il fait son temps ? Ou est-ce nous qui avons vieilli ? — J. B.

★ *Voir les films nouveaux.*

« Ne laissons pas les morts enterrer les morts »

...Ou n'oublions jamais les crimes commis par les nazis au nom des théories raciales. Ce film du souvenir, produit et réalisé par la Maison des combattants des ghettos, rassemble des documents sur la vie des juifs en Allemagne, après l'arrivée de Hitler au pouvoir, sur le mécanisme de la déportation et de l'extermination dans les camps, sur l'histoire du ghetto de Varsovie. La plupart de ces documents — films et photographies — sont d'origine allemande. Les bourreaux ne se privaient *pas* d'enregistrer les images de la misère, de l'humiliation, des violences qu'ils faisaient subir à leurs victimes. Des témoignages de survivants, cités au procès d'Eichmann en 1961, servent de commentaires.

Ce montage ne nous apprend rien de plus que ce que nous savions déjà. Il le répète, il le confirme à l'adresse des générations nouvelles. Derrière le mot « nazisme », manié aujourd'hui inconsidérément, et parfois porteur d'inquiétantes nostalgies, il y avait cette réalité terrible, ce martyre de tout un peuple qui ne peut s'effacer.

JACQUES SICLIER.

★ Voir Les films nouveaux.

Expositions

Les façades de Tirouflet

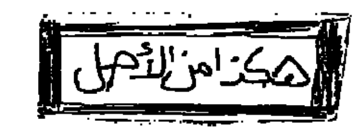
Tirouflet est un artiste encore jeune, mais non point débutant, un abstrait, pourrait-on presque dire, qui se fait une douce violence à rester figuratif, à moins que ce ne soit l'inverse. La saveur de sa peinture tient beaucoup à cette ambiguïté dosée de petits détails concrets et de formes géométriques, comme cette ligne toute pure qui dessine tout de même un toit au-dessus d'un carré nettement trop grand *pour n'être qu'un mur.*

Tirouflet, c'est toujours la même vision expurgée de la grisaille quotidienne, toujours le même petit côté désuet, un peu bête, un peu triste, de paysages anodins : la rue, la plage, l'usine et ces façades de pavillons de banlieue qui occupent l'artiste depuis deux ans. Des paysages à petite échelle, qui donne la petite mesure de l'homme, celle de l'anonymat, mais non son épaisseur. En fait, il n'y a pas le moindre personnage dans la peinture de Tirouflet. La vie passe pourtant mais autrement, filtrée par le silence *de murs aveugles et de fenêtres qui* n'ouvrent sur rien. Peut-être par cette drôle de cheminée qui ne fume *pourtant pas*, ou par cette gouttière qui brille, mais ne goutte pourtant *pas. Ces façades gardent leur secret* et nous renvoient finalement au jeu beaucoup plus savant qu'il n'en a l'air des surfaces *colorées* toutes blanches, ou toutes grises.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud, jusqu'au 18 octobre.

■ M. Alain Lombard, directeur de l'Opéra du Rhin, qui s'était porté candidat à la succession de M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra de Paris (« le Monde » du 9 juillet), a fait savoir, jeudi 13 *octobre*, qu'il retirait sa candidature, les nouvelles conditions d'exploitation de l'établissement ne lui semblant pas compatibles avec ses conceptions artistiques.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle du G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : la Classe morte. Gémier, 20 h. 30 : Marchand de plaisir, marchand d'oublies.
Odéon, 20 h. 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
T.E.P., 20 h. 30 : Dorénavant 1.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Risibles amours
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel réalisé par Berio.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballets du vingtième siècle M. Béjart.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 22 h. ; Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité internationale universitaire, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Maison d'Italie, 21 h. : la Dame aux camélias.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palace, 18 h. 30 : Raoul Duguay ; 21 h. : Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : George Dandin.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Renaud et Armide.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : A louer (Clovis) : 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 14 octobre

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : P. Triboulet.
Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. : le Certificat : Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : V. Lagrange. — II, 19 h. 15 : Tango ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Coupole, 18 h. : Caf'Conc'.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : la Pomme maudite ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : Que n'eau, que n'eau.
La Mûrisserie de bananes, 18 h. 30 : R. Wood ; 20 h. 30 : P. Val ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Petit-Bain Novotel, 21 h. : Je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.
Petit-Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Sélénite, 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. 30 : Vrikionobif.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, Coquillages et Crustacés.
Tout à la joie, I, 20 h. 30 : la Muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi. — II, 23 h. 30 : les Œufs à la moutarde.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : M. Rollin ; 22 h. 15 : l'Autre côté de la vie ; 23 h. : M. Haumont. — II, 20 h. 30 : L. Rocheman ; 22 h. : le Décret secret ; 23 h. : Antenne 1.000.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Concert piano, cello et flûte (Mozart, Poulenc, Jolivet) ; 21 h. : G. Parmentier, piano (Debussy, Chopin, Liszt, Bartok, Beethoven, Schubert, Brahms).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).
Radio France, 20 h. 30 : Quintette à vent hongrois... A. Bezay et K. Kormendi (Bakfark, Bertha, Laytha, Durko).
Eglise évangélique allemande, 20 h. 30 : Frances Fich, clavecin (Couperin, Scarlatti, Gibbons, Tomkins).
Ambassade de l'Inde, 20 h. 30 : Pandit Jasraj et Pramod Sane, tabla.

Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Dollar Brand and Musicians.
Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Théâtre du Nigéria.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 21 h. : Ballets Merce Cunningham.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Fontaine, 21 h. : Groupe folk, Albert Marcœur.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Daunik Lazlo and Co ; 23 h. : Michel Haumont folk.
Salle Pleyel, 21 h. : Keith Janet.
Centre Américain, 21 h. : Pataphonie.

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., les Proscrits, de V. Sjostrom ; le vieux manoir de M. Stiller ; 19 h., Bel ami de L. Daquin ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : le Grand canal, de E. Kishon ; 22 h. 30, le Génie du mal, de R. Fleischer.

Centre Georges-Pompidou, 15 h., « Louise Nevelson making a lithographe », de Diana Mac Koron ; « la Maison aux images », de J. Grémillon ; « Alechinsky d'après nature », de Luc de Heusch.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, 6e (554-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog-Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio - Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. - Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; mercredi, jeudi, lundi et mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EL MACHO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
EMMA (Fr., v. am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint - Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU PLACARD, film français de Benoît Jacquot. 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de René Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-P. Roux. Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, fil américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis - Saint - Germain, 3e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAMOURAI AVEUGLE, film japonais de Kazuo Ikehiro. V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE, film montage américain de G. Stevens Jr. Rex, 2e (236-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'HOMME SANS MERCI, film américain de Daniel Vance. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MANQUE (Fr. (*) ; Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 30).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : la Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf le 17 à 20 h. 30), le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V., S et D. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic, 14e (542-67-42)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-*Opéra*, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PLEASANTVILLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) . Biarritz, 8e (723-69-23)
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de *Lyon*, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, 19e (206-71-33)
WIVES (Norv.) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o) : Le Marais, 4e.
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES *CHIENS DE PAILLE* (**) (A., v.o.) . Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
HESTER STREET (A., v.o.) : Le *Marais, 4e (278-47-86)*.
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). H. sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (*) (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40)
MORE (**) (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
NETWORK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
PIERROT LE FOU (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROSEMARY'S BABY (**) (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Sf mar.
SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THE KILLING (l'Ultime Razzia) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
VOYAGES AU CENTRE DE LA TETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). A 20 h., perm. sam. et dim.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 14 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : L'Archipel Lenoir, d'Armand Salacrou. Avec H. Virlojeux, P. Lombard, M. Déa, R. Party, A. Abbadie, P. Nunzi.

Comment étouffer un scandale dans un château, la veille des fiançailles de Marie-Blanche Lenoir avec le vicomte Gazette.

22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réal. Y. Andrei, avec N Silberg, A. Bardi (troisième épisode).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (De l'angoisse).

Avec le professeur Léon Schwartzenberger et M Pierre Viansson-Ponté (auteurs de « Changer la mort »), MM Henri Pradal (« le Marché de l'angoisse »), Pierre Desgraupes (« le Mal du siècle »), Yves Buin (à propos des écrits de Jean Reverzy).

22 h. 45, Journal

23 h. 50, Dramatique : la Bien-aimée, de J. Doniol-Valcroze (1967), avec M. Morgan, P. Guers, J.-M. Bory, E. Hirt, N Borgeaud. Adaptation d'un scénario de Lucie Faure (rediffusion)

A la fin du siècle dernier, une femme, après dix ans de liaison passionnée, découvre que son amant n'a cessé de lui mentir sur lui et sur sa personnalité. Histoire joliment romanesque réalisée avec une élégance raffinée.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine Vendredi... Service public : marchands d'avenir, l'astrologie, de L. Dalezer-Kahane et D Berkani

Que faut-il penser du développement des pratiques irrationnelles dans notre société technicienne ?

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Loire).

22 h. 25, Journal

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 35, Les grandes avenues de la science moderne : la révolution électronique ;

20 h., Essai : La mémoire verte des arbres, par F Christian ; 21 h 30 Musique de chambre (Szymanowski, Tcherepine, Hindemith, Berg) ; 22 h. 30, Entretiens avec T Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Tchaïkovski, R. Strauss, Pierné ; à 15 h., Œuvres de F. Schmitt, P Arma, J.-P. Beugniot ; à 15 h. 32, Œuvres de Liszt, Bartok, Szokolay, Ligeti 17 h 30 Equivalences : Leguay, Messiaen, L. Thiry 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time, en direct de Nancy pour le Festival Jazz Pulsations : 19 h. 45, Entre chien et loup.

20 h 20, En direct... avec l'Orchestre symphonique de Stuttgart, dir Z. Kosler, avec W Boeitcher « Egmont », ouverture (Beethoven), « Zyklus » (Fortner) ; « Symphonie du nouveau monde » (Dvorak) ; *22 h. 15, Le coin des collectionneurs* ; 23 h., Jazz forum ; 0 h 5, Portraits de compositeurs : G Bœuf et M Redolfi présentent le groupe de musique expérimentale de Marseille.

SAMEDI 15 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; *13 h. 50, La France défigurée* ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Sports : Catch (en direct de Bagneux).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h., Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Soirées du Grand Théâtre historique : L'enlèvement du régent, d'après A. Dumas. Réal. G. Vergez. Chorégraphie, J. Moussy. Musique, V. Cosma. Avec la troupe du Grand théâtre historique, D. Auteuil, P. Crauchet, P. Raynal ; 22 h. 10, Questions sans visage ; 23 h., Drôle de baraque.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 15, Breiz o veva ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine outre-mer.

20 h. 30, Soirée lyrique : « Boris Godounov », de Moussorgsky, mise en scène A. Pokrovski, par E. Nesterenko, I. Arkhipova, V. Piavko, l'orchestre et les chœurs du Bolchoï, sous la direction de B. Khaïkin.

23 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli ; et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Inde vivante ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain (la culture) ; 9 h 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : « Mère » ou l'aurore d'une humanité nouvelle racontée par Satprem, avec J.-C. Bringuier et Y. Jaigu ; 16 h. 20, Le livre d'or : cycle d'orgue à Avignon ; 17 h. 30, Pour mémoire... Fernand Deligny, par F. Estebe et J. Couturier : « Tentatives II ; le Radeau du dernier recours », avec B. Pons, J Lin (rediffusion) ;

20 h., Carte blanche : « Un petit village bien tranquille », de R. Ménard, avec C. Alers, D. Colas, M. Santini ; musique de J. Wiener ; réalisation G Peyrou ; 21 h. 55, Ad lib., avec M de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Beethoven, Tchaïkovski, Weber ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : les Chorales 1977 ; 9 h. 30, « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Brahms) ; 11 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du studio 118 : récital *de jeunes solistes ; 15 h 45, Discothèque 77 ; 16 h 30,* Groupe de recherches musicales de l'Ain ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas ;

20 h. 5, Jour « J » de la musique ; 20 h. 30, Récital de piano Claude Helffer : « Sonate n° 29 opus 106 » (Beethoven) ; « Etude pour les sonorités opposées » (Debussy) ; « Toccata » (Ravel) ; « La Puerta del vino » (Debussy) ; « Deuxième sonate » (Boulez) ; 22 h. 30, Effraction, par J.-F. Hirsch ; 0 h. 5, En direct du Festival Jazz Pulsations de Nancy ; 1 h., Petite musique de nuit, par R. Koering.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable, avec R. Etcheverry ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première.

18 h., FILM : LE TEMPS DE MOURIR, d'A. Farwagi (1969), avec B. Cremer, A. Karina, J. Rochefort, B. Kearns, C. Rich. (Rediffusion.)

Une jeune fille amnésique et sans nom surgit dans le domaine bien clos d'un milliardaire. Elle porte sur elle un film représentant l'assassinat du milliardaire par un inconnu. Est-ce une prémonition ou une machination ?

Un essai — peu convaincant malgré de belles images — de fantastique moderne par les jeux de l'imaginaire et du réel.

19 h. 45, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : UNE VIERGE SUR CANAPE, de R. Quine (1964), avec N. Wood, T. Curtis, H. Fonda, L. Bacall, M. Ferrer.

Un journaliste à scandale prend le nom d'un ami marié pour consulter une jeune psychologue, spécialiste en sexologie, et découvrir si elle est vierge ou non.

Un vaudeville d'assez mauvais goût et faussement audacieux dans sa mise en cause de certains travers du mode de vie américain.

22 h. 20, Connaissance de la musique : Les castrats, de M. Le Roux. Réal. P.-A. Boutang.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, La lorgnette, avec J. Martin ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; *16 h. 40, Trois petits tours* ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire de l'INA : « Odyssée travestie »

22 h. 30, Documentaire d'art : Chefs-d'œuvre en péril (Les arts et traditions populaires), de P. de Lagarde.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Loire, reprise de l'émisison du 14 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical ; « le Chant de la terre », de Mahler, par J.-M. Damian ; *18 h. 45, Spécial DOM-TOM* ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Alphonse Boudard ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (première partie).

21 h. 55, Arts : Technique de l'émail, de *Cl. Hocquard et L. Laupies.*

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : L'INTRIGANTE DE SARATOGA, de *S. Wood (1945), avec G. Cooper, I. Bergman,* J. Warburton, F. Bates, F Robson, J Austin.

Une jeune femme de La Nouvelle-Orléans s'est juré de conquérir la richesse et une place dans la haute société. Mais elle tombe amoureuse d'un aventurier.

D'après un roman d'Edna Ferber, un film à grand spectacle, de passion et d'action, avec un couple d'acteurs prestigieux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Garelli (reprises à 14 h., 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre : Clérambault, J.-S Bach, B. Britten, M. Duruflé, Bartok ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Le temps des cerises », montage poétique et littéraire pour une évocation de la Commune de Paris ; 16 h. 5, Concert : œuvres de Corelli, Stravinski, Prokofiev, de Falla ; 17 h. 30, Rencontre, avec Denis de Rougemont ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec J. Garelli ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Spécial Prix Italia (« Kassandra », de F.-B. Mache ; « l'Evénement », de M. Desclozeaux ; « la Grotta Ressava », d'A. Jovanovic ; « le Transcamerounais », de J. Pivin, rediffusion) ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie avec Maria Van Hirtum.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Concert promenade* ; *8 h., Cantate de Bach* ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Défense d'aimer » (Richard Wagner), par les chœurs et l'orchestre des Rencontres internationales de la jeunesse, Bayreuth, avec P. Gelling, R. Kräussel, P. Whitmarsch ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique : « Concerto en do mineur » (Marcello) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Requiem » (Brahms) ; 17 h., Le concert égoïste, de G. Elgozy : Bach, Mozart, Prokofiev, Wagner, *Moussorgsky*, Mahler, Jolivet, Varese ; 19 h., Musiques du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : en direct de Nancy, « Jazz Pulsation » ;

20 h. 30, Festival estival 77 – Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy et chœurs, direction J. Jouineau, avec J. York Skinner : « Pecavi Frateor » pour chœurs a cappella et « Canticum Prium Puerorum » (Praetorius) ; « In Memoriam Dylan Thomas » et « Symphonie de psaumes » (Stravinski) ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h., Les chambres de la musique, par P.-A. Huré : la chambre de Cothen (Bach) ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 OCTOBRE

— *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité* et membre du secrétariat du P.C.F., est l'invité du journal de 20 heures, sur A 2.

— *Les Scouts de France* disposent de la Tribune libre de FR 3, *à 19 h. 40.*

SAMEDI 15 OCTOBRE

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, participe au magazine « Samedi et demi » consacré aux rapports football-télévision, sur A 2, à 13 h. 30.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., intervient au cours du journal de R.M.C., à 19 heures.

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., répond à Pierre Dumayet à « Questions sans visage » d'A 2, à 22 h. 10.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

— *Mme Françoise Giroud*, ancienne secrétaire d'Etat à la culture, est l'invitée du Club de la Presse d'Europe 1, à 19 heures.

D'une chaîne à l'autre

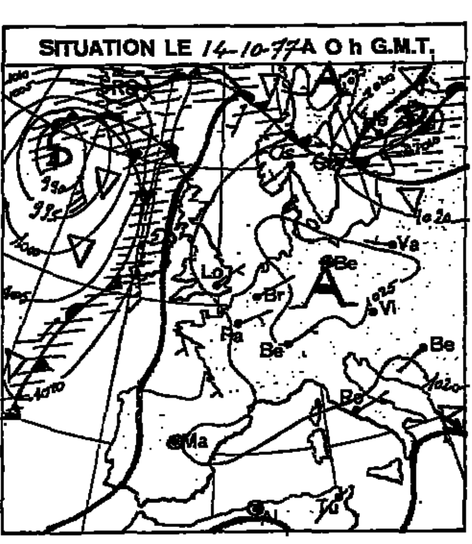
● *Le mot d'ordre de grève* lancé pour le jeudi 13 octobre auprès des journalistes des rédactions de FR 3 par le bureau du Syndicat national des journalistes a été suivi, selon la direction des régions, par 17,6 % des journalistes et n'a touché ni le journal national ni les stations d'outre-mer. *Un communiqué du* S.N.J. fait état de « *mesures d'intimidation de la direction* » et proteste « *contre les nouvelles atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales dont la direction de FR 3 a pris l'initiative* ».

Cette grève avait pour objet de s'opposer aux sanctions prises contre M. Norbert Balit, de la station Nice-Côte d'Azur (*le Monde* daté 9-10 octobre) et de défendre, comme le rappelle le S.N.J. dans son communiqué, « *l'indépendance professionnelle et la liberté de jugement* » des journalistes de FR 3.

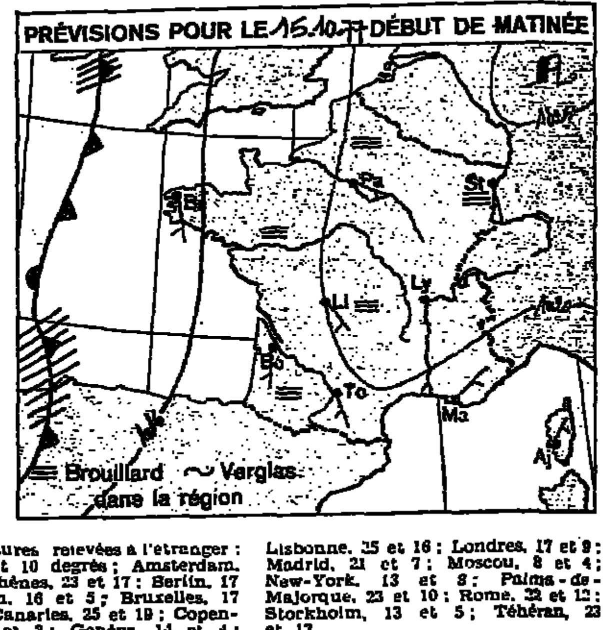
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-10-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-10-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 octobre à 0 heure et le samedi 15 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront sur l'Europe occidentale ; elles protégeront la France des perturbations océaniques, qui n'atteindront que l'Irlande et le Portugal.

Samedi 15 octobre, le ciel sera clair ou peu nuageux en France, *mais il y aura des brouillards, le* matin, dans les régions de l'intérieur. Ces brouillards seront parfois lents à se dissiper dans le Nord-Est.

Les vents, faibles, viendront du sud-est. Les températures seront en hausse par rapport à celles de vendredi ; elles dépasseront souvent 20 °C, sauf dans le Nord-Est.

Vendredi 14 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 020,6 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 25 et 12 ; Bordeaux, 21 et 9 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 20 et 5 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 4 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille, 24 et 10 ; Nancy, 14 et 0 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 22 et 13 ; Paris - Le Bourget, 20 et 5 ; Pau, 24 et 8 ; Perpignan, 22 et 7 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 13 et 3 ; Tours, 19 et 6 ; Toulouse, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 17 et 4 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 17 et 4 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 15 et 3 ; Genève, 14 et 4 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 8 et 4 ; New-York, 13 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 13 et 5 ; Téhéran, 23 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Relatifs au statut particulier du personnel éducatif et de probation et du personnel technique et de formation professionnelle des services extérieurs de l'administration pénitentiaire.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 893

HORIZONTALEMENT

I. Satisfaisant s'il est question d'un prix, plein de sagesse quand il est question d'un conseil ; Au pays des tulipes. — II. Dans un vieil alphabet ; Demi-ration ; Aussi rapide que l'éclair. — III. Ce qu'il peut-être collant ! ; Avaient du pain sur *la planche.* — IV. Cherche à s'élever ; Postes enviables. — V. Vidait des églises ; Construire n'était pas vraiment sa vocation ; Roue. — VI. Source de mandats ; En Algérie. — VII. Eut un mouvement regrettable ; Fit sans doute ciller Antoine ; Terme sportif ; Département. — VIII. Se plaisent en des milieux corrompus ; Possessif. — IX. Sur les *hauteurs*, semblent vouées à l'éternité ; En France ; Entendu à Tolède. — X. On y taille de nombreuses bavettes ; Abréviation ; Lieral. — XI. Ferions en sorte de ne pas oublier certaines choses ; Finit par avoir une robe inusable. — XII. Désignation imprécise ; Restituée ; Comme Orphée. — XIII. Exagère le prix d'une cession ; Rampait ; Implique une exception. — XIV. Tache jaune sur un sol siliceux ; Fin de participe ; Au beau milieu du ciel ; Répété en guise de consolation. — XV. Est au parfum ; Une personne d'attaque.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II		■			■				■		■				
III										■					
IV					■										■
V		■				■						■			
VI					■		■						■	■	■
VII				■	■			■				■			
VIII									■						
IX							■			■			■		
X		■				■			■						
XI	■	■										■			■
XII			■								■				
XIII					■				■					■	
XIV						■				■			■		
XV					■										

VERTICALEMENT

1. Le prix de son entrée se paie en sortant ; Eus donc envie d'agir. — 2. Grecque ; Ficelle trop fine pour des ballots ; Porte des lunettes d'écaille. — 3. A ne pas manquer ! ; Se tourne rarement sans « peine ». — 4. Doublée par prudence ; Il n'a rien appris ou rien retenu. — 5. Port étranger. — 6. Ecoles de chant ; S'applique à un bon baiser ou au mauvais temps ; Remué. — 7. Machine hydraulique ; Ignore *le* Credo [épelé] ; Méprisées par les piscivores. — 8. Se débite en tranches ; Souventes fois répétées. — 9. Titres religieux ; S'opposent ; Possessif. — 10. S'applique à l'endroit ; Tenues dans la joie ; Simples. — 11. Provisions de bouche ; Parfume la Provence. — 12. Tient de la place ; Emis sur la Croix ; Utile au forgeron. — 13. Faire un travail de caviste ; Ce ne sont pas des perles fines. — 14. Fait signe de monter ; Préfixe ; Juge ; Casus belli [épelé]. — 15. Coule en Autriche [graphie admise] ; Fondateur ; Une princesse qui ne sait pas souvent compter.

Solution du problème n° 1 892

Horizontalement

I. Urée ; Ordo. — II. Singes ; As. — III. Am ; Enéide. — IV. Gorets ; An. — V. ENE ; St. — VI. Saluts. — VII. Loriots. — VIII. Lieue ; Nue. — IX. Respectée. — X. Es. — XI. Causeurs.

Verticalement

1. Usage ; Lr. — 2. Rimons ; Iéna. — 3. En ; Réales. — 4. Egée ; Loupes. — 5. Entourée. — 6. Osés ; Ti ; Cou. — 7. Sont. — 8. Dadas ; Tuées. — 9. Osent ; Sées.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 41

DU 12 OCTOBRE 1977

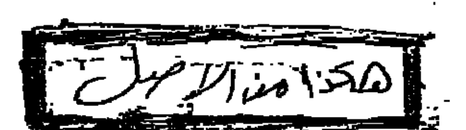
5	6	25	27	42	47

NUMERO COMPLEMENTAIRE **31**

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	779 406,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	114 618,60 F
5 BONS NUMEROS	9 535,90 F
4 BONS NUMEROS	138,40 F
3 BONS NUMEROS	9,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 19 OCTOBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 18 OCTOBRE 1977 APRES-MIDI



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ALSACIENNE EN PLEINE EXPANSION
Fabrication de moteurs électriques et de pompes spéciaux
recherche
INGÉNIEUR EN ÉLECTRO-MÉCANIQUE
POUR UN POSTE DE DIRECTEUR TECHNIQUE

LE CANDIDAT DEVRA :
— assurer la gestion, la direction technique, le contrôle de la production ;
— concevoir de nouveaux appareils ;
— développer la vente en fonction des problèmes posés par la clientèle.

NOUS OFFRONS :
— un travail intéressant, varié, plein de responsabilités au sein d'une équipe internationale ;
— une rémunération en rapport avec la compétence ;
— un poste évolutif, une situation d'avenir.

NOUS EXIGEONS UNE FORTE PERSONNALITE POSSEDANT :
— une expérience pratique dans un poste similaire ;
— le sens nécessaire pour diriger une équipe ;
— un esprit d'initiative, du dynamisme, de l'ambition ;
— une bonne connaissance de la langue allemande.

Envoyer les candidatures sous le n° 711.159 M :
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

C.C.M. SULZER
Usine de MANTES (Yvelines) 50 km de Paris
recherche
pour son Bureau Mécanique et matériel chaudronné
UN INGÉNIEUR Arts et Métiers
- Pour établissement des offres
- Réalisations en usine
- *Installations sur le site*

Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Ecrire ou se présenter à C.C.M. SULZER, 28, boulevard Roger-Salengro, MANTES-LA-VILLE, B.P. 55 - 78202 MANTES-LA-JOLIE Cedex. Téléphone 092-92-10, poste 722.

COMPAGNIE
ASSURANCE
ANGLAISE
désire renforcer son Département Comptabilité et Gestion financière

Les candidats devront avoir :
— le DECS Comptable ou un niveau au moins équivalent, et une formation de gestion.
— De bonnes connaissances de la lang. anglaise écr. et parl.
— Une expérience de quelques années dans une Compagnie d'Assurances, un Cabinet d'Audit spécialisé dans ce type de comptabilité, ou le service assurance risques industriels d'une très importante société.

Le poste offert est très évolutif et offre la possibilité d'une formation approfondie tant dans le domaine comptable que dans celui des assurances.

Ecr. avec C.V. sous réf. 2.271 à SPERAR - 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

RÉDACTEURS TECHNIQUES
HYDR. PNEUM. MECANIQ.
INGENIEURS SYSTEMES
TER INTERIM - 208-35-54
29, rue Beaurepaire - 10e

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS (5e)
INGÉNIEURS
— Exp. système SIRIS 3 et/ou télétraitement ;
— Tps réel (SOLAR, MITRA) ;
— Systèmes SIEMENS 4004.
M. RIVIERE, 337-99-72/79.

PARIS-XXe, famille 3 enfts dont 2 scolarisés rech. nurse (réf.) 5 j. semaine, libre immédiatem. TEL. : 370-28-52.

Rech. J.F. pour garde enfants ts les jrs 14 à 17 h. Logement séparé poss. Tél. Dr Riquelme, 331-43-73 samedi matin.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE A VOCATION INTERNATIONALE
recherche
POUR REGION PARISIENNE ET NORD DE LA FRANCE
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour développer sa gamme d'AROMES ALIMENTAIRES auprès de grds GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES
Age : 30 ans environ.
Formation supérieure souhaitée.
Ecr. HAVAS GRASSE (06130), ss n° 874, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
DIVISION TERRASSEMENT
Siège social LA DEFENSE
UN OPÉRATEUR
sur calculateur Hewlett Packard 30 pour études travaux terrassement.
— Bonnes connaissances topographie et métrés.
— Expérience chantiers terrassement.
— Expérience informatique.

Adresser C.V., photo sous référence 3.779
L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC
proche banlieue SUD
recherche
ADJOINT au CONTROLEUR DE GESTION
Jeune homme licencié de gestion ESSEC - SUP de CO.
Dégagé obligations militaires ayant une première expérience
Envoyez C.V. et prétentions sous no 41.326 HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann 75008 PARIS

Rech. assistants, maître-assist. français et chimie, enseignant à l'Université. Ecrire P. P. P., 12, r. Léon-Cogniet, 75017 Paris.

capitaux ou proposit. com.

EDITIONS DIDASCOL (86) AVANTON
offrent pour diffus. à domicile méthodes ortho, math, langues, à revendeurs ayt représentants.

Recherchons associés pour exploitation de 5 poulains pur-sang. Très bien nés.
Ecr. n° T 000.260 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Raison santé, cède participation *majoritaire (89 %) S.A. dans* importante affaire commerciale Limoges (Hte-Vienne) ; C.A. : 5 millions de F H.T. Ecrire : O.P.C., 14, place Jourdan, 87000 Limoges.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL TOURISME, 48 ans
15 ans expérience direction entreprises tour operating et création gestion
Commercialisation villages vacances France et étranger intéressé par propositions équivalentes.
Tél. 823-15-46, références M.W.

Jeune fille maîtrise psychologie cherche emploi auprès d'un(e) handicapé(e). Sérieuses références. Téléphoner le soir 927-45-37 à Mlle Caroline MALLET.

J.F. 21 a., bac et D.U.T. chimie rech. *poste tech. sup. (1er empl.),* rég. Paris ou Sud de la France. Ecr. n° 7.787, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Un maquettiste publicit. indép. de gde expér. se tient à votre dispos. pr réaliser vos annonces presse, notices, dépliants, catalogues, etc. dans les meilleures conditions de prix et de qualité. R. LESTANG, 976-01-97.

J.H. 6 ans expér. INFORMATIQUE rech. pl. RESPONSABLE d'exploitation ou chef de salle sur C. I. I., H. B. 64. Téléph. 981-38-55.

Jne Fme - 30 ans - excellente présentation - Expérience secrétariat de direction, dactylo, bilingue anglais, notions allemand, ch. poste stable collaboratrice, préférence contacts clients. Téléph. 905-11-73.

Jeune femme, 24 ans, ch. poste stable *sténodactylo* - secrétariat. *Ecr. n° 6573 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 18 ans, sér., cherche place
STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE
Ecr. n° *6.563, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Autodidacte 56 ans. S/Directeur. Respons. technique depuis 30 a. *d'un serv. entret. et travx neufs de 45 pers. en Mécanique, Chaudronnerie,* Charpente métallique, Menuiserie bois, Peinture, Sanitaire. Responsable des approvisionnements, études et devis, ds un compl. de coopératives agricoles et matér. agric. Libre déb. 1978 suite à licenciem. économiq. Ecr. n° 1.755, *« le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. Monteur frigoriste P 2 rech. pl. stable. Libre de suite. Ecr. n° *60710, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

2 ANIMATRICES, expérience travail dramatique, ch. emploi ds struct. cult. Ecr. C. VALLAT, 24, rue J.-Ferry, 93100 Montreuil

cours et leçons

Sud-Américain, dipl. univ., don. cours espagnol. Tous nivx. Tél. mat., 9 h 30 à 11 h 20. 535-89-37.

MATH. Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

propositions diverses

Au Service de l'Employeur la Sélection des COMPTABLES et SECRETAIR. est notre spécialité. Rapidité et garantie. CEE - 346-88-80

occasions

Laurence Corner - Londres : surplus de vêtements et matériel gouvernementaux de haute qualité. Vêtements de plein air et de protection. Prix imbattables. Très vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 43 pages contre 4 F *port compris et vous êtes* bien entendu les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres - Laurence Corner, 62/64 Hampstead Road, Londres NW1 (Angleterre).

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques; pour études commerciales; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

emplois régionaux

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS INDUSTRIELS
située région CHAMPAGNE-ARDENNE
recherche
AGENT ADMINISTRATIF
niveau minimum B.T.S.
pour étude et suivi des problèmes administratifs et juridiques, alliés aux travaux à l'étranger.
Il est souhaitable d'avoir quelques années d'expérience.
Adresser demande C.V. et photo s/réf. 48.217 P.A. - SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SOCIETE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
d'implantation régionale (Ouest)
recherche
COLLABORATEURS JURIDIQUES ET FISCAUX
ayant expérience Cabinet ou Administration.
Envoyer prétentions C.V. manuscrits et photo HAVAS RENNES N° 918 T.

DIRECTEURS RÉGIONAUX
recherchés par un des leaders français sur son marché (maisons individuelles). Plus qu'une formation, nous recherchons un TEMPERAMENT, homme actif, ambitieux, dynamique, capable d'être PATRON d'une entreprise pouvant atteindre 200 personnes.
Il faut donc avoir eu des responsabilités polyvalentes :
COMMERCIAL - GESTION - ANIMATION - COORDINATION
Envoyer lettre manuscrite et C.V. + photo, réf. à n° 7.776 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC
recherche
PUPITREUR
2 ans expér. IBM - DOS/VS sous Power. Disponibilité immédiate. Adr. C.V., lettre *manuscrite, photo et prétentions.* Ecr. G 9.889 Havas Bordeaux.

Clinique région EST *recherche CHIRURGIEN* général et/ou vasculaire. Ecr. n° 7 762, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

P.M.I. CONSTRUCTIONS MECANIQUES BOURGOGNE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEM. EXPORT DE SON DEPART. PIERRE
recherche
INGENIEUR D'AFFAIRES
Formation E.S.C.A.E. ou simil.
- Il secondera le responsable du département PIERRE ;
- Après formation, il conduira les parties techniques, commerciales et financ. des contrats ;
- Il sera à 50 % en déplacement ;
- Anglais néc. - Allemand souh.
Ecrire en indiquant prét. à : PERROT AUBERTIN, 1, RUE DE CITAUX, 21202 BEAUNE CEDEX.

OFFRES 1er EMPLOI
RECHERCHONS IMMEDIATEMENT jeune homme dég. O.M., débutant ou 1er emploi, parlant couram. angl., prêt à apprendre les procédures informatiques de base, saisie, contrôle d'édition, doit avoir quelques connaissances comptables de base. — Téléph. 538-44-04, poste 28-22.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Miniatures indiennes sur ivoire et tankas tibétaines à vendre. TEL. : 331-88-54.

ENFANTS
- *Manteau épaisse fourrure crylor, fauve, capuche, très bon état, taille 10 ans valeur 620 F. Prix 250 F.*
- Robes longues cérém. 110 cm. env. Portées une fois/Nett. 100 F — part. — T. le soir et week-end : 959-15-08.

Vends très beau CHEVALET de peintre en hêtre ciré : 380 F. T. 603-18-83 (à part. de 20 h.).

Agencement

Sur Paris et banlieue Est Agencement de cuisines A vos mesures, rustique ou contemporaine, en chêne massif ou stratifié conception et installation. Possib. de crédit personnalisé. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuit. TEL. : 020-35-14.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, rue E.-Dorlet, 77170 COUBERT. Tél. : 407-72-82. souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

P. vd chiots EPAGNEULS bleu PICARD av. pedig. (tté, vac.). Parents excell., beauté/chasse. *M. Caboche Grande-Rue Fosses,* 95470 SURVILLIERS, 471-42-81.

Artisans

Chauffage, plomberie, électricité, maçonnerie et carrelages, garantie décennale. TEL. : 906-81-96.

Arts

Vends LITHOS encadrées : TOBIASSE, DO THAW et collection Les Muses en 15 volumes. Tél. 770-59-78 samedi 10-14 h.

TABL., AQUAREL., DESSINS PAR ARTISTE PEINT., ANC. ELEVE ECOLE DES BX-ARTS DE PARIS. *Téléph. : 645-89-77.*

Vends LITHOS prix intéressant VALADIE, BONNEFOIT, MENGUY, BRAYER. Tél. : 742-59-62.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

CENTRE KLÉBER
- LEÇONS PIANO
- COURS : DANSE MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- GUITARE

TOUS AGES, TOUS NIVEAUX. TEL. : 704-53-59.

PHYSIQUE-CHIMIE tous niveaux
PAR PROFESSEUR AGREGE LADUSSIERE, 7, villa Croix-Nivert, 15e ou tél. : 783-42-96. SAUF : merc., jeudi vendredi.

ATELIER D'ART DRAMATIQUE
Diction-Communication
animé par le metteur en scène C. STENGEL. Ren. : 958-49-03.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléph. : 326-08-70 - 329-02-88 Tous les jours 9 h. à 21 h.

CLUB ANGLAIS
cours avec profess. d'origine et cinéma parlant. Tél. : 033-01-72.

AGREGE DONNE COURS D'ALLEMAND TOUS NIVEAUX. TEL. : 969-37-38.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Bibliophilie

PART. VEND MEMOIRES DE GUERRE du général de Gaulle dédicacés par l'auteur (3 vol.). Faire offre. Téléph. : 987-28-38.

Edition numérotée « MAO TSE-TOUNG illustré par DALI » Tél. : 242-62-60 après 17 h.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 Paris. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES et HARPES. TEL. : 770-37-95.

Décoration

Cheminée de France achète et revend ttes chemin. (de style). Tél. : 627-31-79, le matin.

Imprimerie

Maq., div. petits travaux d'imprim. (catalog., brochur.). ECR. GIMON, 13, pl. d'Aligre, 75012.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix de vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Livres

TOUS LES LIVRES ! Fournissons livres scolaires et tous genres aux étudiants et collèges tte l'Europe. Prière écr. n° 6.578 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Rencontres

SEUL(E) ?
Pourquoi ne pas appeler *C P N 563-17-27*
Direction
N. WELSCH psychologue D.E.
Services et Garanties :
- Entretien, étude caractérol. gratuits avant engagement.
- Durée, rencontres illimitées.
- Honoraires selon revenus.

C P N
116, av. Chps-Elysées, Paris-8e.

SEGOLENE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIES-LOISIRS.

Vacances-Tourisme-Loisirs

A GOLFE-JUAN
LOCATION vue sur mer, prox. centre, calme compl. r.-de-jdin, 1 ch., séjour, cuis., dche, w.-c., chf. cent., 35 F par jour tt compris. Tél. (93) 63-78-54 ou écrire Mme Biala, 436 chemin des Clos, Golfe-Juan, 06220 VALLAURIS.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous le titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PART. A PART.
COUPE FIAT 128 1300 SL 1973
Très bon état. Avec 2 500 F. Tél. : 820-72-64.

HONDA 1000
année 1977 - 15.000 km modèle Bis Contoner Etats-Unis - Tél. au 986-33-48 sauf dimanche et lundi, demander : JOSÉ

R 14 TL, mai 77, bleu royal. Int. tissu bleu, vitres teintées. Antenne toit. 8.200 km. 23.000 F. *Téléph. : 976-30-52*

Pers. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix : 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 km à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415 Domicile : 237-34-54

8 à 11 C.V.

A *vendre 404 Peugeot, année 66,* puissance 9 CV, ammortiss. réf., parfait état carrosserie et intér. Prix 2.500 F. Téléph. 020-85-46 à partir de 18 h.

+ de 16 C.V.

ROLLS ROYCE SILVER SHADOW 77, 13.000 kms toutes options + bar + tél. Faire proposition. 781-39-43 - 780-54-61

COUPÉ B.M.W. 30 CSI
1975, état exceptionnel, 25.000 km Téléph. : 527-16-55, hres repas.
Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ
« **SANS INTERMÉDIAIRE** » le jeudi dans les kiosques.

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 Modèles 77 peu roulé, garantie Auto Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes (15e)

+ DE 20 VOITURES en CREDIT TOTAL AVEC GARANTIE. TEL. : 630-47-66

Concessionn. British Leyland, Porsche, vend :
Jaguar XJ6, 4,2 l, bleu nuit, direction, 1978, état neuf, 8.000 km.
Très belle Jaguar XJ6, 4,2 l, blanche, vitres teintées, fin 1974. 60.000 km.
Porsche 924 Martini, direction 60.000 km, état neuf.
Tél. (75) 01-29-58 Montélimar

autos-achat

Rech. SIMCA 1501, modèle 75, automatiq. avec faible kilométr. Téléph. après 20 h au 527-74-73

bateaux

A VENDRE : YACHT 20 M Classé 1re catégorie. Tout cft. Décoration intérieure à terminer. Visible à Paris. Tél. à M. Charles au 540-45-21.



La nouvelle perspective : les grandes berlines BMW 728, 730, 733 i.
HORIZON
109, Rue de la Tombe-Issoire 75014 PARIS
588 46 49

---

marché national de **l'occasion**
OCCASIONS RENAULT GARANTIE OR
Garantie pièces et main-d'œuvre dans toute la France

R4 TL 74	9.500	Lancia Monte-Carlo 77	58.000
R5 TL 75	14.000		
R6 L 75	12.000	Peugeot 104 75..	12.800
R12 TL 74	13.000		
R16 TL 75	17.000	Audi CPE 100 74	20.000

RENAULT ETOILE bleu
10, avenue de la Grande-Armée - Paris-17e - 380.10.50
51, avenue de la Grande-Armée - Paris-16e - 500.33.82

C'est à la PORTE DE VERSAILLES (du 7 au 17 octobre 1977 inclus) que se tient la 24e exposition nationale des véhicules automobiles d'occasion.
Près de 1.000 voitures de toutes marques y sont exposées.
Afin de permettre à un public jeune de se tourner vers l'automobile l'entrée est gratuite.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BOURSE
112, RUE MONTMARTRE
2e ÉTAGE PLEIN SOLEIL
VENDS APPARTEMENT SUR RUE
● 1 gde pièce avec 3 fenêtres ● 1 chambre calme
● 1 cuisine aménagée ● Salle de bains ● W.-C.
Le tout libre de suite.
PRIX : 260.000 FRANCS.
Facilités si paiement comptant.
Pour vis., vend. 13 h. - 19 h. et sam. 11 h. - 15 h.
Téléphone : 246-18-35.

Disponible de suite
Possib. achat sans gar.
21, BD DAVOUT, PARIS-19e
Quelques APPTS neufs dans petit imm. façade pierre.
Prix fermes.
Crédit 80 % garanti sur dossier
STUDIOS à partir de 142.000 F.
2 Pces : 266.000 F.
3 Pces : 339.000 F.
Visite sur place dimanche, lundi, de 14 h. à 19 h.

PARC MONCEAU
5, AVENUE VAN-DYCK
Pptaire vd dans hôtel particulier classé très haut standing
4 P., 110 m2 environ ét. élevé entièrement rénové 1.100.000 F

Duplex 4 P. s/130 m2 environ intérieur exceptionnel. Prix : 1.050.000 F. Sur pl. vendredi de 14 à 18 h., sam. de 11 h. à 14 h.

118, rue de Courcelles
Pptaire vd dans imm. p. de taille, 6/7 pces 160 m2 environ, 2e ét. avec cour, jardin privé 60 m2 environ, tel., interphone. Px 1.100.000 F entièrement refait neuf. Tel. 566-65-09.
Sur pl. samedi de 11 h. à 14 h.

XVIIe, PLACE MALESHERBES
Appt 230 m ds H P. dble salon, s. à manger, 2 chbres, 2 s. bns, cuis. équip., serv. gar. 265-45-23

IXe, RUE CONDORCET, 6e ét. asc., gd 3 Pces 85 m2 + 2 log. pl. sud, bcp de charme. 265-45-23

EXCEPTIONNEL
ARBRES - CALME - SOLEIL
Dans allée piétonnière classée. Part. vd gd studio luxueusement rénové. cuisine totalement équipée. Tél. Prix 265.000 F. Tel. au 959-48-28, 9 à 12 h. - 14 à 20 h.

XIe - Particulier à Particulier. Imm. p. de taille ravalé, Appt refait neuf, 65 m. Entr., 2 pces + cuis. ent. équipée, w.-c., salle de bains, chauff. central individ., 13 m2 balc., vue deg. s/arbres. 5e ét. Téleph. Pr R.V. et visite : tél. : 421-21-18 (après 14 h. ou sam. et dim.). Agence s'abstien.

110, RUE LAMARCK
Pptaire vd dans luxueuse petite résidence 2/3 pces entrée, cuis., s. de bains, w.-c., penderie, jamais habité. S/place vend. 14 et sam. 15. de 10 à 18 heures.

2 mn METRO DAUMESNIL
nf. soleil, propr. vd appt 115 m2, gd stdg, balcon, 7e ét., asc., séj. double, cuis. 20 m2, lux. équip., 3 ch., 2 bs, 2 w.-c., tissu mural, vue, calme. box dble fermé, tél. Prix 920.000 F. Téléph. 346-94-82.

PX SANS CONCURRENCE (19e)
Quelques APPTS neufs avec balcon, disponibles de suite, dans bel immeuble Sud-Est.
15, QUAI DE L'OISE
(face canal)
4 P., 84 M2 : 335.000 F.
5 P., 96 M2 : 404.000 F.
Crédit 80 % assuré sur dossier.
Pour visiter, s'adresser au 21, quai de l'Oise, de 14 à 19 h.

PIERRE BAHON
et le décorateur JANSEN
vous invitent au
78, rue de la Pompe (16e),
où vous sera proposé un petit choix d'appartements pouvant convenir à vos besoins.
Tous les jours, de 14 h. à 19 h.
504-65-30.

INVESTISSEMENT DE CHOIX
11, R. DE LA REUNION (20e).
Quelques APPTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIOS à partir de 145.000 F.
2 PIECES à partir de 247.000 F.
3 à 5 P. duplex avec terrasses.
Visite sur place vendredi, samedi, de 14 h. à 19 h.

Exceptionnel dans Paris.
Prix ferme moyen 4.813 F/m2.
21, QU. DE L'OISE, PARIS-19e, dans petit imm. neuf Sud Est, face canal, quelques beaux STUDIOS aux 4 P. avec balc., pour habitation ou location.
BONNE RENTABILITE.
Crédit 80 % assuré sur dossier
Visite sur place de 14 à 19 h.

Mairie 18e
EXCEPTIONNEL
6/7 PCES 135 m2 + 120 m2
terrasse. jardin, dernier étage. Ascens. Tout confl. 820.000 F. Possib. partage en 2 apparts. Etude MIRATON - 252-13-22.

Mo LAMARCK-CAULAINCOURT Dans imm. 1900
STUDIOS. 2 P. Refait neufs. A partir 85 000 F. — 522-95-20.

8e EUROPE 30, rue de MOSCOU
2 PCES, gd conft. Etat neuf. Hall, salon, cuis., chbre, bs, wc. plein soleil, s/rue, balc., imm. pierre. Tél. Px 225 000 F ou 240 000 F avec cuisine agencée. Vis. lundi, mardi, de 11 à 20 h.

BEAUBOURG Part. à part
DUPLEX rénové, 50 m2, 5e ét. Tél. Soleil Calme. — 630.45-06.

EXELMANS - Immeuble récent Sej. dble + 2 chbres + terrasse pl.-pied. 625.000. 11, r. Ch.- Tellier, samedi, 14/18 h.

Mo RANELAGH
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES Entrée, cuis., salle de bains, office + cabinet de toil., asc., chff. cent., chbre serv Px intéressant. Tél.
2, RUE GUSTAVE-ZEDE
(angle 74, rue du Ranelagh)
Sam., dimanche, lundi, 15/18 h.

35, rue de la QUINTINIE
Petit immeuble neuf de qualité
3 P. 69 m2 + balc. 424.000 F.
S/pl. : 14/18 h au 842-57-00

BUTTES-CHAUMONT. Im. réc. **TRIPLEX** 140 m2, gde récept., luxueuse cuis., 3 ch., 2 bns, 2 balcons, 45 m2 terrasse, park. 800.000 F. - T. 366-45-29.

PICPUS Cause départ
Ds imm. P. de T. ravalé, 4 pces, réf. neuf, tt cft. Soleil. Vue dégag. Charges min. Tél. : 628-55-69

19e BON 2 P., cuis., wc, bains. Imm. ravalé bien situé. RARE, 108.000 F avec 10.000 comptant. URGENT - 607-36-54

PLACE DES FETES
Ds bel imm. pierre de t., 3 P., cuis., wc, s. bns, chff. (Libre.) Contigu : 2 P., cuis., wc. (Occupé.) Etage complet : 290.000 F. Pptaire : 255-11-46 - 805-74-85

Part. à Part., vd 4 P., cuis., s. bains, parf. état. Soleil. Tél. 5e ét. Visite sur place samedi 15, de 9 h à 18 h, 16, r. de Liège-9e ou téléphoner au 526-62-79.

ILE SAINT-LOUIS
VUE SEINE, quai d'ORLEANS
1, rue des DEUX-PONTS
Living + 2 chbres. Px 600.000 F. Voir vendredi, samedi, 14-19 h.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m2 A 235 m2.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

MONTMARTRE Dans petit imm ravalé
RAVISSANT 2/3 P., cuisine. 135.000 F. - 331-76-87.

TROCADÉRO
18, RUE GREUZE
Dans luxueuse rénovation petits duplex et triplex originaux style hôtel particulier : cuisine équipée, S. de B. entièrement en marbre, tissus muraux, moquette, interphone, téléphone. Sur place du lundi au samedi, de 11 à 18 heures.
553-16-34

PROPRIETAIRE VEND
DUPLEX 5 MÈTRES 50
S/VERDURE, 130 m2, gd stdg. 734-98-06, HEURES de BUREAU.

12e - LEDRU-ROLLIN
Gd 2 P., 45 m2, de caract., ref. à neuf, 165.000 F. — 343-66-29.

Près PL. BEAUVAU
25, RUE DE PENTHIEVRE
Spacieux living + 2 chbres, tt conft, état neuf. Prix 750.000 F. Voir vendredi, samedi, 14-19 h.

18e - APPARTEMENT
Prêt à habiter, Mo ABBESSES, dans un cadre raffiné, 3 Pièces décorées, cuisine équipée. S. de B., tout confort, calme, sur rue. 4e étage. — Prix justifié. Téléphone : 960-27-83.

AV. HENRI-MARTIN Direct. propr
DUPLEX 200 m2. Prix tr. intér. Tél. matin ou soir : 684-16-30.

Paris Rive gauche

A SAISIR IMMEDIATEMENT
10, rue Ponscarme, Paris (13e), quelques STUDIOS, équipés, dans petit immeuble neuf, calme, pour habitation ou location.
BONNE RENTABILITE
Prix fermes à partir de : 153.000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier.
Visite sur place de 14 à 19 h., ou téléphoner au : 583-37-45.

29, RUE DES SAINTS-PERES
Beau 2 P., cuis. équ., bns, tél., 235 000 F Sam., 15-17 h., 4e ét.

83 QUAI D'ORSAY
Propriétaire vd dans imm. P. de T., grand standg. beau 2 P., cuisine, boiseries anciennes, cheminée, Teléph. Prix 500 000 F. Entièrement refait à neuf.

3 Pièces, cuisine, bains, 120 m2 environ, living 60 m2 avec boiseries anciennes téléph., chambre serv., cave Prix 950.000 F. Sur place vendredi de 14 à 18 h. et samedi de 11 à 14 h.

300 M. PORTE D'ORLEANS
3 P., cft. Exceptionnel. 189.000,
2 P., cft. Plein Sud. 149.000.
Visite vendredi-samedi, 13-18 h., 20, rue Georges-Bouzerait, MONTROUGE
523-83-10 - 206-15-30.

LUXEMBOURG. Propriét. vend imm. bon stdg, 4e étage, 3 P., cuis., S. d'eau, s/cour, soleil : 265.000 F. Téléphone : 331-76-87.

13e, PRES QUARTIER LATIN, STUDIOS, cft, à part. 100.000 F. 4, rue Jonas Samedi, 14 à 18 h. ou R.-V. : 542-73-85, le matin.

PORTE D'ORLEANS (PRES)
3 appts de 50 m2 l'un, 5e et 6e étg., ascens. Ensemble ou séparément. Téléphone 331-80-28

METRO SEGUR
7, RUE LEON-VAUDOYER
Propriétaire vd beaux apparts. 4/5 Pces, dans bel immeub. P. de T., asc., escalier de service.
LIBRES ET OCCUPES.
Baux 6 ans. Visite s/pl., vendr., samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Cherche-Midi - Montparnasse
Duplex, atelier, haut plafond, 2 chbres, soleil. - ODE. 42-70.

LUXEMBOURG - ASSAS
Appt 65 m2, 3 Pièces, charme, caractère. ODE. 95-10. Soleil.

4 PIECES, Place d'Italie, 80 m2. Prix exceptionnel : 360.000 F. Téléphone, parking, cave, parfait état. Téléphone : 567-20-10.

appartements vente

PASTEUR. P. à P., 3 P., excel. état, cuis. am., s. de b., wc, chf. + cave, s/rue calme et jardin : 270.000 F. 783-71-20. Ag. s'abst.

48, RUE DE VERNEUIL
Imm. ancien, grand stdg, asc., BEAU LIV. + CHBRE 40 M2. Sur cour fleurie, calme. Vendr., sam., 14 h. 30-17 h. 633-29-17.

Près Pl. BRETEUIL, 4e ét., asc. Dble living av. cheminée, 3 ch., cuis. équip., S. de B., dche, chf. centr., 110 m2, b. état, ch. serv., caves, 700.000 F, possib. park. Pptaire s/pl. 11 bis, r. Valentin-Haüy, 75015 Paris. T : 567-77-83.

Jardin des Plantes, 5e ét., 36 m2, sans vis-à-vis + cave et r.-de-c. 20 m2 + cave. S/pl., 71, r. Buffon, sam., dim., 2e étage droite.

Vie - Luxembourg, Montparnasse belle entrée, salon, S. à M., 3 chbres, cuis. équ., S. de B., S. d'Eau, chauff. imm., ascenc., bel imm. P. de T., moins de 7.000 F/m2. Lundi 15 h., mardi 13 h., 4, RUE HUYSMANS.

BON 15e Pour placement Studio confort
S/pl. ce jour et demain 14/18 h., 7 bis, rue Général-de-Larminat.

Mo GOBELINS Chauffage central
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES Entrée, cuis., s. d'eau, w.-c.
PRIX INTERESSANT - TEL.
9, bd DE PORT-ROYAL
Sam., dimanche, lundi, 14-17 h.

CHARLES-MICHELS BEAU 4 P. Tt conft - Bel imm. CLASSIQUE PLEIN SUD
450.000 F. Facilit. sam. 14-18 h. 41, rue des Entrepreneurs

Mo ST-PLACIDE Immeuble neuf
Gd standing. tél., box, loggia
STUDIO entrée, cuisine, salle de bains.
15, rue de l'Abbé-Grégoire
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Près PARC MONTSOURIS
3 P. imm. 1960, bel appt, 9e ét., tél. 320.000 F - 589-49-34.

ECOLE MILITAIRE 705-39-10
Bel imm. pierre de taille 6/7 P., 230 m2 à rénover, divisible. Prof. libér. Sam. 14 h 30-17 h : 17, AV. DE TOURVILLE, 3e ét.

DOMINANT PARIS
DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + BALCON
Récept. 62 m2, s. bains marbre
Tél. : Mme DEMOLIS
266-36-36

VIIe PETIT 2 P., cuis., w.-c., douche. URGENT. 566-02-85

FACULTE (près) - Calme-VERDURE
2 PIECES, cuis., bains, 43 m2, 5e étage. sans asc. - 331-81-11.

Mo CENSIER 3e étage sur rue
STUDIO entrée, cuis., w.-c., salle de bains.
Prix intéressant. Imm. ravalé. 3, RUE DE LA CLEF
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

220.000 - Av. 45.000 F
Living + chambre, cuisine, wc, bains moderne, chff. cal., tél.

270.000 - Av. 55.000 F
Living + 2 chbres, gde cuis., wc, bains moderne, chff. centr.
GOBELINS - MONGE
bon ensemble, tapis escalier. Sur grande cour claire et calme. Vr propriét. samedi, lundi, 14 h. 30 à 19 h., 12 bis, av. des Gobelins.

ÉPARGNANTS INQUIETS
DEVENEZ
INVESTISSEURS HEUREUX
de 35.000 à 300.000 F comptant
Plan Epargne Logement Possible
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélection de program. d'investis.
— Accroiss. rapide du capital ;
— Rentabilité immédiate ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Gestion assurée.
Check up financ. et fisc. gratuit.

C. F. I. Pierre
8, avenue Hoche - 75008 PARIS.
Téléphone - 758-68-80 +
ts les jrs et samedi de 8 à 20 h.

16 bis, AV. BOSQUET
Vend double living, 3 chambres, tout confort. Prix : 900.000 F. Samedi, lundi, de 11 à 16 h.

FRANK ARTHUR S.A.
propose trois appartements très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appartements ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en
4 et 5 PIÈCES
avec chambre de service et parking. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Visite, sur place, 26, rue Barbet-de-Jouy, samedi 15, de 11 à 16 heures, et renseignements du : lundi au vendredi.
FRANK ARTHUR,
134, boulevard Haussmann,
766-01-69.

PANTHÉON
PROPRIET. VEND DIRECTEM. UN 2 PIECES ET UN DUPLEX dans imm. 17e siècle, magnifiquement rénové, cuisine équipée, S. de B., TRES CALME. Sur jardin intérieur.
VENDREDI, SAMEDI, 13-17 H., 15-17 RUE TOURNEFORT, OU : 722-38-58.

Région parisienne

CACHAN (94). Beau 3-4 p. dans pet. imm. av. parkg, constr. 65, 3e ét., très clair, tout confort, cave, box fermé. Proxim. bus, métro. Libre fin déc. 655-11-38.

5 km. Versailles, FONTENAY-LE-FLEURY, ds résid. av. pisc., tennis, partic. vd 5-6 p., 122 m2, séj. triple 45 m2, 3 ch., excellent état. Px 390.000 F. Tél. 460-17-62.

BRY-SUR-MARNE
Petit immeuble avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R.
« le Bois des Chênes »
angle avec aven. de Cherbourg, rue Bois-des-Chênes, disponible quelq. appartem. neufs 3 à 4 p.
2 P. A PARTIR DE 185.000 F.
3 P. A PARTIR DE 315.000 F.
Visite sur place de 14 h. à 19 h.

SAINT-GRATIEN
proche Enghien
et forêt de Montmorency
« LES CYCLADES »
Quelques appartem. neufs avec vue sur le lac et la forêt.
Disponible de suite.
Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 % premières années.
Visite sur place, 14 h. à 19 h., ou 989-45-21.

E V R Y
Part. vd F4 tt cft, chauf. centr., garage. C.F. rest. Tél. 077-15-11.

N E U I L L Y (près bois), voie privée dans hôtel particulier, style rive gauche, 160 m2, bon état, jardin privatif.
MONTESFORT. — 544-11-87.

CHEVILLY-L'HAY
Très beau liv. dble, loggia, Sud, 3 ch., gde cuis., 2 bains, imm. 1972. Gd standg, asc. Verdure, gar. inclus. Exception. 355.000 F + C.F. Tél. 660-44-66, 350-58-86.

VIROFLAY. Standing, 5 pièces, 2 sal. de bns, 125 m2, près des trois gares. 425.000 F, crédit + facilité vendeur. Tél. 050-20-76.

GARCHES, 11, r. du 19-Janvier, ds petit imm. nf. Studios, 3 pces, 4/5 pces, sur place, samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 18 h.

MONTREUIL-SOUS-BOIS
Mo Robesp. P. à P. A vdre ds imm. anc., stud. pl.-pied, cour, faibles charges. Créd. poss. Prix 38.000 F. Tél. 045-49-29 apr. 18 h.

Appartements à Pavillons-s/Bois, plein centre, près ttes commod.
— Ds imm. 1974, appart. de 3 p., cuis., s. de b., placards et débarras, balcon, parking. Prix 272.800 F, avec facilités.
— Ds imm. réc. Bel appt. Près ttes commod., 4 pces 116 m2, grd cft, état nf. Px intéress. 390.000 F. Vis. et rens. Sté MLAMID, 6, bd Chanzy, Livry-Gargan, tél. 927-57-27 ou 10-37
SOCAF 32 T et 17 G

SAINT-CLOUD - DUPLEX
5e et 6e ét., ascenseur, plein sud, 105 m2 + 2 terrasses - Séjour - 3 chambres - Garage - 265-45-23.

BOURG-LA-REINE. Calme, verd. Part. vd app. 60 m2, 2 ch., sél., tt cft, garage, téléph. 265.000 F. Tél. 702-90-23 apr. 18 h. et w.-e.

CHATEAU DE VINCENNES
Dans immeuble rénové
CENTRE VILLE
STUDIOS tout confort **69.000 F**
POSSIBLE CREDIT
IDEAL PLACEMENT
Location assurée : 8.500 F l'an
Me voir vendredi et samedi de 14 h à 19 h :
60, rue Diderot - VINCENNES

MAISONS-LAFFITTE, vue CHATEAU, BEAU 3-4 PIECES, 315.000 F. 973-25-83.

SAINT-MANDE SUR BOIS
Reste dans bel imm. p. de taille BEAU 2 P. rez-de-ch. 4 PCES, dernier étage, terrasse, balcon. 5 P. ét. élevé. 374-37-23/622-41-28.

ST-CLOUD SUR SEINE et VERDURE, Charmant 4 P., BALCON, parfait état, 4e étage. ASC. 369.000 F. RARE. 577-96-85.

ANTONY Part. vd appart. 3 p. 61 m2 + parking. Tél. 237-96-72

VERSAILLES 1962 vends **100 M2**
350.000 F + BOX. - 973-25-83.

CHATOU
Imm. neuf, stdg, reste 8 apparts de 45 à 50 m2. Prix à partir de 151.000 F, park. compr. S/place, samedi, dimanche, 14-19 h., LE BELVEDERE, 85, r. Gambetta. Chatou ou tél. : 913-29-29, 58-06.

NEUILLY - ST-JAMES
Dans très bel immeuble neuf, 3 et 4 Pièces avec grande réception. Finition luxueuse. Vis sur place, 18, rue de la Ferme, tous les jours, sauf le mercredi, de 14 h. à 19 h. 30 ou Téléphonez :
766-25-32

Province

A vdre SUPERDEVOLUY 05250 stud. 4e ét., nord, en copropriété. Ecr. no 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NICE Face mer, studio neuf, entièrem. équipé, terrass., cave, garage, 192.000 F ; NICE, Gambetta, ravissant pied-à-terre : cuis. et penderie équipées, chff. individuel, 105 000 F. CARACAS, 17, rue d'Angleterre, 06000 NICE. Tél. : (93) 88-20-85.

NICE Quartier résid. Cimiez
Luxueux 2 pièces dans petit immeuble neuf
Terrasse - Jardin privatif
Garage - Cause départ
Prix : 275.000 F
Cabinet J. PERDU, Nice (06)
11, rue Halévy. Téléph. 87-10-59.

HABITER NICE-CIMIEZ
Juste devant le musée Matisse, aux arènes romaines, se termine la construct. d'un pet. immeuble de tr. haut stand. compren. 22 appts au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. Sur place Le Séréna, 146, av. Arènes, 06000 NICE - Téléph. : (93) 81-37-37.

PUY-ST-VINCENT (05)
3 P. copropriété, constr. 69, att. exceptionnelle, meublé, part. à particulier - 233-52-60, apr. 20 h.

Etranger

SUISSE, Gryon (VD), 1.100 m. Dans BEAU CHALET, tt conft, vue magnif., Part. vd 2 appts duplex 200 m2, exterrasse. Hypom. Case Postale 41, Villars/Ollon 1884.

appartements occupés

Pptaire vd dans bel imm. pierre de taille, ravalé, OCCUPE loi 48,
1o) 2 P., entrée, cuis., wc (bns possib.), 35 m2 ;
2o) 3 P., entrée, cuis., wc (bns possib.), 45 m2. Balcon.
Prix exceptionnels : 58.000 F et 78.000 F - Tél. : 766-12-00

hôtels-partic.

MONTMARTRE, empl. 1er ordre
ATELIER 170 m2
10 m. hauteur sous plafond attenant à un très bel hôtel particulier 420 m2 + garage. Jardin intérieur.
Travaux à prévoir. Affaire exceptionnelle. A vendre en un seul lot. Nombreuses possibilités. Visite et renseignements :
P. TROSBERGER. 254-71-93/94.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, av. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 310 F - 266-52-04

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ
« **SANS INTERMÉDIAIRE** »
Le jeudi dans les kiosques.

maisons indiv. en construct.

EXCEPTIONNEL DANS PARIS
21, QUAI DE L'OISE
PARIS-19e
4 MAISONS INDIVIDUELLES neuves avec jardin privatif ; habitable de suite. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. Visite sur place de 14 h. à 19 h.

UN GRAND CHOIX
de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à
— GONESSE (95 - Val-d'Oise)
— BONDOUFLE (91 - Essonne)
— ECQUEVILLY (78 - Yvelines)
Tous renseignements sur simple appel au
766-13-14

PARIS (17e)
EXCEPTIONNEL
MAISON BOURGEOISE
pierre de taille - avec jardin
5 pièces - tout confort
CITE DES FLEURS
PRIX : 600.000 F
S.G.T.I. 684-93-85.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles. 75015 Paris - Tél. : 577-54-04

Région parisienne

FONTENAY, près bois, tr. belle villa, liv., 5 P., 2 bains, belle cuis., tél., parc. 200 m2, garage 3 voit. 5.000 F/mois. - 366-45-29.

Province

A LOUER 3 pièces meublées, W.-C., cabinet toilette, 2 km Nle 17, 100 km de Paris. 300 F mensuel. R. TAUPIN, 80500 Fescamps. Tél. : (22) 78-05-80.

locations non meublées Offre

Paris

Mo LIEGE Superbe dble living, 2 chbres, ref. neuf, 2.000 F charg. comp. EUR. 63-94

Région parisienne

CHATENAY-MALABRY (92)
A louer appartement 4 Pièces, cuisine, S. de B., 1 cave, 1.400 + charges. — Tél. : 237-59.59.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS.
le JEUDI 20 OCTOBRE 1977, à 14 heures
UNE BOUTIQUE au rez-de-chaussée avec arrière-boutique cuisine, office et chambre froide au sous-sol dans un immeuble
à PARIS (5e) - 17, rue Saint-Jacques
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat à Paris (17e), 17, rue Faraday. tél. 924-14-13.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 10 novembre 1977, à 14 heures
UN IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL
situé à
MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
28, rue Raymond-Lefèvre et 50-52, rue Henri-Wallon
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau : Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 24 octobre 1977, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ sise à CHOISY-LE-ROI
(Val-de-Marne)
6 à 14, rue Jules-Vallès, 2 et 4, rue Lamarck
Compr. UN PAVILLON élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de 2 étages
UN PAVILLON élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et d'un étage - Hangar
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
UN ATELIER DE SERRURERIE (loué) - SEPT BOXES
Le tout sur un terrain d'une contenance de 2.678 m2
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Me William THIELLAND, avocat, 16, avenue George-V à Paris (8e) ; Me Jacques TALON, avoc., 20, quai de la Mégisserie, Paris (1er)

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY.
le MARDI 25 OCTOBRE 1977, à 13 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ à LIVRY-GARGAN (93)
93, avenue Montesquieu
avec PAVILLON 10 PIECES - CONTENANCE 1.854 m2
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS - S'adresser à Me CHAIN,
avocat à PARIS (7e), 10, avenue Rapp ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

VENTE sur licitation et sur surenchère du dixième, au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 27 OCTOBRE 1977, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UN IMMEUBLE à PARIS 7e
10, RUE VALADON
MISE A PRIX : 1.375.000 F
S'adr. Mes BRUN et ROCHER, avocats associés, 40, rue Blanche à Paris (9e) : et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le 19 octobre à 13 h. 45 - Fonds
RESTAURANT - BAR - BRASSERIE « LE MIKADO »
DISCOTHÈQUE - NIGHT-CLUB
à PARIS, 55, boulevard ROCHECHOUART
M. à prix 200.000 F (NE pouv. êt. bais.) Cons 200 000 F. S'ad. Me DAUCHEZ, not., 37, quai de la Tournelle : Me REGNARD, syndic, 169, rue Saint-Jacques

Vente judiciaire aux enchères publiques à la Bourse de Commerce de Paris (salle des Courtiers Assermentés), 2, rue de Viarmes, 75001 PARIS
LE LUNDI 17 OCTOBRE 1977, à 14 h. 30
avec continuation le mardi 18 octobre 1977 à 10 h. et 14 h. 30 s'il y a lieu
80.000 BOUTEILLES
1) 68.000 litres, bouteilles et 1/2, vins de consommation courante V.D.Q.S. et A.C. - Rouge et blanc - Beaujolais, Côtes du Rhône, Bordeaux, Alsace, etc. Mousseux et Champagnes ; 2) 12.000 bouteilles et 1/2 Eaux-de-vie, Poire, Mirabelle, Kirsch, Framboise et Marc de Côtes du Rhône - Marchandises déposées et visibles. Expositions : le 14 octobre de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 17 h. et le 17 octobre de 9 h. 30 à 12 h. : 1) Pour les VINS : Zone Industrielle Sud, Le Val, 14 av. Arago, 91420 Morangis ; 2) Pour les ALCOOLS : aux Magasins Généraux de Paris, 50, av. du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis - Echantillons visibles au bureau des courtiers vendeurs - CATALOGUE détaillé disponible sur place ou à l'Etude des Courtiers Assermentés Vendeurs - Et. de Mes J.-L. MORLOT, J. BILLON, Courtiers de Marchandises Assermentés au Tribunal de Commerce de Paris, 9, rue du Trésor, 75004 Paris. Tél. 887-82-80.

Adj. Tribunal de Commerce de Paris le JEUDI 27 octobre. 13 h. 45 Fonds
PUBLICITÉ s/toutes ses FORMES
à Paris (3e), 47, rue des Tournelles. M.àp. (NE p.êt.b.) 120.000 F. C. 60.000 F. S'adr. Mes Chardonnet et Airault, not. à Paris, 9, r. des Pyramides, et Me Pernot, syndic, 144, rue de Rivoli.

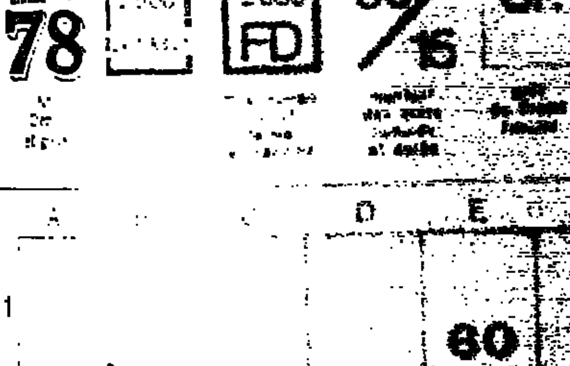
Vente sur Saisie Immob. au Palais de Justice à EVRY, r. des Mazières, le MARDI 18 OCTOBRE 1977 à 14 h.
UN APPARTEMENT
situé dans un ensemble immobilier
à CHILLY-MAZARIN (91)
2, square de Provence
MISE A PRIX : 18.000 FRANCS.
Consignation indispens. pour ench. Renseignem. : Mes Truxillo et Akoun, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis. Tél. : 498-30-26 et 496-14-18.

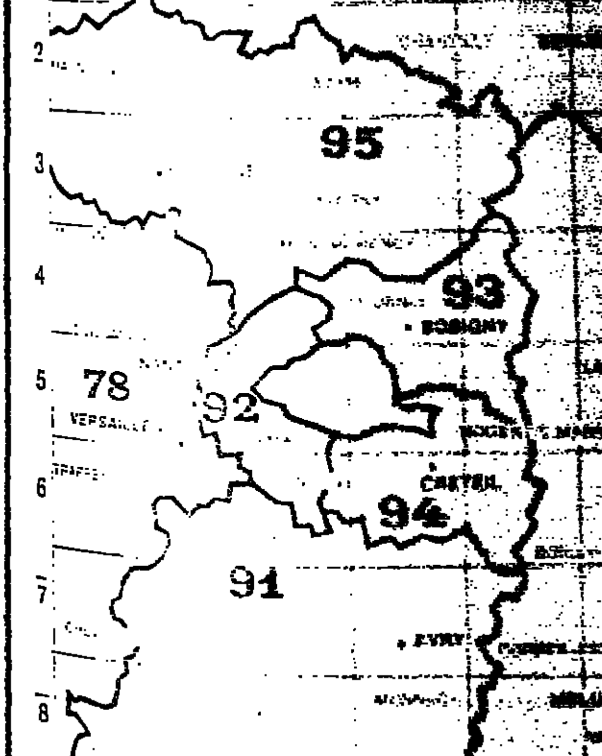
VENTE au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 31 OCTOBRE 1977, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ
à ALFORTVILLE (94)
17, rue de Nice
LIBRE DE LOCATION.
M. à P. : 60.000 F
S'ad. Me FITREMANN, avoc., Paris-8e, 11 bis, rue Portalis ; Me CHARTON-CAILLERES, avoc., 100, bd de Créteil, ST-MAUR ; Me ZABRANEY, av Paris, 86, av. Daumesnil. Ts avocats pr les Trib. de Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.

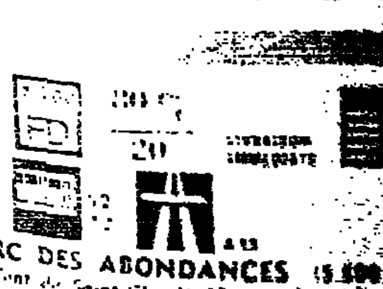
Vente au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 31 OCTOBRE 1977, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ
à MAISONS-ALFORT (94)
96, rue Georges-Médéric
LIBRE DE LOCATION
M. à P. : 60.000 F
S'ad. Me J. FITREMANN, av Paris-8e, 11 bis, r. Portalis ; Me J. DEFOSSEZ, avocat, Paris-8e, 116, bd Haussmann. Tous avocats près Trib. Gde Instance de Paris, Bobigny, Nanterre Créteil. Et sur les lieux pour visiter.

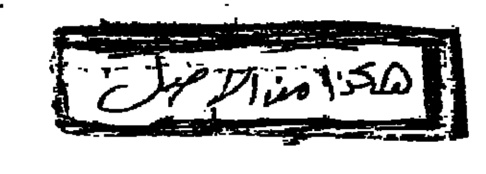
Vente au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 27 OCTOBRE 1977 à 14 h.
UN PAVILLON
sis à
CRÉTEIL (Val-de-Marne)
rue Latérale, No 36
compr. 3 pièces, débarras, buanderie et garage. MISE A PRIX : 80.000 F S'adresser à Me Marcel Brazier, avoc., 178, bd Haussmann, Paris-8e, Me Sagette, syndic à Paris, 6, r de Savoie, et à ts avoc. postul près les trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE PALAIS JUSTICE NANTERRE le MERCREDI 19 OCTOBRE à 14 h.
DIFFÉRENTS LOTS
de COPROPRIETE dépendants d'un ensemble immobilier
à BOULOGNE-BILLANCOURT
8, rue des Longs-Prés
MISE A PRIX : 70.000 F.
S'adresser à Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie à VERSAILLES, et sur les lieux.









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	48,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,98
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

constructions neuves

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
Construct. d'un petit immeuble, 5 appartem., ATELIERS d'artistes de 100 à 110 m², terrasse. Livraison OCTOBRE 1978. Téléph. le matin 589-20-97.

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue, dans immeubles neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la voûte, 2 p., av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces
93 - Bobigny, 2 pièces

LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, Cambronne, 4 pièces
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78 Maisons-Laffitte, studios

Renseignem. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

ST-MAUR - PRES R.E.R.
Petit immeuble grand standing
LIVRABLE DEBUT 1978
7 APPART. 3 ET 4 P.
DUPLEX 5 P., 105 m2 avec terrasse
6, rue Maurice-Lauzière
Sam. 10 h 30 - 18 h 30, dim-lundi 14 h 30 - 18 h 30. Tél. 366-45-29.

locaux commerciaux

12e - BASTILLE
Local commercial libre, 30 m² + cave et téléph. 1.500 F/mensuel, sans reprise. Téléph. 343-66-29.

12e - DAUMESNIL Local ccial
Libre 30 m2 + tél. 1.400 F/mois, sans reprise. — Tél. : 343-66-29.

A louer. SARRIANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, ancienne usine, surface couverte 3.100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional.
Ecr. n° 6.556, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

fonds de commerce

GARAGE AGENCE MERCEDES VOLKSWAGEN-AUDI-PORSCHE dans villes tourist. de Provence sur R.N. 99. Outillage complet, hall d'expo, gar., station libre serv. Cède cause santé. Prix : 250.000 F. Facilités. Toutes propositions seront étudiées.
Ecr. n° T 00274 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

A vendre, en Périgord, tout ou partie agence immobilière en S.A.R.L. très bien située, centre importante ville, près banques, poste centrale, notaires, affaire ancienne de bonne réputation, gr. chiff., vte rais. santé. Ecr. Havas Périgueux n° 169

Cède cab. agent immobilier, seul sur 60 km2, rég. Bourges. Chiffre 160.000 F 1976. Av. 20.000 compt. Mise au cour. et ttes coop. ass. Ecr. n° 1757 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

A VENDRE, av. murs, chef-lieu de canton de VENDEE, 30 km. mer.
BAR - TABAC - P.M.U.
articles fumeurs, timbres, vignettes-auto. Aff. saine tenue dep. plus de 30 a. p. propriétaires Ecr. n° 6.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

AIX-en-PROVENCE Part. cède
URGENT
Droit au bail tous commerces Magasin entièr. refait nf 35 m2, décor moderne, vitrine 4,60 m, pl. centre, tr. passant, pt loyer. Tél. : (42) 27-69-04

locaux indust.

EXCEPTIONNEL Location 610 m2
DEPOT et BUREAUX
Accès camions. 91 Montlhéry A6
Tél. 359-80-63

viagers

VALMONDOIS - OCCUPE
Beau moulin avec rivière et chute d'eau + dépendances, sur 4.500 m2 de terrain - Tél. : SEG. 36-17.

villas

SION SUR L'OCEAN (85) part. vd villa bord mer forêt. Tél. : (51) 68-04-92

PACY-SUR-EURE, 62 km Paris
Particulier à particulier
VILLA 350 m2 s/2 niv. Récept. + 5 chbres, 2 s. de bains. Chff. cent. Tél., jardin d'agrément. Piscine. 800.000 F. Possib. de location. 325-15-53 et 476-13-38

COTE D'AZUR
Cause urgence part. vend sous valeur villa neuve + Pces vue mer, curieux s'abst. Tél. (94) 68-02-51 (H.B.) M. DURIF

CANNES très grande luxueuse VILLA, piscine, vue mer extra. Tél. 45-70-61

Entre SENLIS et CHANTILLY (OISE) à 1/2 heure de Paris, particulier vend maison (1975) de 7 pièces : gd living (42 m2) avec cheminée + 5 pces, 2 salles de bains, double garage, terrasse, sur 480 m2. PIC 215.000 F. Prix 425.000 F. Tél. (4) 425-07-15

Forêt Fontainebleau maison plain-pied, 5 pces, tt cft, gar. 180 m2, jard. 1.800 m2. Prix : 395.000 F. Tél. 424-42-12

CARRIERES-S/SEINE 700 m gare
CHARMANTE VILLA
Récept. 3 ch. Bains. Tt conft. Gar. Beau jardin boisé 700 m2.
PRIX : 500.000 F
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

PARC DE SCEAUX
Bel. ppté ds jard. 900 m2 env. PRIX A DEBATTRE. ROB. 34-86

A louer à l'année
EZE 10 KM DE NICE
TRES JOLIE VILLA
vide ou meublée
Living, 4 chbres, cuis. aménagée, 2 salles de bains, 2 w.-c., tt cft. Dans parc de 2.000 m2 clôturé.
SITE CLASSE
TRES TRANQUILLE
Tél. Mme COLOMBI (50) 57-14-67

chasse-pêche

Part. vd chiots Epagneuls bleu, Picard avec pedigree (tatoué, vacciné). Parents excell., beauté et chasse. - M. Caboche, Grande-Rue - Fosses, 95470 Survilliers. Tél. : 471-42-81

propriétés

Réf. 20 885, REGION LUIGNY (sortie autor. PARIS-LE MANS) MAISON CAMPAGNE ds belle rég. 1 km village, entr. restaur. (Toit et charpente neufs) séj., cuis., gde chbre pouv. être sép., poutr., chemin., débarras, s. de bains, w.-c. (fosse septique), grenier amén. : 3 chbres poss. eau chde, élect., terr. 1.100 m2. 250.000 F crédit 80 %
Tél. (37) 81-19-65

Eure-et-Loir, 120 km PARIS
TR. BELLE FERME RESTAUR. Gd living, immense chem., 6 ch., 2 bns; ch. c., grande cuis., tt cft, poutres anciennes, 2.500 m2 pel., beaux arbres, pte dép. 450.000 F. 347-01-56.

TARN - Carte Michelin 83, 6 ha boisés, landes, prairies, sources, maison caractère, gros-œuvre, toiture parfait état, intérieur à restaurer, plein sud, vue sur lac La Salvetat - Prix 280.000 F. AGIMO, 81430 BELLEGARDE.

Près VILLEMEUX-S/EURE
Maison bourgeoise plain-pied, grande réception, 4 chbres, tt cf. Prix 680.000 F - 579-47-99.

LIVRY-GARGAN
Belle propriété ds sect. pav. près ttes comm., sur terr., jard. déc., mais. de 6 pces, 3 salles d'eau, 2 gar. Tt cft. Poss. d'agr. s. une aile. Px just. 630.500 F. Pour ts rens .et vis. s'adr. Sté MLAMID et Cie, 6, bd Chanzy. 93190 Livry-Gargan. Tél. 927-57-27 ou 10-37 SOCAF 32 T. et 17 G.

Partic. de préférence à partic. 65 km rég. Magny-en-Vexin (27)
PROPRIETE
BEAUCOUP DE CACHET
sur 6.000 m. de terrain, environnement exceptionnel, 4 pièces, cuisine, s. de bains, chf. mazout, tél. Prix 470.000 F. Tél. bur. 272-78-02 ou le soir 553-75-76 ou week-end 16 (32) 52-02-13.

Dans le Vexin, 40 min. PARIS, très beau MANOIR de pierre authentiq. XVIe s., d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. Ag. RHODES, Le Vésinet - 976-33-84.

Près RAMBOUILLET
Particulier vend magnifique propriété, 400 m2 habitables, nombr. dépend, parc d'agrément 12.000 m2, très bien complantés. Affaire rare - Prix justifié. Tél. h. bur. 555-95-74 (p. 66), après 20 heures : 631-69-99.

25 km OUEST PARIS
Maison XVIIIe restaurée, 7 pces, état neuf, jardin curé clos murs. 850.000 F - 975-86-59.

Hte-PROVENCE (04)
Ancien mas + 30 ha - Piscine Qualité du site - Exceptionnel 540.000. Ag. Hte-Provence Immo. Dauphin 04300 FORCALQUIER
Tél. : (92) 78-58-12 78-58-81

Près PACY-SUR-EURE
S/6 HA étang avec partie constructible
Agce TURLOT, 109, r. Isambart, 27120 PACY-S/EURE. (16-32) 36-00-40 et 36-02-44

RAMBOUILLET Près forêt
Maison de caractère. 8 pièces princip., dépendances + 3 box chevaux, sur beau PARC clos 4.300 m2. — Tél. : 484-84-07.

40 km autoroute Ouest Dans village
Très belle mais. rurale aménagée. Séj. 70 m2, 5 ch., 4 bns. Grand conft. Jardin d'agrément. 1.050.000 F, justifié. - 478-60-30.

CERNAY (78) Dans petite résidence
Piscine - Tennis - Maison impec. s. à manger, salon, bibliothèque, 4 chbres, 2 bains, jard. 767 m2. Urgent. 550.000 F. — 052-53-76.

PERIGORD
GENTILHOMMIÈRE XVIIIe
Authentique, bâtiments en L, avec tour, toiture à la Mansart, tr. b. vue, dépend., + de 3 ha, ombrages, source, à restaurer. Prix 350.000 F. Dossier complet avec plans et photos sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 Bergerac - (53) 57-53-75.

A VENDRE
FERTÉ-SS-JOUARRE (77)
MAISON BOURGEOISE
s/3.200 m2, piscine (12X5), ss-sol, gar., cuis., séj. 60 m2, bur., 6 chbres, 2 s. de bns, tt cft, Px 685.000 F. AGENCE LAMANTHE. Tél. 404-02-20

TOURAINE 190 KM PARIS sort. Localité
Plaisant. DEMEURE impecc. 10 P., cft., gd gar., joli jard. ombragé clos. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

terrains

NEGOFIA S.A.
Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations
de LOTISSEMENTS
région parisienne
39, rue des Mathurins 75008 PARIS
TÉL. : 266.57.22

Part. vd terrain constr. viabil. 22.000 m2, sit. Ouville-L'Abbaye 20 min. de la mer (St-Valery-en-Caux, Vertes-les-Roses). Ecrire M. CORDIER, Lindebeuf 76760 (ou tél. 96-81-66)

78 PONTCHARTRAIN
quartier résidentiel exposés plein sud 2 terrains à bâtir, 7.500 m2 façade 60 m2.
Prix 428.000 F. 050-45-81

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC
PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : 260 000 F. Tél. : 61-10-69.

LA VARENNE
300 m. R.E.R. part. vend pavillon 6 Pces, garage, jardin. 500.000 F. Tél. 283-24-77

HERBLAY (15' Saint-Lazare) Beau pavillon
4 P., ref. neuf, cft, gar., jard. Près Gare. 440.000 F. 532-61-00.

maisons de campagne

FORÊT DE LYONS
90 km DE PARIS
MAISON NORMANDE
gd séj., cuis., 2 ch., bns, w.-c., gar. grenier ch. cent. fuel joli jdin 1.700 m2. 270.00 F av. 54.000
AGENCE NORMANDE
27150 ÉTREPAGNY
Tél. 335 par (32) 02-91-11

domaines

BORDELAIS
DOMAINE VITICOLE
libre à la vente
24 ha dont 20 ha vigne A.O.C. bel ensemble maison de maître cour intérieure dépendances. maison de colon parc, terres. S'adresser à l'étude sauf lundi Maître BERNETEAU, notaire PUJOLS, 33350 CASTILLON Tél. 5 à Pujols par (56) 40-91-11

chalets

SUISSE
A VENDRE EN GRUYERE
50 km. de Berne, 30 km. de Lausanne, altitude 800-1.000 m.

CHALET DE VACANCES
tt cft, 5 p., terr. de 604 m², garage. Prix de vente 220.000 F. Hypothèques 150.000 F.

CHALET DE VACANCES
tt cft, 4 ch., meublé et équipé pr 8 pers. Terr. 800 m2, gar. Prix de vente 240.000 F. Hypothèques 160.000 F.

CHALET DE VACANCES
tt cft, 6 ch., meublé et équipé pr 6 pers. Terr. 950 m², garage, dépendances. Prix de vente 245.000 F. Hypothèques 180.000 F.

COLONIE DE VACANCES
proche station de ski. Entièrem équipée et meublée pr 100 pers. Rendem. annuel prouvé 10 %. Prix de vente 420.000 F. Hypothèques 320.000 F.

Renseignements :
AGENCE CLEMENT,
CH 1635 LA TOUR-DE-TREME.
Téléphone 029/2 75 80.

fermettes

PERCHE Charmante fermette sur 1.200 m2
2 P. + dépendance attenante. E. El. Puits. Prix : 107.500 F.
3 km sortie autoroute - Belle grange amén. s/3.000 m2 Séj., cuis. amén. 3 ch., gd atel. E. Elect. Ch. fuel. Px 213.000. R. ROBINET, 5, r. de Chartres, 28120 ILLIERS. - (15-37) 22-01-31.

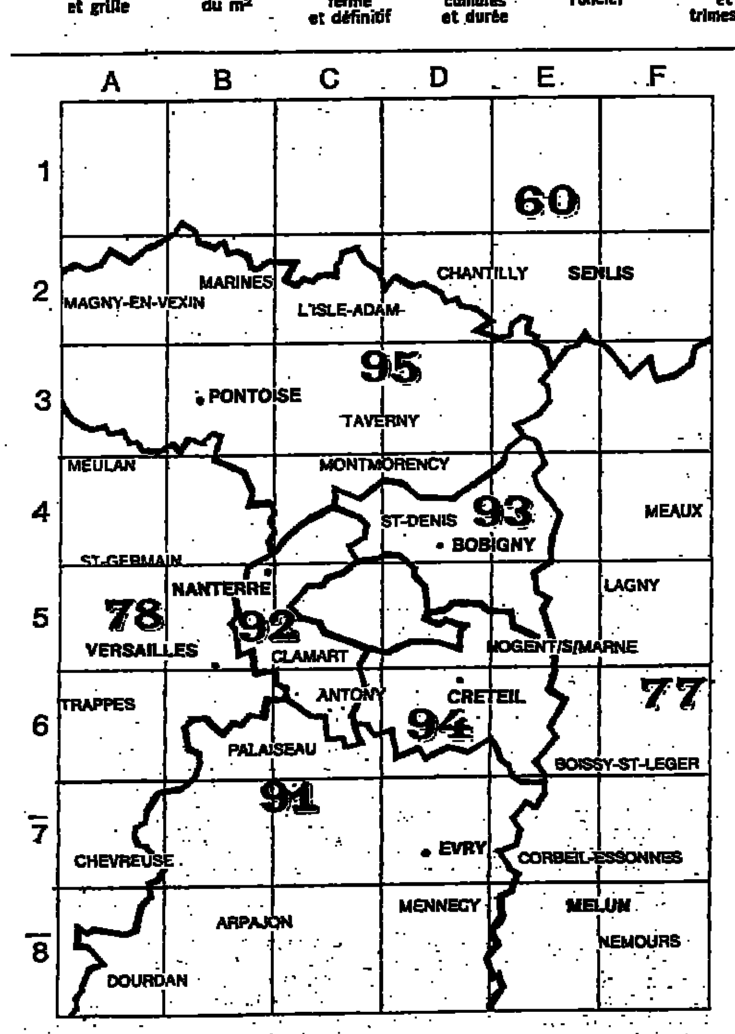
VRAIE FERMETTE
Excellte construct., toit petites tuiles, 3 belles pces habitab., s. d'eau, w.-c., belles dépend. aménag. sur 3.000 m2 clos. Prix justifié 182.000 F avec 42.000 F. Agence de BONNEVAL (28) T. 15 (37) 98-25-52 m. dim.

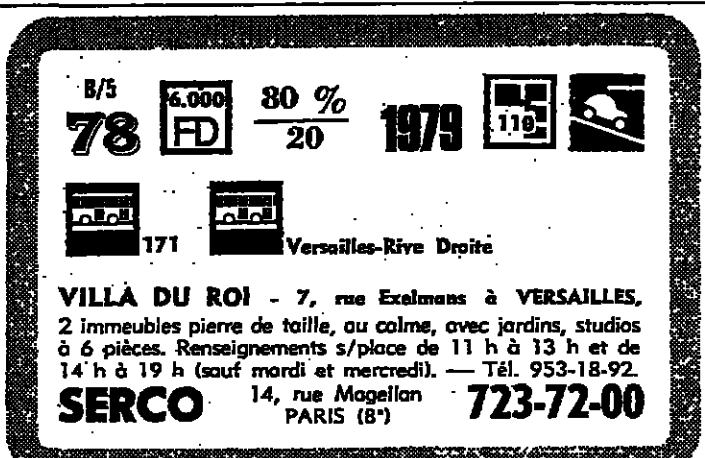
villégiatures

GORDES - Loue maison 700 m village. Plein soleil. Vue panoramique. 15 déc. - janv. - février. T. 16 (91) 78-14-06.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

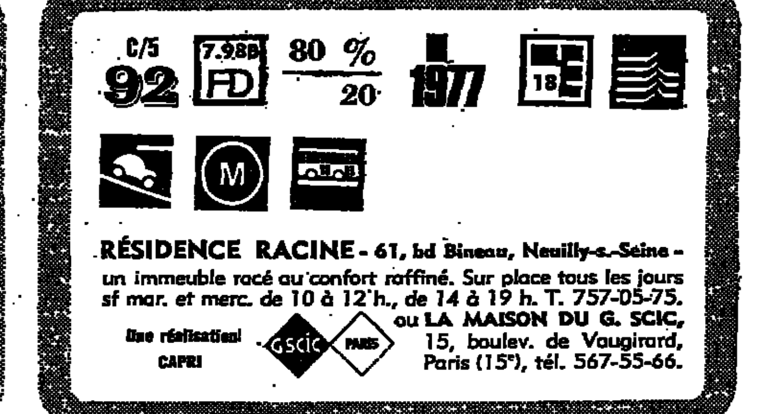
GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90 % / 15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1974 — année de livraison et trimestre
Immeubles
124 — Nombre d'app.
Maisons individuelles
Garages particuliers
Garages en sous-sol ou box
Parkings en surface
Gare
RER — R.E.R. Station
Autoroute ou périphérique

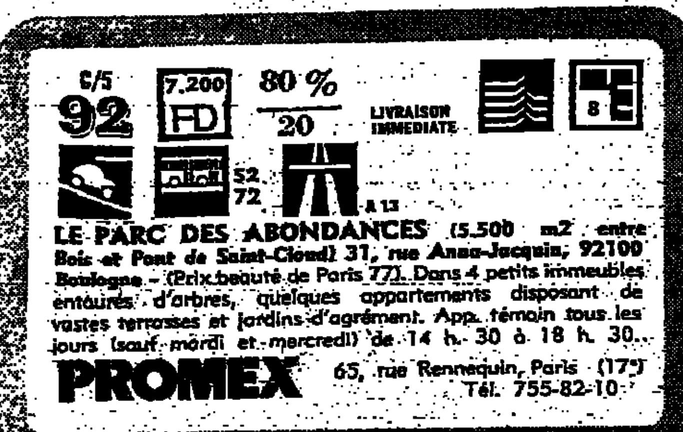


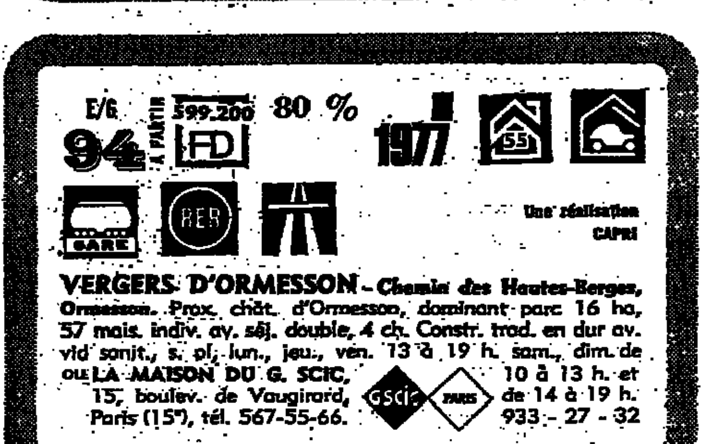
















ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

Les routiers demandent une augmentation substantielle de leurs tarifs

L'intention, récemment manifestée par M. Raymond Barre devant l'Assemblée nationale, de plafonner à 6 % en 1978 la hausse des prix, *« a plongé dans la stupeur »* la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), qui réunissait, le jeudi 13 octobre à Paris, son trente-deuxième congrès. Selon M. François de Brétizel, *« une telle situation est manifestement inadmissible et impensable et ne pourrait déboucher, si une solution constructive n'était avancée, que sur une véritable explosion »*. Pour M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, *« cette émotion est injustifiée dans la mesure où la norme de 6 % sera modulée avec discernement d'une branche d'activité à l'autre »*.

Quant à la seconde grande préoccupation du moment — le problème de l'emploi — la F.N.T.R. souligne que le transport routier, un des secteurs de l'économie dans lequel il y a eu le moins de licenciements, est encore à même d'ouvrir des débouchés intéressants pour des conducteurs qualifiés. A ce propos, *« il faudrait adapter la réglementation relative aux permis de conduire que possèdent de nombreux jeunes à dix-huit ans et notamment faire en sorte que le permis B permette, comme dans d'autres Etats de la Communauté européenne, de conduire des véhicules de 7,5 tonnes maximum »*, a indiqué M. de Brétizel. *« Les épreuves théoriques du permis de conduire pourront être passées avant l'âge de dix-huit ans dans certaines conditions »*, a annoncé M. Cavaillé.

L'approche des élections législatives d'autre part a donné cette année un ton politique inhabituel aux travaux de la F.N.T.R., qui a réaffirmé son attachement fondamental à la libre entreprise. *« Nous refusons d'être un pion sur l'échiquier contrôlé par des entités anonymes cherchant l'appui de l'appareil de l'Etat et mettant en jeu des mécaniques destinées à nous juguler, à nous étouffer à la limite »*, a déclaré M. de Brétizel. Les routiers estiment de leur devoir de dénoncer *« les milieux qui cherchent à saper les fondements de notre économie et de notre société et une situation qui aboutirait à la dictature des minorités agissantes sur la vie des entreprises et des particuliers »*.

M. Cavaillé a aussitôt renouvelé devant les routiers sa profession de foi libérale et s'est attaché à démonter la logique d'un système qui, désorganisant l'économie par des nationalisations en chaîne, en viendrait à *« intervenir partout et pour tout »*. Selon le secrétaire d'Etat, sous un tel régime, *« cela en serait, bien sûr, fini du libre choix des usagers. Le développement du transport routier serait systématiquement bridé et la liberté d'entreprendre supprimée... sous prétexte d'éviter des gaspillages ou de défendre la qualité de la vie »*. — J.-J. B.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

IL FAUT MODIFIER LA GEOGRAPHIE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

déclare le nouveau ministre de l'équipement

(De notre envoyé spécial.)

Rouen. — *« Il est indispensable de modifier progressivement la géographie industrielle de la France et en même temps d'apporter aux problèmes d'emploi immédiats les solutions les plus rapides »*, a déclaré jeudi 13 octobre à Rouen, devant le Conseil national des économies régionales, M. Fernand Icart, le nouveau ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Les objectifs essentiels de l'aménagement du territoire seront donc, *« sous peine de perdre le bénéfice des efforts passés, de poursuivre avec ténacité l'effort d'industrialisation de l'Ouest, persévérer dans la conversion du Nord et de la Lorraine et reprendre le problème de la réanimation économique du Languedoc. »*

A propos du rôle des collectivités locales dans l'aménagement du territoire, le ministre a indiqué qu'il ne croyait pas *« à l'efficacité du despotisme éclairé »*, mais qu'il préférait faire confiance à la concertation : *« L'essor des collectivités locales ne passe pas par le dépérissement de l'Etat. »*

La collaboration entre l'Etat et ses différents partenaires locaux doit, selon le ministre, trouver comme terrain privilégié d'action la politique des villes moyennes, celle des contrats de pays, l'aménagement de la montagne et enfin les schémas collectifs de transport. — F. Gr.

● *Les maires des grandes villes.* — Le bureau de l'Association des maires des grandes villes de France, réuni jeudi après-midi 13 octobre au Palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Roger Quilliot (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sénateur du Puy-de-Dôme, a examiné un projet de Livre blanc visant à *« mettre en lumière les diverses solutions imaginées d'une ville à l'autre pour remédier aux excès de la vie urbaine et susceptibles d'être appliquées par toutes les cités intéressées »*.

L'association se propose de déposer plusieurs propositions de lois. Le bureau demandera audience à M. Barre.

ENVIRONNEMENT

Devant les représentants des associations

M. Giscard d'Estaing annonce neuf mesures nouvelles pour améliorer la qualité de la vie

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi le président de la République a, le 13 octobre, annoncé au cours d'une allocution prononcée devant les représentants des associations du cadre de vie et du haut comité de l'environnement, réunis à l'Elysée, neuf mesures nouvelles destinées à améliorer les conditions de vie des Français.

Il s'agit de la création du conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire ; de l'installation de l'agence de lutte contre la pollution atmosphérique à Metz, en 1968 ; de la publication du décret d'application de la loi sur la protection de la nature instituant les études d'impact ; de la mise au point d'une procédure d'auditions publiques pour les projets d'équipement et d'aménagement les plus importants ; de l'institution de cinq nouvelles zones spéciales de lutte contre la pollution atmosphérique (départements de la petite couronne de Paris et Marseille) ; du regroupement en missions départementales de l'environnement de différentes commissions départementales compétentes en matière d'urbanisme ; de la mise à l'étude de facilités de crédits pour les associations prestataires de services ; de l'élaboration d'ici à la fin de l'année d'une charte de la qualité de la vie valable pour les cinq ans à venir. Enfin, chaque année le président prononcera un message à la nation sur l'état de l'environnement en France.

Commentant le décret sur les études d'impact publié au *Journal officiel* du 13 octobre, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a déclaré qu'il s'agissait d'une « révolution » dans le domaine de l'environnement.

Chaque maître d'œuvre *« devra en effet dorénavant se soucier de l'environnement du site où il prévoit son ouvrage avant toute autre considération »*, a commenté le ministre.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RÉGIONS

Corse

M. RAYMOND BARRE PROCHAINEMENT DANS L'ILE

M. Raymond Barre se rendra prochainement en Corse. Si les services de la préfecture de région et du premier ministre travaillent déjà sur ce projet de voyage, aucune date n'a encore été fixée pour ce déplacement.

Le premier ministre précédera en Corse le président de la République, qui avait annoncé le 19 septembre son intention de se rendre dans l'île, *« le moment venu »*, pour examiner avec la population et les élus *« la solution de leurs difficultés dans un climat débarrassé des médiocres aventures et conforme à la fière dignité de la Corse »*.

Le dernier voyage d'un premier ministre en Corse remonte aux *25 et 26 mars 1974*. M. Pierre Messmer avait visité Bastia, Corte et Ajaccio et s'était adressé aux assemblées régionales.

Ile-de-France

LES ÉLUS DEMANDENT A ÊTRE REPRÉSENTÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La première Société de développement régional (S.D.R.) de l'Ile-de-France vient d'être constituée entre les banques de la région, les principaux établissements financiers et les trois compagnies d'assurances nationalisées. Il s'agit de la SOFIPARIL (Société financière de Paris et de l'Ile-de-France) qui, avec un capital social de 33,2 millions de francs, pourra prendre des participations dans le capital des petites et moyennes industries de la région. En revanche à la différence des S.D.R. des autres régions, elle n'est pas habilitée à faire des prêts à long terme.

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, a déploré que les élus n'aient pas été consul- S.D.R. M. Giraud a demandé que tés pour la constitution de la le statut des S.D.R. soit modifié afin que les établissements publics régionaux puissent être représentés à leur conseil d'administration comme le souhaite d'ailleurs, la Délégation à l'aménagement du territoire.

Les élus de l'Ile-de-France réclament depuis longtemps la constitution pour la région d'une S.D.R. dans laquelle ils seraient représentés. M. Jacques Chirac (R.P.R.), maire de Paris, avait aussi souhaité la création d'une S.D.R. en Ile-de-France (« le Monde » du 30 avril 1977).

VÉCU

Seize cents habitants sans chauffage

Les mille cinq cent quatre-vingt-six locataires de la cité des Hautes-Haies à Creil (Oise) vont-ils passer l'hiver sans chauffage ? C'est la question qu'ils se posent depuis qu'une affichette, apposée dans les cages d'escalier, les a informés, voici quelques jours, que, la société de chauffe n'ayant pas été payée depuis plusieurs mois, les radiateurs ne seraient pas rallumés le 15 octobre.

« Nos factures de chauffage n'ont pas été réglées depuis des mois, explique-t-on à la Cofreth, *chauffagiste des Hautes-Haies. Depuis longtemps, nous avons attiré l'attention des pouvoirs public sur ce grand ensemble : les installations sont mal entretenues ; dès février 1977, nous avons coupé le chauffage pour non-paiement de nos factures. Nous l'avons rallumé sur les promesses de la Société civile immobilière gérante de l'ensemble, mais ces promesses n'ont pas été tenues. Actuellement, la S.C.I. nous doit 1 200 000 francs. Nous avons donc décidé de ne pas respecter le contrat de chauffe qui prend effet à compter du 15 octobre. »*

A la Société civile immobilière propriétaire et gérante de l'ensemble, on affirme que c'est *le taux important des loyers impayés* (environ 40 %) qui est à l'origine des difficultés que rencontre la société. Depuis la crise de l'énergie, après laquelle les charges de chauffage ont pratiquement doublé, le nombre des loyers impayés a augmenté très sensiblement.

Mais l'affaire est plus complexe. La S.C.I. est endettée et ses créanciers ont demandé, au printemps dernier, que le montant des loyers soit gelé et versé à *un* sequestre. D'autre part, la société est également en dette vis-à-vis de l'administration fiscale, qui prélève *une partie des loyers* auprès des locataires afin de se rembourser directement des sommes qui lui sont dues. Le *montant des loyers n'est versé* que pour 20 % seulement à la S.C.I. afin qu'elle puisse continuer à gérer l'ensemble. Cette somme n'est cependant pas suffisante pour lui permettre de régler son arriéré de chauffage.

Des garanties suffisantes

L'affaire en est là. Les responsables de la Cofreth affirment que, s'ils obtiennent des garanties suffisantes pour le paiement des factures à venir, ils honoreront leur contrat de chauffe pour l'année 1977-1978. Une solution est donc actuellement à l'étude. Un mandataire de justice pourrait aller collecter les charges chez les locataires et les remettre directement à la Cofreth. La S.C.I. pourrait, pour sa part, obtenir de nouvelles garanties bancaires, et le pré-chauffage a été rallumé ce vendredi.

Pour les locataires, cette nouvelle affaire vient s'ajouter à une liste déjà bien longue de déboires et de revendications : *« Le domaine est laissé à l'abandon depuis des années*, explique M. Paul Lagarène, président de l'amicale. *L'électricité est défectueuse ; il n'y a pas assez d'extincteurs ; les ascenseurs sont restés plusieurs jours en panne ; on nous a même menacés de couper l'eau, car les factures n'avaient pas été payées ; nous manquons enfin de terrains de jeux. Nous demandons que le domaine soit déclaré zone sinistrée et remis en état. D'autre part, nous mettons en cause la mauvaise gestion de l'ensemble, qui est à l'origine de toutes ces difficultés. Un certain nombre de locataires ont récemment intenté un procès pour charges indûment perçues, et la justice leur a donné raison. »*

Pour le moment, une pétition, forte déjà de mille signatures, circule dans le grand ensemble. Les habitants des Hautes-Haies attendent, en espérant que cette attente ne se prolongera pas trop.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La réorganisation du groupe Terrin à Marseille

Des licenciements mais des perspectives

De notre correspondant régional

Marseille. — La direction du groupe de réparation navale Terrin, à Marseille, a décidé de procéder à de nouvelles réductions d'effectifs — licenciements ou mises à la retraite anticipée — visant environ quatre-vingts salariés des sociétés du secteur Industrie, dont cinquante-quatre de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM). Selon le directeur général, M. Jacques Bojin, il s'agit d'une mesure complémentaire du plan de redressement économique et financier d'apurement du passif, approuvé le 6 septembre dernier par le tribunal de commerce de Marseille.

Les curateurs du groupe avaient déjà réalisé au début de l'été d'importants allégements de personnel affectant sept cents salariés, dont deux cent vingt-trois avaient été licenciés pour cause économique et cent soixante dix-neuf mis en pré-retraite (*le Monde* des 10 et 11 juin). Des élus communistes de Marseille ont réuni une conférence de presse, jeudi 13 octobre, devant les portes de la société pour *« souligner la gravité de la situation dans la réparation navale marseillaise »* et *« protester contre le démantèlement du groupe Terrin »*.

Si le carnet de commandes de la SAM demeure nettement insuffisant, une certaine reprise s'est manifestée en revanche au cours des dernières semaines dans le secteur de la réparation navale proprement dite. Un important projet de construction de plates-formes offshore représentant environ cinquante mille heures de travail a été, en particulier, conclu avec une société américaine. Avec la mise en place des nouvelles structures de direction, les responsables du groupe se sont donné d'autre part les moyens de renforcer sa compétitivité et son dynamisme sur les différents marchés où il intervient.

Le groupe Terrin, dont la présidence continue à être assumée par M. Pierre Terrin, comprendra, en effet, désormais trois divisions opérationnelles : la division Réparation navale dirigée par un ingénieur civil du génie maritime, M. Bernard Rabelle ; la division Sud-Marine, placée directement sous la responsabilité de M. Bojin ; et la division Industrie, dirigée par l'ancien secrétaire général de la Société provençale des ateliers Terrin (S.P.A.T.), M. Jacques Pointud. Un secrétariat général dirigé par M. Pierre Richard coordonnera d'autre part l'ensemble des services administratifs, financiers et du personnel des treize sociétés du groupe, lesquelles conservent pour l'instant leur personnalité juridique. La direction commerciale du groupe, enfin, sera animée par M. Jean-Pierre Terrin, cousin de M. Pierre Terrin.

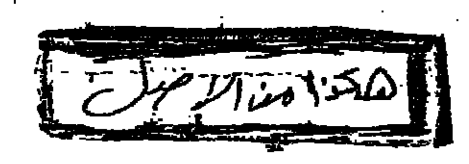
« Les perspectives d'activité sont dans l'immédiat encourageantes, malgré une conjoncture toujours difficile », a déclaré M. Jacques Bojin.

On attend à Marseille le *Batillus*, premier de la série des superpétroliers de 550 000 tonnes construitse à Saint-Nazaire par les Chantiers de l'Atlantique pour le compte de la Société maritime Shell, et qui passsera pour la première fois en cale sèche depuis sa mise en service, en juin 1976.

Un important projet, qui n'a pas encore été rendu public, sera enfin réalisé par la SPAT dans le cadre d'un accord qui vient d'être signé avec la société américain Hewitt, de Houston (Texas), construit à Saint-Nazaire pour « vaisseaux » sous pression et d'équipements pour l'industrie pétrochimique.

GUY PORTE.





ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

BILLET

Téléphone : qui équipera l'Arabie Saoudite ?

De notre envoyé spécial

Atlanta. — Veillée d'armes pour les grands fabricants mondiaux d'équipements de télécommunications. Dans quelques semaines, on connaîtra le nom de l'heureux élu qui recevra la commande pour l'équipement téléphonique de l'Arabie Saoudite. Dans les allées d'Intelcom 77, la première exposition mondiale de télécommunications, qui s'est tenue du 10 au 14 octobre à Atlanta (Georgie), les pronostics concernant l'attribution de ce « contrat du siècle », comme certains l'appellent peut-être abusivement, vont bon train.

L'appel d'offres de l'Arabie Saoudite porte non seulement sur l'installation en trois ans d'un réseau téléphonique complet (centraux, transmissions, câbles, bâtiments), utilisant les technologies les plus modernes, d'une capacité de 470 000 lignes, mais aussi sur son exploitation pendant cinq ans. Le total du contrat représente 3 milliards de dollars environ (une quinzaine de milliards de francs).

Dans un premier temps, le groupe néerlandais Philips, associé à Continental Telephone (société d'exploitation américaine concurrente de American Telephone and Telegraph, espérait traiter le marché de gré à gré. De bonnes âmes ayant laissé entendre que ses prix étaient largement supérieurs à la normale, le gouvernement de Ryad a décidé de lancer un appel d'offres international. Trois groupes ont répondu globalement : I.T.T. ; un consortium réunissant Ericsson, Philips et Bell Canada (pour son expérience dans l'exploitation d'un réseau) ; A.T.T., qui fait ainsi sa première sortie officielle importante hors des Etats-Unis, s'est associé à l'anglais Plessey. D'ores et déjà, A.T.T. a obtenu un contrat de 400 millions de dollars, conjointement avec le fabricant américain d'équipement de radio Collins, pour la fourniture notamment de faisceaux hertziens. De son côté, le groupe japonais Nippon Electric n'a répondu qu'à une partie de l'appel d'offres.

Quant aux firmes françaises, elles brillent par leur absence. Certes, lors de sa récente visite en Arabie Saoudite, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a tenté de « vendre » les centraux Metaconta et A.X.E. fabriqués en France sous la responsabilité du groupe Thomson. Apparemment sans succès. Les interlocuteurs de M. Ségard lui auraient fait valoir que pour ce qui concerne les centraux, pièces maîtresses d'un réseau, ces deux matériels étaient soit d'origine I.T.T. (Metaconta), soit sous licence Ericsson (A.X.E.). « Dans ces conditions, nous préférons, ont expliqué en substance les Saoudiens, nous adresser à celui qui détient la maîtrise technologique du produit plutôt qu'à ses licenciés. »

Les choses paraissent donc bien compromises pour les firmes françaises. A moins qu'une alliance ou un arrangement de dernière heure avec l'un des trois groupes en course ne permette à Thomson, à la filiale d'I.T.T. en France — la Compagnie générale de constructions téléphoniques, — ou encore à C.I.T. Alcatel d'avoir quelques miettes du marché.

Le dépouillement des réponses à l'appel d'offres est en tout cas aujourd'hui terminé. I.T.T. aurait présenté les meilleurs prix pour l'installation du réseau, suivi par A.T.T. et le consortium Philips-Ericsson. En revanche, ce dernier serait le plus compétitif pour la partie exploitation, A.T.T. venant là aussi en deuxième position, et I.T.T. en dernier.

L'Arabie Saoudite scindera-t-elle le marché (en donnant, par exemple, à I.T.T. l'installation et au consortium l'exploitation) ou préférera-t-elle n'avoir qu'un interlocuteur ? Dans ce cas, A.T.T., qui bénéficie du soutien actif du département d'Etat des Etats-Unis, paraît le mieux placé. Pour sa première sortie sur le marché mondial, le géant américain réussirait alors un coup de maître.

EAN-MICHEL QUATREPOINT.

LES RESPONSABLES DES NOUVELLES GALERIES ANNONCENT UNE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU GROUPE.

Pour les neuf premiers mois de 1977, le chiffre d'affaires global de la Société française des Nouvelles Galeries s'est élevé à 3 520 millions de francs, contre 3 340 en 1976, soit une augmentation de 5,4 %.

Selon M. J.-L. Delpech, président de la société, qui présentait ces résultats à la presse le jeudi 13 octobre, l'amélioration de la gestion et le renforcement du contrôle des frais généraux se traduisent à fin juin par une amélioration sensible des résultats, qui devraient être bénéficiaires à la fin de l'année. Les pertes du premier semestre s'élèvent à 19,3 millions pour les Nouvelles Galeries, à 9,5 millions pour le B.H.V., seul Uniprix enregistre un résultat bénéficiaire de 200 000 F.

Au total, le déficit du groupe intégré atteint 44,1 millions de francs. Ce n'est qu'en apparence que ce déficit paraît plus élevé que l'an dernier, où il atteignait 33,3 millions de francs en raison de l'incorporation d'une provision pour les primes de fin d'année, a précisé M. Delpech. Le déficit de 1976, si l'on y inclut cette provision, s'élevait en réalité, à la même date, à 64,4 millions de francs.

AGRICULTURE

LA CAMPAGNE 1976-1977 A ÉTÉ « SATISFAISANTE » POUR LE COGNAC

Les ventes de cognac ont atteint 114,5 millions de bouteilles au cours de la campagne 1976-1977 (terminée le 1er septembre) contre 115 millions lors de la précédente campagne, ce qui est « satisfaisant », a annoncé le 11 octobre M. Jean Graille, directeur du Bureau national du cognac. Un léger recul a été enregistré sur le marché intérieur (2 millions de bouteilles vendues en moins), dû pour l'essentiel au contrecoup des achats d'anticipation qui avaient eu lieu l'an passé. En revanche, les exportations ont globalement progressé, atteignant 87 500 000 bouteilles, soit 2 % de plus, représentant un chiffre d'affaires de 1,84 milliard de francs. Le recul des ventes sur le marché américain a été plus que compensé par les augmentations réalisées en Grande-Bretagne, en Extrême-Orient (Hongkong et Japon) notamment.

AUTOMOBILE

LA CHRYSLER-SUNBEAM : UNE ANTI-JAPONAISE

Les constructeurs européens, les français notamment, ne font-ils pas fausse route ? La question peut être posée après le lancement, en Grande-Bretagne, de la Chrysler-Sunbeam. Voici un modèle familial (3,83 mètres) à trois portes, qui est confortable et silencieux, qui tient bien la route même sur sol mouillé, qui freine efficacement, dont l'intérieur est soigné et la ligne réussie. Son niveau d'équipement en série surclasse largement celui de la concurrence, son entretien est facile et le réseau d'après-vente bien développé. Quant aux prix des trois versions (5, 7 et 9 CV), ce sont ceux dont les Japonais avaient le monopole avant la montée du yen.

Un détail cependant : bien qu'elle ait des freins à disque assistés, une direction à crémaillère et un allumage transistorisé, elle reste une automobile archi-conventionnelle avec sa propulsion classique, son essieu rigide à l'arrière et ses moteurs à quatre cylindres en ligne verticaux. Ce qui prouve que l'on peut encore faire des produits modernes avec des solutions archaïques peu coûteuses. Mais il est vrai que la Sunbeam reprend un maximum d'éléments de la gamme Chrysler (Imp, Avenger et 1307) et que sa création n'a pris que dix-huit mois. Un record !

La commercialisation en France débutera en avril, deux mois après le lancement de la C-2, la nouvelle Simca. Cette nouvelle Sunbeam n'est pas une « petite » de plus, mais une voiture moyenne capable de contrer l'offensive japonaise dans les pays les plus perméables (Grande-Bretagne, Scandinavie et Benelux) et elle préfigure les modèles américains auxquels nos constructeurs devront bientôt trouver une parade. La moins chère possible. — M. B.

MONNAIES ET CHANGES

La baisse du dollar se poursuit

(Suite de la première page.)

Parti de Tokyo, le mouvement s'est donc étendu aux autres places financières. Il a été d'autant plus important qu'en raison du bas niveau des investissements, il existe actuellement une masse non négligeable de dollars en quête d'emploi. Les opérateurs sont d'ailleurs convaincus que les autorités américaines, exception faite de M. Burns, voient d'un bon œil la dépréciation de leur devise. En auraient-ils douté que M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, les aurait rassurés en déclarant jeudi que le raffermissement actuel du yen était « *minime* » et qu'il ne suffirait pas à entraîner des modifications sensibles de la balance commerciale des Etats-Unis !

Les responsables de la Banque nationale suisse ont d'ailleurs dénoncé jeudi, au cours d'une conférence de presse, l'attitude de l'administration américaine qu'ils ont accusée publiquement d'utiliser systématiquement la perspective du déficit commercial américain pour faire baisser le dollar. Pour les dirigeants de la B.N.S., ces manipulations sont déplorables à plus d'un titre :

— elles faussent le jeu des cours flottants et provoquent des fluctuations erratiques de monnaies, plus dommageables encore que la chute du dollar elle-même ;

— elles sont « *contre-productives* » pour l'économie internationale, car elles augmentent le climat d'insécurité ;

— enfin elles ne sont pas économiquement justifiées ; pour la B.N.S., le dollar est actuellement sous-évalué par rapport à la situation économique américaine.

En l'occurrence, les dirigeants de la B.N.S. se sont fait les porte-parole des banques centrales européennes et notamment de la Bundesbank. La baisse du dollar place, il est vrai, les instituts d'émission dans une situation inconfortable : tenter d'enrayer la chute de la devise américaine, comme ils l'ont fait la semaine dernière, c'est prendre le risque de devoir « avaler » des dollars ; laisser filer son cours, c'est prendre celui de développer encore le mouvement spéculatif. Ne disait-on pas, ce vendredi, que les pays exportateurs de pétrole avaient commencé à vendre des dollars ?

L'avertissement lancé par les responsables helvétiques sera-t-il entendu ? Est-il de nature à inciter certains opérateurs soucieux de ne pas être pris à contre-pied par une brutale remontée du dollar, comme cela s'est produit en *août*, à *racheter* les devises américaines vendues, alors qu'aux Etats-Unis s'annonce une hausse des taux d'intérêt ? « *Dans la situation présente, tout est possible* », commentait un cambiste en fin de matinée.

PHILIPPE LABARDE.

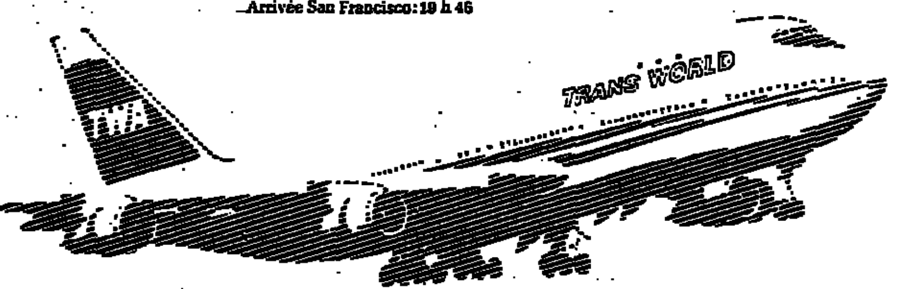
CONJONCTURE

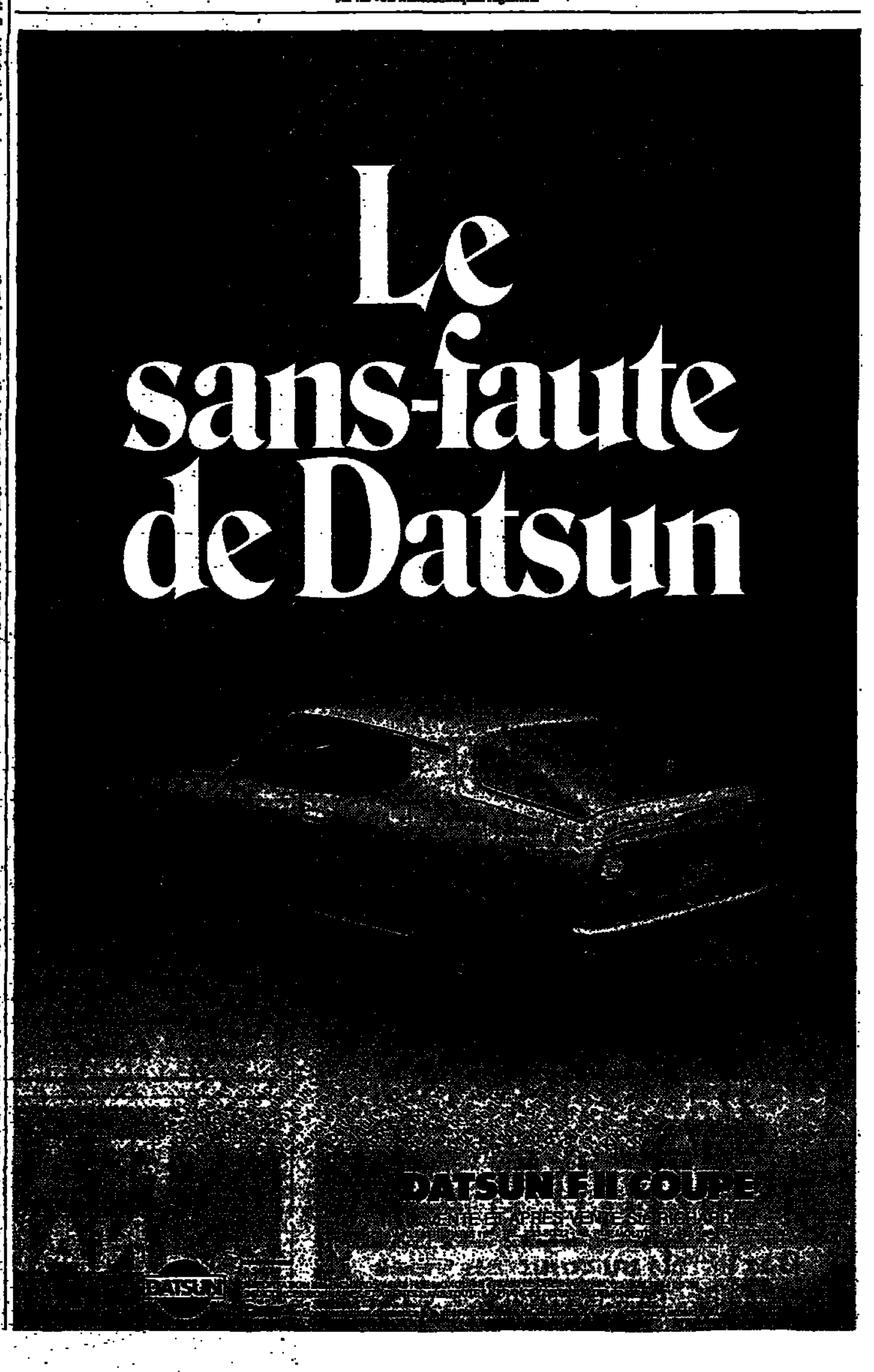
LE C.N.P.F. CONSTATE UNE « AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES »

« *Après un fléchissement de l'activité depuis le second trimestre, l'économie française semble aujourd'hui en passe de sortir du creux de la vague* », indique le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière analyse de conjoncture.

« *Qu'il s'agisse de la consommation d'électricité, des commandes d'emballages de papier carton, du tonnage chargé par la S.N.C.F., on constate que la plupart des indicateurs d'activité ont progressé en août et septembre. En outre, il faut souligner la reprise des achats des ménages à partir de juin et l'augmentation sensible des offres d'emploi dans les petites annonces des quotidiens* », précise la note.

« *Ces évolutions plus favorables ne sont évidemment pas étrangères à l'amélioration du climat des affaires constatée au cours du mois de septembre. Mais cette amélioration s'explique aussi incontestablement par les mesures de soutien arrêtées fin août par le gouvernement.* »







ÉCONOMIE - SOCIAL

L'amélioration du travail manuel

II. — Le rôle de l'État : incitations limitées

par JEAN-PIERRE DUMONT

Le C.N.P.F. va dresser lors de ses prochaines assises un bilan des initiatives prises ces dernières années pour améliorer les conditions du travail manuel : concertation accrue avec les cadres, renforcement de la sécurité, meilleur environnement, horaires variables, enrichissement des tâches, suppression de chaînes... Beaucoup a été fait (« le Monde » du 14 octobre). Mais cela ne concerne encore qu'un nombre limité d'entreprises et, chez elles, une petite partie des effectifs. L'État fait-il tout ce qu'il peut pour accélérer cette évolution ?

Dès 1971, le président Pompidou avait lancé un appel en faveur du travail manuel : « *Il faut être imaginatif et généreux pour les immigrés et les O.S.* » Permettre de nouveaux progrès à la fois par la loi *et* par des incitations diverses respectant la liberté des négociations, telle fut la stratégie adoptée par les pouvoirs publics dès le gouvernement de M. Chaban-Delmas. Et lors de son accession à la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing devait placer l'amélioration des conditions de travail parmi les priorités de son septennat : « *Tâche historique qui ne peut être réalisée en un ou deux ans* », rappelait le président, en se rendant, le 1er mars dernier, au ministère du travail.

Visible à moyen terme

Depuis quatre ans, les pouvoirs publics ont effectivement développé une politique qui tend à « *encadrer les négociations* » entre salariés et patronat par des lois et diverses mesures d'incitation au développement des expériences de revalorisation du travail industriel.

Une batterie de textes législatifs à l'impact non négligeable a été adoptée. En décembre 1973, une première loi facilite le développement des horaires variables, crée l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail *(ANACT) et institue dans les entreprises* de plus de trois cents salariés une commission d'amélio*ration des conditions de travail* (CACT). Il s'agit là, précise-t-on, d'« *une première étape* » et l'*amorce d'une politique* d'ensemble.

Effectivement, la législation *s'enrichit progressivement* : en décembre 1975, une nouvelle loi sur la retraite à soixante ans des manuels ; juillet 1976, loi sur le repos compensateur ; décembre 1976, à nouveau une loi sur la prévention et la lutte contre les accidents du travail ; 1977, lois sur le bilan social. D'autres mesures *sont adoptées* sur le livret d'épargne manuelle, la limitation de la durée hebdomadaire maximale du travail (cinquante-sept à cinquante-deux heures), le freinage du travail posté, le logement des travailleurs en équipe, l'enseignement manuel dans les écoles, etc.

Au total une série de dispositions législatives et réglementaires dont l'effet ne sera perceptible qu'à moyen terme. Des mesures qui sont aussi limitées, en raison des contraintes financières ou des réticences patronales. Tel est le cas de la retraite à soixante ans des manuels, qui, appliquée depuis un an, n'a bénéficié qu'à quelques milliers seulement d'ouvriers. Tel est le cas aussi de la loi de 1973 sur les commissions d'amélioration des conditions de travail (CACT). Reliées au comité d'entreprise, donc aux syndicats, ces commissions sont concurrencées dans la métallurgie par les ERACT, équipes constituées autour de cadres, qui ont les mêmes objectifs que le CACT mais évitent le passage par les syndicats. Selon un *sondage de* l'ANACT auprès de cent vingt-huit entreprises (340 000 salariés), *on ne trouve de telles commissions* (CACT) que dans une entreprise sur deux, alors que leur création est obligatoire.

Mais rédiger des lois — aussi limitées et inapplicables soient-elles — ne suffit pas. Les pouvoirs publics ont décidé, dès le gouvernement Chaban-Delmas, d'accompagner les mesures obligatoires par des initiatives qui incitent les employeurs à intégrer le social dans leur stratégie économique et financière. Tel est le rôle de l'Agence et du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT et FACT). La première — l'Agence — a pour rôle de diffuser les expériences, d'organiser des colloques et séminaires, mais aussi d'épauler les entreprises qui veulent innover à *la condition que le comité d'entreprise* et la CACT participent au projet d'amélioration. Selon le *dernier bilan qui vient d'être soumis* au conseil d'administration paritaire de l'Agence, 24 *opérations-pilotes ont été menées* ou sont en cours de réalisation (2 en 1975, 6 en 1976, 16 en 1977) en *raison de leur caractère exemplaire*. Sur ces 24 opérations, le tiers porte réellement sur la réorganisation de la production par enrichissement des tâches aussi bien dans le textile, l'électronique que dans la métallurgie; les autres sont consacrées à la formation, l'expression des salariés et à l'amélioration des postes (bruit, encombrement, etc.).

La seconde — le Fonds d'amé*lioration des conditions de travail*, financé par l'État et organisé par le ministère du travail, — *accorde des subventions* aux entreprises qui s'engagent à innover avec le concours des institu*tions légales* représentant le personnel. Créé en 1976 et animé par M. Stoléru, secrétaire d'État, le FACT *dispose* pour 1976 et 1977 de 45 millions de francs ; il a reçu deux cent cinquante dossiers *concernant* un peu plus de cent soixante-dix entreprises ; soixante-quatorze d'entre eux ont reçu un avis favorable et ont donné lieu à la signature d'une convention avec l'État, qui finance 10 à 15 % des investissements et 1 à 20 % des stages de formation préparant les salariés à de nouvelles formules de travail.

Premier exemple : l'usine SEB à Vécoux va modifier le système de presse ; coût de l'investissement ayant un aspect social : 850 000 F ; subvention exceptionnelle de 28 %, soit 237 000 F. Deuxième exemple : la Saviem entend transformer à Blainville le travail à la chaîne pour les trains avant de camion, l'habillage des moteurs et des cabines des véhicules lourds ; des groupes de trois à cinq personnes, devenues polyvalentes, vont être mis en place, et cent douze O.S. vont devenir P.1. Cette vaste opération, coûteuse, sera financée par le FACT ; une convention a été signée fin septembre pour la modification de l'atelier concernant le garnissage *et l'habillage* des cabines (coût : 2 millions de francs), le FACT va verser *335 000 F (25 %)*.

Autre exemple intéressant : celui de Colgate-Palmolive, qui *propose de supprimer*, dans son usine de Picardie, le travail de nuit d'ici à la fin 1978. L'opéra*tion est très onéreuse* (13 millions de francs) ; le FACT vient d'accepter de verser 1,350 million de francs (10 %).

D'autres aides financières sont accordées pour la formation des *ouvriers*, afin de les aider à participer à la préparation d'un projet de réorganisation du travail. Aux Forges de Crans, par exemple, où la direction veut associer le personnel à la modification d'un atelier en créant des commissions d'études paritaires, le « *processus de participation au changement* » implique une formation spéciale dont *le coût sera* supporté à 40 % par le FACT.

En ordre dispersé

A ces coups de pouce, positifs mais limités, le gouverne*ment* a ajouté toute une série d'initiatives de portée très inégale. Le secrétariat d'État *au travail manuel*, créé par M. Giscard d'Estaing, a multiplié les campagnes de sensibilisation : visites d'usines, *collages* d'affiches sur l'intérêt du travail manuel, colloques avec les cadres, concours *d'usine et de conception* architecturale, appel en faveur de l'installation de téléphones dans *les ateliers (cinq mille réalisés...)*, autant d'opérations qui ne sont pas toutes des gadgets. Mais leurs *résultats demeurent très limités.*

Sans grands moyens financiers, installé dans un petit coin du *ministère du travail*, M. *Stoléru* a dû tout à la fois affronter un patronat sceptique et des syndicats *moqueurs*. Ses *efforts pour sensibiliser* employeurs et syndicalistes sur la nécessité de valoriser le travail manuel n'ont persuadé que les convaincus. Ni l'entrée au cabinet d'un O.S., *délégué syndical* C.F.D.T., ni ses multiples visites d'usines, ni ses appels aux cadres n'ont vraiment réussi à faire naître « *d'ardentes obligations* ». Peut-être a-t-il cependant réveillé l'opinion publique par des affiches contestées qu'aujourd'hui le négoce utilise à son tour. Plus certainement a-t-il lancé des idées originales et novatrices, s'attaquant au travail de nuit, du dimanche, *etc*.

Que dire enfin des rapports commandés par les pouvoirs publics ? Depuis le document publié en 1971 par M. Delamotte sur l'enrichissement des tâches à l'étranger, d'autres dossiers ont été publiés. Citons les trois principaux : celui de M. Giraudet sur *les salaires*, celui de M. Wisner sur le travail posté, celui enfin de M. Sudreau sur la réforme de l'entreprise. *Rapports spectaculaires* qui foisonnent d'idées, de propositions, dont les trois quarts *sommeillent encore* dans les tiroirs.

Le bilan du gouvernement est loin d'être négatif. Depuis 1973, *date de la première loi sur les* conditions de travail, un processus a été déclenché. Mais les mesures *restent dispersées* ; le patronat demeure circonspect et même très réservé sur le rôle de l'État. Plus *grave, des pans entiers* de la vie du travailleur manuel sont négligés (insuffisance des salaires ; *durée du travail excessive*). Et pourtant l'entourage du président de la République a proposé *d'adopter enfin une « politique globale de revalorisation »*. C'est du moins le contenu d'un autre *rapport — confidentiel —* qu'il serait bon de publier et surtout d'appliquer.

Prochain article :

L'URGENCE D'UNE POLITIQUE GLOBALE

ÉCONOMIE - SOCIAL

EMPLOI

LE CENT VINGT MILLIÈME KILOMÈTRE DU « TOUR DE FRANCE » DE LA C.G.T.

L'autobus multicolore de la *C.G.T. pour l'emploi des jeunes*, parti de Montreuil (Seine-Saint-Denis) le 14 juin, a achevé, jeudi 13 octobre, place de l'Alma à Paris, son « tour de France » après avoir parcouru, selon la C.G.T., plus de 120 000 kilomètres au cours d'une centaine d'étapes. Sous un soleil estival, « le messager de la C.G.T. auprès des jeunes qui veulent vivre en travaillant », escorté de nombreuses voitures présentant *des conflits sociaux actuels*, a traversé Paris et diffusé au son des klaxons les mots d'ordre cégétistes.

« Sur cent dix mille chômeurs à Paris, trente-deux mille ont *moins de vingt-cinq ans* », boulevard Haussmann ; « Mieux vaut payer *des retraites que des chômeurs* », rue La Boétie ; « Union, action avec la C.G.T. », *sur les Champs-Elysées*... Avenue Pierre-Ier-de-Serbie, près du *siège du C.N.P.F., le haut-parleur* proclame les « traditions démocratiques et révolutionnaires de la capitale ». Place d'Iéna, où une fanfare joue « l'Internationale », une estrade attend des orateurs de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), de la coordination permanente des C.E.T. et de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Après eux, M. Henri Krasucki, secrétaire *confédéral de la* C.G.T., annonce qu'une pétition en faveur de l'emploi et portant quatre cent mille signatures a été remise à l'hôtel Matignon et qu'une délégation a été reçue au C.N.P.F.

Même la voiture de police, qui précédait jusqu'au pont Mirabeau un cortège de cinq mille personnes, selon les organisateurs, affichait une apparente *solidarité avec les manifestants* : des macarons collés sur le coffre affirmaient : « Plus forte la C.G.T., plus grand les succès ! ».

E. F.

● *Dans la Loire*, les établissements Lewinger, bonneterie roannaise employant quatre cent cinquante salariés, qui a déposé *son bilan devant le tribunal de* commerce de Lyon, ont été admis, le 12 octobre, *à bénéficier* du règlement judiciaire et à poursuivre provisoirement leur activité. Un syndic et un juge-commissaire ont été désignés.

Au cours de la même audience, a été prononcée la liquidation de biens d'une autre bonneterie, la société Lebretton qui, installée à Saint-Denis-de-Cabanne depuis 1946, occupe quarante-sept salariés. — *(Corresp.)*

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. ORGANISENT UN DÉBRAYAGE D'UNE HEURE CHEZ RENAULT

Un mot d'ordre de débrayage a été lancé ce vendredi matin 14 octobre, de 10 heures à 11 heures, par la C.G.T. et la C.F.D.T., à l'usine de Boulogne-Billancourt « *pour appuyer l'ouverture de négociations* » sur le conflit des manutentionnaires du département 38. Ces derniers continuent leur « grève-bouchon », à laquelle la direction de l'entreprise a répliqué par la mise en chômage technique de huit cents salariés (*le Monde* du 8 octobre). Ces manutentionnaires, ainsi que ceux du département 14 — qui avaient manifesté leur solidarité, — ont reçu une lettre leur donnant un certain nombre de garanties quant *à leur statut*. Mais, en même temps, la direction a convoqué quatre grévistes ce vendredi matin « *pour une éventuelle décision de licenciement* », et l'atmosphère reste assez tendue dans les ateliers. Au département 74, le travail avait repris au début de la semaine sur la chaîne des R-4, mais le cas de M. Ben Lahoucine, l'ouvrier marocain licencié après un congé pour maladie, n'était toujours pas réglé. Le tribunal des référés devait statuer sur ce point vendredi.

M. BERGERON (F.O.) RÉCLAME UNE CINQUIÈME SEMAINE DE CONGÉS PAYÉS

M. André Bergeron et le bureau de Force ouvrière seront reçus le vendredi 4 novembre, à 10 h. 15, par M. Raymond Barre, et le jeudi 17 novembre, à 11 heures, par le président de la République.

En outre, selon un communiqué de F.O., le secrétaire général de cette centrale a demandé audience à M. François Ceyrac et compte obtenir du président du Conseil national du patronat français l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie, du commerce et des services.

« *Sans vouloir faire preuve d'un optimisme excessif* », M. André Bergeron a précisé à ce sujet qu'il « *avait de bonnes raisons de penser que cette revendication pourrait être satisfaite sans trop de difficultés et peut-être pour 1978* ». Dans l'esprit de F.O., il ne s'agit pas de prolonger les vacances d'été, mais d'attribuer aux travailleurs le bénéfice d'un congé d'hiver.

M. Bergeron avait déjà avancé cette revendication lors d'un discours à Montélimar le 24 septembre (*le Monde* du 27 septembre).

LOGEMENT

Le scandale de l'Office d'H.L.M. de la région parisienne

M. André Girard est révoqué

M. André Girard, ingénieur en chef à l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne, responsable du service chauffage-entretien, vient d'être « *révoqué avec droit à la retraite* ». Cette décision a été prise par M. André François, administrateur provisoire de l'Office, sur avis du conseil de discipline, qui s'était réuni le 4 octobre (*le Monde* des 4 et 5 octobre), l'ensemble des faits reprochés constituant une faute grave.

Des « anomalies »

M. Girard, âgé de cinquante ans, qui était entré en 1951 à l'Office de la région parisienne, avait été suspendu de ses fonctions le 7 juin dernier, après un rapport établi le 22 mars par l'actuel directeur général de l'Office, M. Claude Rattier. Ce rapport recensait un certain nombre d'« anomalies » constatées dans le service chauffage-entretien : paiement de travaux dont le bien-fondé et la réalité sont impossibles à établir ; passation de marchés irréguliers, sans crédits budgétaires ; fonctionnement anormal de la commission d'appel d'offres au bénéfice de certaines entreprises.

On ne sait pas, pour l'instant, si M. Girard, qui avait mis en cause pour sa défense un ancien président de l'Office et l'un de ses supérieurs hiérarchiques, fera appel de la décision de M. François devant le tribunal administratif.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Création d'Alsthom-Unelec.* — Trois sociétés du groupe Alsthom-Atlantique contrôlées à 100 %, Alsthom-Savoisienne, Le Transformateur et Unelec, ont fusionné pour donner naissance à la société Alsthom-Unelec.

● *M. Roger Schulz est nommé directeur général adjoint de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.)* — Dans ces nouvelles fonctions qu'il a prises à compter du 1er octobre, M. Roger Schulz reste vice-président délégué d'Alsthom-Atlantique ; il assistera M. Georges Pebereau, administrateur directeur général de la C.G.E., dans l'exercice de la tutelle sur les filiales et participations industrielles du groupe dans les secteurs de l'entreprise générale, de l'ingénierie et de l'entreprise électrique. A cet effet, M. Schulz a également été nommé vice-président de la Société générale d'entreprise, et de C.G.E.E.-Alsthom.

Agriculture

● *Les Fédérations de l'alimentation et de l'agriculture C.F.D.T.* s'élèvent contre le prélèvement de la taxe dite « coresponsabilité » sur le lait. « *Au moment où le revenu des petits et moyens producteurs laitiers progresse avec difficulté, l'institution de cette taxe (...) apparaît comme une sinistre farce* », écrivent les fédérations dans un communiqué commun. « *La frénésie concurrentielle des firmes laitières, l'anarchie des investissements des laiteries et, d'une façon générale, de la production laitière, sont davantage responsables de la surproduction que les producteurs individuels* », explique la C.F.D.T.

● *Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.)* prend position en faveur de l'application de la taxe de coresponsabilité sur le lait. Dans un éditorial paru dans le journal *Jeunes Agriculteurs*, Mme Simone Martin, vice-présidente du C.N.J.A., écrit : « *N'est-il pas plus constructif de rentrer dans le système qui nous est proposé et de nous battre ensuite pour qu'il atteigne les objectifs que nous nous sommes donnés, plutôt que de le rejeter en bloc, au risque de ne rien avoir ? (...) Une nouvelle taxe (...) peut apparaître aux yeux des éleveurs comme une provocation. Mais elle peut aussi constituer un défi : n'est-ce pas enfin la porte ouverte à cette coresponsabilité que nous réclamons ?* »

Conflits sociaux

● *La grève à la Sécurité sociale : quelques centaines de milliers de dossiers* sont bloqués à la Caisse d'assurance maladie de la région parisienne par la grève des informaticiens déclenchée le 28 septembre. Les assurés qui veulent se faire rembourser de leurs frais de santé doivent éviter d'envoyer leurs feuilles de soins et se rendre dans l'un des *deux cent quarante centres de* paiement implantés dans la région parisienne.

Consommation

● *Un des cadres de l'Union fédérale des consommateurs*, M. Gérard Laraize, vient de donner sa démission, en faisant jouer la clause de conscience instituée par l'accord d'établissement. M. Laraize, qui était responsable du service juridique, a pris cette décision à la suite du changement des structures de l'U.F.C., association éditrice de la revue *Que choisir ?* où les associations nationales et les experts ont disparu du conseil d'administration (*le Monde* du 13 octobre), au profit des unions locales. M. Laraize a l'intention de créer une nouvelle association fédérale non politique, qui regrouperait le Conseil national des femmes françaises (démissionnaire de l'U.F.C.), la Fondation nationale de la qualité de la vie, et six à huit unions locales en désaccord avec la « *politisation* » de l'U.F.C. M. Laraize a été candidat aux élections municipales dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, sur les listes du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

BILLET

Sept ans de crise pour le port d'Alger

De notre correspondant

Alger. — Tous les ans à la rentrée, les autorités déclenchent une campagne de mobilisation, la presse dénonce les abus et publie des reportages sur les secteurs défaillants. Les organisations de masse multiplient les appels en faveur de la productivité. Ici ou là, on annonce quelques redressements spectaculaires, puis la vie reprend son train-train quotidien.

Cette année, à la suite des interventions du chef de l'Etat contre les « comportements parasitaires » (le Monde du 27 septembre et du 8 octobre), les journaux se montrent plus incisifs et commencent à ouvrir sérieusement quelques dossiers, imitant en cela de nouveaux ministres qui n'hésitent pas à regarder la vérité en face et à la dire. Certains articles « révèlent » ce que tout le monde savait depuis longtemps, mais d'autres apportent des précisions qui soulignent à quel point on a eu recours, dans plusieurs secteurs, à des palliatifs, au lieu de s'attaquer réellement aux problèmes pour les résoudre durablement.

L'exemple du port d'Alger illustre bien le phénomène. Il y a deux ans, les autorités avaient fait grand bruit autour des « mesures radicales » qui avaient été prises pour désengorger la rade d'Alger et les quais et des plans à court, moyen et long terme, élaborées pour arrêter le gâchis (le Monde du 19 août 1975). Qu'est-il advenu des décisions et des projets ? El Moudjahid constate avec consternation que « le port d'Alger en est à sa septième année de crise permanente » et que « plus de 110 000 tonnes de marchandises de toutes sortes végètent là, les trois quarts de cet important tonnage jonchant les quais depuis au moins trois ans ». Le quotidien gouvernemental précise que, d'après une étude récente, les bateaux en rade représente pour le pays une perte sèche annuelle de 20 milliards de centimes en devises. Et d'ajouter que, selon certains, on serait plus proche de la vérité en parlant de 40 milliards.

Il y a quelques jours, le parti et les syndicats ont mobilisé quelque cinq mille volontaires pour « assainir le port ». Ils ont évacué « 12 000 tonnes de détritus, de marchandises avariées et de marchandises en souffrance », représentant plus de 2 000 mètres cubes de déchets ! El Moudjahid note que l'opération a été réussie, mais il ajoute avec ironie qu'il ne faut pas confondre « volontariat et responsabilités ». Que l'on recoure, en effet, aux volontaires dans des situations exceptionnelles, soit, mais qu'ils fassent bénévolement le travail pour lequel d'autres sont payés est contraire à la morale socialiste et même à la morale tout court.

Pour sa part, le ministre de l'habitat, M. Aouchiche, affirme qu'il faut « faire preuve de réalisme dans l'élaboration des futurs plans » et qu'il ne suffit pas de décréter que l'Algérie a besoin de cent mille logements par an pour qu'ils sortent de terre. En fait, elle n'en réalise annuellement que quarante mille, ce qui est dramatiquement insuffisant par rapport aux besoins et à la démographie. Une série de mesures sérieuses doivent être prises pour atteindre les objectifs fixés.

Les titres de la presse sont éloquents. « Lutter contre le parasitisme », « Un peu de civisme », « Nul n'est au-dessus de la loi », « Améliorer la qualité des services », « L'assainissement est l'affaire de tous ». A bien des égards, l'homme de la rue a l'impression de revivre le débat sur la charte nationale en 1976. Mais comme l'adoption de ce texte fondamental n'avait pas été suivie des effets espérés par la population, celle-ci observe, en se demandant si cette fois « c'est sérieux ».

PAUL BALTA.

Opposée à un contingentement des importations d'acier

L'administration américaine va appliquer avec plus de rigueur la législation « anti-dumping »

Washington (*Agefi*). — L'administration américaine est opposée au contingentement des importations d'acier vers les Etats-Unis, mais entend appliquer avec une rigueur accrue la législation anti-dumping. Tels sont en substance les propos qu'a tenus le président Carter avec quelques soixante personnalités réunies le 13 octobre à la Maison Blanche, pour évoquer la situation de la sidérurgie américaine.

« *Je n'ai pas l'intention d'adopter le point de vue simpliste et trompeur pour le peuple américain, selon lequel une solution rapide et sans douleur aux difficultés actuelles serait de nous protéger derrière des barrières douanières* », a affirmé le président, qui estime qu'il n'est pas conforme à la réalité d'attribuer les difficultés de la sidérurgie américaine aux seules importations.

Opposé à un contingentement des importations, M. Carter entend néanmoins voir l'administration s'assurer désormais que « *lorsque l'acier japonais, allemand ou en provenance d'autres pays d'Europe entre sur notre marché, ses prix sont concurrentiels et ne troublent pas illégalement la commercialisation de l'acier américain* ».

Les propos du président ont été accueillis avec satisfaction par les professionnels, qui considèrent que l'application plus rigoureuse de la législation anti-dumping actuellement en vigueur constitue le meilleur rempart contre les importations massives.

A l'issue de la conférence, M. Speer, président du groupe U.S. Steel, premier producteur d'acier américain, a indiqué qu'il allait porter plainte contre certains producteurs européens pour violation des lois anti-dumping. Ces plaintes s'ajouteront à celles déjà déposées contre certaines firmes japonaises.

De son côté, M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, a déclaré que ses services examineraient la possibilité d'accorder des avantages fiscaux à la sidérurgie pour l'aider à moderniser ses installations.

ALGÉRIE

● *La Banque extérieure d'Algérie* vient d'effectuer son premier emprunt sur le marché financier d'Allemagne fédérale. Cet emprunt d'un montant de 100 millions de deutschemarks, consenti par un consortium bancaire international pour une durée de six ans, est destiné à financer divers projets économiques prévus au plan de développement algérien. — (*A.F.P.*)

ETATS-UNIS

● *Le plafond de céréales américaines* que l'Union soviétique peut acheter sans consultations gouvernementales a été porté de 8 à 15 millions de tonnes. Toutefois, cette mesure ne signifie pas que l'U.R.S.S., dont la récolte est bonne cette année, achètera plus que les 6 millions de tonnes qu'elle s'est engagée à importer chaque année des Etats-Unis entre 1976 et 1981. — (*A.F.P.*)

GRANDE-BRETAGNE

● *La reprise de la production industrielle* ne se manifeste toujours pas. En août, elle n'a enregistré qu'un redressement insignifiant en s'établissant à 102,7 (base 100 en 1970) et, pour l'ensemble du trimestre juin-juillet-août, elle accuse une chute de 1,3. Ces résultats interviennent malgré le développement de la production de pétrole en mer du Nord et l'accroissement de la production de gaz et d'électricité entraîné par l'été relativement froid. — (*A.F.P.*)

ITALIE

● *La balance commerciale* a enregistré en août un excédent de 254 milliards de lires (1,8 milliard de francs), pour le troisième *mois consécutif. Le déficit durant* les huit premiers mois de 1977 s'est élevé à 1 742 milliards de lires, contre 3 304 milliards pour la même période de 1976. Cependant, la production industrielle a baissé de 0,6 % en août par rapport au même mois de 1976. En juillet, la baisse avait été de 7,7 %, la plus forte depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● *L'Allemagne de l'Est va effectuer un nouvel emprunt* de 200 millions de dollars sur le marché international des capitaux, annonce-t-on dans la City. Ce pays a eu, à plusieurs reprises, recours à ce marché ces derniers temps. Le prêt actuel, organisé par la CITICORP américaine, sera valable pour six ans. — (*A.F.P.*)

RHODESIE

● *Le dollar rhodésien* a été dévalué, le 13 octobre, de 3 % par rapport au rand sud-africain et de 6 % par rapport aux autres monnaies. Le dollar rhodésien valait jusqu'ici 1,6 dollar américain. Selon le ministre des finances, M. David Smith, la situation du commerce extérieur de la Rhodésie n'a jamais été aussi mauvaise depuis 1965. — (*Reuter.*)

SUISSE

● *On comptait à la fin de septembre 7 752 chômeurs* en Suisse, soit 509 de moins que le mois précédent et 5 239 de moins qu'il y a un an. Le taux de chômage est de 0,3 % de la population active. Toutefois ces statistiques ne tiennent pas compte des 11 707 travailleurs étrangers qui ont quitté la Suisse durant les douze derniers mois. — (*A.F.P.*)

● *Le coût de la vie* a augmenté de 0,1 % en septembre, alors qu'il était resté stable en août. En un an, par rapport à septembre 1976, la hausse s'établit à 1,6 %. — (*A.F.P.*)

LA C.E.E. DEMANDE A NOUVEAU AU JAPON D'AUGMENTER SES IMPORTATIONS.

Tokyo (*A.F.P.*). — Après les Etats-Unis, la Communauté économique européenne vient de lancer un avertissement au Japon, à trois mois de l'ouverture prévue des négociations commerciales multilatérales (Tokyo Round). Toutefois Tokyo n'a pris aucun engagement en vue de réduire l'excédent de ses échanges avec la C.E.E.

A l'occasion d'une visite officielle, du 11 au 14 octobre, le président de la commission de la C.E.E., M. *Roy Jenkins, a indiqué* aux dirigeants japonais qu'ils porteraient la responsabilité d'un retour au protectionnisme si le Japon ne parvenait pas à réduire cet excédent. Il a ajouté que les exportations nippones porteraient dans certains domaines un dommage intolérable aux industries européennes (construction navale, automobiles, roulements à billes, acier). Enfin, M. Jenkins a insisté sur la nécessité pour le Japon d'accroître ses importations de produits manufacturés, qui ne représentent que 20 % du total de ses achats à l'étranger. Il a proposé à Tokyo d'acheter des Airbus.

Le Japon s'est montré, selon M. Jenkins, « *modérément intéressé* » par cette suggestion.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,8480	4,8510	+ 30	+ 60	+ 110	+ 150	+ 230	+ 280
$ can	4,3900	4,3980	+ 20	+ 50	+ 90	+ 130	+ 200	+ 260
Yen (100)	1,9140	1,9170	+ 80	+ 110	+ 190	+ 220	+ 390	+ 460
D.M.	2,1270	2,1310	+ 80	+ 100	+ 240	+ 270	+ 510	+ 560
Florin	1,9950	1,9990	+ 60	+ 80	+ 180	+ 200	+ 380	+ 420
F.B. (100)	13,6850	13,7040	+ 170	+ 270	+ 720	+ 860	+1280	+1470
F.S.	2,1230	2,1260	+ 110	+ 150	+ 310	+ 350	+ 630	+ 680
L. (1 000)	5,5030	5,5100	− 300	− 200	− 800	− 600	−1400	−1200
£	8,5750	8,5820	+ 230	+ 290	+ 680	+ 750	+1210	+1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	6 1/2	7	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 1/2	8
Florin	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 5/8	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
F.B.	6	7 1/2	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F.S.	0 1/4	0 1/2	1 1/4	1 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
L. (1 000)	10	13	13	15	13	15	13	15
£	5	5 1/2	4 1/2	5 1/4	5	5 3/4	5 1/2	6 1/4
F. français	8	8 1/2	8 1/2	9	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● ERRATUM. — Les cours du deutschemark et du florin, qui figuraient dans le tableau « le marché interbancaire des devises » publié dans nos éditions datées du 14 octobre, étaient faux. Le deutschemark et le florin valaient respectivement 2,1240/2,127 F et 1,995/1,977 F, et non 2,1124/2,1127 F et 1,9095/1,9070, comme nous l'ont fait écrire une coquille typographique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sélection Rendement
Elysées Valeurs
Sélection Mondiale

Situation au 30.9.1977	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères
Valeur de l'action (F)	126,58	164,25	115,13
Dernier coupon net payé (F)	10,32	6,90	3,50
Actif net (MF) :	280,99	180,22	62,52
Actions françaises	4,34 %	25,73 %	—
Actions étrangères	0,44 %	36,94 %	62,84 %
Obligations	92,31 %	30,97 %	33,56 %
Liquidités	2,91 %	6,36 %	3,60 %



GROUPE VICTOIRE

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

BILAN ET COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1976

Les effets de la restructuration intervenue à la fin de 1976, à la suite de laquelle la société Assurances Abeille et Paix, société holding du groupe, a pris la dénomination de Compagnie financière du groupe Victoire, rendent difficilement comparables les bilans et comptes consolidés au 31 décembre 1975 et au 31 décembre 1976. En effet :

— L'ensemble des actifs français (notamment immobiliers) ont été réévalués ;

— L'une des trois filiales françaises, l'Abeille Paix Vie, a fait l'objet d'une intégration globale, alors que l'an dernier l'Abeille Vie n'était intégrée que proportionnellement à la partie du capital détenue par le groupe, soit 37 % ;

— Le pourcentage de détention des filiales étrangères s'est trouvé augmenté par le fait que leurs actions sont maintenant regroupées dans la société holding, alors qu'elles étaient réparties entre le holding et d'autres sociétés du groupe.

— La distribution aux actionnaires de 90 millions de francs sur les réserves, *décidée* par *les assemblées en décembre 1976 et effectuée* en janvier 1977, a fait l'objet dans le bilan au 31 décembre d'un transfert du montant correspondant du poste « réserves » au poste « dettes à court terme ».

Le bilan consolidé au 31 décembre 1976 a été influencé par ces différents éléments, ainsi, bien entendu, que par l'évolution au cours de l'exercice des sociétés consolidées. Les éléments essentiels de ce bilan sont les suivants :

	En millions de francs 1975	1976
Provisions techniques	502	870
Situation nette	4 815	6 009
Total de l'actif	6 020	7 817

Les effets de la restructuration ont été surtout sensibles pour la situation nette et le total de l'actif, et moins importants pour les provisions techniques. En ce qui concerne ces dernières, la comparaison à structures comparables ferait ressortir une augmentation d'un peu plus de 18 %.

Les comptes de résultats ont été également influencés, bien que dans une moindre mesure, par les modifications de structure du groupe.

En ce qui concerne le résultat d'exploitation, à structures comparables, les primes émises sont en progression de 19,5 %, les produits financiers de 20,7 % et les charges d'exploitation de 16,8 %. Au total, le bénéfice d'exploitation ressort à 146 millions de francs, en augmentation due pour l'essentiel aux résultats de l'Abeille Paix Vie et de certaines filiales étrangères.

Cette progression satisfaisante se trouve annulée au niveau du résultat net par l'évolution défavorable des autres éléments du compte de pertes et profits. En effet la dépression des marchés boursiers dans les différents pays a eu pour conséquence, d'une part la constitution d'importantes provisions pour dépréciation du portefeuille, d'autre part une diminution sensible *des profits sur réalisations d'actifs. En outre,* l'exercice a pris en charge la totalité des frais consécutifs à la restructuration du groupe.

Le résultat net s'établit ainsi à 71 155 000 francs contre 77 771 000 francs l'an dernier. La part du groupe dans ce résultat net est cette année plus importante et s'établit à 70 784 000 francs contre 71 445 000 francs en 1975.

La valeur d'actif nette comptable de l'action de la Compagnie Financière du Groupe Victoire, telle qu'elle ressort du bilan consolidé, avant affectation du résultat, atteint 440 francs et le résultat par action 36,36 francs.

SUÈDE

La Banque Française du Commerce *Extérieur* et la *Manufacturers* Hanover Banque Nordique signent un protocole financier

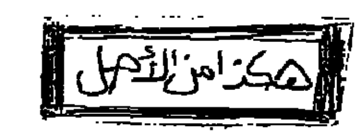
Un protocole financier a été signé à Stockholm le 10 août 1977 entre la Svenska Handelsbanken, d'une part, et la Banque Française du Commerce Extérieur et la Manufacturers Hanover Banque Nordique - MHBN, d'autre part.

Ce protocole, d'un montant initial de 100 000 000 de francs, a pour objet de financer, suivant la procédure de « crédit acheteur » à moyen terme, les commandes de biens d'équipement, de matériels et de prestations de service passées par des acheteurs suédois à des fournisseurs français.

Le montant unitaire minimum des contrats imputables sur ce protocole est d'un million de francs.

La date limite de passation des contrats est fixée au 31 décembre 1978.

Rappelons que la Svenska Handelsbanken détient, avec les trois grandes banques nordiques, Den Norske Credibank, Kansallis Osake Pankki et Kjobenhavns Handelsbank, une partie du capital de Manufacturers Hanover Banque Nordique dont l'actionnaire majoritaire est Manufacturers Hanover Trust Company (New-York).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 OCTOBRE

Nettement plus calme

La hausse des cours enregistrée mercredi a provoqué quelques ventes bénéficiaires, ce jeudi, à la Bourse de Paris, mais elles ont été généralement bien absorbées par un marché toujours assez calme.

L'indicateur instantané, en dépit de quelques tentatives, n'est toutefois pas parvenu à décoller notablement de son précédent niveau.

De fait, la grande majorité des compartiments, hausses et baisses, se sont à peu de choses près équilibrés. Seules les valeurs d'alimentation de magasins et, dans une moindre mesure, les pétroles, ont progressé avec un bel ensemble. A l'inverse, les replis ont dominé la métallurgie et la chimie.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Perrier, D.N.E.L. et Lafayette (+ 4 à 7,5 %), tandis que Chiers et Navigation Mixte subissaient les plus nets reculs (— 4 %).

L'offre publique d'achat lancée sur les actions Société française de banque par la Banque transatlantique connaît une suite positive. Seize mille trois cent trente et un titres ont été présentés, alors que la quantité minimale exigée portait sur quatorze mille quatre cents titres seulement.

Bien que les valeurs françaises ne se soient finalement pas trop mal comportées, les opérateurs étaient généralement assez déçus de la séance de ce jeudi. Après les estimations du C.N.P.F., selon lequel « la conjoncture entre dans une période plus favorable » et l'insistance de M. Barre à l'Assemblée sur « la nécessité de défendre le franc », beaucoup s'attendaient à une poursuite du mouvement de hausse. Les lois du marché en ont décidé autrement.

Sur le marché de l'or où l'activité est retombée depuis deux séances (5,65 millions de francs de transactions contre 4,45 millions), le lingot s'est encore effrité de 35 F à 25 030, après 25 020 F. Le napoléon a suivi le mouvement, et s'est replié de 1,10 F, à 247,80 F.

LONDRES
Nouveau repli

Un nouveau repli des cours est enregistré vendredi matin aux valeurs industrielles. Les fonds d'Etat restent toutefois bien orientés, et ce dans l'espoir d'un abaissement du taux de l'escompte. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 157 40 contre 157 95

VALEURS	CLOTURE 13/10	COURS 14/10
Beecham	535 ...	838 ...
British Petroleum	880 ..	888
Courtaulds	119 ..	120 ...
De Beers	287 ...	289 ..
Imperial Chemical	412 ...	413 .
Rio Tinto Zinc Corp.	195 ...	195 .
Shell	578 ...	578 .
Vickers	196 ...	195
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	35 1/2
*West Driefontein	28 3/8	28 5/8
*Western Holdings	20 3/8	20 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	12 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	95,2	95,4
Valeurs étrangères	103,6	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,3	62,4

NOUVELLES DES SOCIETES

TELEMECANIQUE. — Bénéfice d'exploitation avant impôt du premier semestre : 43,08 millions de francs contre 27,74 millions de francs. L'objectif de croissance de 17 % pour le chiffre d'affaires en 1977 sera tenu. Le bénéfice net de la société mère et le bénéfice consolidé devraient augmenter d'un taux supérieur.

SACILOR. — Les comptes du premier semestre se soldent par une perte de 727 millions de francs contre une perte également de 467 millions en 1976 à pareille époque.

AU PRINTEMPS S.A. — Afin de simplifier les structures du groupe, Au Printemps va absorber sa filiale, la Société des magasins Prisunic (S.M.P.). L'échange des titres se ferait sur la base de 2 actions nouvelles Au Printemps contre 3 S.M.P.

LEGRAND. — Le bénéfice net consolidé du premier semestre s'élève à 32,27 millions de francs (+ 38,1 %) pour un chiffre d'affaires accru de 24 %.

FORGES DE GUEUGNON. — Le bénéfice net provisoire au 30 juin 1977 atteint 2,31 millions de francs contre une perte de 16,65 millions pour la période correspondante de 1976.

NEW-YORK
Au plus bas depuis deux ans

Décidément bien mal en point, Wall Street a été repris jeudi, pour la troisième séance consécutive, d'un nouvel accès de faiblesse, et, malgré une légère reprise enregistrée à l'approche de la clôture, l'indice des industrielles a encore baissé de 5,81 à 818,17, son plus bas niveau depuis le 7 octobre 1975. L'activité s'est encore accrue et 23,87 millions de titres ont changé de mains contre 22,44 millions la veille.

Une fois n'est pas coutume : le phénomène du fait accompli n'a pas joué. Bien qu'attendue l'augmentation de la masse monétaire entre le 6 et le 13 octobre a produit l'effet d'une douche glacée. Cette augmentation, il est vrai, a été considérable, faisant largement sortir ladite masse monétaire du cadre dans lequel la Réserve fédérale espérait contenir son évolution. Dans ces conditions, un renchérissement du loyer de l'argent apparaît désormais inévitable, et les opérateurs se dégagent à qui mieux mieux sans tenir compte des nouvelles économiques plus rassurantes comme de l'augmentation récente des ventes au *détail*.

Sur 1 859 valeurs traitées, 1 114 ont baissé, 320 ont monté et 425 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 12/10	COURS 13/10
Alcoa	42 7/8	44 ...
A.T.T.	61 5/8	60 7/8
Boeing	25 5/8	25 1/2
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 7/8
Du Pont de Nemours	189 ...	188 1/4
Eastman Kodak	58 3/4	58 3/4
Exxon	46 1/2	46 1/2
Ford	44 1/2	44 1/8
General Electric	50 ...	49 3/4
General Foods	31 3/4	31 1/8
General Motors	69 1/8	69 3/8
Goodyear	18 3/8	18 1/4
I.B.M.	255 1/4	258 ...
I.T.T.	31 1/4	31 5/8
Kennecott	22 3/8	22 1/2
Mobil Oil	61 1/8	60 1/2
Pfizer	25 7/8	25 5/8
Schlumberger	67 ...	68 ...
Texaco	27 3/4	27 5/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 3/4
Union Carbide	41 5/8	42 ...
U.S. Steel	28 7/8	29 5/8
Westinghouse	17 1/4	17 1/4
Xerox	52 1/4	52 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/10	14/10
1 dollar (en yens)	255 77	253 ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 13 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	26 .	8 187	France I.A.R.D.	170	174	Locabail Immob.	185 90	185 ..	Immoinvest	85 50	86 80
5 %	51 85	3 493	France (La)	348 ...	349	Locafinancière	125	125	Cie Lyon. Imm.	83	83
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	500 ..	500 ..	(M) Crédit Mod.	54 80	54	(M) S.O.F.I.P.	..	81 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	482 ..	Electro-Banque	122	125 ..	Fonc. Lyonnaise	547	549
Ch. France 3 %	141 ..	141 50	Euroball	105	107 ..	Immob. Marseille	798	810
			Financière Sofal	247	247 ..	Louvre	154 ..	158 ..
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	510 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	..	48 ..	Midi	271 ..	278 ..
Abeille (Vie)	... ..	209 70	France-Bail	0163 50	169 50	Rente foncière	390	386 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	375	372 ..	Hydro-Energie	21 70	20 90	SINVIM	148 80	148 80
Ass. Gr. Paris-Vie	1260	1300 d.	Immobail B.T.P.	125 70	125 ..	Voitures à Paris	..	278 ..
Concorde	295	295 ..	Immobanque	170 10	171 ..	Cogifi	112 50	112 50
Epargne France	231	230	Immofice	153 50	151 ..	Foncina	95	95 20
Financ. Victoire	186 50	185 50	Interbail	156	155	Gr. Fin. Constr.	112 10	112 90
Fonc. T.I.A.R.D.	88 40	88 30	Laffitte-Bail	115	114 50	Immindo	108 ..	108 50

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	661 ..	660 80	660 80	660
1880	C.N.E. 3 %	1971	1970	1971	1967 10
330	Afrique Occ.	372	370 ..	370 ..	372
280	Air liquide	288	284	284 50	284
57	Als. Part Ind.	57 70	57 70	57 70	57 20
130	Als. Superm.	144	140 50	140 50	140 50
51	Alsthom-Atl.	51 30	50 50	50 90	50
180	E.L. Lefebvre	181	175 ..	175	176 10
59	Esso S.A.F.	68 50	68	67 50	67 60
173	Eurafrance	178 ..	175 20	175 20	177 90
365	Europe no 1	370 ..	374 ..	374 ..	367 ..
380	Ferodo	403	398 80	399 80	394 ..
...	— obl. conv.	447	448 ..	448 ..	448 ..
154	Fin. Paris BP	175	175 90	176 ..	175 90
200	— obl. conv	209	208 ..	208 ..	206 60
118	Gilda-Caby	148 80	143	145 ..	145 ..
88	Gpfi-Paribas	90 50	91 30	91 30	90 40
84	Paris-France	88	85	85 ..	83 50
64	Pechelbronn	66 ..	64 80	65 20	63 80
88	P.U.K.	84 50	84	84	84
124	— (obl.)	123 20	122 50	122 50	122 20
40	Penarroya	41	40 60	40 50	40 60
165	Tél. Ericsson	186	187 ..	190 ..	187 ..
60	Terres Roug.	60 90	60 90	60 90	59 80
182	Thomson-Br.	188	188 ..	188 90	188 ..
215	— (obl.)	224	223 90	224	224 ..
205	U.I.S.	228 30	228	228	221 50
168	U.C.B.	187 50	185 ..	186 60	181 30
220	Un. F. Bques	217	216	216	213 ..
70	U.I.A.	71 10	71 10	71 10	70 60
23	Usinor	22 50	22 30	22 35	22
335	Gen. Motors	336 60	333	333 ..	335 ..
16	Goldfields	17 70	18 55	18 70	18 40
26 50	Harmony	28 95	28 30	28 60	28 30
280	Hoechst Akt	293	291 50	291 50	289 50
37	Imp. Chem.	36 10	36 05	35 95	35 95
103	Inco Limited	94 55	93 25	93 80	93 05
1250	I.B.M.	1250	1240	1241	1232
151	I.T.T.	151 90	150 70	151 ..	150 70
285	Merck	282 40	281 80	280 ..	280 10

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 878	4 855	4 870
Allemagne (100 DM)	212 190	212 600	211 ...
Belgique (100 F.)	13 697	13 700	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 310	199 840	199
Danemark (100 krd)	79 560	79 500	79 500
Suède (100 krs)	101 220	101 150	101 ...
Norvège (100 k.)	88 670	88 440	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 594	8 576	8 550
Italie (1 000 lires)	5 532	5 513	5 500
Suisse (100 fr.)	211 070	211 900	210
Autriche (100 sch.)	29 760	29 823	29 450
Espagne (100 pes.)	5 780	5 787	5 700
Portugal (100 esc.)	12 010	11 960	11 500
Canada ($ can. 1)	4 468	4 426	4 475

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 10
Or fin (kilo en barre)	25150	25060
Or fin (kilo en lingot)	25065	25030
Pièce française (20 fr.)	248 90	247 80
Pièce française (10 fr.)	234	220 .
Pièce suisse (20 fr.)	221 50	223 10
Union latine (20 fr.)	216 ..	216
Souverain	232	230 10
Pièce de 20 dollars	1138 40	1140
Pièce de 10 dollars	577 .	581 .
Pièce de 5 dollars	340 50	355 ..
Pièce de 50 pesos	1026 .	1025 ..
Pièce de 10 florins	222 50	220 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1977 a été tiré à 539 994 exemplaires.

LA FIN DE LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A PARIS

« La France attache la plus grande importance à l'existence d'une Yougoslavie puissante et indépendante »

déclare M. Giscard d'Estaing

Les conversations franco-yougoslaves se sont terminées, ce vendredi matin 14 octobre, au Palais de l'Elysée, après un nouvel entretien en tête à tête de M. Giscard d'Estaing et du maréchal Tito et une réunion élargie aux membres des deux délégations. Le communiqué résumant la substance de ces discussions devait être publié dans l'après-midi, après le départ du chef de l'Etat yougoslave pour Eugénie-les-Bains (Landes), où il séjournera à titre privé avant de se rendre lundi à Lisbonne.

A l'issue de leurs entretiens, le maréchal Tito et M. Giscard d'Estaing ont fait de brèves déclarations à la presse. Après s'être félicité des relations bilatérales qui existent entre les deux pays — les échanges commerciaux se sont accrus de 40-50 % depuis la visite effectuée l'an dernier à Belgrade par M. Giscard d'Estaing, — le maréchal Tito a déclaré que les conversations de vendredi matin avaient surtout été consacrées à l'Europe. « *Nous nous sentons un peu négligés par la Communauté* », a-t-il notamment affirmé. Le maréchal Tito a également fait état de sa « *préoccupation* » à propos de l'« *impasse du Proche-Orient* » et de la situation dans la corne de l'Afrique ainsi qu'en Afrique australe. Sur tous ces sujets, a-t-il dit, la France et la Yougoslavie ont des « *positions très proches* ».

De son côté, s'adressant au maréchal Tito, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Votre voyage a été pour le peuple français une occasion de rendre hommage à la figure historique du maréchal Tito. Il a aussi été une occasion d'affirmer que la France attache la plus grande importance à l'existence d'une Yougoslavie puissante, indépendante et maîtresse des choix qui commandent son avenir.* »

Le président invité à Belgrade

Après avoir affirmé que « *la détente est une procédure globale* », M. Giscard d'Estaing s'est félicité lui aussi des relations économiques entre Paris et Belgrade et a précisé que des possibilités de développement existent dans les secteurs de l'automobile, de l'industrie électrique et chimique, ainsi que dans certaines branches de l'électronique. Le président de la République a, enfin, annoncé qu'il avait accepté l'invitation du maréchal Tito de se rendre en Yougoslavie à une date qui reste à déterminer.

La journée de jeudi avait été marquée par un deuxième tête-à-tête Giscard d'Estaing-Tito. Au cours de la rencontre, qui a duré une heure trente, soit trente minutes de plus que prévu, les deux chefs d'Etat avaient notamment abordé les problèmes de la détente, du désarmement, du Proche-Orient et de l'Afrique. Le maréchal Tito avait également livré à son hôte ses impressions sur la Chine, à la suite du voyage qu'il y a effectué au mois de septembre. Selon le chef de l'Etat yougoslave, qui n'a jamais envisagé de jouer le rôle de médiateur entre Pékin et Moscou, le conflit sino-soviétique est toujours aussi grave, et il ne faut s'attendre à aucune amélioration à moyen terme.

Le maréchal Tito, qui avait commencé sa journée par la traditionnelle cérémonie de l'Arc de triomphe, avait ensuite reçu pendant une heure M. Jacques Chirac à l'hôtel Marigny. Dans la soirée, il s'était rendu au château de Versailles, où le président de la République donnait une grande réception en son honneur. Quatre mille invités étaient présents. Avant la réception, les deux chefs d'Etat avaient assisté dans le Théâtre Louis XV à un ballet

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE AUX PROFESSEURS OHLIN (SUÈDE) ET MEAD (GRANDE-BRETAGNE).

Le prix Nobel de sciences économiques a été attribué le 14 octobre conjointement aux professeurs Bertil Ohlin (Suède) et James Mead (Grande-Bretagne).

[M. Bertil G. Ohlin est né le 23 avril 1899 à Klippan (Suède). Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales de Stockholm, docteur ès lettres, il a occupé les postes suivants : 1919, administrateur de la commission des douanes et traités ; 1920, administrateur au Conseil économique ; 1924, maître de conférences à l'université de Stockholm ; 1924-1929, professeur à l'université de Copenhague ; 1929-1965, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Stockholm ; 1938-1944, membre de la première Chambre ; 1944-1945, ministre du commerce ; 1945-1970, membre de la seconde Chambre ; 1944-1967, président du parti libéral ; 1949-1960 et 1969-1970, membre du Conseil de l'Europe ; 1955-1970, membre du Conseil nordique ; 1969-1974, président du comité du prix Nobel de services économiques. Membre de l'Académie des sciences de Suède, il a été élu en mars 1977 membre associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris. Il a publié *Marché des capitaux et politique de l'intérêt* (titre de la traduction française) et deux volumes de Mémoires.]

[Né le 23 juin 1907, M. James Edward Meade a fait ses études universitaires à Oxford et à Cambridge. Professeur de commerce international à la *London School of Economics*, puis d'économie politique à Cambridge, gouverneur de l'Institut national britannique de recherches économiques et sociales, il a écrit de très nombreux ouvrages, parmi lesquels une *Théorie néoclassique de la croissance économique* et des *Principes d'économie politique*.]

● *Un jeune chypriote grec de* vingt-cinq ans, M. George Nikiforou, a été abattu jeudi soir 13 octobre, à coups de pistolet par deux inconnus vêtus d'uniformes de type militaire, près de Limassol (sud de Chypre), apprend-on vendredi à Nicosie.

Selon les parents de la victime qui étaient présents, le jeune homme sortait de sa voiture lorsqu'il a été abattu. Ce meurtre est le premier du genre à Chypre depuis la guerre de l'été 1974. — (*A.F.P.*)

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE PARIS

Plus d'expulsions entre le 1er novembre et le 31 mars

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté, le vendredi 14 octobre au cours d'une réunion de presse, l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris de lundi prochain. Le 17 octobre, le problème des expulsions sera abordé. Il a également défini la politique culturelle de Paris pour les années à venir, qui sera mise en œuvre par *M. Marcel Landowski* et par M. Pierre Bas (R.P.R.), adjoint au maire, chargé de la culture.

M. Chirac a annoncé qu'il avait obtenu de la préfecture de police l'extension de la période de suspension des expulsions. Désormais, aucun habitant ne pourra être expulsé entre le 1er novembre et le 31 mars. Jusqu'à présent, la période d'interdiction des expulsions courait du 1er décembre au 1er mars.

Le maire de Paris a par ailleurs indiqué qu'un service de cars spéciaux pour les personnes âgées et les handicapés serait organisé les 31 octobre, 1er et 2 novembre dans les cimetières de Pantin, Thiais et Bagneux.

Ils desserviront, de 8 heures à 17 h. 30, les différentes divisions à partir des portes d'entrée où des plans indiqueront les différents arrêts qui seront matérialisés sur le parcours.

Enfin M. Jacques Chirac a confirmé la restauration de l'ancien village de Charonne dans le vingtième arrondissement, l'aménagement de l'esplanade des *Invalides et la suppression* du stationnement de surface et la construction de différents équipements publics à l'intérieur de l'îlot Riquet, dans le dix-neuvième arrondissement. Il a annoncé deux projets de construction de logements réservés aux jeunes ménages, réalisés par la Régie immobilière de la Ville de Paris, rue de la Villette-rue Fessart, dans le dix-neuvième arrondissement, rue François-Miron, dans le quatrième.

Culture : PRIORITÉ A L'ANIMATION

Sous l'impulsion de M. Marcel Landowski, récemment nommé directeur des affaires culturelles, une politique ambitieuse va être mise en œuvre dès l'an prochain grâce à un accroissement de 31 % des crédits de fonctionnement, qui atteindront 162 millions de francs, les subventions augmentant à elles seules de 41 %.

La priorité est donnée à l'action culturelle, au moment même où celle-ci est sacrifiée dans le budget de l'Etat au bénéfice de la conservation du patrimoine. *Une sous-direction de la vie culturelle* est créée : elle sera confiée à M. Dominique Ponnau, actuellement chef de l'inspection générale des musées classés et contrôlés. Le titulaire de l'autre sous-direction, dite du cadre de vie, n'est pas encore connu.

Les principales mesures annoncées par M. Chirac intéressent l'animation, le théâtre et la musique. Vingt « ateliers d'expression culturelle et de voisinage » seront mis en place progressivement (un crédit de 4 millions pour le fonctionnement et de 2 millions pour l'équipement est prévu en 1978) ; une opération permanente « théâtre et musique dans la rue » va être lancée par Jean-Louis Barrault ; un atelier audio-visuel sera fondé.

Pour le théâtre, la Ville de Paris veut installer, par étapes, une troupe dans chaque arrondissement : les subventions de 1978 seront majorées de 30 %, comme le sera l'aide au théâtre privé.

Dans le domaine de la musique, un « ensemble instrumental de Paris », formé d'une trentaine de musiciens sous la direction de Jean-Pierre Wallez, va être créé. De même, la Ville favorisera la naissance d'un orchestre de musique légère et l'organisation d'un Festival de musique sacrée.

Un Festival de France, qui présentera les productions des diverses régions, alternera avec un Festival des nations.

Enfin, les musées, à commencer par les trois principaux — le Musée d'art moderne, le Petit Palais et Carnavalet — seront ouverts jusqu'à 20 heures. Leur budget d'acquisition sera augmenté de 75 %.

A la cour d'appel d'Aix-en-Provence

L'EXAMEN DE LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. APALATEGUI EST RENVOYÉ « SINE DIE »

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a renvoyé « sine die », ce vendredi matin 14 octobre, l'examen de la demande d'extradition du militant basque Miguel Angel Apalategui présentée par le gouvernement espagnol. La chambe d'accusation a pris cette décision à la demande de l'avocat général, M. Yves Chauvy, après avoir constaté l'absence de M. Apalategui à l'audience. Libéré sous contrôle judiciaire le 6 septembre, le militant basque fait l'objet de deux mandats d'arrêt pour ne s'être pas présenté comme il en avait l'obligation le 9 octobre au commissariat central de police de Marseille. Depuis cette date, il n'a pas été retrouvé ni dans les Bouches-du-Rhône ni dans la région de Saint-Jean-de-Luz, où l'on pense qu'il se cache.

Après l'audience, les avocats de M. Apalategui, Mes Sebag, du barreau d'Aix, Abeberry, du barreau Bayonne, et Castells, du barreau de Saint-Sébastien, ont déploré que leur client n'ait pas encore reçu la carte de réfugié politique, alors que l'assurance leur avait été donnée par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides qu'elle lui serait attribuée. Les trois avocats déclarent ignorer où se trouve actuellement le militant, mais l'un d'eux a reçu de lui une communication téléphonique dans laquelle il a fait état de ses inquiétudes au sujet de menaces de mort qui auraient été proférées publiquement contre lui en Espagne.

A B C D E F G

